

Master 2, Recherche, Cultures et Sociétés
Département d'Histoire, d'Histoire de l'Art et Archéologie
Histoire Ancienne

L'Aquitaine et ses marges (IIIe-Ier av. J.-C.) :
Peuplements et Cultures

Marc Bouchain

Sous la direction de monsieur Laurent Callegarin,

Maître de conférences à l'UPPA.

2012-2013

Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont bien entendu à l'adresse de Monsieur Laurent Callegarin, qui m'a toujours fourni des indications précieuses et des conseils avisés. Ce sujet qu'il me présenta suscita immédiatement mon intérêt, et c'est avec plaisir que j'acceptai alors de m'en saisir. J'étais cependant encore loin d'imaginer la complexité des problématiques que je fus par la suite amené à appréhender. Elles furent néanmoins toujours passionnantes, et je le remercie une fois de plus de m'avoir permis de découvrir à travers ce mémoire, un pan entier de l'histoire la plus ancienne de l'Aquitaine.

Je souhaite également témoigner ma reconnaissance envers Monsieur François Réchin qui m'a prodigué à plusieurs reprises ses avis et ses recommandations, notamment dans le domaine de la céramique.

J'aimerais également exprimer des remerciements tout aussi sincères envers Philippe Gardes, archéologue à l'INRAP et grand spécialiste de l'Aquitaine protohistorique. En répondant de manière précise et approfondie à toutes mes interrogations, il m'a lui aussi évité de nombreux écueils. À Toulouse le temps d'une conférence, il m'avait proposé de poursuivre nos discussions, et c'est avec une gentillesse identique qu'il m'accueillit l'été dernier à Roquelaure, sur le chantier de fouille programmée qu'il dirige.

Sommaire

Introduction	3
1. Approche historiographique de l'Aquitaine préaugustéenne	11
1. 1. Archéologie et histoire du peuplement en Aquitaine : les prémices	13
1. 2. La question de la nature du peuplement aquitain : une évolution du débat ?.....	23
1. 3. Origine et migrations des populations celtiques en Europe : une question discutée.....	35
1. 4. Les disciplines connexes à l'archéologie : apports de ces trois dernières décennies	48
2. L'Aquitaine ethnique et ses marges périgaronnaises : des territoires sous influences ?	60
2. 1. L'Aquitaine : un espace épargné par les mouvements migratoires ?.....	60
2. 2. La Garonne ou l'attraction d'un axe commercial de premier plan.....	72
2. 3. L'installation des Bituriges Vivisques sur l'estuaire de la Gironde : entre migration volontaire et stratégie diplomatique romaine	90
3. La Garonne, frontière naturelle et limite culturelle entre les mondes gaulois et aquitain : examen des sources archéologiques	105
3. 1. Des rivages de la Garonne aux Pyrénées : l'examen des lieux d'habitat	105
3. 2. Les enseignements issus de la numismatique.....	123
3. 3. La confrontation des données céramiques.....	133
3. 4. Une aire onomastique aquitaine affirmée.....	144
4. Influences culturelles et métissages en domaine aquitain : la question de l'identité ethnique régionale	153
4. 1. L'Aquitaine méridionale : des relations anciennes et soutenues avec la péninsule Ibérique	153
4. 2. L'Aquitaine septentrionale et orientale : une influence celtique ancienne.....	161
4. 3. Les répercussions culturelles de la conquête romaine sur l'Aquitaine ethnique	171
Conclusion	188
Bibliographie	196

Introduction

La genèse de cette étude : un portrait antique sans nuances de l'Aquitaine ethnographique

L'attrait des historiens et des archéologues pour la vaste et complexe thématique de l'histoire du peuplement aquitain ne date pas d'hier. Des générations d'érudits et de savants se sont passionnées pour cette question dès le milieu du XIXe siècle ; de nos jours, les nombreuses contributions de la recherche la plus récente ne démentent pas ce constat. Bien entendu, la manière d'aborder cette problématique a bien évolué depuis cette époque déjà reculée que nous évoquions, cependant il est une question constante qui n'a jamais vraiment cessée d'être rapprochée à cette Aquitaine des temps anciens, celle de l'influence des populations celtiques sur son territoire. Et pour cause, de très amples déplacements de populations pour une majeure part celtiques ont à diverses époques sillonnés l'Europe. Ces véritables flux migratoires qui ont pu atteindre plusieurs centaines de milliers d'individus sont attestés par les sources littéraires antiques. Au moins l'une de ces migrations, pour le moins méconnue il faut bien l'avouer, est réputée avoir mis un terme à son périple en péninsule Ibérique, dans la vallée de la Meseta au VIe siècle av. J.-C. Diodore de Sicile nous rapporte même que leur nom : les Celtibères, serait dû au métissage de cette population celte avec des tribus ibères autochtones¹. Il n'aura pas échappé au lecteur que l'Aquitaine ethnique, dans ses frontières décrites par César, c'est-à-dire délimitée à l'ouest par l'Atlantique, au sud par les Pyrénées et au nord par la Garonne comprenait le territoire le plus étendu de la vaste contrée située entre la mer Méditerranée et le rivage océanique, passage obligé pour toute personne désirant se rendre par voie terrestre en Hispanie : l'isthme « gaulois ». Il n'était donc pas extravagant de s'interroger sur la réalité des implications qu'auraient pu amener le probable passage de groupes de celtes par l'Aquitaine, voire l'installation de certains d'entre eux en bonne et due forme. Cette

¹ Diodore de Sicile., *Histoire Universelle*, V, 31, 3.

réflexion ne révèle toutefois tout son attrait qu'une fois pris en considération la situation ethnique de l'Aquitaine. César, dont le *Bellum Gallicum* constitue l'une de nos sources les plus précieuses sur l'Aquitaine ethnographique, nous apprend que le vaste territoire qu'il conquît se divisait en trois entités ethnoculturelles différentes, aux langues et aux coutumes particulières, séparées très nettement par des frontières naturelles. Les Belges du nord de la Gaule étaient dissociés des Gaulois par la Marne et la Seine, la Garonne délimitant tout aussi strictement le territoire de ces derniers au sud-ouest face aux Aquitains². C'est cette description si péremptoire dressée par le proconsul de Transalpine, d'un fleuve garonnais frontière intangible entre monde gaulois et monde aquitain, constat corroboré par le géographe Strabon près d'un demi-siècle plus tard, qui nous a fait tenter d'éclaircir le dossier du peuplement de l'Aquitaine protohistorique à la fin du second âge du Fer. Un faisceau d'indices initiaux qu'il convenait d'approfondir dans certains cas, ou plus simplement de mettre en relation dans d'autres, permettait d'envisager une telle étude sur les influences exercées en Aquitaine par des sphères culturelles extérieures.

Le choix des mots : entre confusion des sens et des réalités

Prises dans leur ensemble, les données littéraires héritées des Anciens sont bien moins limpides que les dires de César et Strabon rapportés plus haut n'auraient pu le laisser penser au premier abord. Certains auteurs antiques n'ont pas hésité à plagier des pans entiers d'ouvrages rédigés par leurs prédécesseurs, et donc à reproduire des descriptions de réalités anciennes depuis lors révolues, quand il ne s'agissait pas d'erreurs ou de récits imaginaires. L'action du temps et des recopiations successives qui ont permis la sauvegarde de ces manuscrits, ont amené à leur tour de nouvelles imprécisions en déformant notamment la graphie de certains noms de peuples. Dans bien des cas la terminologie employée et le sens donné à certaines notions par ces historiens et géographes antiques laissent songeur. Que faut-il penser de celle de « Celto Galatie d'Aquitaine »³ utilisée par Ptolémée, ou encore de celle de « Celtes d'Aquitaine »⁴ laissée par Appien ? Comme peuvent le suggérer ces mentions, nous nous sommes particulièrement intéressé à

² César., *B. G.*, I, 1.

³ Ptolémée, *Géographie*, II, 7, 1.

⁴ Appien, *Guerres civiles*, V, 92.

clarifier la problématique de l'influence des peuples celtes sur l'Aquitaine préaugustéenne. Toutefois, nous ne nous sommes pas restreint à ce seul champ, dans une moindre mesure, nous avons aussi tenté de prendre en compte toutes les autres sources d'influences extérieures à la région (en provenance de la Péninsule Ibérique, et du monde méditerranéen), et d'analyser leurs présumées répercussions sur le domaine aquitain. S'agissant pour nous de définir plus amplement les différents processus qui purent amener à des phénomènes d'acculturation, le terme d'« influence » a été entendu au sens le plus large possible.

Il convient donc avant même de poursuivre de proposer un éclaircissement terminologique de certains termes clés qui seront utilisés tout au long de cette étude, à commencer par ceux d'Aquitains, de Gaulois et de Celtes. Si l'on en croit César et Strabon, sources au demeurant « plutôt » fiables, le nom d'aquitain semble assez simplement qualifier les populations habitant la contrée du même nom. C'est en tout cas sous cet unique vocable que nous en avons dénommé les différents peuples. La chose se complique pour les deux appellations suivantes. L'utilisation de ces termes par les auteurs anciens fut assez contrastée, aujourd'hui encore la définition de la notion de « celte » divise la recherche moderne. En ce qui nous concerne nous nous sommes fié à César et leur avons conservé le sens qu'il leur attribuait. Qui mieux que le conquérant des Gaules était le plus à même de nous rapprocher de la réalité ? Il raconte ainsi que ceux qu'ils désignent comme Gaulois « *dans leur langue, se nomment Celtes* »⁵. Le mot celte, utilisé notamment par les auteurs grecs, paraît avoir eu une portée ethnique et géographique beaucoup plus étendue que la notion de Gaulois qui, elle, se cantonne à désigner les populations celtes d'une aire géographique distincte : les Gaules cisalpine et transalpine. Très tôt pourtant, par un amalgame imputable dès l'origine à César lui-même, la dénomination de Gaulois finit par être affublée d'un sens géographique, celle d'habitants de toute la Gaule, et donc de l'Aquitaine... Cette « ambiguïté » autour de la polysémie du mot « Gaulois » est encore aujourd'hui entretenue par certaines publications scientifiques. À des fins de cohérence, nous avons pris le parti de privilégier la définition ethnique de ce mot et donc d'en rejeter complètement son autre signification.

⁵ César, *B. G.*, I, 1.

L'influence des peuples celtes sur l'Aquitaine ethnique : des questionnements multiples

La question n'a été qu'effleurée jusque-là en abordant le cas des Celtibères, mais la piste migratoire est en effet bien souvent et de plus en plus, écartée d'un revers de main par les contributions scientifiques récentes. Cette hypothèse a été sondée avec autant d'intérêt que toutes les autres modalités pouvant expliquer la présence d'éléments laissant présager un probable métissage. Les influences que nous semblions percevoir étaient-elles l'effet de l'adoption volontaire d'éléments culturels par les populations aquitaines ? S'agissait-il d'hybridations résultant d'une simple acculturation de contact, résultat de la proximité territoriale de la sphère aquitaine avec les mondes avoisinants, et des échanges commerciaux qu'ils entretenaient ? Strabon que nous disions quelques lignes auparavant reprendre la description de l'Aquitaine dressée par César, apporte en réalité une nuance de taille. Il indique en effet qu'un peuple gaulois était installé en Aquitaine, les Bituriges Vivisques. Dans l'optique de migrations celtiques s'étant établies dans la région, faut-il concevoir que d'autres peuples celtes aient suivi ou précédé ce dernier ? Dans l'affirmative quelle en aurait été l'ampleur et la chronologie ? Autant d'interrogations auxquelles nous nous sommes efforcé de répondre.

L'histoire du peuplement protohistorique européen : une thématique déjà ancienne

A la fin du XIXe siècle, la question des migrations celtiques fut au cœur des motivations de l'essor de l'archéologie, cela notamment en France. En redécouvrant les textes antiques comme le *Bellum Gallicum*, en menant des fouilles sur les traces du passage des légions de César, les érudits français révélèrent un passé gaulois. Après la défaite de la France en 1870 face à la coalition menée par la Prusse, la IIIe République transforma ce qui n'était initialement qu'une quête des origines, en un vecteur de l'unité nationale. Ce phénomène intrinsèque à la montée des nationalismes dans toute l'Europe, fut aussi concomitant à l'expansion coloniale et à l'émergence de la question raciale. La France, héritière de Rome, détentrice de sa civilisation depuis la conquête de la Gaule, se devait maintenant à son tour de propager la culture « supérieure » de l'homme blanc aux nations « barbares » de son temps. C'est en des termes similaires que fut justifiée la colonisation par une grande partie de la classe politique française de l'époque. L'essor de

ces théories raciales mena ensuite inéluctablement à l'issue que nous connaissons, la seconde guerre mondiale. Pourtant, bien que l'abandon de ces thèses fût entériné par la défaite de l'Allemagne nazie, les effets du traumatisme engendrés par ce conflit se ressentent encore aujourd'hui sur les sociétés de l'Europe occidentale. En France, ils sont à notre avis notamment perceptibles à travers un certain malaise autour des questions relatives à l'ethnicité. Dans les parutions historiennes et archéologiques, cette « gêne » se traduit notamment par l'utilisation ambiguë du terme d'ethnie : « groupe humain possédant des caractéristiques bio-morphologiques et / ou un héritage socioculturel commun »⁶. Travaillant sur la thématique des brassages ethno-culturels, il convenait de spécifier quelle signification nous conférions à cette notion. Nous lui avons conservé le sens que Strabon utilise en distinguant culturellement et physiquement les Aquitains des Gaulois⁷.

En archéologie le contexte colonial et racial de la fin du XIXe siècle que nous décrivions se concrétisa à la même époque par l'adoption généralisée de la recherche savante à un nouveau paradigme historico-culturel : le diffusionnisme. Ce modèle de pensée considère que le progrès, l'évolution technique et culturelle des sociétés humaines sont indubitablement dus à des apports extérieurs. Pour les communautés protohistoriques ces apports se caractériseraient notamment par l'installation sur leur territoire de populations migrantes plus développées. Les Celtes, que plusieurs pays européens venaient d'ériger au rang d'ancêtres fondateurs, et dont les textes antiques rapportaient d'importants déplacements dès la plus haute antiquité, furent considérés comme étant ces populations « supérieures » ayant permis par leur arrivée en Europe de l'ouest, aux peuplades autochtones préceltiques d'évoluer. La recherche d'alors avait établi que les migrations celtiques avaient quitté à partir du premier âge du Fer leur berceau ancestral d'Europe centrale, identifiable à la culture de Hallstatt. Ces déplacements de populations celtiques se seraient alors poursuivis au second âge du Fer, toujours en provenance du centre de l'Europe, mais cette fois-ci à partir d'un noyau culturel dit laténien. Les archéologues de l'époque, parmi lesquels l'un des plus fameux, J. Déchelette⁸, mirent en avant la notion de « retard culturel » pour qualifier les régions qui comme l'Aquitaine ne présentaient pas ou très peu d'éléments hallstattiens ou laténiens au sein de leur culture matérielle. Vers 1950,

⁶ Crubézy E., 2007.

⁷ Strabon, *Géographie*, IV, 1.

⁸ Nous indiquerons plus loin, au sein de l'historiographie, les références bibliographiques précises relatives aux ouvrages et articles des auteurs cités.

près de 40 ans après J. Déchelette, des chercheurs spécialisés sur l'Aquitaine protohistorique telle Gabrielle Fabre ne surent s'extraire de ce contexte. Il fallu attendre les années 1980 pour voir l'abandon des thèses imprégnées de la pensée diffusionniste. Les travaux de J.-P. Mohen témoignent à cette période d'un regain d'intérêt pour l'étude des groupes locaux. Le débat se déplaça également sur la problématique de la nature ethnique des populations rencontrées. Certains à l'image d'A. Coffyn défendirent l'idée d'une totale originalité culturelle de l'Aquitaine préaugustéenne. Cette théorie ne fit cependant pas l'unanimité, puisque les recherches menées par J.-P. Bost et Georges Fabre allèrent au contraire dans le sens d'une pénétration importante de migrants celtes dans la région.

La nécessité d'une synthèse

Depuis ces trois dernières décennies, un renouvellement profond de nos connaissances sur l'Aquitaine préaugustéenne a été permis par la réalisation de recherches sérieuses et innovantes, tant sur le plan de l'onomastique que de l'archéologie, et de ses disciplines connexes, autorisant le dépassement des données littéraires antiques, revues et commentées maintes et maintes fois sans qu'il soit vraiment possible d'en retirer de nouveaux éléments. Si les études spécifiques sur l'Aquitaine protohistorique sont bien maîtrisées par la recherche actuelle, les essais de synthèses se font quant à eux beaucoup plus rares. En accord avec notre directeur de recherche, nous avons jugé que la thématique de l'histoire du peuplement aquitain à la fin du second âge du Fer méritait un nouveau tour d'horizon. Plus qu'une simple composition résumant les données déjà acquises, nous avons voulu entreprendre une large mise en relation de la totalité des sources à notre disposition. Ciblée sur la question des contacts et des influences extérieures, notre approche mêle ainsi des informations issues tant du domaine archéologique (données monétaires, céramiques et épigraphiques), que du champ littéraire. Toutes ces indications ont été au préalable inventoriées dans des corpus pour chacune des disciplines abordées⁹. Les frontières édictées par le conquérant des Gaules au domaine aquitain sont celles que nous avons conservées comme cadre géographique de cette étude, nous l'avons cependant élargi aux territoires périgaronnais de la Gaule celtique, sur la rive droite du fleuve. Ce mémoire

⁹ La thèse réalisée par J. Gorrochategui en 1984 comprenait déjà ce travail pour l'onomastique indigène régionale.

s'inscrit en effet dans la continuité d'un travail réalisé en Master 1, axé sur la thématique des brassages ethniques et culturels entre Celtes et Aquitains sur la basse et moyenne vallée de la Garonne du III^e au I^{er} siècle av. J.-C. Si la borne chronologique que nous nous étions alors assignée est identique aujourd'hui, nous avons tout de même cherché à entrevoir d'autres indices dans les périodes précédentes. La même logique nous a poussé à prendre en considération certains éléments apparus à l'époque romaine.

Cette introduction en a déjà livré succinctement quelques aspects, mais nous aborderons de manière beaucoup plus approfondie les grands courants historiographiques s'étant intéressés à éclaircir le dossier du peuplement de l'Aquitaine protohistorique. L'élaboration de ce chapitre, dont l'économie aurait été préjudiciable, a été rendue nécessaire devant la diversité et la complexité des problématiques entrevues. L'évolution du débat et des différentes théories ainsi prises en considération, ont en ce sens grandement aidé à la conception de nos propres hypothèses. Après quoi, il nous a paru nécessaire de revenir sur les sources textuelles qui, tout en assénant avec force le caractère pittoresque des habitants de cette contrée, laissaient aussi entendre de façon plus indirecte, que l'Aquitaine et ses marges avaient été amenées, par l'attraction notable suscitée par l'axe garonnais, à « connaître » assez précocement le voisinage et l'influence des Celtes, mais aussi de Rome. Ensuite, sollicitant les données issues de l'archéologie et de ses disciplines connexes, nous avons souhaité vérifier le postulat si péremptoire établi par César et Strabon d'une frontière culturelle, entre Aquitains et Gaule Celtique, strictement marquée par le cours de la Garonne. Un dernier chapitre centré sur les influences culturelles et les métissages perceptibles en domaine aquitain vient ensuite clore ce mémoire.

1. Approche historiographique de l'Aquitaine préaugustéenne

Introduction :

Au sein de cette approche historiographique centrée pour une grande part sur l'Aquitaine préaugustéenne, nous souhaiterions évoquer les théories, les interprétations qui s'intéressèrent au peuplement de la contrée entre Garonne et Pyrénées au second âge du Fer. En tentant de retracer la succession des hypothèses formulées par les érudits depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, époque des premiers soubresauts de l'archéologie régionale, jusqu'aux avancées récentes opérées par la recherche contemporaine, nous désirons en réalité mettre en exergue les différentes évolutions du traitement d'une thématique ancienne, débat complexe qui se poursuit encore de nos jours. L'écriture de l'histoire est intimement liée au contexte de l'époque de sa rédaction. Les courants de pensées dominants déterminent et influencent dans une certaine mesure les productions historiennes. Ce fait semble aujourd'hui entendu par tous, pourtant bien souvent les auteurs de ces publications scientifiques ne se réclament pas de manière explicite des écoles de pensée et des paradigmes dont ils défendent les idées, loin s'en faut. Dans ce cas précis après avoir tenté de cibler les positions défendues par ces chercheurs nous proposerons de la manière la plus objective possible de les rattacher à tel ou tel modèle historico-culturel. Avant même de nous pencher sur le cas des Aquitains « historiques », et de rapporter ici les théories qui furent édictées par nos historiens contemporains quant à la nature de ces peuples, sur la base des textes antiques et des découvertes archéologiques, nous souhaiterions en guise d'introduction revenir le temps de quelques lignes sur celui des Gaulois. En effet c'est l'intérêt soudain renaissant au XVe siècle pour ces derniers, dépassant ensuite ce simple cadre pour atteindre celui de quasi « socle » de l'unité nationale au XIXe siècle, qui permit dans un second temps une redécouverte des peuples aquitains. Cette redécouverte des Gaulois, à travers des textes comme le *Bellum Gallicum*, ne fut somme toute qu'involontaire et secondaire, car c'est davantage la vie et la

personnalité de César qui fascina les souverains lettrés de ce temps¹⁰. Charles Quint, Soliman II vouèrent une grande admiration pour César, Henri IV, Louis XIV, son père avant lui en traduisirent eux-mêmes quelques livres quand d'autres en rédigèrent des commentaires, à l'image de Napoléon 1^{er}. Au XVI^e siècle, les érudits de l'époque établirent que les Celtes avaient été les édificateurs de ces monuments et alignements mégalithiques disséminés sur la façade ouest du continent entraînant de ce fait l'instauration dès cette période d'une image panceltique de l'Europe. Le goût pour les études celtiques prit alors un tour nouveau. Au XIX^e siècle l'ampleur que prit l'archéologie, discipline nouvelle encore tâtonnante, se focalisa justement sur la thématique celtique, en témoigne la profusion de fouilles entreprises et de trouvailles mises au jour. Durant le second Empire sous l'impulsion de Napoléon III, des moyens considérables furent déployés à Bibracte, Alésia ou ailleurs, afin de retrouver la localisation des grands épisodes du *La Guerre des Gaules* rapportés par César. L'abondance des lieux-dits « camp de César » témoigne encore aujourd'hui du vif attrait qui fut porté par les élites lettrées de ce temps sur le récit de la conquête romaine de la Gaule. Cette brusque fièvre archéologique dépassa rapidement son cadre initial se transformant en une véritable quête des origines. La recherche savante aquitaine ne connut pas cet entrain, cela en partie dû aux mentions littéraires antiques insistant sur une distinction nette des peuples de la contrée avec les Celtes du nord de la Garonne. Bien que dans une optique historiographique résolument centrée sur la réflexion historique, qui fut faite à propos de ces peuplades du second âge du Fer, nous nous devons de revenir même de manière succincte sur les balbutiements de l'archéologie en Aquitaine à la fin du XIX^e siècle qui mit au jour, pour leur plus grand nombre, des sites du premier âge du Fer et de périodes antérieures. Cette étape nous est apparue comme primordiale car c'est à la suite de ces découvertes anciennes que furent posés les premiers schémas touchant à l'histoire du peuplement de cette région. Selon cette même logique nous ne pouvions pas non plus ignorer les théories s'étant ingénérées à déceler un horizon géographique et chronologique à l'apparition de populations celtiques en Europe. Ces hypothèses, qui au premier abord pourraient paraître bien éloignées des bornes initiales données à cette historiographie, affectent néanmoins de façon suffisamment proche notre réflexion sur les degrés et la teneur d'une influence celtique en Aquitaine préaugustéenne qu'il nous a paru indispensable d'y revenir de façon approfondie

¹⁰ Goudineau Ch., 2000, p. 7.

en fin de partie. Notre démarche a ainsi pour objectif de retracer synthétiquement les évolutions de la recherche historique.

1. 1. Archéologie et histoire du peuplement en Aquitaine : les prémices

1. 1. 1. Les débuts de l'archéologie en Aquitaine

Nous évoquons quelques lignes auparavant en préambule de cette historiographie, le poids du contexte politique sur l'écriture de l'histoire, les premiers travaux archéologiques réalisés en Aquitaine et en France en général ni firent pas exception. Cette fin de XIXe siècle fut pour le moins agitée, le 2 septembre 1870 Napoléon III capitulait à Sedan. Deux jours après l'écroulement du 2nd Empire, la République était proclamée. Née dans la défaite elle tentera de mener une guerre à outrance perdue d'avance et finira par signer un traité de paix désastreux. La fin des hostilités entérinée, la Commune réprimée, il s'agissait pour le nouveau régime d'analyser les raisons qui avaient conduit à une débâcle si humiliante et traumatisante, et d'y remédier. Plus que l'état déplorable de l'armée française, l'impréparation des soldats, le matériel et l'armement dépassés, le haut commandement incompetent, et l'infériorité numérique face aux troupes coalisées des États allemands, c'est le manque avéré de patriotisme d'une partie des Français qui fut décrié à l'époque. Les habitants des campagnes, qui pour une grande majorité à la fin du Second Empire ne parlaient pas le français mais des langues régionales, furent plus particulièrement pointés du doigt. La IIIe République entreprit alors l'édification d'un véritable patriotisme national. L'instauration d'un service militaire et d'un enseignement scolaire, tous deux obligatoires, eurent pour objectif et pour effet d'intégrer les ruraux à la nation, à une même identité nationale, à un passé commun. L'une des phrases du conquérant des Gaules en particulier, celle-là même que Napoléon III avait fait gravée sous la statue de Vercingétorix au Mont Auxois : « *La Gaule unie, formant une seule nation, animée d'un même esprit, peut défier l'univers* »¹¹, prenait alors un écho particulier. La IIIe République tira deux leçons du *Bellum Gallicum* : la Gaule avait perdu son indépendance car divisée, désunie, éparpillée

¹¹ César, *B. G.* VII, 29.

en de vaines querelles intestines, mais dans son malheur la défaite lui avait permis d'accéder à la « civilisation »¹² et ainsi de s'épanouir. Il faut bien entendu voir ici une justification de la colonisation qui prend un nouvel essor sous la République. La France autrefois colonisée, aujourd'hui détentrice de cette aura civilisatrice, se doit tout comme Rome avant elle, de propager, d'étendre aux « barbares » de son temps, la « culture supérieure » de l'homme blanc. Il ne nous paraît pas inutile de rappeler que le contexte historique et scientifique de cette fin du XIXe siècle, est aussi celui de la question raciale. Les propos tenus lors d'un discours¹³ prononcé à la chambre des députés, le 28 juillet 1885, par celui qui fut auparavant l'instigateur de l'école laïque et obligatoire, illustrent parfaitement un courant de pensée majeur à l'époque :

« Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... ».

J. Déchelette ne sut s'extraire de ce type de considérations lorsqu'il écrit au sujet des cromlechs pyrénéens : « *Ces sépultures nous paraissent être des dégénérescences de véritables tumulus pyrénéens* »¹⁴. Plus globalement, il interpréta la rareté des découvertes de mobilier laténien en Aquitaine comme le signe d'un retard culturel de la région au second âge du Fer. Dans un pays culturellement encore très hétérogène, où la politique « d'unification » linguistique et identitaire républicaine n'était pas encore achevée, les préjugés ethniques allaient bon train, et pas seulement envers les populations « de souche » non européennes, en témoigne cette citation de G. Bouyn à propos du Landais :

*« Complètement dépourvu d'intelligence, passé par ses fonctions à l'état de brute, il représente probablement l'intermédiaire tant recherché de l'homme et du singe. Sa constitution tient du crétinisme. On peut en trouver les causes dans la perversité de ses mœurs, qu'on ne pourrait trouver plus abominable en aucun pays ni en aucun temps. »*¹⁵.

De façon générale l'archéologie aquitaine de la fin du XIXe au début du XXe échappa à ces écueils. Sociétés savantes et érudits locaux concentrèrent leurs recherches, non pas sur la présence celte comme ailleurs en Espagne, mais sur les nécropoles

¹² Goudineau Ch., 2000, p. 7.

¹³ <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/ferry1885.asp> consulté le 27 février 2013.

¹⁴ Déchelette J., réédition de 1927, p.157.

¹⁵ Citée par M.-V. Bilbao, 2005-2006, p. 18.

tumulaires du premier âge du Fer, structures aisément repérables dans le paysage. Les publications de ces sociétés savantes sont à l'image des fouilles qu'elles exécutèrent, c'est-à-dire pléthoriques, fragmentaires, mais restituant le plus souvent des informations précieuses et de qualité. Citons à présent, quelques noms de ceux qui marquèrent les balbutiements de l'archéologie aquitaine à commencer par sans doute le moins représentatif d'entre eux, à savoir le général Pothier qui fouilla dans la région de Tarbes avec son contingent et dont R. Boudet rapporte qu'« *il se servait des tertres funéraires comme cibles pour ses tirs d'artillerie* »¹⁶, mais aussi E. Piette sur le plateau de Lannemezan ou encore le docteur E. Peyneau en Gironde.

1. 1. 2. Les premières théories de l'histoire du peuplement aquitain

Quelques lignes auparavant, nous laissions entendre que la recherche savante aquitaine de la fin du XIXe n'avait pas cédée comme ailleurs en France à l'entrain des études celtiques pour se replier sur la fouille archéologique, cela en partie dû aux mentions littéraires de César et Strabon insistant nettement sur les différences culturelles voire ethniques entre Aquitains du sud de la Garonne et Gaulois du nord du fleuve. Cela n'est qu'en partie vrai, en effet si les peuples aquitains ne furent plus considérés comme celtes depuis les travaux menés par l'universitaire A. Luchaire¹⁷, et bien que l'ampleur des publications celtiques fut moindre dans notre région, le débat n'en fut pas moins passionné. En poste à la faculté de Lettres de Bordeaux en 1879, A. Luchaire publie un ouvrage sur les origines de la ville¹⁸. Il s'intéresse ainsi à l'origine des Bituriges Vivisques et à leur voisinage immédiat. S'appuyant sur l'étymologie de l'ethnonyme, incontestablement celtique, ainsi que sur le matériel épigraphique retrouvé dans la cité où les anthroponymes celtes sont très présents, il n'hésite pas à conférer une origine de même nature à ce peuple.

S'exonérant désormais des lignes de Strabon qui avancent que les Bituriges étaient les seuls « allogènes » en territoire aquitain, Achille Luchaire leur adjoint les Médules du Médoc et les Boiates de la Teste de Buch comme « *populations parentes [...] constituant*

¹⁶ Boudet R., 1992, p. 13.

¹⁷ Luchaire A., 1876-1877.

¹⁸ Luchaire A., 1879.

avec eux l'ensemble de la nation gauloise qui, [...] se trouvait établie en territoire aquitain, sur la rive gauche de la Garonne. »¹⁹. L'érudit entame ensuite une nouvelle étape ; redessinant les contours du débat quant à l'arrivée des Bituriges Vivisques dans le Bordelais, il en énonce différentes hypothèses et s'astreint à une critique sérieuse des différents arguments proposés par les uns et les autres. Sa rigueur s'illustre notamment à travers le cas des Boiates, où il n'hésite pas à souligner la faiblesse du seul argument déterminant l'identité de ce peuple du fait de la ressemblance de son ethnonyme avec celui des Boïens. Il balaie ainsi de cette façon la théorie d'un certain M. Deloche qui « *essaie de prouver que les Boii, envahisseurs de l'Italie du Nord, avaient eu pour point de départ le pays de Buch.* »²⁰. A. Luchaire achève sa démonstration en prenant après d'autres le parti d'un établissement des Bituriges Vivisques sur l'estuaire de la Gironde à date haute, vers le IV^e siècle av. J.-C. La polémique de la nature ethnique des populations aquitaines n'en fut pas pour autant close. Sans doute attisé par l'ambiguïté des sources littéraires antiques dont certaines laissent entendre que l'Aquitaine demeurait une sphère ethnoculturelle étrangère²¹ au monde gaulois, quand d'autres en dénommaient ses contrées et sa population par les termes de « celtogalatie »²² et de « Celtes d'Aquitaine »²³, le débat fut sans doute aussi exacerbé par les enjeux politiques de l'époque.

En cette toute fin de XIX^e siècle, époque où la III^e République tentait d'ériger un passé originel commun, unificateur de la nation française, il advenait mal qu'une partie de sa population n'eusse pas elle aussi des ancêtres Celtes. C'est ce qui semble transparaître dans l'ouvrage d'Alphonse Castaing vice-président de la Société d'Ethnographie, *Les Origines des Aquitains : Ethnogénie de l'Aquitaine primitive*, publié en 1885. Si comme bien souvent dans les publications érudites cet ouvrage peut comporter quelques observations bien trouvées, certains passages prêtent néanmoins à la galéjade :

« *La question est hantée par un fantôme qui s'appelle l'Origine ibérienne des Aquitains ; plusieurs ont cru la voir, les autres en jurent de confiance ou suivant un mot d'ordre. De*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Cf., César *B G*, I, 1 et Strabon, *Géographie*, IV, I, 1.

²² Cf., Ptolémée, *Géographie*, II, 7, 1.

²³ Cf., Appien, *Guerres civiles*, V, 92.

*nombreuses nuits m'ont démontré l'inanité de la légende : il n'y a là ni corps ni esprit ; c'est un simple cauchemar, produit d'une science indigeste. »*²⁴

Après avoir fulminé contre les tenants de cette hypothèse parmi lesquels figure Amédée Thierry²⁵, il écrit encore ces lignes : « *En attendant, proclamons la vérité. Les Aquitains sont des Gaulois, non pas identiques à ceux de telle ou telle autre branche, mais de la même grande famille. »*²⁶

Sans utiliser aucun argument vraisemblable, l'érudit assène que les Aquitains ont fait partie de la première vague d'envahisseurs celtes qui se serait installée dans la région²⁷. Lorsqu'il aborde le champ des mentions littéraires antiques, il ne s'arrête pas sur la multiplicité des terminologies employées par les Anciens pour dénommer les populations aquitaines. À le lire, tous les auteurs antiques avancent dans le même sens en faveur du caractère celtique des Aquitains. Sa confusion tient à la compréhension qu'il opère des termes de « Gaule » et de « gaulois ». Inconsciemment ou pas il leur nie toute portée polysémique. Leur emploi fut pourtant des plus divers selon les auteurs. A commencer par celui qu'en fit César où le mot « gaulois » est utilisé à la fois dans son sens géographique (les habitants de la Gaule) et sous sens ethnique (les peuples du centre de la Gaule qui se nomment Celtes, et les Belges plus au nord qui parlent un idiome très proche). Plus qu'un manque de prudence, il fait preuve d'une mauvaise foi avérée (et le mot est faible) en abordant la phrase de Strabon mettant en lumière une différence d'ordre phénotypique entre Gaulois et Aquitains, les derniers ressemblant davantage à des Ibères²⁸. Alors qu'il déclare sa circonspection à l'égard du géographe grec, A. Castaing n'en rejette pas pour autant ses dires : « *Il était naturel que les Aquitains ressemblassent à leurs voisins d'Espagne, dont la plupart étaient gaulois ou aquitains. »*²⁹. Nous aurions pu multiplier à loisir ce type d'extraits parfois cocasses, nous nous contenterons plus simplement de terminer par une dernière observation de l'auteur, au sujet de « l'alchimie » si particulière qui unit la langue latine et gauloise, « *rencontre de deux idiomes si faits l'un pour l'autre, que partout où ils se sont trouvés en contact, ils se sont combinés, tandis que chacun d'eux*

²⁴ Castaing A., 1885, p. 183.

²⁵ *Ibid.*, p. 202.

²⁶ *Ibid.*, p. 184.

²⁷ *Ibid.*, p. 204.

²⁸ Strabon, *Géographie*, IV, I.

²⁹ Castaing A., 1885, p. 190.

est resté réfractaire à toute alliance étrangère. »³⁰. Dix ans après A. Castaing, Camille Jullian véritable ponté parmi les historiens de ce temps ratifiait à son tour, mais d'un mouvement bien plus aisé des positions similaires³¹. Comme pour A. Luchaire avant lui, c'est un livre consacré à l'histoire de Bordeaux qui nous permet de discerner les thèses de cet historien de renom quant à l'ethnogenèse de l'Aquitaine. Selon lui les Aquitains sont des envahisseurs ayant pénétré dans la région éponyme par les Pyrénées. Ils s'y établirent bien des siècles avant les invasions gauloises et y fondèrent notamment Burdigala. L'auteur précise qu'à l'arrivée des Gaulois, les Aquitains furent peu à peu refoulés au Pays Basque où ils abandonnèrent « *les derniers vestiges de leur race et de leur langue.* »³². Avec C. Jullian chaque citoyen français d'Aquitaine peut donc se réclamer du même ferment originel : le sang gaulois. Peu importe si l'invalidité d'un tel exposé finissait par être admise, l'origine des Bordelais, elle, est certifiée : « *Dès le lendemain de la conquête, les Bituriges étaient une masse dominante dans la population. Ils y sont demeurés le noyau résistant. C'est d'eux que les vrais Bordelais descendent ; c'est d'eux que viennent les caractères essentiels de notre tempérament. Notre sang et notre race, c'est des Gaulois que nous le tenons.* »³³. Ces lignes illustrent nous semble-t-il assez bien la mystification du passé gaulois alors à l'œuvre en France à la fin du XXe siècle. Force est de constater que la thématique de l'invasion est le schéma de pensée dominant chez une grande partie des auteurs de ce temps. Les écrits de ceux dont nous avons commenté les arguments font figures de prémices à un paradigme historico-culturel qui ne porte pas encore son nom : le diffusionnisme.

1. 1. 3. L'extension du modèle diffusionniste à la recherche aquitaine

En parallèle du champ assez restreint des sources littéraires antiques, les données issues des nombreux chantiers de fouilles archéologiques et leur mise en commun par des publications permirent à d'autres érudits aquitains de proposer eux aussi leurs réflexions, leurs théories, quant à l'histoire du peuplement de ce territoire. Bien que plus

³⁰ *Ibid.*, p. 229.

³¹ Jullian C., *Histoire de Bordeaux*, 1895.

³² *Ibid.*, p. 9.

³³ *Ibid.*, p. 12.

particulièrement intéressés par l'agencement et la signification des structures qu'ils mettaient au jour, certains avancèrent les hypothèses d'apports de populations extérieures à la contrée. B. Peyneau qui fouilla des nécropoles dans la basse vallée de la Leyre évoquait déjà la venue ou en tout cas l'influence de groupes d'Europe centrale, notamment de la frontière rhénane. La diffusion de la civilisation dite des Champs d'Urnes (notion aujourd'hui abandonnée en France, mais pas en Espagne ni en Allemagne) à partir de la fin de l'âge du Bronze, fit l'objet d'explications similaires. Le constat d'un changement dans les pratiques funéraires, la propagation et l'imposition de l'incinération furent interprétés par certains érudits du début du XXe siècle dont P. Reinecke comme la migration de populations, par d'autres à l'image de J. Déchelette comme une évolution imputable au peuplement local³⁴. Dans l'optique d'une migration, les Celtes furent identifiés à ces populations des Champs d'Urnes, et cela notamment par la recherche espagnole longtemps obnubilée par la question de la présence celtique sur son territoire, qui tentait justement de comprendre cette évolution des pratiques funéraires dans le nord-est de la péninsule. Des scénarios incluant plusieurs invasions celtiques furent alors échafaudés par des savants allemands et espagnols, tels A. Schulten, et P. Bosch-Gimpera. En Aquitaine, ce sont surtout C. Jullian et H. Hubert qui abordèrent cette question. C'est à la suite de ce mouvement qu'à l'aube du XXe siècle fut conceptualisée puis progressivement adoptée, la théorie du diffusionnisme. Se basant sur les grandes concentrations d'éléments matériels retrouvées dans les nécropoles, elle considère que l'évolution culturelle d'une population est irrémédiablement due à des innovations techniques apportées par un afflux de populations extérieures. Les migrations, vecteur de progrès, remplacent ainsi la conception évolutionniste d'une transformation technologique locale et intrinsèque des populations. Ainsi, en Aquitaine, les populations locales, arriérées, fermées à toute initiative créatrice ne purent évoluer que grâce à l'arrivée de populations supérieures, en l'occurrence les Celtes. Gustav Kossinna trouva dans l'engouement diffusionniste un terreau fertile à la propagation de sa théorie assénant avec force la correspondance exacte entre culture matérielle, langue et ethnicité. Précisons bien que, de notre avis, les travaux de cet archéologue allemand du début du XXe siècle, centrés en particulier sur l'origine des Indo-Européens³⁵ ne doivent pas pour autant être rapprochés de la conceptualisation du modèle

³⁴ Bilbao M.-V., 2005-2006, p. 19.

³⁵ Djindjian Fr., 2011, p. 56 : « *Il proposa de voir l'origine des Indos-Européens dans la culture de la céramique cordée dont le berceau serait localisé au Schleswig-Holstein.* »

diffusionniste, les hypothèses invasionnistes étant déjà largement répandues à cette époque. La vraie « nouveauté » de son modèle tient plutôt dans le postulat prétendant pouvoir identifier une ethnie en s'appuyant sur des vestiges archéologiques. Si son travail trouva un certain écho au sein de l'archéologie allemande, la pérennité posthume de ses travaux tient davantage à sa récupération par les idéologues nazis du III^e Reich.

Aux alentours de 1940 les travaux de Gabrielle Fabre révèlent une certaine influence des schémas historico-culturels assimilés et diffusés par la recherche européenne notamment au sujet des Champs d'Urnes : « *Il n'y a pas dans les Landes et les Basses-Pyrénées, ces champs d'urnes caractéristiques de l'avancée des Celtes, comparables à ceux trouvés en Gironde, dans les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne [...] et en Espagne.* »³⁶. Son association des Celtes à la culture matérielle des Champs d'urnes traduit en quelques sortes l'imprégnation de sa pensée au modèle kossinniste.

Les noms de certaines villes du sud-ouest de la France à consonance ibérique, telles « *Carcasso (Carcassonne), Illiberis (Elne), Iluro (Oloron), Toulouse, Burdigala (Bordeaux), Corbelio (Nantes)* » est interprétée de la manière qui suit : « *à une époque contemporaine de La Tène, les Ibères s'établirent en Aquitaine, et poussèrent leur domination beaucoup plus au Nord* »³⁷. À une nouvelle reprise, mais cette fois-ci s'agissant des Ibères, l'influence de ces derniers sur l'Aquitaine n'est uniquement expliquée qu'en termes d'invasion.

Le poids de la recherche espagnole et plus généralement européenne se fait à nouveau sentir à travers la réflexion sur les migrations celtiques vers l'Hispanie : « *Les Belges de La Tène II auraient donc comme leur prédécesseurs épargnés l'Aquitaine.* »³⁸ – l'arrivée d'une bande de Belges fut avancée par P. Bosch-Gimpera. L'analogie du peuple belge des Suessions avec celui de la cité des Suessiones voisine de Jaca nous a paru somme toute assez intéressante pour la souligner ici. Si G. Fabre intègre totalement la venue de populations celtiques, elle conclut au vu des découvertes archéologiques que l'Aquitaine aurait été très peu touchée par ce mouvement, évoquant notamment l'inexistence de

³⁶ Fabre Gabrielle, 1943, p. 43-79.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*, p. 74.

toponymes se terminant en *dunum* en Aquitaine, comparée à leur grand nombre au nord de la Garonne et de l'Ebre, omettant ainsi *Lugdunum* (Saint-Bertrand-de-Comminges). La chercheuse n'hésite cependant pas à faire part de l'incertitude régnant quant à l'interprétation du tumulus 3 d'Aubagnan (Tursan), qui livra du mobilier ibérique et de La Tène II. Voici le tableau qu'elle dresse au sujet de la composition et de la distribution ethnique de l'Aquitaine :

« Ainsi la civilisation de l'Aquitaine s'oppose à celle de la Garonne, du Roussillon et du Languedoc. En étroite liaison avec la Meseta espagnole, cette région est un conservatoire de formes anciennes, dégénérées, dont il faut chercher la lointaine origine en Europe centrale à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. C'est une civilisation à faciès celtiques très ancien dans laquelle on discerne quelques éléments ibériques. Dans la plaine de la Garonne et le Languedoc, on distingue plus nettement l'arrivée successive des différents groupes d'envahisseurs : Celtes du premier âge du Fer, de La Tène, Ibères »³⁹.

Les variations qu'elle observe dans la culture matérielle de la zone étudiée sont ainsi interprétées comme la venue de groupes de populations celtes.

Et d'ajouter plus loin toujours à propos de l'Aquitaine : *« Par contre, les populations, tant agricoles que pastorales, de cette région devaient faire alors avec celles de la vallée de l'Ebre de vastes échanges, sans doutes de troupeaux, donnant lieu à un commerce actif dont témoignent les trouvailles de monnaies et de certains objets, tandis que la plaine des Landes les séparaient des tribus celtiques des rives de la Garonne, avec lesquelles elles paraissent avoir des affinités mais dont elles restèrent toujours indépendantes. »⁴⁰.* Ainsi donc, pour Gabrielle Fabre les populations du Tursan et du plateau de Ger sont les Aquitains que l'on retrouve dans le *Bellum Gallicum* de César. Si elle leur accorde vis-à-vis des Celtes des rives garonnaises une certaine indépendance tant ethnique que géographique (séparés par la plaine landaise), ils n'en demeurent pas moins les descendants d'une très ancienne vague d'invasion celtique. Malgré la présence de plusieurs observations pertinentes et la marque d'une réelle rigueur dans l'inventaire précis

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, p. 75.

des sites qu'elle étudia, les travaux de Gabrielle Fabre, empreints de notions aujourd'hui surannées, nous sont apparus comme dépassés.

Les thèses diffusionnistes, sans pour autant disparaître complètement, finirent par être supplantées suite à un regain d'intérêt de certains chercheurs pour les populations locales. Une fois de plus les racines de ces nouvelles théories sont à trouver dans les travaux de G. Fabre, qui comme nous l'avons laissé entrevoir plus haut, constate la présence de « *petits groupes régionaux présentant des caractères distinctifs, tant géographiques qu'archéologiques* »⁴¹. Dès les années 1950, du côté espagnol bien avant que des chercheurs français ne suivent le même chemin, des études allant à l'encontre des thèses diffusionnistes furent menées. La chaîne pyrénéenne n'est plus perçue comme un obstacle frontière, mais comme une zone d'échange et de transhumance par G. Fabre, plus de vingt ans avant les travaux de Salvador Vilaseca, qui mettront en avant, sur l'autre versant de la chaîne, le rôle du fond de population autochtone dans les changements culturels des VI^e et V^e siècles av. J.-C. L'optique diffusionniste y reste cependant toujours présente puisqu'il garde l'idée d'une décadence de ce peuplement local, qu'un apport migratoire serait venu régénérer culturellement⁴². Toujours en Espagne, un des grands tenants du modèle diffusionniste, P. Bosch-Gimpera identifia au fur et à mesure des découvertes archéologiques qui remettaient en cause ses hypothèses migratoires : deux puis quatre invasions⁴³, celtes pour les deux premières, germanique et belge pour les suivantes, s'échelonnant de 900 à 550 av. J.-C. ; il vit son travail contesté par celui de M. Almagro Basch. La critique de ce dernier exprime à bien des égards le déplacement de la polémique. Certes, il écarte la vision d'invasions de populations de culture supérieure, détentrice du progrès nécessaire à l'évolution de peuplades locales dégénérées, mais si ces dernières perdent leur présumée décadence, le chercheur leur admet une nature celtique. Le débat se placera à présent, et de plus en plus, sur la question de la nature des ethnies rencontrées et non plus sur la présumée supériorité ou infériorité de leur culture.

⁴¹ Fabre G., 1952.

⁴² Vilaseca S., 1963, p.74.

⁴³ Bosch-Gimpera p., 1941.

1. 2. La question de la nature du peuplement aquitain : une évolution du débat ?

1. 2. 1. J.-P. Mohen : une critique décisive du modèle diffusionniste

La thèse conduite par J.-P. Mohen, intitulée *L'âge du Fer en Aquitaine* et achevée en 1980, marque une véritable césure avec les études archéologiques conduites sur la région depuis près d'un siècle et demi. La critique de l'optique diffusionniste qu'il développe, construite et nuancée, vient mettre un terme quasi-définitif à la persistance des hypothèses se référant à ce champ interprétatif. Son travail annonce aussi par l'intérêt constant qu'il porte aux groupes culturels régionaux un changement de cap, une évolution nette de la recherche sur la vaste thématique du peuplement européen protohistorique.

Le cadre géographique choisi par l'auteur ne se cantonne plus aux différentes limites ethniques ou administratives connues par le biais des sources antiques. Si les bornes spatiales édictées par J.-P. Mohen pour mener à bien sa recherche comprennent effectivement au sud la chaîne des Pyrénées, au nord c'est le versant sud-ouest du Massif Central qui vient quant à lui clore ce vaste espace. Ces deux reliefs montagneux riches en gisements métallifères, dont les sous-sols furent exploités dès l'âge du Fer offraient selon l'auteur les conditions favorables à « *l'épanouissement de nombreux groupes humains* »⁴⁴, et, par voie de fait, les délimitations idéales à une recherche entreprise en vue d'éclaircir la chronologie de l'adoption du fer par les populations de la zone. Afin de mesurer ce phénomène qui caractérise selon lui la naissance d'une nouvelle civilisation il fait débiter ses recherches au VIII^e siècle av. J.-C. pour les arrêter au III^e siècle av. J.-C.

Le caractère novateur de sa recherche tient de surcroît à ce qu'elle s'appuie conjointement sur la mise au point d'une typologie basée sur la morphologie des céramiques funéraires, des analyses métallurgiques et spectrographiques. Ses résultats transposés sur une carte de dispersion, le chercheur put mettre en évidence l'existence à la période choisie de plusieurs groupes culturels au sein du bassin aquitain (**fig. 72**).

⁴⁴ Mohen J.-P., 1980, p. 5.

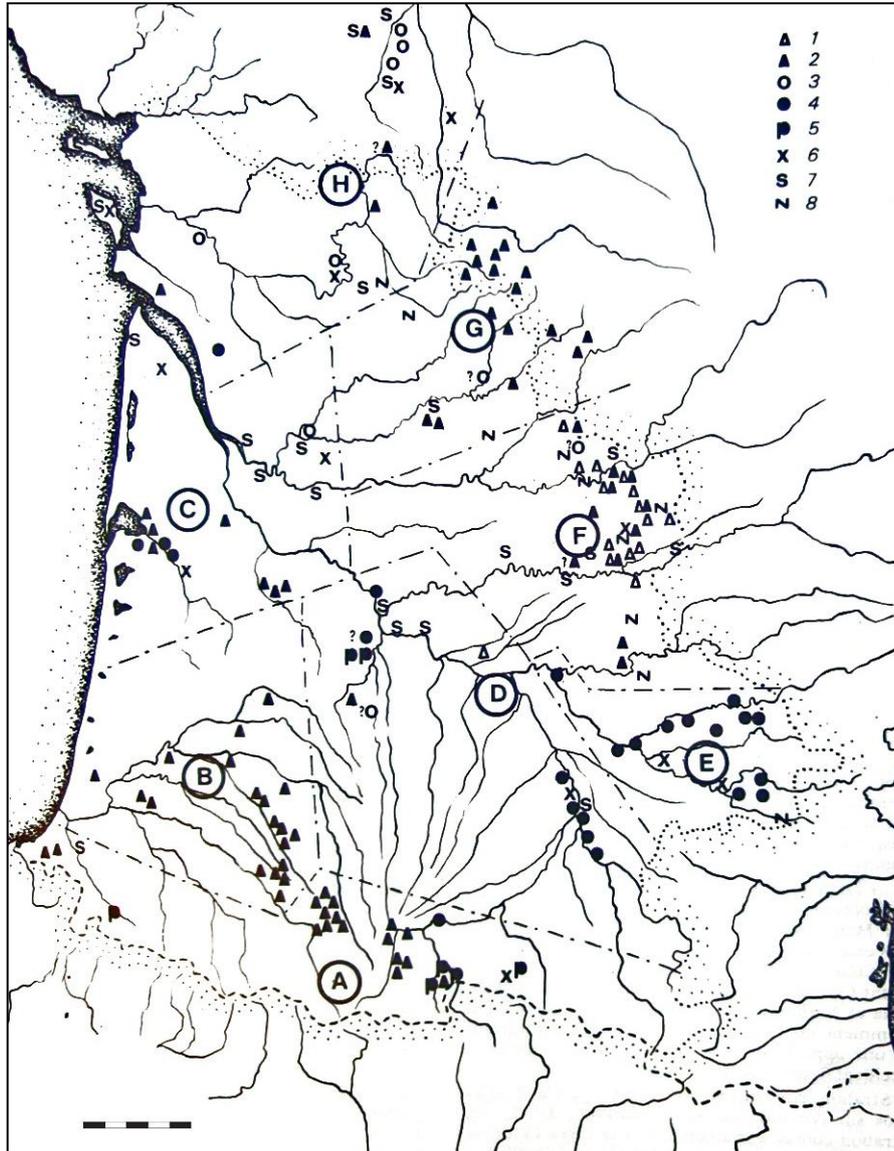


Fig. 72 - Carte des groupes culturels de l'âge du fer en Aquitaine. A : groupe pyrénéen ; B : groupe landais ; C : groupe girondin ; D : groupe garonnais ; E : groupe tarnais ; F : groupe quercynois ; G : groupe limousin-périgourdin ; H : groupe poitevin-charentais. 1 : tumulus à inhumation ; 2 : tumulus à incinération ; 3 : tombe plate à inhumation ; 4 : tombe plate à incinération ; 5 : pseudo-tumulus à incinération ; 6 : dépôt d'objets en bronze ; 7 : habitat ; 8 : grotte (Mohen J.-P., 1980, p. 13).

J.-P. Mohen apporta ainsi avec son travail la toute première synthèse archéologique sur le quart sud-ouest de la France à l'âge du Fer. Bien que la méthode d'analyse des mobiliers métalliques et céramiques qu'il mit en œuvre fut complètement novatrice pour l'époque, elle n'est plus usitée aujourd'hui, car jugée trop complexe. De même, le séquençage chronologique de l'âge du Fer en cinq phases qu'il proposa pour le bassin

aquitain ne resta pas longtemps en vigueur ; il n'est plus utilisé de nos jours. Quant aux nombreux groupes culturels que le chercheur avait mis en lumière, ils ne sont plus non plus considérés comme valables par la recherche actuelle. Toutefois, la méthode innovante d'analyse du mobilier qu'il appliqua et plus globalement le travail de synthèse qu'il mena marquèrent une véritable évolution de la recherche archéologique régionale, et méritent sur ce point d'être reconnus.

A sa recherche avant-gardiste s'ajoute également sa participation appuyée à la remise en cause du modèle diffusionniste. L'auteur dénonce ce schéma de pensée unique qui consiste le plus souvent à interpréter la trouvaille d'objets en fer dans notre région comme le passage de bandes celtiques en direction de l'Ibérie. Précisant ses critiques, il désapprouve de manière pertinente l'emploi répandu des notions de « Hallstatt » et de « La Tène » dont la chronologie établie s'accommode mal au cadre aquitain. Il écrit : « *on ne connaît à Hallstatt que l'aspect funéraire du « hallstatien » et le site de La Tène n'a jamais livré de vestiges de « La Tène ancienne ».*⁴⁵ Il renonce ainsi à les employer, à la suite de quoi il s'en prend vigoureusement à la notion de « retard culturel » véhiculée par de nombreux tenants des interprétations diffusionnistes à l'instar de J. Déchelette à l'encontre de l'Aquitaine protohistorique. Le terme de « champs d'urnes » reçoit à son tour la défiance du chercheur tout comme celui de « celtes ». Prudent, J.-P. Mohen se refuse à apposer cette dernière dénomination à des populations antérieures au Ve siècle av. J.-C., période à partir de laquelle les textes antiques en font mention. S'il revient brièvement sur les sources antiques concernant les peuples de l'Aquitaine, elles ne prennent que peu de place dans sa réflexion. Il insiste surtout sur leur caractère sibyllin et tardif⁴⁶ et la nécessaire prudence quant à leur utilisation. J.-P. Mohen termine plus loin sa pensée : « *Il ne faudrait toutefois pas transposer la réalité du Ier siècle av. J.-C. aux périodes antérieures* »⁴⁷. Nous souscrivons bien entendu à ces précautions d'usage, cependant pour les deux derniers siècles précédents le changement d'ère, les sources littéraires n'en restent pas moins à notre avis une denrée précieuse pour l'étude des peuples aquitains.

La critique du diffusionnisme à laquelle il procède préfigure en quelque sorte l'imposition d'un nouveau paradigme dit « évolutionniste », dont les défenseurs iront

⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 14.

parfois jusqu'à rejeter de manière totale l'existence de migrations de populations à ces époques anciennes en Aquitaine et ailleurs en Europe. Loin de contester ces mouvements de peuples, J.-P. Mohen réfute l'utilisation exclusive des hypothèses invasionnistes en vue d'expliciter des variations observées dans la culture matérielle, qui ne sont pour lui dans bien des cas que les « *résultats [...] d'évolutions sur place plus ou moins rapides* »⁴⁸. Tout en requérant à ceux qui retiendraient cette hypothèse, de préciser les formes, les degrés et l'ampleur de ces dites « invasions », J.-P. Mohen fait savoir qu'il choisit de s'en détourner.

1. 2. 2. Le « tournant » évolutionniste : refus d'une celtisation de l'Aquitaine

Dans les années 1980 s'opéra un tournant dans la recherche, les théories diffusionnistes tendirent à être abandonnées, notamment à l'occasion du colloque de Nemours en 1986 où ses derniers partisans, parmi eux J.-P. Millotte et J.-J. Hatt, passèrent à d'autres optiques de recherche⁴⁹. Les études sur le second âge du Fer et les peuples aquitains connurent alors un nouvel essor, elles se concentrèrent sur la nature ethnique des populations rencontrées et sur leur distribution territoriale, ces deux questions font toujours l'objet aujourd'hui d'intenses débats tant les indices sont minces et rares, les possibilités d'interprétations pléthoriques.

Les travaux d'André Coffyn publiés en 1986 en sont un bon exemple. Dans la continuité du mouvement de recentrage de la recherche entamé par J.-P. Mohen sur les groupes culturels régionaux aquitains, l'auteur présente l'hypothèse d'une Aquitaine en grande partie préservée par les mouvements de populations extérieurs, position aux antipodes des théories diffusionnistes. À rebours cependant des convictions de son ami et collègue, A. Coffyn conteste les critiques contemporaines ayant fait part de leurs suspicions à l'égard des écrits antiques, certaines allant mêmes jusqu'à les considérer comme dénués de toute crédibilité. En effet, beaucoup de ces textes antiques qui nous sont parvenus ont été tronqués par les erreurs successives de plusieurs générations de copistes ; ajouter à cela le fait que de nombreux auteurs, grecs ou latins se plagiaient mutuellement, le constat pourrait faire frémir. Nous nous rangeons cependant de l'avis d'André Coffyn

⁴⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁹ Bilbao M.-V., 2005-2006, p. 28.

qui, évoquant César, disait : « Rien ne l'obligeait à transformer ce qu'il savait sur les Aquitains. »⁵⁰. Le chercheur réfute donc toute « trace d'une quelconque conquête celtique de l'Aquitaine », se référant ainsi aux textes unanimes quant à une distinction nette entre Gaulois et Aquitains.

Sa démarche étant de démontrer l'authenticité des allégations émanant des auteurs antiques, il fait appel à l'anthropologie physique, dont les résultats, entrent pour le moins en contradiction avec le postulat de sa thèse :

« Aux âges des métaux, au premier Fer surtout, nous voyons apparaître une brusque floraison de brachycrânes (Gourette, grotte de Sare, Pyrénées-Atlantiques ; grotte de Frèche, Landes ; cueva del Aer, Santander, Espagne) à face basse, voûte haute, dont le profil rappelle celui des Gaulois du Bassin Parisien. »⁵¹.

Il a été assez peu courant de retrouver des études d'anthropologie physique dans les publications historiennes que nous avons consultées. Elle permet pourtant de vérifier ce qu'on aurait pu prendre pour une évidence : « la romanisation apporte un brassage de population surtout dans l'Aquitaine orientale et les bords de la Garonne. »⁵². Si de telles enquêtes, utilisées avec les précautions d'usages, peuvent se révéler riches d'informations, concernant l'anthropologie particulière morpho-crânienne, Fr. Djindjian a bien explicité récemment l'inanité de telles investigations pour des populations postérieures au Néolithique moyen⁵³. L'adaptation du corps humain à l'environnement et à son alimentation, tout comme les métissages ethniques opérés depuis ces temps immémoriaux sont autant de variables qui rendent obsolète sur ce point la pertinence des résultats d'André Coffyn.

Concernant cette ancienne vague migratoire que l'auteur qualifie de « *protocelte* », il lui semble qu'elle fut absorbée par « *l'ethnie aquitano-basque* ». Nous soulignons tout de même la prudence du chercheur qui rappelle que chez des personnes de même origine ethnique, une interaction avec un milieu social et environnemental différent entraîne elle aussi, des modifications morphologiques semblables à celle que nous rapportions

⁵⁰ Coffyn A., 1986, p. 41.

⁵¹ *Ibid.*, p. 43.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Djindjian Fr., 2011, p. 464.

précédemment. Parallèlement, se penchant plus particulièrement sur le cas des Basques, l'auteur conserve une vigilance identique, quant aux résultats séro-anthropologiques qui attribuent à ces derniers, une importance particulière de groupe sanguin O, ce qui dénoterait une certaine homogénéité ethnique. Il spécifie en effet, que ce groupe n'a rien de particulier aux Basques puisque il se retrouve chez d'autres populations, ou le point commun semble être celui de l'isolement⁵⁴. Ces études menées sur le peuple basque moderne s'expliquent du simple fait qu'André Coffyn le tient pour « *le descendant direct des peuples aquitains.* »⁵⁵. Malgré les doutes exposés antérieurement, le chercheur conclut assez paradoxalement au sujet des Aquitains que « *comme ils ne ressemblent à aucun autre, l'originalité de ces derniers paraît donc établie par rapport aux Gaulois.* »⁵⁶.

S'emparant ensuite de la thématique linguistique, André Coffyn utilise les fortes et nombreuses ressemblances onomastiques entre Ibérie et Aquitaine, pour appuyer un peu plus sa démonstration d'une distinction notable entre Gaulois et Aquitains. L'aire des toponymes à désinence en -os, recouvrant les deux contrées, les peuplades ibères sont assimilés à d'anciens « *parents des Aquitains* », « *des peuples frères d'au-delà des Pyrénées.* »⁵⁷. Le chercheur emploie par la suite, toujours avec le même objectif, une présentation très pertinente du panthéon aquitain, les théonymes étant plus à rapprocher pour certains à la langue basque « *Ilumber, Aherbeltz, Herauscorritche* »⁵⁸. Il en arrive à la conclusion que les Aquitains ne parlaient pas celte, ni aucun idiome apparenté, sentiment que nous partageons sur ce point, et de façon générale ils n'avaient rien de commun avec les Gaulois : « *L'Aquitaine formait vraiment en Gaule une province résolument indépendante par l'aspect physique de ses habitants, leur langage et leur coutumes* »⁵⁹. A la fin de sa réflexion, il ne qualifie plus d'ailleurs de proto-celtes mais de préceltiques les populations migrantes ayant diffusé l'usage du fer au VIIe siècle, en Aquitaine et en Espagne, ce qui fait une différence de taille, le caractère celtique étant absent pour le second cas qu'il retient. On retrouve encore dans cette hypothèse les échos de l'influence

⁵⁴ *Ibid.*, p. 46.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 47.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 49.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 55.

du modèle diffusionniste puisque l'adoption du fer dans la région n'est envisagée que par l'argument migratoire. Une dernière citation finit d'achever notre appréhension des convictions de l'auteur : « *Nous devons étudier tous ces peuples comme des Aquitains et non nous ingénier par tous les moyens possibles à les intégrer dans le domaine celtique.* »⁶⁰.

De manière analogue, Briec Fages qui, évoquant les rares trouvailles archéologiques se rapportant au monde celtique en Aquitaine, écrivait quelques années après : « *Rien n'autorise cependant à attribuer ces apports de schémas nouveaux à des migrations massives de groupes celtiques.* »⁶¹. Nous nous rallions à cet avis, si celtisation il y eût, elle ne put avoir une ampleur telle qu'on en trouve de si rares traces aujourd'hui.

Abordons à présent le cas des Tarbelles, pour illustrer l'importance du clivage historiographique sur certaines thématiques. Encore récemment, Hector Iglesias voyait en ces derniers des ancêtres des Basques :

« *Un élément que l'on peut qualifier, sans grand risque de se fourvoyer, d'« irréfutable » est le suivant : les dialectes basques continentaux ou aquitains sont encore de nos jours parlés au sein du territoire des Tarbelles de l'Antiquité, dans la partie méridionale. En d'autres termes, la partie sud de l'antique territoire tarbellien, telle que nous l'avons décrite précédemment, correspond de façon surprenante aux limites des dialectes basques aquitains !* »⁶².

L'appellation connue de Pline « **Tarbelli quatuorsignani** », renvoyant sans doute d'après le chercheur à une fédération de quatre tribus originelles, ferait ainsi écho, à une similitude contemporaine : « *combien existe-t-il de dialectes historiques dans le domaine linguistique basque continental ou aquitain ? La réponse est également simple : quatre. A savoir : le labourdin, le bas-navarrais occidental, le bas-navarrais oriental et le souletin.* »⁶³. Sur ce point, nous méconnaissons trop la problématique de l'origine des Basques et de leur langue, pour pouvoir nous prononcer. Toujours est-il que la question celtique n'est ici plus mentionnée. Précisons cependant que la théorie défendue par Hector

⁶⁰ *Ibid.*, p. 58.

⁶¹ Fages B., 1995, p. 43.

⁶² Iglesias H., 2009, p. 17.

⁶³ *Ibid.*

Iglesias est très controversée. Les spécialistes de la question accréditent plutôt la thèse de « l'euskarisation tardive ». Selon cette hypothèse, l'expansion de la langue basque en Ibérie et en Aquitaine ne se serait produite qu'au Haut Moyen Âge, vers le Ve-VIe s. ap. J.-C.

1. 2. 3. Des peuples aquitains en partie celtisés : une persistance des idées diffusionnistes ?

L'évolution des thématiques de réflexion vers la question de la nature des peuplades aquitaines, loin d'apaiser la polémique et d'y apporter des réponses univoques en perpétua le caractère passionné de la fin du XIXe siècle. Nous pourrions même parler d'un vrai « bouleversement » concernant la vision inédite d'une Aquitaine exemptée des migrations celtiques. Ses positions ne firent cependant pas consensus, plusieurs hypothèses antagonistes virent en effet le jour à cette même époque. Les allégations que nous nous sommes proposé d'exposer ici tiennent ainsi au caractère celtique de certaines peuplades aquitaines, nous n'en avons pas pour autant qualifier leurs auteurs de tenants ou mêmes d'héritiers des thèses diffusionnistes. En effet, le postulat de base de cette théorie appliquée à l'Aquitaine est que la constatation de changements dans le faciès culturel d'une communauté, son évolution en quelque sorte, est indubitablement due à un afflux de populations extérieures culturellement distincts, nécessairement supérieurs, ici celui des Celtes. Or, ces chercheurs se détachent de l'essence même du diffusionnisme, c'est-à-dire de la présupposée supériorité d'une culture par rapport à une autre, en ne conservant uniquement que le critère de migrations celtiques d'ailleurs d'ampleur variable selon les auteurs. Ces théories celtisantes résultent-elles vraiment du glissement épistémologique des années 1980 ? Ne faut-il pas plutôt voir dans les écrits d'A. Luchaire à la fin du XIXe siècle les fondements de ces hypothèses ? C'est ce que nous suggérons. Si A. Luchaire fut l'un des premiers auteurs à ne plus considérer les peuples aquitains comme étant de nature celtique, la réalité est plus complexe puisqu'il ne contesta pas unilatéralement l'implantation de tribus gauloises sur la rive gauche de la Garonne. Il conserva cette identité celtique non pas aux seuls Bituriges Vivisques, dont la celticité est indéniable, mais aussi à leurs voisins, Boïates et Médules entre autres. Autre argument avancé : les propos de l'auteur sont dénués de toute idée pouvant se rapprocher du modèle

diffusionniste. Le même constat peut être fait sur l'absence de toutes allusions péjoratives à propos d'un « retard culturel » de l'Aquitaine, affirmation qui suivent si souvent les interprétations imprégnées de ce schéma de pensée. Cela s'explique sans doute par le fait qu'A. Luchaire resta focalisé sur les sources littéraires.

C'est en grande partie centré sur les mêmes écrits des auteurs anciens mais aussi sur la toponymie que J.-P. Bost publiait dès 1981 un article intitulé « Présence humaine dans la grande lande du deuxième âge du Fer à la conquête franque ». Comme le laissait présager le titre, l'auteur s'intéressa de près au peuplement de la frange occidentale de l'Aquitaine sub-garonnique. Revenant sur la citation fondamentale de César qui distingue clairement Celtes et Aquitains, il écrivait au sujet de ces derniers : « *Mais ils étaient déjà plus ou moins celtisés : ainsi les Vasates, dont le nom porte le U consonne en position initiale, caractère celtique selon R. Lafon ; ainsi les Boïates, apparentés aux Boïens de La Tène, dispersés en Bohême, en Italie et jusqu'en pays éduen pendant la guerre des Gaules, ou encore les Tarusates, peut être anciennement apparentés aux Tarbelles celtiques, du moins si l'on retrouve dans leur dénomination respective le nom de tarvos, le taureau.* »⁶⁴.

À rebours des témoignages antiques l'auteur choisit de faire prévaloir l'argument de l'ethnonymie. Si l'analogie du nom des Boïates avec celui des Boïens continue encore aujourd'hui d'intriguer la recherche récente, nous y compris, l'étymologie gauloise que l'auteur rapproche du nom des peuples Tarbelles et Tarusates se révèle peu convaincante. Là où A. Coffyn prônait la fiabilité des mentions littéraires antiques, J.-P Bost assure du caractère pour le moins simplifié, « *exagéré* », des affirmations de César et Strabon. La situation ethnique de l'Aquitaine de la fin de l'âge du Fer résulte selon lui du brassage massif de populations à l'œuvre depuis les temps les plus reculés, achevant sa pensée il ajoutait : « *On y rencontrait sans doute de « vrais » Aquitains, mais aussi de « vrais » Celtes, et, comme l'a bien souligné M. Labrousse, « des Aquitains plus ou moins « celtisés » et des Celtes plus ou moins « aquitanisés », dont en fin de compte, l'unité résidait surtout dans 'le sentiment de différer, par le mélange de ces caractères, du reste des peuples de la Gaule'* »⁶⁵.

⁶⁴ Bost J.-P., 1981, p. 142.

⁶⁵ *Ibid.*

Bien que séduisante, et même en prenant en considération les grands déplacements de groupes celtiques en Europe depuis au moins le Ve siècle av. J.-C., cette théorie ne nous paraît pas recevable. En effet, si nous reconnaissons la crédibilité d'un tel « scénario », aucune preuve, aucun argument de poids ne vient en attester la véracité. Tout au plus, c'est là notre conviction, nous pourrions souscrire à une version atténuée de cette hypothèse, mettant en avant des métissages périphériques au domaine aquitain, plus précisément le long de l'axe garonnais. Concernant les peuplades riveraines de l'océan à l'instar des Tarbelles et des Boïates, nous nous refusons à trancher définitivement la question, aucun indice ne le permet.

En 1992 l'archéologue R. Boudet, au vu des rares trouvailles archéologiques faites en Aquitaine se rattachant au monde celtique écrivait : « *Tout ceci ne saurait refléter l'arrivée massive de populations d'Europe centrale. On a de plus en plus l'impression qu'il s'agit de petits groupes qui se fondent rapidement aux populations indigènes.* »⁶⁶. En considérant l'aspect général des peuples aquitains, il semble toutefois les rapprocher davantage de la sphère ibérique.

Vingt ans après sa première publication sur la question J.-P. Bost éditait un nouvel article axé sur le cas du peuple aquitain des Tarbelles. C'est avec fermeté cette fois-ci qu'il accrédite la celticité de leur nom et par voie de fait de leur origine :

« *Le nom des Tarbelles désigne ces derniers comme un peuple celtique. Traditionnellement, on avance que ces « Taurillons », appartiennent à la couche de population du Second Âge du Fer, celle de La Tène ; ils étaient donc des Gaulois.* »⁶⁷.

Il suggère également une hypothèse similaire quant au peuple voisin des Tarusates, de par leur préfixe commun. Il ne cache pas cependant, que d'autres thèses, dont il rejette l'argumentation, relie ces derniers aux populations du premier âge du Fer « *que distinguerait précisément sa dénomination en -ates, commune dans bien des tribus aquitaines, tandis que celles de la période suivante se remarqueraient à des noms terminés en -i.* »⁶⁸. Aujourd'hui encore, le flou demeure quant à la signification de cette désinence en **-ates**. Certains auteurs admettent qu'elle n'a rien de spécifique à l'Aquitaine, elle se

⁶⁶ Boudet R., 1992, p. 12 à 17.

⁶⁷ Bost J.-P., 2001, p. 25.

⁶⁸ *Ibid.*

rapporterait plutôt à une notion d'appartenance à un lieu⁶⁹. D'autres soutiennent un peu hâtivement une origine celtique de ce suffixe⁷⁰. De plus, J.-P. Bost indique à raison que les noms de peuples, pour ceux qui nous sont parvenus, l'ont été après leur adaptation à la langue latine, ce qui rajoute aux incertitudes déjà grandes.

Il détermine deux questions phares d'un débat, dont les limites n'ont pas ou peu changé de nos jours : « *d'abord, celui du caractère celtique des cultures du premier âge du Fer.* »⁷¹, cultures attestées comme préceltiques aujourd'hui, puis « *celle des migrations, où s'opposent « invasionnistes » et « anti-invasionnistes ».* Ces derniers, [...] ont tendance à refuser à la fois le terme et la réalité des invasions celtiques du second âge du fer, et préfèrent expliquer les transformations et les évolutions constatées par la pénétration d'influences issues du simple jeu des relations économique-culturelles, c'est-à-dire par une celtisation de contact. »⁷².

Sans se réclamer clairement de l'étiquette « invasionniste », il réaffirme que « *le monde celtique (et plus généralement celto-germanique) est, pendant tout le premier millénaire, un monde en mouvement.* », constat que nous partageons entièrement.

Une citation du chercheur en dit plus qu'une longue démonstration quant à la faiblesse des preuves en faveur d'une celticité des Tarbelles : « *Dans le cas qui nous occupe, il est vrai qu'aucune preuve, ni textuelle, ni archéologique, ne permet de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. Toutefois, j'ai le sentiment que, comme l'étaient aussi les Pimpedunni, établis non loin d'eux, vers la montagne, les Tarbelles, ceux, en tout cas, même peu nombreux, qui ont imposé leur nom aux populations indigènes, pas très nombreuses non plus, sans doute, étaient des migrants.* »⁷³.

Un ethnonyme, dont on n'est pas même certain que l'étymologie soit celtique, et une intuition ne nous paraissent cependant pas être des arguments d'un poids suffisant pour attester de la celticité des *Tarbelli*. Un torque en or fut retrouvé à Uchacq⁷⁴, nous rapporte Gabrielle Fabre, cela reste peu. L'intense contexte migratoire que connut l'âge du Fer laisse

⁶⁹ Delamarre X., 2003, p. 41. Cf. « *ambe* ».

⁷⁰ Lacroix J., 2012, p. 148.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 26.

⁷⁴ Fabre Gabrielle, 1943, p. 34.

effectivement planer un doute sur la réalité d'une implantation de peuples celtes en Aquitaine sub-garonnique, une migration gauloise même légère reste tout à fait plausible selon nous, mais comme l'indique J.-P Bost une datation reste à préciser.

Dans la droite ligne du précédent chercheur, Georges Fabre proposait en 2004⁷⁵, une celtisation encore plus extensive. Tout en conservant un caractère celtique aux Boïates, Cocosates, Tarbelles, (il est moins sûr pour les Tarusates), il fait déborder l'emprise des Nitiobroges sur la rive gauche de la Garonne, comme pour les Bituriges Vivisques, à la différence que Strabon ne nous le garantit que pour ces derniers. De la même façon, les Tectosages se voient doter d'une ancienne influence jusqu'à *Lugdunum*, ce qui lui fait écrire : « *on pourrait dire qu'à la maîtrise de l'axe de la Garonne par ces peuples d'origines celtes ou celtisés aurait répondu un contrôle de la vallée de l'Adour par des peuples de même nature.* »⁷⁶.

A la suite de quoi il avance les preuves onomastiques d'une celtisation de contact, pour conclure comme J.-P Bost, « *que l'idée d'une totale originalité culturelle et ethnique de l'Aquitaine relève pour le moins d'une certaine simplification* »⁷⁷ des auteurs antiques, au sujet d'une zone périphérique de l'empire. G. Fabre n'oublie cependant pas de mentionner les très fortes influences venues de la péninsule Ibérique, perceptibles à travers la toponymie et la linguistique notamment. L'envergure de la celtisation proposée par G. Fabre, pour le moins récente (second âge du Fer), bien qu'il en évoque des traces beaucoup plus anciennes, nous a paru disproportionnée, du moins sur certains points, au regard du sentiment d'unité culturelle qui transparaît à travers le peuplement aquitain, un faciès culturel par trop différent de celui des celtes historiques de la rive droite de la Garonne.

⁷⁵ Fabre Georges., p. 59-64.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

1. 3. Origine et migrations des populations celtiques en Europe : une question discutée

1. 3. 1. De l'hypothèse kourgane surannée au modèle novateur de Colin Renfrew

Bien que centrés sur l'Aquitaine protohistorique, les schémas de pensée dont nous avons jusque-là retracé l'évolution dans cette historiographie ont bien montré l'omniprésence de la question de la présence celtique au sein de cette contrée. À partir des années 1980, la recherche avait connue un regain d'intérêt pour les populations locales de la région comme en témoignent les travaux de J.-P. Mohen, mais c'est bien sur le plan de l'influence, voire de la pénétration, de migrations celtiques et de ses corollaires au sein de l'Aquitaine, qu'à la même époque la polémique continua de se cristalliser. Fort de ce constat, notre thématique de recherche étant intimement liée à la question des influences extérieures au domaine aquitain, notamment en provenance du monde celtique, nous avons jugé pertinent de présenter ici les théories qui furent élaborées en vue d'expliquer l'apparition et l'expansion supposée du peuplement celtique en Europe. Sans déborder du cadre initial de notre recherche, prenant juste un peu de hauteur, cette démarche trouve un intérêt et une logique. Dans la mesure du possible nous souhaiterions tenter de cibler les implications de ces paradigmes sur la situation ethnique et culturelle de l'Aquitaine d'entre Garonne et Pyrénées. Nous serons ainsi plus à même d'envisager d'en mesurer les incohérences ou les approximations. Aborder ces théories aura aussi pour effet d'alimenter notre réflexion et nos hypothèses de travail sur un sujet complexe.

Toutes ces hypothèses sur lesquelles nous nous proposons de revenir trouvent leur fondement dans les premières recherches menées dès la fin du XIXe siècle sur les Indo-Européens dont une majeure partie des populations protohistoriques européennes descendraient, à savoir les Grecs, les Latins, les Germains, les Celtes etc. À cette liste s'ajoute également des populations occupant aujourd'hui des régions d'Asie tels les Iraniens et les Indiens par exemple. Tous ces peuples qui au premier abord pourraient paraître constituer un ensemble bien hétéroclite ont pourtant comme similarité de parler une langue dite indo-européenne, héritière d'une langue mère commune originelle. Dès lors, différentes théories s'appuyant sur des données archéologiques mais surtout

linguistiques furent échafaudées en vue de déterminer le berceau ancestral et la dispersion progressive de ce fameux peuple indo-européen aux cours des siècles. Parmi les plus notables d'entre elles figure l'hypothèse « kourgane » élaborée par une archéologue américaine dans les années 1950, Maria Gimbutas. Elle affirma que les langues indo-européennes étaient toutes issues d'une même et unique proto-langue en usage au IV^e millénaire av. J.-C., dans la basse vallée du Dniepr et de la Volga, au sud de la Russie⁷⁸. Le terme « kourgane » désigne en russe ces tumulus que l'on retrouve dans toute la steppe pontique. Au début de l'âge des métaux une fraction de ces Kourganes, des guerriers cavaliers, éleveurs nomades aurait envahi l'Europe et certaines régions d'Asie. Selon la chercheuse les populations pré-indo-européennes auraient vu leurs cultures et leurs langues remplacées par celles de leurs conquérants. Ce peuplement autochtone pré-indo-européen aurait partagé une spiritualité et un mode de vie aux antipodes de leurs nouveaux maîtres kourganes. L'auteur a en effet prétendu que ces populations autochtones étaient toutes sédentaires, pacifistes, et possédaient une conception matriarcale de la famille⁷⁹. Cette vision invasive de l'Europe n'est aujourd'hui plus défendue. Les vestiges mis au jour par l'archéologie ne confirment pas non plus cette théorie.

Près de trente années après la théorie de Maria Gimbutas, l'archéologue britannique Colin Renfrew avançait un nouveau paradigme. Partis d'Anatolie, les premiers Indo-Européens, de paisibles et pacifiques agriculteurs, auraient remonté le cours du Danube et de ses affluents et ainsi colonisés l'Europe dans les environs du VII^e millénaire av. J.-C. Ces migrants seraient ainsi à l'origine de la diffusion en Europe, jusque-là peuplée de communautés de chasseurs cueilleurs, de la « révolution néolithique »⁸⁰, économie de production basée sur l'élevage et l'agriculture. L'accroissement démographique occasionné par cette révolution agricole aurait permis, toujours selon l'archéologue, à ces proto-Indo-Européens de submerger les populations de chasseurs cueilleurs « autochtones ».

En 2000, Venceslas Kruta revenait dans son ouvrage *Les Celtes, Histoire et Dictionnaire* sur les deux grandes modèles mentionnés plus haut, théorisant la venue des Indo-européens en Europe. Tour à tour il en teste de manière rigoureuse la crédibilité et les

⁷⁸ Le Bris D., 2012, p. 9.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Renfrew C., 1987.

incohérences. Commençant par le modèle édicté par C. Renfrew, il précise que le flux d'agriculteurs migrants ne dépassa probablement pas le bassin parisien à l'ouest. Il apporte une nuance non négligeable à la diffusion de la « révolution néolithique » le long des côtes de la Méditerranée qui selon lui semble s'être plutôt produite par le biais de l'acculturation avec les nouveaux arrivants⁸¹. Sans trop rentrer dans les détails car la thématique est extrêmement complexe, le chercheur explique ensuite *grosso modo* que les zones que la vague migratoire d'agriculteurs danubiens n'avait pas atteint, à savoir la région méridionale de la France, la péninsule Ibérique ainsi que les territoires de l'arc atlantique se caractérisent toutes par la concentration marquée d'un substrat non-indo-européen. En ce sens il juge comme tout à fait plausible que la colonisation pacifique d'agriculteurs au VIe siècle av. J.-C. a été le fait de populations indo-européennes et « corrobore » de ce fait la théorie de C. Renfrew. L'auteur s'interroge ensuite sur la chronologie de l'implantation de parlers indo-européens dans les régions atlantiques, îles britanniques comprises, en Scandinavie, dans la péninsule Ibérique et dans les zones jouxtant l'Adriatique, soit des territoires qui n'avaient pas subi la colonisation danubienne⁸². V. Kruta souligne qu'à partir du VIe millénaire av. J.-C. l'Europe ne connaît plus d'évolutions de grande ampleur pouvant expliquer de manière crédible la nouvelle diffusion de dialectes indo-européens avant le IIIe millénaire av. J.-C. De par un certain nombre d'observations illustrant les bouleversements culturels que connut cette période, le chercheur juge d'une certaine façon « valide » l'hypothèse d'une nouvelle migration mais cette fois-ci guerrière de cavaliers indo-européens à cette date. Il ne désapprouve donc pas formellement le paradigme de Maria Gimbutas, le précise tout au plus, avançant que cette nouvelle vague peut très probablement être attribuée au complexe culturel à « hache de combat », dénommé aussi culture « à céramique cordée »⁸³. Résumant sa pensée au sujet de ces deux grandes théories il écrit : « *Lorsqu'on les examine côte à côte sans idée préconçue, il apparaît finalement que loin d'être contradictoires elles sont plutôt complémentaires. C'est donc une indo-européisation cumulative de l'Europe en deux étapes, commencée par la colonisation danubienne du VIe millénaire av. J.-C. et amplifiée par l'action d'une deuxième vague,*

⁸¹ Venceslas K., 2000, p. 126.

⁸² *Ibid.*, p. 126.

⁸³ *Ibid.*, p. 127.

particulièrement dynamique, au IIe millénaire av. J.-C., qui semble constituer aujourd'hui l'hypothèse de travail la mieux adaptée aux données disponibles. »⁸⁴.

Précisons à l'intention du lecteur que la vision cumulative suggérée par V. Kruta semble être fortement confortée par les résultats d'un spécialiste de la géographie génétique, L.-L. Cavalli-Sforza (**fig. 73**).

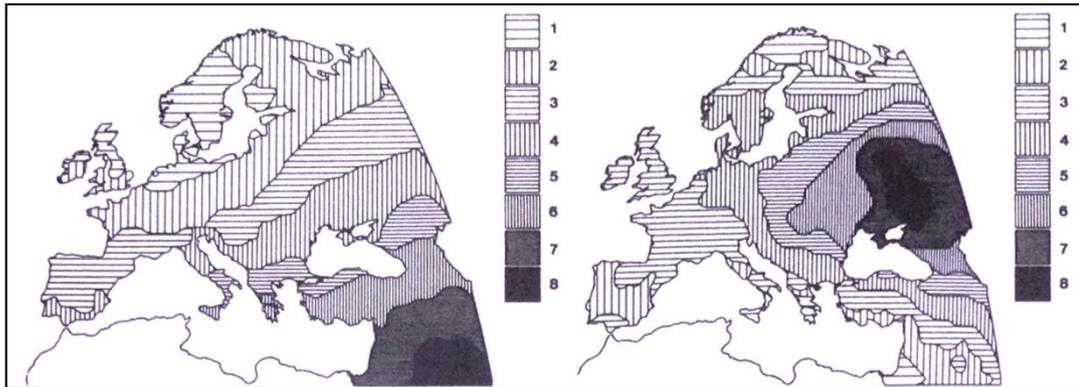


Fig. 73 - Géographie génétique du peuplement de l'Europe. (L.-L., Cavalli-Sforza, 2000).

Les résultats du premier facteur transposés sur la carte à gauche révélant la colonisation néolithique.
Les résultats du troisième facteur sur la carte à droite révélant la migration de nomades venus des steppes pontiques.

Les recherches de ce chercheur ne s'arrêtent pas aux résultats présentés sur la carte. Les analyses d'autres « facteurs » lui ont permis d'identifier la colonisation grecque sur le pourtour méditerranéen, et la présence des Basques⁸⁵, mais nous nous éloignons de notre propos.

Terminons par mettre en exergue la non adhésion de l'archéologue à la vision classique de l'expansion de peuples celtiques en Europe à partir du noyau hallstattien au premier âge du Fer. Il exprime comment la recherche, qui tentait de percevoir la trace de migrations celtiques qui n'étaient pas documentées par les textes, s'est ingéniée à découvrir du mobilier hallstattien pour démontrer la véracité de ce modèle⁸⁶. Ce dernier ne résista d'ailleurs pas à un nouveau dilemme de taille explicité par le chercheur : « *L'attribution de la culture de Golasecca à des populations de langue celtique porta un*

⁸⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁸⁵ Djindjian Fr., 2011, p. 467.

⁸⁶ Kruta V., 2000, p. 123.

coup probablement décisif à l'édifice déjà fragile et assez peu cohérent de l'hypothèse d'une expansion qui se serait effectuée à l'âge du fer à partir d'un foyer centre européen, car elle a rompu le lien exclusif que l'on croyait pouvoir établir pour la période du VIIe-VIe siècle av. J.-C. entre les Celtes et le faciès centre-occidental de la culture hallstattienne. »⁸⁷.

L'auteur insiste clairement sur l'invalidité du modèle d'explication classique faisant apparaître une extension de groupes celtiques depuis le berceau hallstattien d'Europe centrale à partir du VIe siècle av. J.-C. À notre sens, cette date est en effet beaucoup trop tardive, et la théorie du noyau ethnoculturel unique bien trop réductrice pour pouvoir apporter des arguments crédibles à la dialectisation si avancée et étendue des dialectes celtiques en Europe occidentale.

1. 3. 2. Entre remise en cause totale des migrations celtiques et réflexion plus large sur la culture matérielle

Dans un courant analogue mais beaucoup plus radical, l'archéologie britannique prit une part importante à la contestation des thèses « migrationnistes » à partir des années 1980, il nous faut en évoquer les travaux les plus emblématiques, notamment ceux de John Collis remettant complètement en cause l'interprétation du matériel archéologique qui opérait jusque-là.

En 1994 il écrivait en effet : « *j'affirmais que l'hypothèse selon laquelle les Celtes ont véhiculé la culture de La Tène est non seulement sujette à caution, mais peut de plus être à l'origine d'interprétations erronées des mobiliers archéologiques.* »⁸⁸.

Parallèlement il tente de définir si les différents termes utilisés par les auteurs antiques pour désigner les Celtes recouvraient une même réalité ethnique. Il se trouve que les Anciens ne les utilisèrent pas de la même manière : par exemple, pour Diodore, *Galli*, *Keltoi*, *Galatae* ne sont que des synonymes. Ce constat fit dire au chercheur : « *Le scénario que nous propose les auteurs classiques est donc confus et ambigu. On ne peut s'appuyer*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 124.

⁸⁸ Collis J., 1994, p. 448.

dessus pour appuyer l'avancée des Celtes »⁸⁹. Pourtant concernant l'Aquitaine nos deux sources majeures que sont les écrits de César et Strabon s'accordent à voir en la Garonne une frontière ethnoculturelle face aux Gaulois. De plus il nous est apparu que si César distingue Aquitains, Belges et Celtes, il emploie pour les nommer respectivement les termes d'Aquitains, de Belges, mais pas celui de Celtes où il recourt exclusivement à l'appellation Gaulois comme il l'indique lui-même⁹⁰, nomination qui recouvre aussi parfois de façon générique les Belges, mais jamais les Aquitains.

Les schémas de pensée associant systématiquement les Celtes à des celtophones porteurs de la culture de La Tène sont pour lui à proscrire. Il développe alors une argumentation pertinente : si certains Celtes parlaient bien une langue celte et étaient dépositaires de la culture de La Tène, tous les Celtes ne connurent pas cette culture, de la même façon tous les celtophones n'étaient pas considérés par les Anciens comme des Celtes, à l'image des *Britanni*⁹¹.

De même : « *L'art de La Tène ne fut pas uniquement l'œuvre de peuples parlant une langue celtique : on en trouve également des manifestations au Danemark région 'germanique'* »⁹². J. Collis pose là une question essentielle, celle de savoir ce qu'est un Celte, quelle en est la définition (s'il en exista une un jour) ? De cette réflexion, nous n'en partageons cependant pas toutes les conclusions auxquelles parvient le chercheur : « *On peut seulement avancer la thèse de la migration, là où il y a témoignage direct de la colonisation (l'Italie septentrionale et la Turquie avec les Galatae), ou d'invasion (Grèce). [...] Tout le reste n'est que conjecture.* »⁹³.

Il est certain que la recherche a sans doute eu parfois trop tendance à se pencher vers l'hypothèse de la migration celtique pour interpréter une trouvaille archéologique culturellement différente du faciès local. Le chercheur britannique qui dissocie clairement culture matérielle et origine ethnique – « *Une épée de La Tène est une épée de La Tène, elle n'est pas celtique* »⁹⁴ – expose ainsi d'autres thèses. Il accorde ainsi une importance accrue à l'hypothèse d'échanges commerciaux, l'acquisition d'objets exotiques put, il est

⁸⁹ *Ibid.*, p. 450.

⁹⁰ César, *B. G.*, I, 1.

⁹¹ Collis J., 1994, p. 448.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*, p. 455.

vrai, être motivée par une volonté d'ostentation de certains personnages de haut rang, soucieux d'accroître leur prestige personnel. L'auteur s'interroge également sur la possibilité que des objets, laténiens en l'occurrence, mis au jour en dehors de la soi-disante aire culturelle de La Tène, soient en fait des productions locales, ce qui aurait pour effet de rattacher la contrée de la trouvaille au groupe culturel de La Tène. C'est ici le principal écueil que nous trouvons à sa démonstration, elle oblitère complètement l'éventualité de grands déplacements de populations, qui ont à notre avis forcément impliqué une diffusion culturelle. Bien entendu la propagation de cette culture n'implique pas seulement un facteur migratoire, dont on ne connaît pas en effet l'ampleur. L'hypothèse d'importations de matériels laténiens, en effet trop peu souvent mises en avant, ne peut cependant pas à notre avis être employée de façon systématique, et pour tous les cas de figure comme c'est de plus en plus le cas dans les publications archéologiques.

Dans la même ligne de pensée, mais plus récemment, Martin Schönefelder, lors de sa communication à l'occasion du XXXVe colloque de l' A.F.E.A.F. en 2011, rejetait à son tour l'idée de migrations celtiques, et donc par voie de conséquence, le fait qu'elles aient pu véhiculer la culture de La Tène. La diffusion de cette dernière étant à dissocier d'un quelconque déplacement de population. Il remet en cause la véracité de la littérature romaine, à commencer par César, puisqu'il affirma que le déplacement arrangé des Helvètes vers le pays santon n'était qu'une invention du proconsul. Ce à quoi nous ne souscrivons pas.

Une réflexion plus large sur la culture matérielle est à nouveau amorcée dans les années 2000 par Michel Bats. À l'occasion d'un article axé sur l'acculturation⁹⁵, l'auteur intercède en faveur de ce concept délaissé par les historiens et les archéologues. Etayant les nombreuses possibilités d'interprétation qu'offre cette notion, le chercheur en démontre aussi la particulière efficacité dans les tentatives d'éclaircissement, et de compréhension de la complexité des phénomènes d'interactions qui peuvent se créer entre différentes cultures. Aux facultés explicatives inhérentes à ce concept, Michel Bats oppose la faiblesse des arguments de certaines théories invasionnistes. Son « réquisitoire » ne s'attaque pas aux sources littéraires antiques, qui documentent certaines migrations et qu'il considère comme tout à fait valables, mais à des hypothèses impliquant des déplacements de

⁹⁵ Bats M., 2006, p. 32.

populations qui s'appuient cette fois uniquement sur des découvertes de mobiliers laténiens. Ainsi il s'oppose à l'affirmation de V. Kruta qui croit déceler dans « *l'afflux soudain d'objets laténiens d'origine danubienne datables presque sans exception du deuxième quart du IIIe s. av. J.-C.* »⁹⁶ la venue des Volques dans le sud de la Gaule. Nous approuvons la vision de V. Kruta sur le plan strictement théorique de ses arguments. Nous pensons en effet, que le constat de l'irruption massive d'un nouveau type de mobilier dans une zone où il n'était jusque-là pas représenté, peut justifier de requérir entre autre à l'hypothèse migratoire. M. Bats va en réalité beaucoup plus loin, puisqu'il réfute l'existence de toute corrélation « *entre la diffusion d'un objet et l'existence d'un groupe culturel correspondant* »⁹⁷ rejoignant ainsi les positions de J. Collis. Après V. Kruta, nous défendons également le fait que certains objets, appartenant notamment au répertoire de la parure, ont pu posséder pour des communautés une valeur culturelle propre à affirmer, à extérioriser leur appartenance identitaire. Dans le cas précis des Volques, M. Bats invalide la théorie du précédent chercheur en mettant en avant un tableau beaucoup plus nuancé de la culture matérielle de cette région⁹⁸. Précisant sa pensée il écrit :

« *L'adoption d'un objet dans une culture ne signifie pas l'adoption de la culture de cet objet : la carte de diffusion des agrafes de ceinturons de type ibérique au VIe s. en Gaule du sud n'est pas la carte de l'ibérisation, pas plus que celle des agrafes de ceintures ajourées de type celtique n'est celle de la celtisation du Midi.* »⁹⁹. Sans rien ajouter nous ne pouvons que souscrire à ces indications de bon sens.

Concernant notre région, les hypothèses de M. Bats, tout comme celles de J. Collis, équivaldraient cependant à invalider une part non négligeable de l'argumentaire « évolutionniste » plaidant en faveur d'une Aquitaine préservée des mouvements migratoires celtiques, du fait que très peu de mobiliers hallstattiens et laténiens y ont été découverts. Les positions de l'auteur divergent néanmoins de celles de l'archéologue britannique sur un point de taille : la culture matérielle. Considérée sous certains aspects et avec les précautions d'usage, elle peut tout de même selon lui permettre de déterminer une identité ethnoculturelle : « *Il s'agissait de montrer que la céramique d'un habitat,*

⁹⁶ Kruta V., 2000, p. 303.

⁹⁷ Bats M., 2006, p. 38.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 36.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 38.

appréhendée du point de vue du consommateur comme vaisselle de cuisine et de table, permettait de préciser, par le répertoire, les pratiques culinaires et les manières de table, une identité culturelle et pouvait déboucher sur l'identité ethnique de ses habitants, au sens large »¹⁰⁰.

Malgré certaines affirmations envers lesquelles nous avons formulé un désaccord, l'intégralité de la réflexion proposée par l'auteur sur le concept d'acculturation a suscité de notre part un fort intérêt.

1. 3. 3. De nouvelles théories : le paradigme de continuité paléolithique et le projet *Abrazo*

Alors que nous soulignons et partageons les critiques toujours plus nombreuses, formulées par la recherche récente à l'encontre du modèle traditionnel d'expansion des peuples celtes à l'âge du Fer depuis un berceau ancestral d'Europe centrale, cette dernière décennie a vu progressivement s'affirmer de nouveaux paradigmes remettant totalement en cause les différentes hypothèses établissant l'origine des populations et des langues celtiques. Ces nouvelles théories trouvent en réalité leurs premières amorces dans les années 1980 où plusieurs chercheurs commencèrent à reconsidérer l'origine des langues indo-européennes. C'est à cette époque que C. Renfrew développa sa propre hypothèse dont nous exposons précédemment les modalités. Dès 1996, initié par le linguiste Mario Alinei, un nouveau modèle dénommé « Paradigme de la continuité paléolithique » (PCP) remettait totalement en cause les propositions antérieures, à savoir celles de l'archéologue britannique mais aussi celle plus ancienne de Maria Gimbutas. Il avançait en effet que des peuples et des dialectes indo-européens étaient présents en Europe de l'Ouest depuis le Paléolithique supérieur¹⁰¹. Depuis lors, d'autres spécialistes parvenus à des résultats analogues dans leurs disciplines respectives sont venus renforcer ce paradigme. En 1995, avant même que M. Alinei ne présente le PCP, le préhistorien Marcel Otte soulignait qu'aucun vestige archéologique mettant en évidence l'arrivée massive de populations en Europe à l'âge des métaux n'avait été mis au jour. Selon lui le dernier bouleversement ethnique et culturel d'envergure qu'a connu le continent européen remonte à la

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 33.

¹⁰¹ Alinei M., 2012, p. 58.

supplantation des populations néandertaliennes par l'arrivée de l'homme moderne (Cro Magnon) il y a 40 000 ans environ, au paléolithique supérieur¹⁰². Il fait ainsi descendre les Celtes tout comme les autres peuples indo-européens des communautés de chasseurs-cueilleurs qui migrèrent en Europe à cette époque des plus reculées.

Dans un ouvrage très récent de 2012 intitulé *Aires Linguistiques, Aires Culturelles*, et axé précisément sur la question de l'aire des parlers celtiques, Mario Alinei, Marcel Otte ainsi que d'autres scientifiques s'accordent à voir dans l'arc atlantique l'espace de développement initial des langues celtiques. Sur cette même large bande littorale allant de façon continue des côtes du Portugal jusqu'au Royaume-Uni et à l'Irlande, plusieurs chercheurs dont les britanniques John T. Koch et Barry Cunliffe ont établi un modèle proche du PCP selon lequel les langues celtiques seraient en effet nées dans la zone atlantique mais à une date beaucoup plus basse, à l'âge du Bronze. Il convient ici de revenir plus en détails sur les propositions et les arguments avancés par ces différents paradigmes basés sur une approche pluridisciplinaire mêlant à la fois archéologie, génétique et surtout philologie.

M. Alinei et l'ethno-philologue Fr. Benozzo s'emploient tout d'abord à mettre en lumière la raison principale qui invalide à leurs yeux les paradigmes présentés l'un par C. Renfrew, l'autre par B. Cunliffe et J. Koch, à savoir la chronologie. En effet, les défenseurs du PCP estiment que la chronologie proposée par ces deux modèles est beaucoup trop basse pour avoir permis à la protolangue indo-européenne de parvenir à un état de dialectisation si diversifié et étendu à l'aube de la Protohistoire¹⁰³. La présence des Celtes sur l'arc atlantique dès le Mésolithique apporte selon eux plus de cohérence à cet état de fait. Un premier reproche peut à notre sens être formulé sur le plan de la terminologie : il concerne l'application du terme de « Celtes » à des populations du Mésolithique. J.-P. Mohen avait déjà souligné ce manque de précaution il y a une trentaine d'années ; à sa suite nous souhaiterions mettre en évidence le caractère pour le moins aventureux de l'emploi d'une telle notion à des groupes humains antérieurs aux premières sources antiques en attestant l'existence : dans le cas des Celtes, Hécatée de Milet à la fin du VI^e av. J.-C. Poursuivant leur démonstration les auteurs en viennent à préciser les limites des

¹⁰² Otte M., 2012, p. 20.

¹⁰³ Alinei M., Benozzo Fr., 2012, p. 58.

territoires occupés par les Celtes en Europe de l'ouest au Mésolithique : la Garonne vient marquer la limite méridionale de cette aire géographique. La partition dialectale de la France entre langues d'oïl et d'oc sur cette même *ripa* renforce selon eux la fiabilité de cette délimitation. L'avènement d'une ère glaciaire vers 18 000 av. J.-C. aurait alors accentué le rôle déjà important de la pêche dans l'alimentation des populations et par voie de fait l'attrait des régions côtières atlantiques¹⁰⁴. Les chercheurs écrivent : « *Partant de ce cadre éminemment lié à la pêche, on peut facilement imaginer que les premières poches celtiques se sont formées rapidement le long de la côte atlantique, d'abord au sud de la Garonne puis au sud des Pyrénées.* »¹⁰⁵, après quoi ces groupes se seraient répandus jusqu'en Galice et au Portugal. Une telle hypothèse pourrait faire gloser à loisir. Concernant l'Aquitaine il est vrai que cette hypothèse posséderait l'avantage de pouvoir résoudre un hiatus de taille, à savoir d'une part l'ethnonymie présumée celtique de plusieurs peuples de la frange sud-occidentale de la région à la fin du second âge du Fer à l'exemple des Tarbelles, et d'autre part le sentiment des auteurs anciens à la même époque d'une réelle unité ethnique et culturelle de la contrée. Installés depuis plusieurs millénaires, ces peuples auraient dès lors eu tout le temps nécessaire pour être métissés et intégrés à tous points de vue aux populations non indo-européennes environnantes. Cette théorie offre un scénario réaliste et cohérent mais ne reste bien entendu que pure spéculation. Terminons par rapporter que les deux linguistes affirment, par une batterie complexe de concordances lexicales, pouvoir attribuer aux Celtes « *le mégalithisme, la métallurgie, la domestication du cheval et de nouveaux types de transport lié à la roue à rayons.* »¹⁰⁶ ...

Autre tenant du PCP, Xaverio Ballester, professeur de philologie à l'université de Valence, s'en prend quant à lui à l'hypothèse de l'origine centre-européenne des langues celtiques. Le chercheur montre clairement que les datations « basses » appliquées à l'arrivée des Indo-Européens en Europe trouvent leur genèse dans la vision prédarwinienne, héritée du XIXe s, d'une création du monde il y a tout juste 5 à 6000 ans¹⁰⁷. Il relève par la suite plusieurs erreurs induites par cette chronologie. Le chercheur soulève ainsi pertinemment « *l'idée fautive d'une équivalence temporelle langue =*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 58.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 59.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 71.

¹⁰⁷ Ballester X., 2012, p. 94.

culture »¹⁰⁸ et l'illustre par une démonstration adroitement trouvée sur la langue grecque : « *Le continuum linguistique hellénique est en pleine correspondance historique avec la culture mycénienne, la culture de la Grèce classique, celle de l'époque hellénistique, la culture byzantine et celle de la Grèce moderne.* »¹⁰⁹. X. Ballester s'épanche également sur l'idée établie, mais fautive selon lui, de l'existence d'une langue mère originelle, et de l'évolution radiale qu'elle implique des dialectes qui en sont issus. Si nous partageons l'avis que la conception classique de l'évolution des langues a été jusque-là trop simpliste, nous méconnaissons trop la question pour nous étendre davantage. L'authentification récente des textes en lépontique en Italie du nord datés de la fin du VIIe s. av. J.-C. comme langue celtique apporte d'après ses dires un terme définitif au maintien de l'hypothèse traditionnelle voyant des groupes de Celtes quitter leur berceau centro-européen à l'âge du Fer. Ce constat dressé par le chercheur nous apparaît aujourd'hui comme indéniable. Plus loin, l'auteur entend démontrer que l'origine atlantique des langues celtiques est certifiée par la subsistance de ses derniers reliquats à notre époque en Bretagne armoricaine et dans les îles britanniques. Dans le cas du celtique, l'argument prévalant que les langues perdurent plus longtemps dans les territoires où elles naquirent et se développèrent en tout premier lieu, nous a cependant paru beaucoup plus discutable. L'auteur oblitère en effet complètement l'influence du milieu, de la configuration particulière des territoires mentionnés dans la survivance des langues. Il est pourtant un fait avéré et reconnu que les îles et les péninsules constituent plus aisément que d'autres environnements des réservoirs de traditions et de conservatismes.

L'origine atlantique des parlers celtiques défendue par Xaverio Ballester est confortée par l'avancée toute récente réalisée par le linguiste John T. Koch. Ce chercheur ainsi que le professeur Barry Cunliffe ne se réclament pas du PCP. Au travers du projet de recherche *Abrazo (Ancient Britain and the Atlantic zone)* ils affirment que les langues celtiques se sont en effet développées sur l'arc atlantique mais à l'âge du Bronze. La chronologie qu'ils défendent ne remet donc pas formellement en cause celle établie par le modèle traditionnel. John T. Koch propose en effet de voir la migration indoeuropéenne vers 4000 av. J.-C.¹¹⁰ se rapprochant ainsi de la théorie kourgane. À la suite de P. Brun il

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 95.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 95.

¹¹⁰ Koch J.-T., 2012, p. 89.

associe le vaste territoire occupé de manière éparse par le complexe campaniforme aux Proto-Celtes¹¹¹. Fait majeur, le linguiste atteste que les inscriptions tartessiennes du sud-ouest de l'Ibérie seraient rédigées en une forme de protoceltique dont les premières traces dateraient des environs de 1000 av. J.-C. Comme le PCP avant lui, ce modèle implique que la « celtisation » se serait plutôt faite d'ouest en est. Il ne faut cependant plus imaginer la diffusion des peuples et des langues celtiques selon une dialectique centre/périphérie où des vagues migratoires auraient quitté l'une après l'autre un berceau ancestral centro-européen ou même médio-atlantique. L'auteur affirme que cette propagation centrifuge n'a jamais existé et suggère plutôt une propagation en mosaïque d'ethnies et de traditions sans qu'aucun pôle en particulier ne s'impose. Dans ce modèle alternatif, ces populations auraient dès l'âge du Bronze parlées des dialectes proches mais pas identiques. Ces communautés aux identités et cultures diverses auraient continué d'interagir pendant les âges du Bronze et du premier Fer avant qu'un mouvement de convergences apparenté à la culture laténienne ne se répande à partir du Ve siècle av. J.-C. et pendant tout le second âge du Fer en Europe centrale et occidentale. Le sud-ouest de la péninsule Ibérique serait alors resté à l'écart de cette relative « uniformisation » culturelle, en témoignerait l'absence de mobilier laténien dans ce secteur¹¹².

On peut sans doute objecter, mais cette critique s'applique surtout au PCP, que ces deux modèles semblent accepter de façon trop catégorique une équivalence entre langue et ethnie. Les populations celtophones des îles britanniques ne se sont jamais considérées comme Celtes et n'ont pas été présentées comme telles avant le XIXe siècle.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 88.

¹¹² Le mobilier de type hallstattien y est aussi absent (*Ibid.*, p. 86).

1. 4. Les disciplines connexes à l'archéologie : apports de ces trois dernières décennies

1. 4. 1. Une onomastique aquitaine indigène éclaircie

Cette approche historiographique s'est dès les premières lignes focalisée autant que faire se peut sur les grands débats ayant abordé la question du peuplement de l'Aquitaine durant la Protohistoire, allant même jusqu'à survoler les plausibles implications sur ce territoire des paradigmes liés à la thématique de l'apparition et de la dispersion des populations celtiques. Il convient à présent de nous recentrer sur le champ des études plus spécifiques et d'évoquer les données produites par les disciplines connexes à l'archéologie. À cet égard le cas de la linguistique aquitaine est révélateur du manque d'intérêt porté à cette discipline par la recherche régionale : le seul travail d'envergure mené « récemment » sur le sujet étant l'œuvre d'un chercheur espagnol, Joaquín Gorrochategui. En 1984 il achevait sa thèse intitulée *Estudio sobre la onomástica indígena de Aquitania* dans laquelle il répertorie et analyse les noms « autochtones » de personnes mais aussi de divinités se rapportant au territoire aquitain dans les limites édictées par César. Les textes antiques n'en comprennent en tout et pour tout qu'une seule occurrence extraite de *La guerre des Gaules*, celle du chef sotiata Adietuanos soumis par Crassus en 56 av. J.-C. Les anciens aquitains ne connaissant pas, ou du moins ne faisant pas usage de l'écriture¹¹³, les seuls témoignages qui demeurent de cette langue résident donc dans les anthroponymes gravés sur des stèles votives en alphabet latin à l'époque impériale.

Revenant sur la naissance de la notion « d'aire anthroponymique » développée par J. Untermann dans les années 1960, le chercheur souscrit au précepte énoncé par le célèbre philologue allemand selon lequel lorsqu'un peuple abandonne sa langue, il conserve néanmoins une partie de son onomastique¹¹⁴. Il écrit : « *Lo que nos interesa [...] es la idea de que antes del proceso de romanización existía un área culturalmente homogéna, cuyas raíces son anteriores a la llegada de los romanos* »¹¹⁵. Dans le corpus réalisé par le linguiste, les noms celtiques occupent une part importante du total des anthroponymes dénombrés. Le chercheur considère ainsi à juste titre que bien que d'époque impériale, son

¹¹³ Gorrochategui J., 1984, p. 51.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 101.

¹¹⁵ *Ibid.*

inventaire de patronymes indigènes transposé sur une carte de répartition est susceptible de mettre en lumière l'ancienne aire culturelle d'expression de l'aquitain. L'affirmation à sa périphérie d'aires onomastiques de langues étrangères viendrait alors marquer une frontière culturelle plus ou moins précise entre les différentes entités¹¹⁶. Dans la perspective de nos propres recherches, les données mises en évidence par J. Gorrochategui ont bien entendu trouvées de notre part un intérêt particulier.

Le matériel onomastique livré par l'épigraphie, sur lequel se base uniquement cette étude, est à ce jour le seul moyen à la disposition de la recherche pour tenter d'approcher un tant soit peu le langage des anciens habitants de l'Aquitaine. Ces anthroponymes sont bien souvent composés de noms communs tirés du vocabulaire de la langue en question¹¹⁷.

Fort de ce constat l'auteur n'hésite cependant pas à soulever les différents hiatus qui restreignent la portée de ses résultats. Il explique que la totalité des patronymes recensés reste somme toute relativement faible et insuffisante en elle-même pour pouvoir ambitionner d'éclaircir de manière nette la connaissance de l'aquitain¹¹⁸. Aucune étude ne pourra jamais pallier les énormes lacunes induites par la stricte expression orale de cette langue déjà éteinte depuis de nombreux siècles. Il ajoute qu'au contraire du gaulois continental, lui aussi perdu, l'aquitain ne bénéficie pas comme ce dernier de la survie à notre époque de dialectes apparentés, susceptibles d'en améliorer la compréhension par des comparaisons lexicales¹¹⁹. Ceci étant, on est plus à même de comprendre le peu d'attrait suscité par la « langue aquitaine » sur la recherche linguistique moderne. D'autant plus que la liste des obstacles ne s'arrête pas là. La provenance du matériel épigraphique révèle en effet un clivage géographique marqué. Si les inscriptions proviennent le plus souvent de centres urbains, la quasi totalité du corpus indigène est cependant alimentée par la partie orientale de l'Aquitaine, et notamment par les zones les plus reculées¹²⁰. La partie occidentale de la région n'est donc pratiquement pas renseignée, les noms indigènes y sont absents à l'inverse des patronymes romains très présents. À ces données fragmentaires s'ajoute aussi une dernière variable que l'auteur consciencieux ne se permet pas d'omettre : la datation des documents épigraphiques. Si la nature du support, le style

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 53.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 66.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 51.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 356.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 58.

d'écriture, les formules employées sont autant d'indices permettant d'avancer une date, J. Gorrochategui finit par concéder que « *la inmensa mayoría de estas inscripciones no están fechadas con exactitud, aunque los epigrafistas les asignan un período comprendido entre el siglo I y III de nuestra era* »¹²¹. Pris dans leur intégralité nous sommes d'avis que cette chronologie hasardeuse n'entache pas la pertinence des résultats du chercheur qui révèlent de manière claire l'aire d'expression géographique de l'aquitain. Selon son examen Sos-en-Albret est la localité la plus septentrionale de l'Aquitaine à comporter des noms aquitains : elle n'en possède en réalité que deux, appartenant à des tailleurs de pierres. La comparaison inévitable avec le nom du chef sotiote « *de indudable origen galo* » permet à l'auteur de proposer une première hypothèse intéressante de la situation ethnique de cette partie des marges garonnaises. Il écrit : « *Esto no lleva a pensar que el poder en estas ciudades estaría en manos galas, mientras que la población sería mayoritariamente aquitana, o al menos que la clase dirigente había adoptado el uso de nombres galos por considerarlo más adecuado* »¹²².

Le chercheur indique qu'il est nécessaire de redescendre au niveau d'Auch pour commencer à trouver des occurrences plus nombreuses de patronymes aquitains¹²³. Le nombre de ces noms typiquement aquitains ne cesse ensuite de s'accroître en se dirigeant au sud vers la chaîne pyrénéenne. Inversement le linguiste constate que la présence d'anthroponymes celtes augmente progressivement en se rapprochant de la Garonne. Une dernière catégorie vient compléter le tableau onomastique régional : les noms hybrides composés d'éléments gaulois et aquitain. Ces noms peuvent sans doute être interprétés comme les reliquats des relations entretenues de longue date, probablement bien antérieures à la conquête romaine, entre les communautés aquitaines attenantes au fleuve, et les populations gauloises de l'autre rive, nous reviendrons sur cette question plus en détails dans la suite de ce mémoire.

À la fin de la période de l'Indépendance, la langue latine ainsi que les cadres culturels du monde romain s'imposèrent probablement rapidement à une partie des élites locales, mais leur adoption fut sans doute plus longue et progressive pour le reste de la

¹²¹ *Ibid.*, p. 51.

¹²² *Ibid.*, p. 56.

¹²³ *Ibid.*, p. 55.

population. L'auteur explicite l'absence de noms indigènes dans le quart sud-ouest de l'Aquitaine par la diffusion et surtout l'adoption beaucoup plus tardive et difficile du latin dans cette zone géographiquement bien éloignée des grands foyers de romanisation¹²⁴. Les cartes de répartitions d'amphores vinaires démontrent qu'avant même la conquête, la frange sud-occidentale de la région était restée beaucoup plus hermétique que les territoires avoisinants à l'influence méditerranéenne.

1. 4. 2. Céramologie et numismatique, un renouvellement profond des connaissances

Les études céramiques sur l'Aquitaine sub-garonnique ont pendant bien des années été anecdotiques voire inexistantes, le travail de thèse accompli par Fr. Réchin en 1994 vint sur ce point combler un vide important. Bien que résolument axée sur la céramique commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine, la vaste recherche entreprise par ce dernier a tout de même suscité notre intérêt et cela à plusieurs niveaux. L'auteur, s'essayant pour une part à sonder, par le biais de la céramique, l'ampleur des présumées répercussions culturelles engendrées par l'évolution politique, cette fois-ci bien réelle, de la réforme administrative d'Auguste, a pour y parvenir intégré à sa recherche quelques sites protohistoriques. Fort d'une quantité impressionnante de données accumulées et analysées, le céramologue tente à son tour de vérifier la vision, littéraire, d'une Aquitaine originale par rapport au reste de la Gaule. Il fait apparaître à Hastings, Bordes et Sanguinet, sites de la fin du second âge du Fer des taux remarquablement élevés de céramiques communes non tournées (respectivement près de 87, 79 et 95 % du total du mobilier céramique)¹²⁵. Son travail d'inventaire souligne de surcroît que d'autres sites ruraux du début de l'époque romaine atteignent les mêmes valeurs sur ce type de céramique. En milieu urbain la céramique non tournée (c.n.t.) reste très présente mais dans une mesure plus basse pouvant aller de 30 à 50 %¹²⁶. La situation se dessine de manière plus nuancée en Gaule interne à la fin de l'âge du Fer, la c.n.t. y disparaît progressivement dès Auguste.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 58.

¹²⁵ Réchin Fr., 1994, p. 433.

¹²⁶ *Ibid.*

Sur le plan de la morphologie des céramiques, le chercheur finit par mettre en exergue le « portrait » singulier du faciès aquitain. Toujours à propos de la c.n.t., Fr. Réchin en détaille la variété typologique des groupes de fabrication, une diversité qui ne se retrouve pas au-delà de la Garonne. La vaisselle d'importation spécialisée en provenance du monde méditerranéen, du type mortier ou assiette, est même totalement absente des trois sites protohistoriques mentionnés plus haut¹²⁷. La présence moins élevée qu'ailleurs en Gaule de la céramique commune tournée (c.c.t.) vient compléter cette caractérisation originale du faciès céramique aquitain. La domination dans cette dernière catégorie de la c.c.t. à pâte grise, céramique considérée comme de tradition celtique, permet à l'auteur d'aborder la question des influences extérieures. Tout en restant prudent sur la teneur et les modalités de cette influence des Celtes au sud de la Garonne, qui reste en effet très complexe à définir, l'auteur s'accorde tout de même à voir dans la c.n.t. à pâte grise la marque de contacts suivis de ces derniers avec l'Aquitaine dès la fin du second âge du Fer¹²⁸. Il constate avec raison que la vision alors véhiculée à cette époque d'un développement de l'Aquitaine complètement perméable aux influences extérieures est sérieusement mise en doute. La réflexion toute en nuance mais affirmée qu'il conduit sur l'utilisation de la culture matérielle à des fins « d'identification » ethnique mérite d'être soulignée : *« faire de certains types de vaisselle céramique l'emblème d'une unité ethnique aquitaine soudée en un seul bloc serait à la fois simplificateur et probablement erroné quant au fond. »*¹²⁹. En n'ayant pas accordé une importance interprétative inconsidérée à son seul objet d'étude – la céramique commune – et en ayant su nuancer la portée des nombreuses mais pertinentes remarques ethnologiques intégrées à sa recherche, le céramologue parvient à préciser un pan jusque-là méconnu du « paysage » céramique aquitain, et à mettre en évidence son indéniable spécificité par rapport au reste de la Gaule. Pour sa discipline il illustre bien le virage épistémologique amorcé pour l'Aquitaine dans les années 1980 par J.-P. Mohen. Dans la lignée de ce dernier, il balaye d'un revers de main toute idée de « retard culturel »¹³⁰ qui pourrait naître au regard de l'abondance d'ensembles de poteries très « frustes » : la c.n.t. qui semble dominer à l'intérieur de contextes ruraux du second âge du Fer et du début de l'époque romaine. Fr. Réchin y voit

¹²⁷ *Ibid.*, p. 440.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 477.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*, p. 457.

davantage la conséquence des us et coutumes d'une société en grande partie agro-pastorale où l'agriculteur produit épisodiquement sa propre céramique en fonction de ses besoins. Les déplacements fréquents liés à la pratique du pastoralisme expliqueraient alors la « pauvreté » du répertoire vaisselier de c.n.t., le berger ne s'attachant à transporter que le strict nécessaire. Le caractère peu lucratif de cette branche de métier pourrait aussi expliquer le peu de diversité des types de c.n.t.¹³¹. Ces hypothèses auraient en effet le bénéfice d'expliquer à ce jour l'inexistence en Aquitaine d'ateliers de potiers fabriquant de la c.n.t. On ne trouve quasiment pas non plus d'ateliers de c.c.t. dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées et aucun dans les Landes¹³². Nous nous interrogeons cependant sur la résonance, peut-être trop importante à notre sens, de la théorie de l'agro-pastoralité en vue d'expliquer le caractère pour le moins rudimentaire du mobilier céramique indigène à la fin du second âge du Fer en Aquitaine. Si l'élevage est avéré dans notre région depuis les temps les plus reculés, nous préférons apporter plus de poids aux arguments mettant en avant le lien étroit entre les habitudes alimentaires de ces populations et leur choix d'un certain type de vaisselle. Fr. Réchin soulignant ce dernier lien, nous le suivons également s'agissant de reconnaître le fort conservatisme de ces sociétés rurales, et par voie de fait leur caractère plus ou moins réfractaire à adopter d'autres types de céramiques que celles traditionnelles¹³³.

Les nombreux approfondissements procurés à notre connaissance de l'Aquitaine protohistorique ces deux dernières décennies sont également en grande partie redevable à la numismatique¹³⁴. Le nouvel éclairage apporté en la matière par Laurent Callegarin mérite sur ce point d'être rapporté. Dans une publication datée de 2005, de nouvelles découvertes de monnaies dites « tarusates » lui permettent de préciser l'existence de non pas une, mais bien de deux séries frappées aux aires de distribution distinctes¹³⁵. Il dénomme « type Pomarez » celle localisée sur la moyenne vallée de l'Adour et « type Beyrie » celle qui paraît se limiter aux environs de la future cité de *Beneharnum*-Lescar. Ayant bien conscience du caractère hypothétique, parfois aventureux, des démarches s'ingéniant à identifier le peuple à l'origine de ces numéraires protohistoriques, (il préfère

¹³¹ *Ibid.*, p. 469.

¹³² *Ibid.*, p. 455.

¹³³ *Ibid.*, p. 469.

¹³⁴ Nous signalons le travail de thèse, en cours de réalisation, mené par E. Hiriart sur les monnaies à la croix.

¹³⁵ Callegarin L., 2005, p. 428.

d'ailleurs parler de monnaies « à protubérances »), mais fort de ses données récentes, le numismate s'essaye à son tour à cet « exercice » risqué¹³⁶. A l'inverse de la plupart de ces prédécesseurs, ses hypothèses de travail s'appuient cette fois-ci sur des cartes mettant en lumière les aires de circulation de ces différents numéraires. Sur la base de ces informations le chercheur put proposer un plausible rapprochement entre le « type Beyrie » et le peuple des Benarni. Concernant le « type Pomarez » il se refuse à fixer une attribution en faveur des Tarusates ou des Tarbelles¹³⁷. J.-C. Hébert avait proposé d'attribuer la paternité de ce monnayage à protubérances aux Boïates, dont le nom rappelle celui des Celtes Boïens. Tout en exposant les nombreuses faiblesses de cette théorie, L. Callegarin n'en écarte pas catégoriquement une filiation éventuelle¹³⁸. Après lui nous pensons également que cette piste de travail mérite d'être prise en considération. A peine quelques années plus tard, de nouveaux résultats notables à l'appui, l'auteur proposait un réexamen complet de l'évolution du phénomène monétaire en Aquitaine. Suite à de nouvelles découvertes de monnaies à protubérances, le numismate pu mettre en évidence que ces dernières n'appartenaient pas aux deux autres monnayages que nous évoquions plus haut, mais à une troisième série tout aussi distincte dite « type au Y »¹³⁹. Par une suite d'analogies métrologiques mettant en relation ces monnaies à protubérances avec l'étalon monétaire d'Emporion, l'auteur démontrait clairement que les premières émissions de ce numéraire remonteraient à la fin du III^e siècle av. J.-C. Par cette proposition Laurent Callegarin remettait complètement en cause la chronologie de l'apparition du phénomène monétaire dans cette partie de l'Aquitaine, autrefois admis à une date plus basse. De manière tout aussi convaincante le numismate suggéra de voir dans les Sotiates, le peuple émetteur d'une monnaie au cheval attribuée jusque-là aux Elusates¹⁴⁰. Les Sotiates étaient déjà connus des numismates par une frappe postérieure à la conquête figurant une louve au revers ainsi que la légende « SOTIOTA ». En objectant entre autres que l'aire de dispersion des monnaies dites élusates embrassait quasiment parfaitement celle des monnaies sotiates, le chercheur proposa d'y voir la marque d'une seule et même entité émettrice. Nous l'avons suivi sur cette hypothèse.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 429.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 430.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Callegarin L., 2009, p. 23.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 33.

1. 4. 1. Une approche régionale pluridisciplinaire

Les fouilles récentes et d'envergure de sites protohistoriques en Aquitaine sub-garonnique sont très rares, de ce point de vue celles menées à Roquelaure depuis 2007 par un spécialiste de l'Aquitaine protohistorique méritaient qu'on s'y attarde quelque peu. Nous avons jugé plus impératif de nous attarder sur une autre contribution de cet archéologue. Dans un article daté de 2002 sur lequel nous nous sommes arrêté, Ph. Gardes entreprend une vaste esquisse tentant de faire la synthèse de nos connaissances sur ce territoire et ses populations. Abordant les sources littéraires, plus particulièrement les témoignages essentiels hérités de César et Strabon, il s'interroge sur l'authenticité des frontières ethniques et culturelles de l'Aquitaine telles que les ont décrites ces deux auteurs. La polémique autour de cette problématique est ancienne, le chercheur en rappelle les théories les plus notables avant de prendre à son tour position. Il affiche son scepticisme, que nous partageons, à l'encontre de la théorie de C. Jullian, suivie par Y. Roman suggérant que le territoire du peuple aquitain des Vasates s'étendait en partie au-delà de la Garonne, sur la rive droite¹⁴¹. Pour les Nitiobroges, il préfère également suivre les textes et ne pas accorder à ce peuple une quelconque emprise sur la rive gauche de la Garonne avant la conquête¹⁴². Au premier abord nous aurions également tendance à suivre cet avis. La raison sollicitée par l'archéologue n'emporte toutefois pas notre conviction. Ph. Gardes croit pouvoir positionner les Oscidates campestris donnés par Pline sur la rive gauche du fleuve, juste en face des Nitiobroges, rendant donc impossible une présence de ces derniers sur la berge gauche de la Garonne. Le rapprochement des Oscidates avec les Gates de César reste très aléatoire, et quand bien même il serait avéré, ni les indications de César ni celles mentionnées par Strabon et Pline ne permettent à notre sens de localiser avec précision ce petit peuple. L'argumentation du chercheur sur le cas des Volques Tectosages nous paraît beaucoup plus séduisante. Selon lui la frontière de ce peuple en domaine aquitain ne devait pas se situer bien loin des rivages du fleuve. L'installation d'une troupe romaine dans Tolosa en 106 av. J.-C., et une mention littéraire tirée de Cicéron évoquant les taxes prises à Tolosa sur les denrées en partance vers les territoires ennemis étayent cette hypothèse et achèvent de nous convaincre. Une phrase de l'auteur

¹⁴¹ Gardes Ph., 2002, p. 50.

¹⁴² *Ibid.*

aurait pu nous éviter les quelques lignes développées plus haut, Ph. Gardes y résume sa conception du rôle de frontière qu'aurait joué la Garonne entre monde gaulois et aquitain, une « vision » à laquelle nous souscrivons totalement : « *Si à l'échelle de la Gaule, elle sépare effectivement les deux grands ensembles que sont l'Aquitaine et la Celtique, il est peu vraisemblable qu'au niveau régional le territoire des trois peuples gaulois et des sept peuples aquitains ait été strictement cantonné par son cours. Des interpénétrations de portée limitée ont donc pu se produire sans jamais remettre en cause les grands équilibres territoriaux.* »¹⁴³. A propos de la frontière méridionale de l'Aquitaine indépendante traditionnellement établie sur les Pyrénées, le chercheur apparaît convaincu qu'elle ne serait qu'une délimitation fixée par les nouveaux maîtres de la région après la conquête.

L'archéologue porte ensuite son attention sur les données archéologiques. Sans qu'on n'ait rien à y redire, il établit une synthèse claire de l'état des connaissances sur les agglomérations protohistoriques de la région. Un inventaire précis de la superficie des différents sites rencontrés lui permet toutefois de mettre en évidence un clivage saisissant entre une zone gersoise où les agglomérations principales recouvrent entre 10 et 20 ha, et le piémont pyrénéen où ce type d'établissement comprend un espace de moins de 6 ha¹⁴⁴. En revanche il confesse sans détours les lacunes de la recherche sur les agglomérations secondaires, et les sites ruraux. L'auteur, qui est aussi céramologue, s'attache ensuite à exposer et à analyser les données issues de sa discipline. Il souligne à son tour le clivage culturel qui semble séparer une Aquitaine de l'ouest où domine très largement la céramique non tournée, et les sites majeurs de la partie orientale de la région où la céramique tournée atteint 70 à 80 % du total du vaisselier. Deux tableaux, l'un portant sur les formes céramique de l'est aquitain, l'autre sur la partie occidentale viennent par la suite appuyer de manière très saisissante la démonstration du chercheur¹⁴⁵. Ajoutons cependant une nuance à cette étude de formes qui tient peu compte des chronologies. Les vases de l'âge du Fer sont tous regroupés sans tenir compte de leur datation. Aussi cette distinction catégorielle est à utiliser avec prudence.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 51.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 56.

¹⁴⁵ Cf. la toute fin du corpus céramique où sont présentés ces tableaux synthétisant la morphologie du faciès aquitain.

Philippe Gardes achève sa publication par un rapide tour d'horizon de la circulation monétaire en domaine aquitain. Il se rallie, avec raison, à une origine sotiote de la monnaie au cheval. La comparaison de l'aire de circulation de ce dernier monnayage avec celle du groupe de monnaies dites à protubérances renforce encore un peu plus son hypothèse d'une Aquitaine culturelle vraisemblablement scindée entre partie occidentale et orientale. Dans le détail des différentes sources utilisées une troisième zone méridionale se démarque, celle des piémonts pyrénéens. L'auteur souligne pertinemment que les résultats de son étude corroborent ainsi dans ses grandes lignes le découpage ethnographique de l'Aquitaine opéré par les Anciens¹⁴⁶. Ces derniers séparaient en effet les territoires limitrophes de l'océan, de ceux de l'intérieur des terres et de la chaîne pyrénéenne. Le chercheur reste toutefois plus prudent sur la zone du moyen Adour où la situation paraît plus trouble sur le plan monétaire comme céramique. À l'échelle de la Gaule cette fois, la démonstration de Ph. Gardes retranscrit sans appel la fracture ethnique et culturelle bien nette qui sépare monde gaulois et aquitain. L'éclatement ethnique des peuples aquitain ne trouve en effet pas de correspondances outre-Garonne. Selon lui, la désinence en *-ates* qui se retrouve si souvent dans les ethnonymes régionaux « *marque une appartenance (« ceux de »)* »¹⁴⁷, et reflèterait en fait le poids accru de l'agglomération principale au sein des territoires aquitains. Cette hypothèse se révèle à nos yeux beaucoup plus crédible et convaincante que celle établissant une origine celtique de ce suffixe. L'existence attestée de cette désinence dans les noms de plusieurs peuples celtes pose il est vrai un obstacle de taille qui mérite d'être approfondi. Le chercheur achève son étude en appuyant sur la force des relations qui furent entretenues entre les deux versants de la chaîne pyrénéenne. Malgré les quelques remarques formulées ici et là, et les rares divergences que nous avons précisées, cette étude n'en conserve pas moins toute notre attention, tant sur le fond par la synthèse complète et précise qu'elle apporte, que sur la forme où cette approche pluridisciplinaire de l'Aquitaine préaugustéenne peut être prise en exemple.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 61.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 62.

Conclusion :

Des premières contributions érudites du XIXe siècle ayant eu attrait à l'Aquitaine préaugustéenne aux diverses productions scientifiques les plus récentes portées sur ce même territoire, une documentation pléthorique a fini par s'amonceler. Cette bibliographie est si considérable qu'il n'était pas possible de la consulter dans son intégralité, encore moins de l'intégrer à cette approche historiographique. Notre attention s'est donc concentrée sur celles qui à nos yeux illustraient le mieux par leurs apports respectifs, l'évolution du traitement de notre thématique de recherche. Nous avons ainsi voulu centrer cette étude sur la question de la nature ethnique des populations aquitaines. Travaillant entre autres sur l'histoire du peuplement régional à la fin de l'âge du Fer, et sur la présumée « celtisation » de son territoire, nous ne pouvions ne pas prendre en compte les hypothèses des savants anciens sur cette problématique, tout comme celles de spécialistes plus récents. À cet égard, force est de constater que la redécouverte des textes antiques à la fin du XIXe siècle, et donc des mentions littéraires indiquant clairement la distinction culturelle et ethnique de l'Aquitaine avec le reste de la Gaule, n'empêcha pas la polémique de se développer. Bien au contraire, dès ces années, peut-être aussi servi par les aspirations unificatrices de la IIIe République, plusieurs lettrés s'ingénierent à démontrer la celticité des anciennes populations d'Aquitaine. Des exégèses plus mesurées suggérèrent une celtisation partielle de la contrée voire une origine ibérienne de ses peuples. Les premiers temps de l'archéologie régionale furent influencés de la même façon par les récits antiques décrivant de nombreux déplacements massifs de populations celtiques ou germaniques. C'est à cette époque que se développa le diffusionnisme, concept ne concevant l'évolution technique et culturelle des sociétés que par l'apport d'influences extérieures. Les changements observés dans le faciès culturel furent ainsi exclusivement explicités par l'arrivée de populations supérieures, des Celtes la plupart du temps. En Occident cette époque vit aussi se théoriser la racialisation des communautés humaines et leur hiérarchisation. En archéologie la propagation de cette pensée trouve son pendant dans les excès du kossinnisme dont les travaux furent repris par les idéologues nazis. Les diverses notions de « retard culturel » sont cependant à rechercher dans des publications bien antérieures à celles de cet archéologue. En Aquitaine il faut ensuite attendre les années 1980 pour voir la recherche régionale opérer un réel tournant thématique et se recentrer sur les anciennes populations locales. Ces trois dernières décennies ont ainsi vu nos

connaissances de l'Aquitaine protohistorique croître de manière importante, tant par le biais de l'onomastique, de la céramologie ou de la numismatique. Les études les plus sérieuses et audacieuses, qui ont fait converger ces diverses disciplines, ont bien démontré leur intérêt salvateur.

Au travers de cette historiographie, nous nous sommes efforcé de prendre connaissance de toutes les thèses, parfois totalement contradictoires, en présence. S'il nous appartient désormais de les critiquer en fonction des résultats de notre enquête, il est bien souvent difficile de trancher entre deux visions diamétralement opposées, et vain de vouloir les concilier. Les diverses hypothèses, totalement opposées, s'étant ingénieuses à déterminer un horizon chronologique et géographique à la propagation des populations celtiques en Europe le démontrent aisément. Aussi nous avons privilégié un retour aux sources (littéraires, archéologiques etc.), afin d'établir une sorte d'état de l'art, cela sans forcément participer au débat « conceptuel » qui réclame des connaissances approfondies, difficiles à acquérir à notre niveau, mais aussi par une seule personne.

2. L'Aquitaine ethnique et ses marges périgaronnaises : des territoires sous influences ?

2. 1. L'Aquitaine : un espace épargné par les mouvements migratoires ?

2. 1. 1. Une entité ethnoculturelle à part

Un constat simple à motiver cette recherche ciblée sur le peuplement de l'Aquitaine préaugustéenne, celui de la description presque unanime livrée par les auteurs antiques d'un fleuve garonnais frontière hermétique et intangible entre deux mondes. « Presque unanime » en effet, car si certains textes offrent des lignes très nettes quant à cette distinction entre les entités Aquitaine et de Gaule celtique, d'autres témoignages ont pu à différents degrés mettre en doute cette vision. Il convenait donc de revenir plus en détails sur les différentes allégations qui ont forgé la perception d'une « particularité » aquitaine que nous connaissons, mais aussi sur les éléments littéraires qui la remettraient soi-disant en cause.

Les textes les plus anciens mais aussi les plus prolixes que nous possédons sur l'Aquitaine ethnique nous proviennent du proconsul de Transalpine pour l'année 58 av. J.-C., Jules César. Le récit qu'il fit de sa conquête de la Gaule débute par cette phrase fameuse, qui n'en finit pas d'être retranscrite et commentée :

« Toute la Gaule est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans la nôtre, Gaulois. Ces nations diffèrent entre elles par le langage, les institutions et les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. »¹⁴⁸

Un autre témoignage nous est offert par Strabon, un géographe grec originaire d'Asie mineure. Bien que sommaire, la description qu'il nous fournit en fait l'une des sources littéraires clé sur notre zone d'étude. Le caractère capital des lignes qu'il rédigea tient également à la rigueur qu'il dit s'être imposée sur la fiabilité des informations

¹⁴⁸ César, *B. G.*, I, 1.

rapportées. Grand voyageur, il n'est pourtant jamais allé en Espagne ou en Gaule¹⁴⁹. Cependant, ses fréquents et longs séjours à Rome entre 45 av. J.-C. et 17 ap. J.-C., auraient très bien pu lui permettre de rencontrer des témoins de premier ordre susceptibles de lui avoir donné des indications sérieuses sur l'Aquitaine. La région connut en effet à la fin du Ier siècle av. J.-C. deux soulèvements successifs qui furent tour à tour réprimés par le pouvoir romain. Le natif d'Amasée reprend ainsi les assertions déjà péremptoires de César sur le découpage ethnographique de la Gaule, et les conforte même en y apportant une précision importante :

« La contrée qui succède immédiatement à l'Ibérie est la Celtique transalpine. Nous en avons déjà ci-dessus indiqué sommairement la figure et l'étendue, il nous faut maintenant la décrire en détail. Or, on la divisait {anciennement} en trois parties, l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique. Les populations de l'Aquitaine formant, non seulement par leur idiome, mais encore par leurs traits physiques beaucoup plus rapprochés du type ibère que du type galate, un groupe complètement à part des autres peuples de la Gaule, qui ont tous au contraire, le vrai type gaulois, et qui ne se distinguent les uns des autres que parce qu'ils ne parlent pas tous leur langue absolument de même, mais se servent de plusieurs dialectes ayant entre eux de légères différences. »¹⁵⁰

La distinction appuyée et assurée que livre le géographe, à propos de la physionomie des Gaulois et des Aquitains, ne semble pas discutable. Certains objectèrent tout de même que le terme d'« ibère » pouvait tout aussi bien renvoyer à une portée géographique et donc à l'ensemble des populations de l'Ibérie, où l'on trouvait vraisemblablement quelques peuples celtes. D'un autre côté cette dénomination pourrait très bien viser les peuples ibères *stricto sensu* de la côte catalane. Joaquin Gorrochategui est très justement revenu sur cette polémique en affirmant, que dans un cas comme dans l'autre les témoins de Strabon, qu'ils aient été Romains, Grecs ou Gaulois auraient rapproché la physionomie aquitaine à d'autres peuples que des Gaulois, sans idées nécessairement claires et précises¹⁵¹. La seule certitude étant que les phénotypes aquitains étaient suffisamment notables et différents dudit « type » celte pour que ses sources lui en aient précisé l'originalité.

¹⁴⁹ Thollard P., 2009, p. 9.

¹⁵⁰ Strabon, *Géographie*, IV, 1, 1.

¹⁵¹ Gorrochategui J., 1984, p. 42.

Dans l'optique d'envisager une celtisation ethnique de l'Aquitaine, comme des contributions pouvaient encore la défendre récemment, la citation de Strabon nous enjoint d'affirmer qu'elle fut forcément ancienne et lâche, les nouveaux arrivants se mélangeant rapidement aux autochtones. *A contrario* si des groupes celtiques s'étaient nouvellement établis au sud de la Garonne, si par leur grand nombre ils avaient conservé une certaine homogénéité ethnique et culturelle qui aurait permis de les distinguer, alors Strabon les aurait signalés, ce qu'il fit d'ailleurs mais pour un seul et unique peuple gaulois :

« Les Bituriges-Vivisques sont les seuls étrangers dont les possessions se trouvent enclavées parmi celles des Aquitains »¹⁵².

Cette citation est précieuse d'informations à plusieurs égards. D'une part il apparaît désormais improbable que des peuples d'identité ou d'apparence celtique puissent s'être établis au sud de la Garonne, exception faite des Bituriges Vivisques. L'ethnonymie présumée celtique d'un grand nombre de peuplades aquitaines, si elle est avérée, confirmerait alors l'hypothèse d'une arrivée d'un petit nombre de migrants celtes remontant à une époque reculée, peut-être au premier âge du Fer. L'occupation des deux rives de la Garonne par ces Bituriges, au niveau de l'estuaire de la Gironde, ouvre de la même façon de nouvelles pistes de réflexion quant à la perception d'une empreinte celtique en Aquitaine sub-garonnique. Nous y reviendrons plus loin en détails.

Nous l'avions déjà laissé entrevoir lors de l'introduction, mais d'autres auteurs viennent apporter un certain flou au tableau jusque-là cohérent dressé par César et Strabon. Un Grec de la fin du Ier siècle ap. J.-C. évoque notre zone d'étude sous le terme de « *Celto-Galatie d'Aquitaine* »¹⁵³. Sous ce néologisme Ptolémée ne fait que reprendre et adapter la « tradition » terminologique grecque plus encline à utiliser les notions de « *Keltoi* », et de « *Keltique* »¹⁵⁴. La dénomination de « *Galatai* » revient aussi fréquemment chez les auteurs grecs, les textes de Strabon le montrent également. Concernant les « *Celtes d'Aquitaine* »¹⁵⁵ d'Appien, il ne faut pas y voir autre chose qu'une confusion lexicale identique à celle de l'usage du terme « gaulois », dans sa portée géographique quand il est appliqué aux Aquitains.

¹⁵² Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1.

¹⁵³ Ptolémée, *Géographie*, II, 7, 1.

¹⁵⁴ P. Thollard est bien revenu sur cette question, 2009, p. 116.

¹⁵⁵ Appien, *Guerres civiles*, V, 92.

Quand bien même la présence ou l'emprise de tribus gauloises ne serait attestée par les textes des Anciens que sur la rive droite de la Garonne, il y aurait à notre avis toujours lieu de supputer une emprise plus ou moins partielle de ces peuples au sud du fleuve. Cela tient à la conception stricte que ces auteurs avaient des frontières, B. Fages l'explique clairement : « *Pour les anciens Grecs et Romains, le monde s'organisait en entités géométriques simples répondant à celles du Cosmos (l'ensemble de l'Univers) créées par les dieux. Les fleuves sont donc régulièrement sollicités pour servir de limites aux découpes cartographiques de grands ensembles territoriaux. Le Rhin, par exemple, constitue pour Rome la limite entre Germains et Gaulois alors que des groupes de culture laténienne sont clairement attestés sur les deux rives* »¹⁵⁶

De plus, l'appréciation erronée de certaines données géographiques par ces auteurs nous amène à nuancer l'affirmation d'une frontière trop stricte entre Celtes et Aquitains matérialisée par la Garonne. La vision que s'en fait Strabon en est un bon exemple :

« *Ils ont pour limite le cours du Garounas et sont répandus entre ce fleuve et le mont Pyréné. [...] la plupart habitent les bords de l'Océan, les autres l'intérieur même des terres, où ils s'avancent jusqu'aux extrémités des monts Cemmènes et aux frontières des Tectosages.* »¹⁵⁷

Cette conception géographique de l'Aquitaine matérialisée par la carte qui suit (**fig. 74**), révèle à quel point nous nous devons d'être prudent quant au crédit à apporter aux informations géographiques émanant des auteurs anciens. Malgré ces précautions d'usage, nous considérons les témoignages que nous tenons de César et Strabon comme tout à fait fiables et utilisables. Si le *Bellum Gallicum* tient en effet davantage de l'expression d'une volonté d'ascension politique que de la réalisation d'une œuvre ethnographique, la vigilance du lecteur doit surtout s'arrêter sur le récit des batailles difficiles livrées par le conquérant, à certains revers tout comme à ses pertes humaines, que César avait tout intérêt à minimiser.

¹⁵⁶ Fages B., 1995, p. 47.

¹⁵⁷ Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1

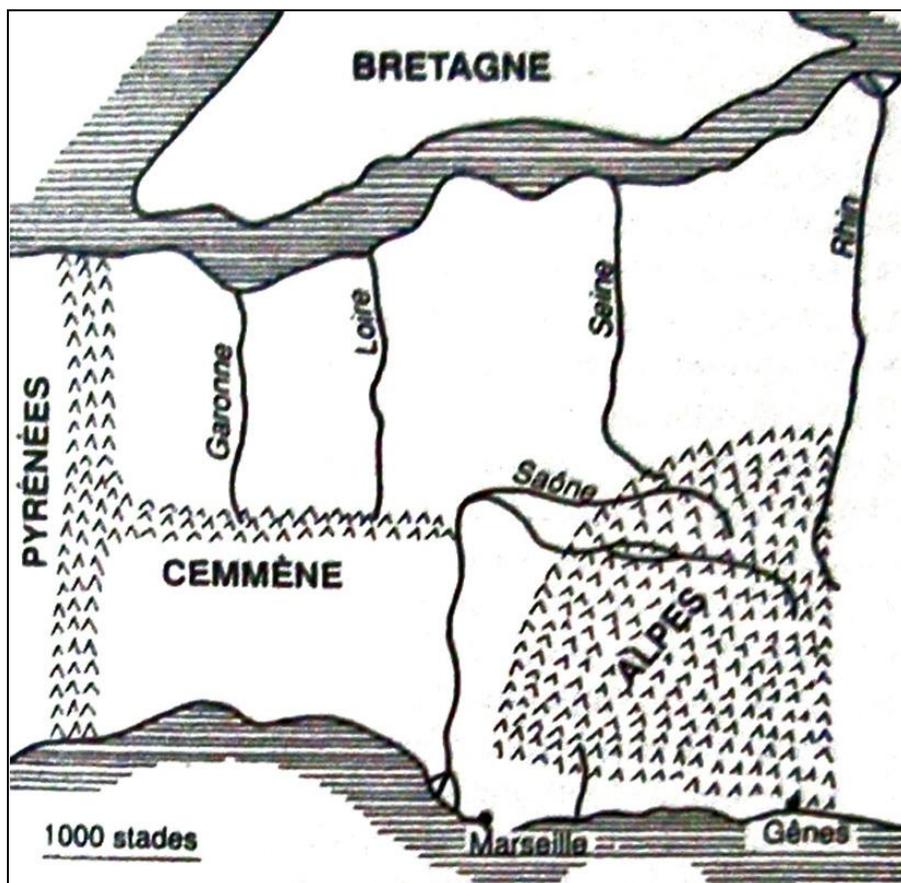


Fig. 74 – Vision géographique de la Gaule selon Strabon (Goudineau Ch., 2000).

2. 1. 2. Un contexte de déplacements massifs de populations

Mener un travail de recherche quel qu'il soit sur le thème de l'histoire du peuplement, ici en l'occurrence ciblé sur l'Aquitaine préaugustéenne, implique obligatoirement au préalable de prendre connaissance des dynamiques extérieures beaucoup plus larges. En effet si notre sujet se borne au début du III^e siècle av. J.-C., c'est à-dire approximativement l'époque « traditionnellement » établie de l'établissement des peuples Nitiobroge et Volque Tectosage sur la rive droite de la Garonne, il n'est pas exclu que des mouvements plus anciens, remontant au premier âge du Fer, voire bien au-delà si l'on en croit les tenants du PCP, aient atteint les contrées qui nous concernent. Tenter de prendre la mesure des progressions, des trajectoires totalement différentes que prirent ces groupes, équivaut à poser un premier socle solide pour nos réflexions à venir. Les déplacements massifs de « bandes » celtiques sont confirmés par les auteurs antiques ; bien

évidemment ils ne documentèrent que celles dont ils eurent connaissance, celles qui pénétrèrent sur le territoire de Rome en particulier, et qui, par des victoires militaires écrasantes, lui infligèrent une honte séculaire, marquant ainsi la mémoire et l'esprit de plusieurs générations de Romains. Nous pensons ici bien évidemment à la venue en Italie du Nord de plusieurs peuples gaulois vers le début du IV^e siècle av. J.-C., qui, après avoir anéanti une armée romaine en 387 av. J.-C., à l'Allia non loin de Rome, entrèrent dans la cité de Romulus quelques jours plus tard¹⁵⁸. Rome ne mit un terme définitif au *tumultus Gallicus* en Italie qu'en 191 av. J.-C. Les Boïens vaincus, mais visiblement non désireux de se retrouver sous le joug romain, repassèrent les Alpes pour s'établirent sur le Danube, un autre exemple de pérégrination.

Pratiquement un siècle après la prise de Rome, c'était au tour de la Grèce de voir affluer vers elle le « péril » celte. Ils pillèrent le sanctuaire panhellénique de Delphes avant d'être repoussés nous disent les auteurs antiques, certains formèrent un royaume en Thrace tandis que d'autres passèrent en Asie mineure, la région conserva leur nom : Galatie.

Si Strabon évoque bien le cas des Celtibères en Hispanie, c'est l'archéologie qui permit de poser une datation quant à l'arrivée des Celtes dans la péninsule, au moins vers le VI^e siècle av. J.-C. Il ne faut d'ailleurs plus entendre cette dénomination hybride comme la marque d'un métissage à grande échelle des populations celtiques migrantes avec des communautés ibères déjà installées. Il apparaît aujourd'hui plus simplement que les peuples celtibères ont été profondément pénétrés par la culture de leurs voisins¹⁵⁹. Une chose est certaine, seules deux chemins menant à l'Hispanie sont susceptibles d'avoir été empruntés par ce ou ces flux de populations celtes. L'une de ces voies passe à l'est des Pyrénées et longe la côte catalane, la seconde franchit la chaîne montagneuse à son extrémité occidentale, et implique par voie de fait de s'introduire en Aquitaine sub-garonnique. Les diverses théories avançant l'idée d'une influence, voire d'une présence ancienne de migrants celtes en Aquitaine, pourraient à ce titre trouver dans ces déplacements en direction de l'Ibérie une assise confortable à la validité de leurs thèses. Il peut en effet apparaître tentant de voir dès cette période et dans ces migrations les premiers signes d'une celtisation de l'Aquitaine. Au regard de l'ampleur et de la constance du

¹⁵⁸ Kruta V., 2000, p. 189.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 530.

phénomène migratoire en Europe durant la Protohistoire, la vision d'un isolat aquitain irrémédiablement épargné pourrait sembler déroutante, cependant les données archéologiques comme littéraires ne confirment pas de telles hypothèses « celtisantes » et les confinent ainsi au pur champ des spéculations.

Les grands déplacements de groupes celtiques que nous décrivions ne se dirigèrent pas uniquement en direction du sud, vers la sphère méditerranéenne. Plusieurs indices littéraires et archéologiques ont permis d'établir que des peuples belges, ou apparentés à leur aire d'influence, s'étaient installés en Grande Bretagne, au moins à partir du III^e siècle av. J.-C.¹⁶⁰. César évoque en effet la présence sur la côte est de l'île de Bretagne de tribus belges venus à l'origine pour piller « *mais qui restèrent dans le pays et y devinrent colons* »¹⁶¹. Il indique également que la plupart de ces peuples portaient le nom de leur cité d'origine, cependant seul celui des Atrébates signalés au sud de l'île rappelle un ethnonyme déjà connu en Gaule Belgique. Ajoutons aussi des Parisii situés par Ptolémée dans le Yorkshire actuel¹⁶².

Vers 120 av. J.-C., débute depuis le Jutland une autre grande migration de peuples germains : les Cimbres et Teutons, qui entament leur marche vers le moyen Danube puis poursuivent vers son cours supérieur, où en 113 ils détruisent la légion du consul Cneius Carbo à Noreia, et, au lieu de se tourner vers l'Italie, rebroussent chemin et vont ravager la Gaule du Nord pendant trois à quatre ans¹⁶³. Les sources littéraires qui nous permettent de suivre le cheminement de ces peuples sont en fait bien moins claires qu'il n'y paraît. Il n'est pas assuré que Cimbres et Teutons aient conjointement débuté cette migration. Certains commentateurs anciens et modernes avancent qu'ils firent probablement leur jonction, dès le début de leur pérégrination en partance du Danemark actuel. Les premières mentions attestant la présence des Teutons aux côtés des Cimbres n'apparaissent qu'à partir de la bataille de Noreia. En 109 ils finissent par redescendre et anéantir une nouvelle légion, celle du consul M. Junius Silanus. Leurs actions victorieuses en Gaule méridionale contre Rome embrasèrent alors une partie de la région, où des peuples gaulois qui y étaient installés se soulevèrent. Parmi eux, les Volques Tectosages qui subissaient depuis près

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 458.

¹⁶¹ César., *B. G.*, V, 12.

¹⁶² Ptolémée, *Géographie*, II, 3.

¹⁶³ Goudineau Ch., 2000, p. 57.

d'une décennie une garnison romaine dans leur capitale. Vers ces années, c'est vraisemblablement sans aucun autre appui que leurs propres forces que les Helvètes Tigurins mirent en déroute, peut être dans les alentours d'Agen, la légion du consul Marcus Junius Silanus¹⁶⁴. Nos Cimbres et Teutons disparaissent quant à eux des sources antiques pendant près de huit ans, avant d'être repérés à nouveau dans la vallée du Rhône, près d'Orange où deux légions avaient été envoyées à leur rencontre. Eutrope nous révèle alors qu'à ces deux peuples étaient venus s'y agréger plusieurs autres de souche celtique :

« *Pendant que la guerre se passait en Numidie contre Jugurtha, les consuls romains M. Marius et Q. Caepio furent vaincus près du Rhône et furent exterminés par les Cimbres, les Teutons, les Tigurins et les Ambrones qui étaient des peuplades germanes et gauloises.* »¹⁶⁵

Après lui, c'est Tite Live qui nous renseigne de la suite de leurs parcours :

« *Les Cimbres dévastèrent tout ce qui se trouvait entre les Alpes et les Pyrénées et entrèrent en Espagne par les défilés. Ils dévastèrent beaucoup de régions mais furent mis en fuite par les Celtibères. Ils rentrèrent en Gaule et se joignirent aux Teutons près de Rotomagus.* »¹⁶⁶.

Selon cet auteur, la jonction de ces peuples ne serait donc survenue près de Tours qu'après le retour des Cimbres de la péninsule Ibérique. Cette précision est importante d'autant plus que la germanité des Teutons n'est pas complètement attestée. Leur ethnonyme serait peut être plus à rapprocher d'une racine celte, *teuta* : tribu, peuple¹⁶⁷.

La migration des Cimbres et des Teutons au vu de leurs déambulations dans une grande partie de l'Ouest européen, et considérant leur destination finale, à savoir l'Italie (les Teutons furent vaincus à Aix en 102, et les Cimbres à Verceil l'année suivante), ne nous a pas semblé être animée d'une réelle volonté de s'établir sur de nouvelles terres, leurs motivations paraissent plutôt s'être limitées à une quête de butin, que trahissent leurs pillages successifs.

¹⁶⁴ Tite-Live, *Périoché*, LXV.

¹⁶⁵ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, 5, 1.

¹⁶⁶ Tite-Live, *Perioché*, LXVII.

¹⁶⁷ Delamarre X., 2003, p. 294.

De toutes autres considérations animèrent visiblement les Helvètes lorsqu'ils prirent la décision de quitter leurs territoires alpestres trop exposés aux menées des Germains. Après s'être occupés de toute la logistique, César nous apprend qu'ils firent en sorte de s'« *assurer solidement des relations de paix et d'amitié avec les États voisins* »¹⁶⁸. Et plus loin : « *A la réalisation de ce plan, deux ans, pensèrent-ils, suffiraient : une loi fixa le départ à la troisième année. Orgétorix [...] se chargea personnellement des ambassades.* »¹⁶⁹. Nous pouvons prendre conscience à la lecture de cette citation, de l'importance des relations diplomatiques qui pouvaient exister dans ces contrées « barbares ». Au regard du contexte migratoire animé que nous rapportions précédemment, ce type de déplacement de populations, concilié à l'avance entre les différents partis, devait être la norme.

2. 1. 3. L'émiettement ethnique aquitain

Celtisés ou pas il est une différence de taille qui distingue les Aquitains de leurs voisins gaulois : l'émiettement ethnique. L'aire territoriale recouverte par un peuple gaulois pouvait correspondre *grosso modo*, dans la plupart des cas, à la surface actuelle d'un département, quand les peuplades aquitaines, dont le nombre devait dépasser la trentaine, occupaient la seule région comprise entre Garonne et Pyrénées. Un extrait du *Bellum Gallicum* nous permet ainsi de nous faire une idée du caractère populeux ou non de ce territoire : « *La cavalerie les atteignit en rase campagne, de cinquante mille hommes fournis par l'Aquitaine et le pays des Cantabres, elle laissa à peine échapper le quart* »¹⁷⁰. Ainsi donc en 56 av. J.-C., les peuplades aquitaines, excepté les Sotiates puisqu'ils venaient d'être vaincus, ne purent rassembler que 50 000 hommes, leurs alliés cantabres compris. Nombre assez faible au regard de celui qu'attribue le proconsul à la seule nation des Bellovaques : « *Les Bellovaques tenaient le premier rang parmi eux par leur courage, leur influence et leur population : ils pouvaient mettre cent mille hommes sous les armes* »¹⁷¹.

¹⁶⁸ César, *B. G.*, I, 3.

¹⁶⁹ César, *B. G.*, I, 3.

¹⁷⁰ César, *B. G.*, III, 26

¹⁷¹ César, *B. G.*, II, 5.

César nous rapporte le nom de 12 de ces peuplades aquitaines : « *Au bruit de cette victoire la plus grande partie de l'Aquitaine se rendit à Crassus, et envoya d'elle-même des otages. De ce nombre furent les Tarbelles, les Bigerrions, les Ptianii, les Vocates, les Tarusates, les Elusates, les Gates, les Ausques, les Garunni, les Sibuzates, et les Cocosates.* »¹⁷². Il précise cependant que n'y figurent pas les « *ultimae nationes* »¹⁷³, c'est-à-dire les différentes tribus situées aux confins de l'Aquitaine qui, compte tenu de leur éloignement des théâtres d'opérations, ne se crurent pas suffisamment inquiétées par l'intervention romaine pour être amenées à aller présenter leur soumission au légat de César. Plus simplement, il est aussi probable que ces *nationes* ne représentaient pas un interlocuteur valable pour négocier la paix aux yeux de Rome.

Notre appréhension de la situation ethnique aquitaine ne trouve pas une très grande aide dans les textes de Strabon, qui ne cite que trois de ces peuples. A chacun d'entre eux correspond une aire géographique particulière, les Auscii viennent représenter le centre de la région, les Tarbellii la côte océane, et les Convenae le piémont pyrénéen. Pour tous ceux qu'il ne nomme pas il précise simplement : « *On compte plus de vingt peuples aquitains, mais tous faibles et obscurs.* »¹⁷⁴. La vision d'une faiblesse présumée des peuples aquitains entretenue par le géographe pourrait au regard des grands déplacements de populations exposés précédemment déceler un fond d'authenticité, elle prête en tout cas à la réflexion. Le morcellement ethnique de cette Aquitaine de la fin de l'âge du Fer nous interpelle : s'agit-il d'une situation originelle et particulière à cette contrée, ou faut-il y voir le résultat de migrations, notamment celle des Cimbres ? Dans le premier cas de figure un tel éclatement n'aurait pas permis de s'opposer à de tels déplacements de populations, les deux décennies de divagations et de pillages menées par Cimbres et Teutons du Danube à l'Hispanie le prouvent. Sans se complaire à d'aventureuses hypothèses, un certain passage du *Bellum Gallicum* est susceptible de nouer des analogies intéressantes avec la situation ethnique morcelée de l'Aquitaine. César rapporte que les peuples belges s'enorgueillissent d'avoir su repousser l'invasion germanique conduite par les Cimbres sur leurs territoires. Toutefois, il nous indique peu après la bataille de la Sambre un élément qui pourrait sembler contradictoire à cette première affirmation. Le conquérant explique en effet, que

¹⁷² César, *B. G.*, III, 27.

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1.

les Atuatuques, arrivés trop tard au secours des Nerviens, étaient des descendants des Cimbres¹⁷⁵. Ces derniers, fraîchement défaits ou en tout cas repoussés, auraient alors su tout de même imposer à leurs vainqueurs de céder une part de leurs terres, afin que s'y établisse une frange de leur confédération ? Les lignes du proconsul sont confuses et ambiguës, toujours est-il que Cimbres et Teutons laissèrent derrière eux une petite partie des leurs avant de redescendre dans le sud de la Gaule. L'exemple des Atuatuques nous offre un cas de figure valable que nous serions tenté de reproduire à l'une de nos peuplades aquitaniques.

Les textes nous apprennent que peu avant leur première victoire face aux Romains à Noreia, les Cimbres s'étaient vus chasser de la vallée supérieure du Danube par les Boïens¹⁷⁶. Ils occupaient cette région depuis leur retrait d'Italie, où la poussée militaire de Rome dans le nord de la péninsule avait eu raison de leur témérité. Un contingent de ce peuple est réputé être ensuite venu s'agréger aux migrants. Ce fait trouve vraisemblablement quelques éléments de concordance avec le patronyme de l'un des chefs de l'armée cimbre : Boiorix¹⁷⁷, littéralement le « roi des Boïens »¹⁷⁸. Est-il possible qu'à leur retour d'Espagne, un rameau des Boïens qui les accompagnaient se soit établi en Aquitaine ? La ressemblance avec nos Boïates du pays de Buch ne peut que frapper l'esprit. En tenant compte du cas de figure avéré des Atuatuques, mais également de l'aisance avec laquelle cette « confédération » de peuples a parcouru toute la Gaule défaisant en tout cinq légions romaines, le scénario se révèle à notre avis tout à fait plausible. Malgré tout, la ressemblance d'un ethnonyme seul reste une preuve insuffisante pour confirmer le lien entre les deux peuples.

L'hypothèse d'un déplacement et d'un établissement ancien de populations celtiques en Aquitaine, remontant peut-être au premier âge du Fer, aurait l'avantage d'éclaircir l'ethnonymie supposée celtique de bon nombre de ces petits peuples. Nous pensons que si migration celtique il y eût, elle fut nécessairement assez ancienne et minime, et l'assimilation des migrants aux populations préexistantes suffisamment complète, pour que l'Aquitaine ait pu apparaître aux yeux des auteurs gréco-latins comme une entité totalement

¹⁷⁵ César, *B. G.*, II, 29.

¹⁷⁶ Strabon, *Géographie*, VII, 2, 2.

¹⁷⁷ Plutarque, *Histoires parallèles*, Marius, 26

¹⁷⁸ Delamarre X., 2003, p. 81.

distincte du monde gaulois. Il ne s'agit là bien sûr que de conjectures. Cependant la suggestion d'un découpage ethnique attribuable aux migrants eux-mêmes, qui se seraient pour ainsi dire « répartis » terres et populations locales, se révèle encore plus irréaliste et aléatoire.

Concernant les autres peuples aquitains, la liste longue mais fruste que Pline l'Ancien en fit, n'apporte que peu d'éléments notables à notre connaissance du peuplement protohistorique régional. Force est simplement de constater que sur les 28 ethnonymes donnés beaucoup comportent une orthographe proche de noms donnés par César. A ce sujet, de nombreuses tentatives d'interprétation ont été proposées, ci-après celle de Ph., Gardes (**fig. 75**). L'identification et la localisation de la plupart de ces peuplades restent toujours très aléatoires, voire impossibles.

César	Strabon	Pline	Ptolémée	Interprétation	Groupe*
Tarbelli	Tarbelli	Tarbelli Quattuorsignani	Tarbelli	Tarbelli	1
Bigerr(ones)		Begerri		Begerri	1
Onesii ?	Aquae Onesiorum	Onesii		Onesii	1-3
Pitanii		Venami		Venarni	1
Vocates		Basabocates		Vocates	2
Tarusates		Tatusates		Tarusates	2
Elusates		Elusates		Elusates	2
Sotiates		Sotiates		Sotiates	2
Gates		Oscidates Campestris	Datioi	Oscidates Campestris	2
Ausci	Ausci	Ausci		Ausci	2
Garunni				Garunni	3
Sibuzates		Sybillates		Sibuzates	3
Cocosates		Cocosates Sexsignani		Cocosates	1-3
		Boviates ?		Boiates	1
	Convenae	Convenae	Convenae	Convenae	1-3
		Onobrisates		Onobrisates	1
		Belendi		Belendi	1
		Camponi		Camponi	3
		Bercorcales		Bercorcales	3
		Pinpedunni		Pinpedunni	3
		Lassuni		Lassuni	3
		Vellates		Vellates	3
		Tornates		Tornates	3
		Conzoranni		Conzoranni	2
		Oscidates M.		Oscidates M.	3
		Succasses		Succasses	2
		Vassei	Vasarioi	Vasates	2
		Sennates		Sennates	2
		Cambolectri A.		Cambolectri A.	2

* 1 : peuples de l'océan et des piémonts ; 2 : peuples de l'intérieur ; 3 : peuples des Pyrénées

Fig. 75 – Tableau des peuples aquitains mentionnés dans les sources anciennes, (Gardes Ph., 2002)

2. 2. La Garonne ou l'attraction d'un axe commercial de premier plan

2. 2. 1. L'installation de peuples celtiques sur la rive droite du fleuve : une implantation précoce ?

Au contraire des îles britanniques et de la péninsule Ibérique, dont la provenance géographique et chronologique du peuplement celtique est méconnue ou pour le moins débattue, les grands mouvements de peuples qui quittèrent à partir du IV^e siècle av. J-C. les régions nord-alpines sont bien renseignées par les sources antiques et archéologiques. Nous sommes déjà revenu sur les principales trajectoires de ces différents groupes celtiques qui s'implantèrent notamment en Italie septentrionale et dans la moyenne vallée du Danube. Dès l'antiquité, plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer ces importants flux de populations. Si certains récits rapportés par les auteurs anciens tiennent plus à des élucubrations, deux « traditions » possèdent sans nul doute une assise très sérieuse. Ainsi, selon Tite Live c'est la forte démographie de plusieurs peuples du centre de la Gaule qui aurait alors poussé les élites aristocratiques de ces tribus à vouloir désengorger leurs territoires, en organisant le départ de plusieurs milliers d'entre eux. La seconde explication réside en l'irrésistible attraction qu'aurait suscitée chez les Gaulois, l'opulence des cités du monde gréco-romain. Patrice Brun et Pascal Ruby se sont récemment arrêtés à leur tour sur ces migrations historiques et les motivations qui les animèrent. Assez justement ils ont pu mettre en évidence une logique d'ensemble à ces grands déplacements, en quête d'actions glorieuses mais surtout de richesses à accumuler. Une implantation en périphérie du monde gréco-romain, à la source des intenses circuits commerciaux qui avaient suscité leur appétit, était un moyen efficace d'y parvenir. Aux dires des auteurs eux-mêmes « *Tout s'est passé comme si cette expansion s'était opérée dans le but d'encercler les centres les plus dynamiques du système continental* »¹⁷⁹. À y regarder de très près, il est vrai que la proximité de la sphère méditerranéenne semble avoir été le critère privilégié par les groupes migrants en vue d'une nouvelle implantation. Outre les formations tribales qui s'installèrent dans la vallée du Pô au contact des cités étrusques et de Rome, certaines se fixèrent sur le cours du moyen Danube, mais aussi dans les Carpates, en Thrace et même en Anatolie, autant de contrées à portée ou en relation directe

¹⁷⁹ Brun P., Ruby., 2008, p. 99.

avec les citées hellénistiques. Des groupes plus restreints, peut-être moins puissants, essaimèrent beaucoup plus loin jusqu'aux rivages occidentaux du Pont-Euxin, là où des emporions grecs avaient été fondés de longue date¹⁸⁰. Poursuivant la réflexion cohérente de ces chercheurs, nous pensons pouvoir suggérer que les peuples gaulois qui s'installèrent sur la rive droite de la Garonne, à savoir les Volques Tectosages, les Nitiobroges et les Santons furent habités d'ambitions similaires à leurs homologues installés aux abords du monde méditerranéen. Plusieurs indices permettent de penser que ce fleuve constitua pour les peuples qui y convergèrent un emplacement de choix. La Garonne offrait aux territoires qui la jouxtaient une voie de communication privilégiée avec les cités du bassin occidental de la Méditerranée. Elle était également, et le fut de plus en plus, un axe commercial majeur si ce n'est inévitable entre les entités citées précédemment et les contrées de la façade atlantique.

L'onomastique, ciblée sur l'analyse des noms de tribus, apporte des informations utiles à notre compréhension générale des sociétés celtiques de la Protohistoire. Ces ethnonymes, quant ils peuvent être éclaircis, nous renseignent également sur la propre vision du monde de ces populations. Ils agissent dans bien des cas tels de véritables porte-enseignes mettant en avant, parfois de manière ostentatoire¹⁸¹, des valeurs chères à la tribu. Ainsi, très modestement les Bituriges étaient « les rois du monde »¹⁸², de « *bitu* » monde, et « *riges* » rois. Ce type de noms de peuples mettant en exergue la puissance et la valeur guerrière était très couru en Gaule « gauloise » (**fig. 76**) comme dans l'ensemble du monde celtique. Les Ebuovices de Normandie se prénommaient ainsi « ceux qui vainquent par l'if »¹⁸³, et les Tolistobogiens de Galatie « les briseurs de volonté »¹⁸⁴. Plus simplement d'autres peuplades firent le choix de ne recourir à un nom ne précisant que leur situation géographique, tels les Raurici « ceux qui habitent le long de la Raura »¹⁸⁵, ou les Morini « les maritimes »¹⁸⁶ positionnés en face de la Manche.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.90.

¹⁸¹ Kruta V., 2000, p. 71.

¹⁸² Delamarre X., 2003, p. 76.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 159.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 297.

¹⁸⁵ Kruta V., p. 71.

¹⁸⁶ Lacroix J., 2012, p. 41.

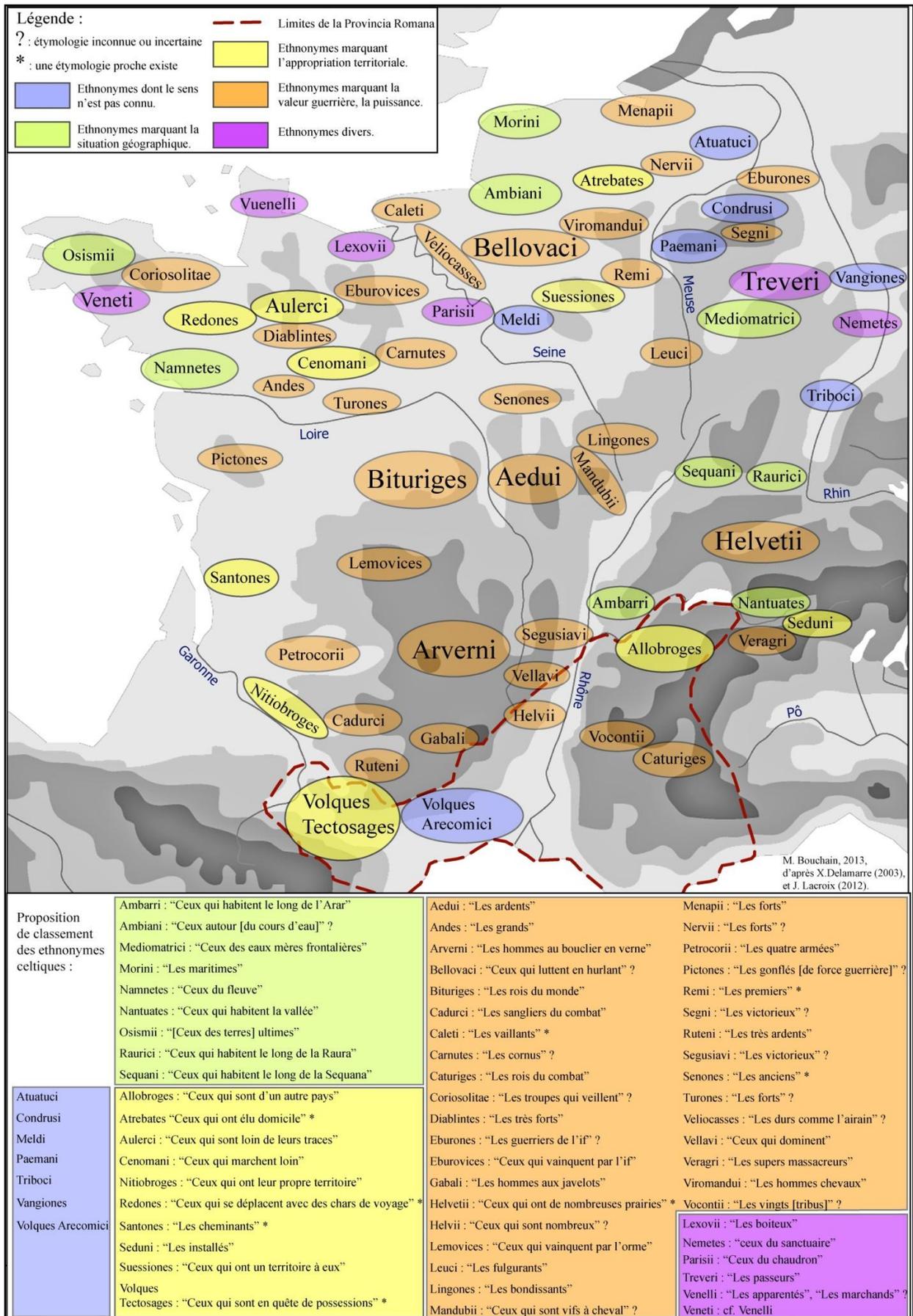


Fig. 76 – Proposition de classement étymologique des noms de peuples celtiques en Gaule à l'époque de la conquête romaine.

À moins qu'il ne s'agisse d'hétéro-ethnonymes, *id est* des noms de peuples attribués par d'autres tribus. On imagine en effet mal que les Lexoviens installés sur la rive gauche de l'embouchure de la Seine se soient prénommés « les boîteux » de leur propre chef¹⁸⁷. Une hypothèse du même ordre pourrait probablement être retenue pour éclaircir une partie de l'ethnonymie aquitaine, nous y reviendrons. Les étymologies parfois incertaines de ces noms de peuples suggérées par les différents philologues impliquent en tout cas de conserver une certaine prudence quant à leur interprétation. L'ethnonyme des Veliocasses, tribu toute proche des Lexoviens que nous mentionnions plus haut, illustre bien cette part d'incertitude. Le mot gaulois « casse » a souvent été traduit dans un sens se rapportant à la chevelure, les Veliocasses auraient donc été « les bouclés ». X. Delamarre précise qu'il a pu également désigner un mot se rapportant à l'étain ou au bronze que l'on retrouverait notamment dans l'appellation des îles Cassitérides, du grec *Kassiteros* « étain »¹⁸⁸. À la suite de ce spécialiste nous avons donc favorisé une signification faisant appel à une notion de dureté, et proposons celle de « les durs comme l'airain » qui pourraient à notre avis totalement convenir. Dans d'autres cas, les traductions avancées par les chercheurs restent assez proches l'une de l'autre et ne semblent pas trahir le sens originel de l'ethnonyme en question. Les Volques Tectosages paraissent ainsi s'être appelés « le peuple qui cherche un toit »¹⁸⁹ ou « ceux qui sont en quête de possessions »¹⁹⁰. Ces deux propositions transcrivent une même idée de migration et d'appropriation territoriale. Bien entendu nous ne connaissons pas les dates à partir desquelles ces ethnonymes furent choisis par leur détenteur. À l'aube de la guerre des Gaules où ils furent gravés de manière définitive dans les manuscrits de César, ces noms ne recouvraient sans doute plus depuis bien longtemps la réalité qui les avait vus être adoptés. Toutefois, pour nombre d'entre eux, si tant est que la position géographique des tribus qui les portaient soit restée inchangée depuis l'époque d'appropriation des dits ethnonymes, il est alors possible que le sens qu'ils véhiculaient soit resté longtemps d'actualité. Hétéro-ethnonyme ou pas, le nom du grand peuple des Trévires pourrait être concerné par ce cas de figure. Riverains du Rhin, entouré de plusieurs peuples que César présente comme germaniques (**fig. 76**), ils se

¹⁸⁷ Delamarre X., 2003, p. 200.

¹⁸⁸ Résumé de la question, Delamarre X., 2003, p. 109.

¹⁸⁹ Kruta V., 2000, p. 71.

¹⁹⁰ Lacroix J., 2012, p. 55

prénommaient « les passeurs »¹⁹¹. Nous pouvons ainsi suspecté à raison que ce peuple joua anciennement et durablement un rôle de premier plan dans le passage de ce fleuve par des tribus germaniques que les sources textuelles nous décrivent au milieu du Ier s. av J.-C. comme de plus en plus pressantes¹⁹².

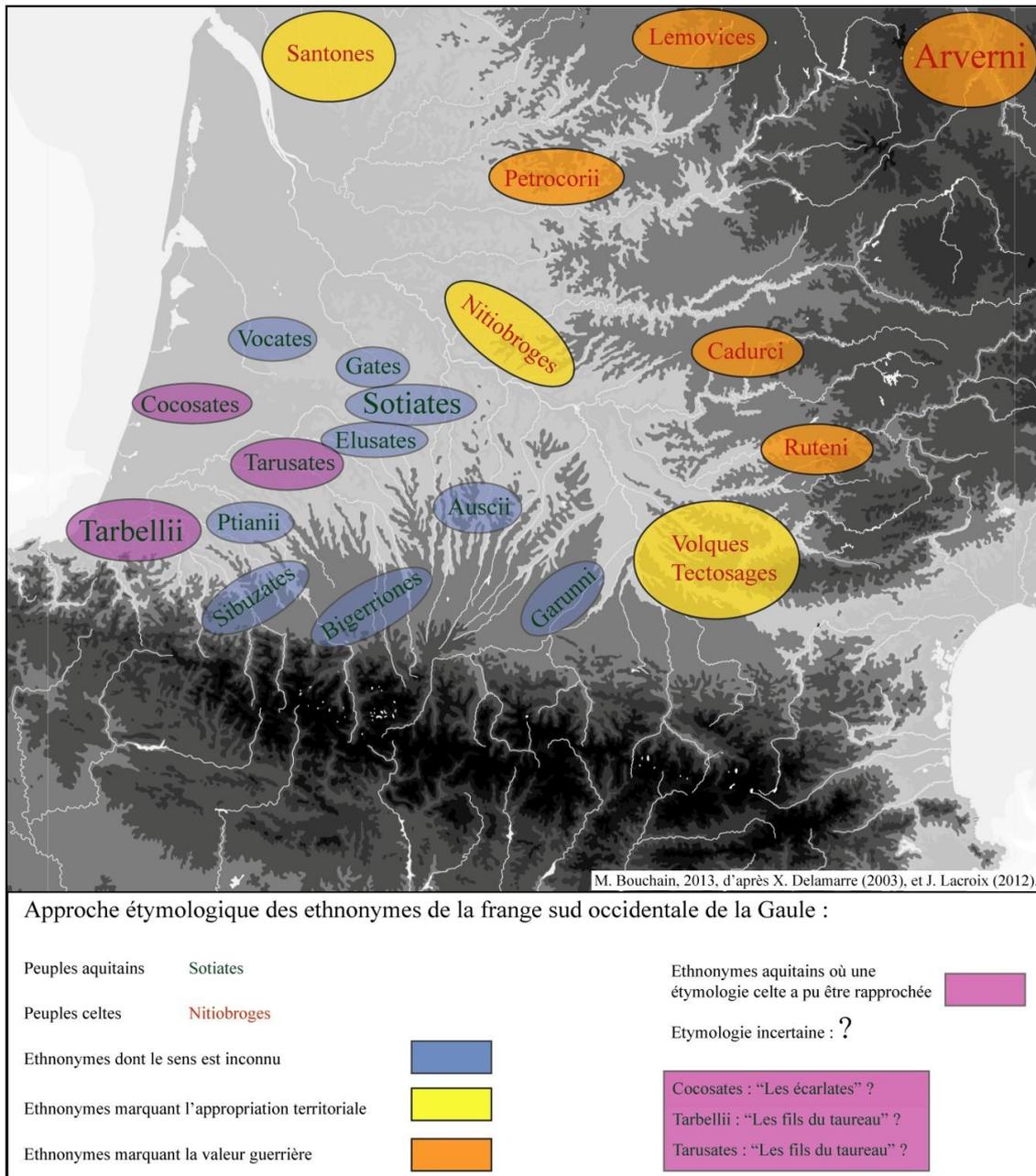


Fig. 77 – Approche étymologique des ethnonymes du sud-ouest de la Gaule rapportés par César.

¹⁹¹ *Ibid.*, 2012, p. 41.

¹⁹² César, *B. G.*, I, 37.

Selon une logique semblable, nous pensons que l'ethnonymie celtique témoigne également des grands déplacements de populations qui furent à l'œuvre en Europe au second âge du Fer, à moins qu'ils ne concernent aussi des périodes encore plus reculées. Les noms des trois peuples celtes établis sur la rive droite de la Garonne indiquent à notre sens l'existence d'un épisode migratoire qui se dirigea sur les marges de ce fleuve (**fig. 77**).

Ainsi, le sens du nom des Nitiobroges « ceux qui ont leur propre pays »¹⁹³ de « *nitio* » nôtre, « *broge* » pays, fait indirectement écho à une situation antérieure où ce peuple n'en détenait peut-être pas, ce qui justement les aurait poussé à en rechercher un. Les Santons quant à eux trouvent probablement la signification de leur nom dans le mot gaulois « *sento* »¹⁹⁴ chemin ; ils auraient alors été « les cheminants »¹⁹⁵. Probablement cet ethnonyme renvoie-t-il aussi à d'autres noms de tribus plus lointaines, elles aussi parties en quête de meilleurs horizons. Était-ce le cas des Allobroges, « ceux qui sont d'un autre pays »¹⁹⁶, installés non loin de Massalia ?

Bien évidemment il n'est pas question de voir dans l'arrivée des Celtes sur la vallée de la Garonne une vague subite et massive de populations migrantes. Sans imaginer un tel phénomène, nous pensons plutôt pouvoir suggérer que la venue de ces populations sur cet attractif axe commercial se fit sans doute de manière progressive et diachronique. La polémique à l'œuvre autour de l'origine des Volques Tectosages exprime bien la complexité de la question. Contre la tradition historique héritée du XXe siècle qui prônait que ces derniers étaient arrivés d'Europe centrale au IIIe siècle av. J.-C., J. Massendari a avancé l'hypothèse d'une allochtonie de ce peuple en Languedoc occidental¹⁹⁷. Découvertes archéologiques et données littéraires à l'appui¹⁹⁸, cette auteure suggère que l'identité tectosage se serait probablement « cristallisée » dans cette région à partir du Ve siècle av. J.-C. Les tribus tectosages homonymes signalées dans la forêt hercynienne et en Galatie se seraient ainsi toutes formées à partir de cet unique noyau toulousain. Nous sommes d'avis de ne pas rejeter aussi formellement la théorie traditionnelle d'une origine centro-européenne des Volques Tectosages, qui a au moins l'avantage de s'accorder avec

¹⁹³ Kruta V., 2000, p. 71.

¹⁹⁴ Delamarre X., 2003, p. 270.

¹⁹⁵ Lacroix J., 2012, p. 39.

¹⁹⁶ Kruta V., 2000, p. 71.

¹⁹⁷ Massendari J., 2006, p. 51.

¹⁹⁸ De nombreux objets laténiens sont signalés dans la zone à partir du Ve s. av. J.-C. *Ibid.*, p. 52.

l'idée de « prédation » transmise par l'ethnonyme. Dans le même sens, V. Kruta a suggéré que la descente dans le sud de la Gaule de ce peuple aurait pu tout aussi bien être liée à la perspective du mercenariat¹⁹⁹.

Nous l'avons vu, l'ethnonymie semble permettre de faire ressurgir une réalité ancienne de déplacements de populations, toutefois il convient de mesurer une dernière fois la portée des hypothèses et des interprétations qu'elle permet de bâtir ! Si elle nous révèle en effet les traces estompées de migrations qui n'avaient pas toujours été renseignées par les auteurs antiques, elle n'en constitue cependant pas un indicateur exclusif, tout juste un indice à prendre en considération²⁰⁰.

2. 2. 2. L'affirmation du contrôle de Rome sur l'axe garonnais depuis la fin du IIe s. av. J.-C. : des manœuvres localisées ?

L'affermissement du contrôle de Rome sur la Garonne prit un tour décisif après la guerre de conquête qui fut menée en Gaule par César vers le milieu du Ier siècle av. J.-C. En prenant un peu de hauteur, cette entreprise, initiative personnelle que le proconsul sut hardiment justifier, peut être considérée comme l'aboutissement inéluctable d'une stratégie militaire et diplomatique plus progressive et globale entamée par Rome en Gaule transalpine plusieurs décennies auparavant. Dès 124 av. J.-C. la création de la *Provincia* marqua de manière significative l'ampleur des ambitions de Rome en Gaule méridionale. Les populations transalpines se sentirent rapidement, et à juste titre, inquiétées par la présence grandissante de Rome à l'orée de leurs territoires. Parmi elles, les Allobroges alliés aux Arvernes tentèrent de s'opposer à ses menées. Leur coalition fut définitivement anéantie en 121 av. J.-C. par le consul Cneius Domitius Ahenobarbus. Il put poursuivre ses opérations l'année suivante par la prolongation de son mandat initial au proconsulat de Transalpine. Les Arvernes repoussés, la soumission des Allobroges entérinée, ne resta plus aux autorités romaines qu'à sécuriser les marges occidentales de la province nouvellement créée. Ce fut chose faite en 118 av. J.-C. par l'installation d'une troupe romaine dans la

¹⁹⁹ Kruta V., 2000, p. 865.

²⁰⁰ Force est simplement de constater que l'on retrouve au sein des « terres d'immigration historique » des Celtes au moins un ethnonyme de ce type : les Cénomans (« ceux qui marchent loin » Lacroix J., 2012, p. 39.) en Italie du Nord, et les Tectosages en Anatolie.

capitale des Volques Tectosages. Les évènements qui virent Rome imposer sa domination aux contrées de la rive droite du Rhône ne sont quasiment pas renseignés par les sources textuelles. Toujours est-il qu'en 118 av. J.-C. la situation de Rome dans ce secteur devait s'être sensiblement améliorée pour que soit entreprise la fondation de Narbo Martius. L'importance de ce fait est à souligner puisqu'il s'agit de la première édification d'une colonie de citoyens romains hors d'Italie, après l'échec de celle amorcée à Carthage en 122 av. J.-C. Les frontières de la *Provincia romana* sécurisées, cette édification fut un bon moyen pour renforcer l'implantation de l'autorité romaine dans le sud de la Gaule. Rome en contrôlait désormais directement les débouchés de deux voies commerciales majeures. L'assujettissement des Allobroges et des Gaulois environnants lui avait offert la possession de l'embouchure du Rhône, tandis que la présence de ses soldats dans Tolosa certifiait la mainmise sur le cours supérieur de la Garonne. S'ensuivit sans doute alors une intensification des échanges à partir de cette voie fluviale. Les commerçants romains purent écouler avec encore plus de facilité leurs marchandises le long de cet axe, notamment le vin pour lequel les textes antiques décrivent l'insatiable appétit des élites aristocratiques celtiques. En retour, Rome sécurisait surtout la route de l'étain venant de Grande-Bretagne. Depuis cette contrée, le chemin qui empruntait le fleuve garonnais assurait un acheminement plus rapide de ce minerai dont Rome était très demandeuse. De cette époque date probablement les premiers contacts et liens, qui furent noués par la cité de Romulus avec les populations celtiques et aquitaines attenantes au cours du fleuve.

Cette emprise de Rome en Gaule méditerranéenne, et plus particulièrement dans le Languedoc occidental, fut néanmoins quelque peu perturbée par les vicissitudes de la migration des Cimbres et des Teutons à la toute fin du II^e siècle av. J.-C. Au détour d'une citation de Dion Cassius commentant la révolte des Volques Tectosages, nous apprenons que la politique romaine à l'encontre de ces derniers avaient peut-être consistée jusque-là en des relations diplomatiques étroites voire une alliance en bonne et due forme : « *Les habitants de Toulouse, auparavant alliés de Rome, furent entraînés par les promesses des Cimbres, se révoltèrent et mirent aux fers la garnison romaine.* »²⁰¹. La présence de ce contingent romain pourrait il est vrai, tout aussi bien évoquer un partenariat forcé, conséquence d'affrontements militaires antérieurs qui auraient tourné en la défaveur des

²⁰¹ Dion Cassius, *Histoire Romaine*, II, 270

Tectosages. Le consul missionné en 106 av. J.-C. pour réprimer leur soulèvement se chargea avec succès de sa besogne. Rome venait de reprendre le contrôle de son débouché sur la Garonne, les retombées pécuniaires qui en découlèrent avec. Nous savons en effet par une mention littéraire extraite d'un procès, où Cicéron avait défendu le proconsul de Transalpine en charge de 76 à 74 av. J.-C., que des taxes étaient prélevées sur les marchandises qui rentraient et sortaient du *portorium* de Tolosa :

« *Titurius, à Toulouse, avait exigé, comme droit d'entrée, quatre deniers par amphore ; que Porcius et Numius, à Crodune, avaient exigé trois victoriats ; et Servéus deux, à Vulchalon ; que dans cette province on avait imposé une taxe à ceux qui voulaient transporter du vin de Cobiamaque, bourg entre Toulouse et Narbonne, sans aller à Toulouse ; qu'Elésiodole n'avait exigé que six deniers de ceux qui portaient des vins à l'ennemi.* »²⁰²

La seule maîtrise du territoire des Tectosages, en particulier à Toulouse, n'assurait cependant en aucune façon la sécurité des marchands romains sur le cours moyen de la Garonne et la zone de l'estuaire. De la même façon, les convois se rendant au *portorium* toulousain n'étaient pas à l'abri de dangers qui auraient pu sévir tout le long de cet axe. La machine diplomatique romaine fut alors mise en branle afin d'aller requérir certaines garanties auprès des populations indigènes périgaronnaises. Les premières preuves qui accréditent formellement l'instauration de relations de « bon voisinage », avec des peuples aquitains et gaulois transgaronnais sont fournies par le *Bellum Gallicum*. Le décès au combat, dans les rangs romains, d'un jeune aristocrate aquitain en 55 av. J.-C. nous éclaire sur ces contacts que Rome sut très tôt nouer avec les peuplades aquitaines : « *Pison l'Aquitain, homme d'un grand courage et d'une naissance illustre, dont l'aïeul avait exercé le souverain pouvoir dans sa cité et reçu de notre sénat le titre d'ami.* »²⁰³. Le nom de la tribu de ce personnage n'est pas indiqué. S'il est probable que Rome ne tissa pas des liens d'amitié avec une unique peuplade aquitaine, nous serions tout de même tenté de suggérer que le peuple aquitain en question était situé non loin de la Garonne, peut-être les Lactorates dont on rapporte très justement qu'ils ne figurent pas sur la liste dressée par le conquérant, des « nations » aquitaines vaincues²⁰⁴. La vision que nous percevons d'une consolidation progressive du contrôle de l'axe garonnais par Rome est également confortée

²⁰² Cicéron, *Pro Fonteio*, VIII.

²⁰³ César, *B. G.*, IV, 12.

²⁰⁴ Fabre G., *I. L. A., Lecture*, 2000, p. 15.

par un autre témoignage, concernant cette fois-ci un peuple celte lui aussi contigu au fleuve, les Nitiobroges. Alors qu'il explique la participation de cette tribu au soulèvement de l'année 52 av. J.-C., César apporte quelques précisions notables : « *Teutomatos, fils d'Ollovico, roi des Nitiobriges, dont le père avait reçu de notre sénat le titre d'ami* »²⁰⁵.

À en croire le conquérant des Gaules, le cours de la Garonne formait la limite géographique entre Celtes et Aquitains. En dépit du récit césarien, de nombreux chercheurs se sont interrogés sur le fait que les Nitiobroges aient à un moment ou à un autre, possédés aussi une assise sur la rive gauche de la Garonne. Au III^e siècle ap. J.-C. le territoire du diocèse d'Agen qui ne faisait pas partie de la province de Novempopulanie s'étendait en effet profondément sur la rive gauche du fleuve garonnais. Cette dernière indication est cependant à utiliser avec prudence, car si on s'accorde en général sur la similitude des frontières des diocèses du Bas-Empire avec les démarcations administratives antérieures, les délimitations des entités tribales de l'antéconquête nous ramènent à des réalités encore plus lointaines et méconnues. Si cependant l'hypothèse d'une présence à date haute, c'est-à-dire avant la conquête, des Nitiobroges sur les marges garonnaises de l'Aquitaine ethnique devait être confirmée, elle justifierait encore davantage la nécessité pour Rome d'établir un climat d'entente avec ce peuple. De plus, il est aujourd'hui entendu que des fleuves ou des montagnes qui pouvaient paraître naguère comme des obstacles et des frontières pour les esprits romains de l'époque, pouvaient constituer en réalité des lieux d'interpénétrations. Les géographes antiques étaient en partie contraints, pour mieux en retranscrire la perception à leur lectorat, de simplifier les limites des grands ensembles régionaux qu'ils décrivaient. Il n'est pas exclu que des variations tenants de l'ordre du détail aient dérogées ici où là aux allégations parfois sans appel de ces auteurs. Des erreurs existaient, au moins l'une d'entre elles a été repérée et commentée récemment²⁰⁶.

Les manœuvres diplomatiques romaines initiées avec les populations adjacentes à la Garonne ne furent cependant pas spécifiques à cette seule région. Les sources textuelles nous rendent compte d'une politique d'alliances plus générale et systématique conduite par Rome en Gaule. Une mention littéraire de Tite-Live nous apprend en effet qu'en 121 av. J.-C., année durant laquelle le consul Ahenobarbus affronta et défit une coalition d'Arvernes

²⁰⁵ César, *B. G.*, VII, 31.

²⁰⁶ Fabre Georges., Sillières P., *I. L. A., Lecture*, 2000, p. 41.

et d'Allobroges, le peuple des Eduens était déjà allié à Rome²⁰⁷. Il est possible qu'à cette époque cette union était déjà très ancienne, d'autres indices textuels amènent à penser qu'elle était déjà en vigueur au commencement de la seconde guerre punique²⁰⁸. Le territoire de cette tribu associé à celui de ses peuples clients, bordés à l'est par le cours supérieur de la Saône, au nord par celui de la Seine, et à l'est par les rivages de la Loire, lui procurait une position particulièrement stratégique en Gaule centrale. Selon toute vraisemblance, c'est probablement la relative maîtrise d'une portion de ces trois voies fluviales induite par leur situation géographique clé, qui vit très tôt Rome leur vouer un « attachement » spécifique. Cette impression semble confirmée par le titre de « *fratres consanguineos* »²⁰⁹ que le sénat de Rome leur attribua, et dont ils restèrent dans toute l'histoire romaine, les uniques détenteurs. Bien sûr, pour Rome, la portée de cette alliance devait dépasser le seul objectif d'une consolidation du trafic commercial qui empruntait les voies fluviales traversant le territoire de la confédération éduenne. Le sénat romain essayait sans doute de façon plus dissimulée de s'immiscer dans les affaires politiques et militaires de la Celtique. En utilisant les dissensions internes à l'œuvre entre les différentes entités tribales, Rome s'efforçait également de préserver un certain équilibre des forces en présence²¹⁰. Par cette agile politique d'ingérence elle s'assurait un contrôle indirect précaire, mais bien réel du centre-est de la Gaule.

Plus encore, nous pouvons supputer que la république romaine s'ingéniait à prévenir autant que faire se peut, de grands bouleversements politiques et militaires qui auraient enflammé la Gaule celtique, et probablement poussés certains de ses peuples à fuir les zones de combats en quittant leur territoire. Les migrations gauloises en Italie et en Grèce, qui avaient abouti à la prise de Rome au début du IV^e siècle av. J.-C. et au (prétendu) sac de Delphes un siècle plus tard, avaient durablement marqué les mémoires romaines. Les pérégrinations toutes récentes des Cimbres et des Teutons avaient bien rappelé la menace immense que pouvait faire planer de tels déplacements de populations « barbares » sur les intérêts romains. De cette nouvelle période de troubles remontent probablement les premières relations que Rome entretint avec un important peuple voisin

²⁰⁷ Tite-Live, *Perioché*, LXI.

²⁰⁸ Kruta V., 2000, p. 595.

²⁰⁹ César, *B. G.*, I, 33. Strabon, *Géographie*, IV, 3, 1.

²¹⁰ Elle paraît néanmoins avoir soutenu son allié éduen au-delà des simples déclarations d'amitié. César, *B. G.*, I, 31 : « *ce peuple, que son propre courage ainsi que l'appui et l'amitié des Romains, avaient précédemment rendu si puissant dans la Gaule* ».

des Eduens, installé sur la rive gauche du cours supérieur de la Saône, les Séquanes. Plutarque nous rapporte que ces derniers capturèrent les rois des Teutons en fuite après leur défaite à Aix-en-Provence en 102 av. J.-C., et qu'ils les livrèrent à Marius²¹¹. Un autre élément, cette fois tiré de César, nous permet de suspecter une certaine ambivalence de la stratégie diplomatique romaine en vigueur en Gaule durant la première moitié du Ier siècle av. J.-C. En effet, alors que le proconsul nous explique que les Eduens²¹², alliés traditionnels de Rome, avaient pour principal opposant le peuple séquane, il évoque dans un autre extrait que le père d'un aristocrate de cette dernière tribu avait « *été roi dans son pays et avait reçu du sénat romain le titre d'ami* »²¹³. Le pragmatisme de la stratégie diplomatique de Rome, qui s'ingénie à conserver une relative maîtrise des événements politiques dans la région, est un peu mieux mis en exergue avec le cas d'Arioviste. Ce chef germain avait permis par son intervention au service des Séquanes d'infliger une grave défaite aux Eduens vers 70 av. J.-C. Alors qu'il paraît avoir élu domicile avec sa tribu sur le territoire de ses commanditaires, mettant ainsi à mal l'hégémonie éduenne dans la contrée, Rome semble pourtant lui avoir accordé les plus larges faveurs, notamment le titre de roi et la distinction honorifique d'ami du sénat romain²¹⁴. Rome fut « *contrainte* » d'intervenir par l'intermédiaire de son proconsul, mettant ainsi en évidence les limites de sa politique diplomatique²¹⁵. C'est cette vision d'une approche romaine ô combien stratégique des réalités géopolitiques indigènes, que nous voudrions transposer sur notre domaine d'étude, afin de mieux appréhender l'affermissement du contrôle de Rome sur l'Aquitaine ethnique, et les territoires périgaronnais.

2. 2. 3. La guerre de Sertorius (78 à 71 av. J.-C.) : des menées romaines contrariées en Aquitaine ?

La consolidation progressive de l'emprise romaine sur l'axe garonnais amorcée à la fin du IIe av. J.-C. fut quelques peu mise à mal par l'éclatement de la guerre de Sertorius

²¹¹ Plutarque, *Histoires parallèles*, Marius, 25.

²¹² César, *B. G.*, VI, 12.

²¹³ César, *B. G.*, VIII, 3.

²¹⁴ César, *B. G.*, I, 43.

²¹⁵ César, *B. G.*, I 35. « *César, fort de la décision du sénat qui [...] avait décrété que tout proconsul de la province de Gaule devrait, autant que le permettrait le bien de l'Etat, protéger les Eduens et les autres amis de Rome* ».

au début des années 70 av. J.-C. Après le retour de Sylla en Italie en 83 av. J.-C., Sertorius, ancien partisan de Marius avait gagné l'Hispanie et tenté de s'y établir durablement. Ce conflit constitua en réalité une poursuite de la guerre civile qui opposait les marianistes aux syllaniens. Fort de l'échec des premières campagnes militaires conduites contre Sertorius en péninsule Ibérique, les sources textuelles nous indiquent alors indirectement que les hostilités se propagèrent rapidement à la province de Transalpine, où le soulèvement de certains peuples lui en aurait conféré un temps la domination. Une mention extraite du *Bello Civile* nous informe en effet, que plusieurs peuples de la Gaule méridionale virent une partie de leurs territoires annexée par Pompée au profit de Massalia à la fin de cette guerre. Ce fut le cas des Rutènes²¹⁶ et des Helviens encore indépendants à cette époque, mais aussi des Volques Arécomiques²¹⁷. Ces sanctions accèdent ainsi la thèse du ralliement de ces tribus au parti de Sertorius, et leur participation à des opérations pour la maîtrise de la *Provincia* avant 76 av. J.-C., année où Pompée, diligenté par le sénat contre les sertoriens, venait d'en reprendre le contrôle²¹⁸.

Il est fort à parier que l'Aquitaine ne resta pas non plus à l'écart des combats. C'est en tout cas ce que prètent à penser quelques passages issus du *Bellum Gallicum*, où César y relate pour l'année 56 av. J.-C. la soumission de la région et de ces populations par un de ses légats. Avant que le corps expéditionnaire ne pénètre en Aquitaine, le proconsul y précise que « *peu d'années auparavant Lucius Valérius Préconinus, légat, avait été vaincu et tué, et d'où Lucius Manlius, proconsul, avait dû s'enfuir en abandonnant ses bagages* »²¹⁹. Si ce Lucius Valérius Préconinus nous est complètement inconnu, nous savons néanmoins que L. Manlius était le proconsul en charge de la Transalpine en 78 av. J.-C. Cette même année il fut dépêché auprès de son homologue d'Hispanie Citérieure, Q. Calidius, en grande difficulté face à Sertorius²²⁰. Dans les environs de Ilerda, Manlius fut défait à son tour et dut se replier sur la Transalpine en passant par l'Aquitaine où des indigènes l'assillirent.

²¹⁶ Sablayrolles R., 2009, p. 48.

²¹⁷ César, *Bello Civile*, I, 35 : « *Cn. Pompée [...] leur a publiquement accordé les terres des Volques Arécomiques et des Helviens* ».

²¹⁸ Pline, *Histoire Naturelle*, III, 4, 1 : « *Pompée le Grand, dans les trophées élevés par lui sur les Pyrénées, atteste que, des Alpes aux frontières de l'Espagne ultérieure, il a soumis 876 villes.* ».

²¹⁹ César, *B. G.*, III, 20.

²²⁰ Sablayrolles R., 2009, p. 41.

Les choses se compliquent s'agissant de tenter d'identifier le ou les peuples aquitains ayant remporté cette victoire. D'après une autre citation du conquérant, évoquant la première bataille menée sur le sol aquitain en 56 av. J.-C. face au peuple sotiates, la défaite de Manlius en 78 av. J.-C. leur est d'ordinaire attribuée : « *les Sotiates, forts de leurs précédentes victoires, pensaient que le salut de toute l'Aquitaine dépendait de leur valeur* »²²¹. R. Sablayrolles est revenu il y a quelques années sur cette idée établie, et a suggéré par une suite de remarques pertinentes de retirer la paternité de ce succès aux Sotiates.

Cet auteur a fait remarquer que l'hypothèse d'une bataille livrée par Manlius en pays sotiates impliquait que, depuis Ilerda, ce dernier aurait alors dû emprunter avec ses hommes un col occidental de la chaîne pyrénéenne. Un itinéraire trop long et périlleux pour une armée en déroute qui cherchait péniblement à rejoindre ses bases en Transalpine, et qui requerrait également de traverser une zone non soumise à l'autorité de Rome (**fig. 78**). Contre le texte de César ce chercheur a proposé une autre compréhension du passage polémique : « *rendus confiants par les victoires passées* (de peuples aquitains autres qu'eux-mêmes), (les Sotiates) *pensaient que* (cette fois-ci) *sur leur seule valeur reposait le salut de l'Aquitaine toute entière* »²²². À notre sens la phrase en question de César est sans ambiguïté, par cette tournure le conquérant cherche en toute connaissance de cause à faire endosser l'humiliation de Manlius et le désastre de Préconinus aux Sotiates. La question de la manipulation césarienne peut cependant être posée. Il est nécessaire pour cela de resituer cet extrait dans son contexte : César n'a pas de réels prétextes, pas d'indices d'une menace imminente comme cela avait été le cas avec la migration helvète en 58 av. J.-C., pour entreprendre la conquête de l'Aquitaine, tout juste nous explique-t-il qu'il souhaite « *empêcher que les peuples de ce pays n'envoient des secours aux Gaulois et que deux si grandes nations ne s'unissent* »²²³. Il ne faut pas non plus négliger le fait que les actions de César en Gaule étaient scrutées attentivement à distance par ses adversaires au sénat. Nous ne résistons pas à reporter ici une mention de Suétone concernant César, qui illustre parfaitement cette réalité : « *il attaqua indistinctement et les peuples alliés et les nations ennemies ou sauvages. À tel point que sa conduite fit prendre, un jour, au sénat la*

²²¹ César, *B. G.*, III, 21.

²²² Sablayrolles R., 2009, p. 42.

²²³ César, *B. G.*, III, 11.

résolution d'envoyer des commissaires dans les Gaules, pour informer sur l'état de cette province ; quelques sénateurs proposèrent même de le livrer aux ennemis. »²²⁴.

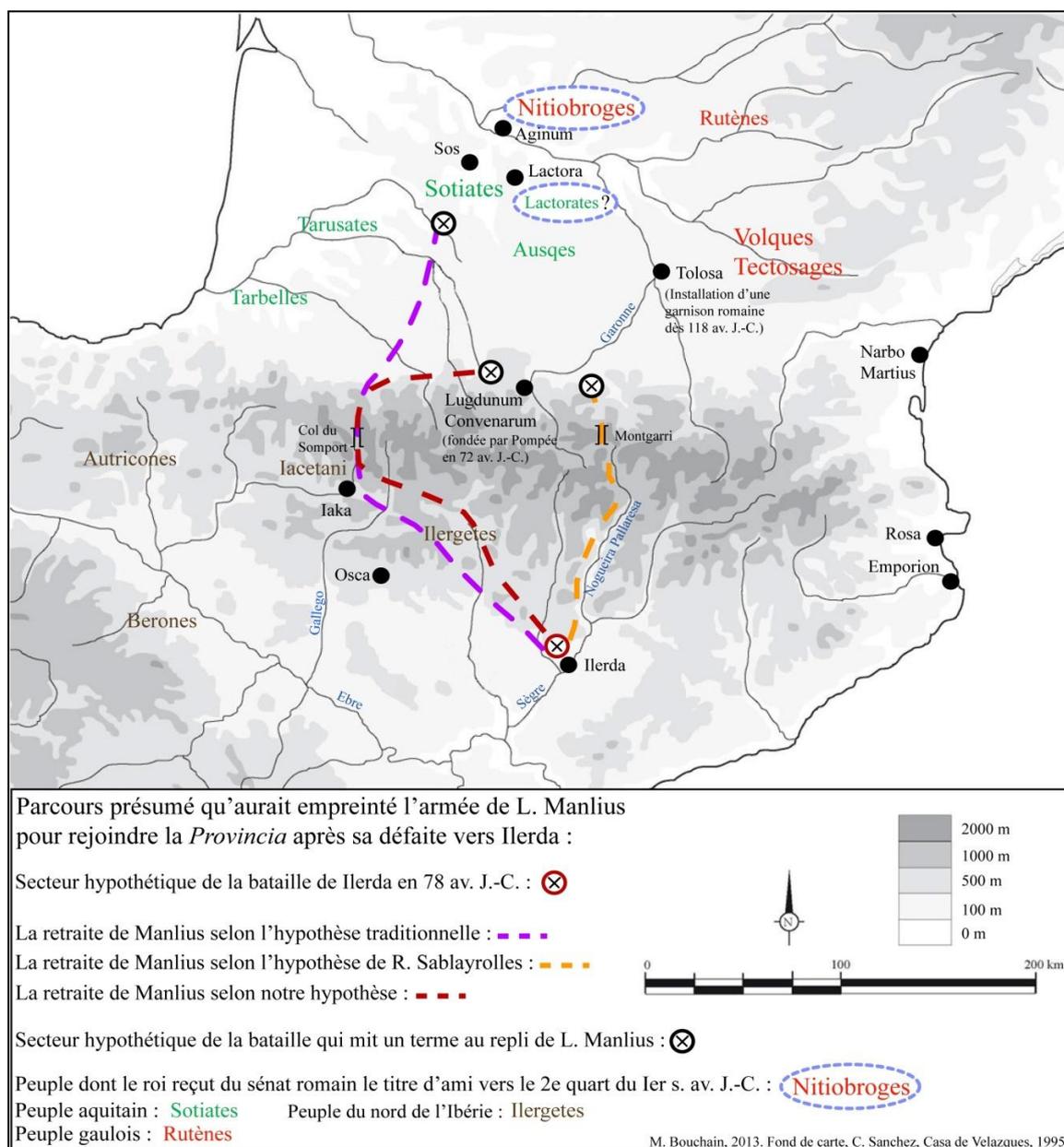


Fig. 78 – Les différentes hypothèses du chemin de repli emprunté par L. Manlius après sa défaite vers Ilerda en 78 av. J.-C.

En 56 av. J.-C., les Sotiates étaient le premier peuple à rencontrer la route du contingent romain envoyé en Aquitaine. Leur attribuer l'œuvre de deux défaites vieilles de

²²⁴ Suétone, *Jules César*, 24.

20 ans comportait plusieurs avantages. Par cet artifice César suscitait inconsciemment chez ses lecteurs un désir de vengeance, celui qui incombe pour chaque vrai Romain la nécessité de laver l'opprobre d'une défaite militaire. Ce procédé lui permettait ainsi habilement de justifier, de légitimer une entreprise de conquête d'un territoire qui, au demeurant, n'était pas impliqué dans ses théâtres d'opérations en Gaule celtique.

En admettant que les Sotiates ne jouèrent aucun rôle dans la fuite de Manlius à son retour d'Hispanie en 78 av. J.-C., la question se pose alors d'essayer d'en identifier les vrais auteurs. Une traversée de l'Aquitaine par les Pyrénées implique en tout cas d'accepter que la route passant par la côte catalane, plus facile et rapide pour rejoindre la Transalpine, était nécessairement barrée par les forces de Sertorius. Sans imaginer un itinéraire qui aurait emprunté un col occidental de la chaîne, tel celui du Somport, et dont l'accès devait également être tenu par les partisans de Sertorius²²⁵, R. Sablayrolles a proposé que L. Manlius adoptât une direction plus orientale beaucoup plus courte, vers Montgarri, directement au nord d'Ilerda. Le proconsul aurait alors été mis à nouveau en déroute, cette fois-ci par des Aquitains de la vallée supérieure de la Garonne²²⁶.

Si le chemin de la côte catalane était aux mains des sertoriens, rien n'indique que le passage de Montgarri ne l'était pas aussi. Ayant bien conscience des zones d'ombres et des lacunes que n'éclaircissent pas les sources textuelles, nous préférons avancer une hypothèse plus prudente, mais aussi plus fidèle au récit césarien. Le choix d'un détour par la route du col du Somport, qui aujourd'hui, avec le peu d'éléments en notre possession peut apparaître comme totalement aberrant et inconsidéré, ne l'était peut être pas à l'époque dans la situation désastreuse qui semble avoir été celle du proconsul Manlius. Arrivé en Hispanie Citérieure avec un important corps d'armée, trois légions et mille cinq cent chevaux à en croire Orose, c'est sans plus aucune cohorte qu'il parvint à s'enfermer dans Ilerda après sa débâcle²²⁷. Sans souscrire intégralement à cette projection catastrophique, il faut sans doute plus modestement convenir que les pertes dues à la bataille et aux désertions avaient considérablement réduits ses effectifs. Les dernières de ses troupes, peu nombreuses mais en conséquence plus mobiles et discrètes, auraient ainsi pu permettre à Manlius d'envisager une route de repli plus longue mais « libre », ne se

²²⁵ Sablayrolles R., 2009, p. 47. L'auteur nous informe qu'Osca resta fidèle jusqu'au bout à Sertorius.

²²⁶ *Ibid.*, p. 42.

²²⁷ Orose, *Histoire contre les païens*, V, 23, 4. Citation lue dans Sablayrolles R., 2009, p. 50.

préoccupant pas des impératifs du ravitaillement qu'aurait induit celui d'une armée plus importante. L'Aquitaine n'était d'ailleurs pas nécessairement inhospitalière envers un représentant de l'autorité romaine. Nous sommes déjà revenu sur les contacts qui avaient été noués par Rome à cette époque avec un ou plusieurs peuples aquitains. Le col du Somport passé, le proconsul et son contingent auraient alors obliqué à l'est pour rejoindre au plus vite la *Provincia*. Nous proposons ainsi de localiser le site de la bataille qui le vit s'opposer aux Aquitains dans un secteur situé entre le cours supérieur de l'Adour et celui de la Garonne (**fig. 78**). La fondation de *Lugdunum Convenarum* par Pompée une fois la guerre de Sertorius terminée pourrait à notre sens témoigner de la volonté du pouvoir romain de sécuriser une zone où peu d'années auparavant Manlius avait été battu. S'il n'est pas avéré que cette action d'éclat soit l'œuvre des Sotiates, cette théorie conserve en tout cas le mérite de ne pas en exclure définitivement la possibilité. La large diffusion en Aquitaine orientale des monnaies au rapace conducteur attribuées à ce peuple²²⁸ semble devoir en confirmer l'importance politique dans la région au second âge du Fer. Une dernière remarque peut même être faite concernant leur présumée puissance militaire. Lorsque P. Crassus les affronta sur leur territoire en 56 av. J.-C., le déroulement de la bataille laisse entrevoir que ce peuple possédait de solides compétences en matière tactique. César écrit en effet les lignes suivantes : « (les Sotiates) *attaquèrent notre armée pendant sa marche : ils livrèrent d'abord un combat de cavalerie, puis, comme leurs cavaliers avaient été refoulés et que les nôtres les poursuivaient, soudain ils découvrirent leur infanterie, qu'ils avaient placée en embuscade dans un vallon. Elle fonça sur nos soldats dispersés et un nouveau combat s'engagea.* »²²⁹. Les sous-entendus y sont à peine voilés tant Crassus semble avoir échappé de peu au désastre. Après avoir été surpris en pleine marche, il lance ses troupes à la poursuite de la cavalerie sotiate qu'il croit en déroute. En réalité elle le mène tout droit vers le terrain choisi par ses chefs pour dévoiler des unités d'infanterie embusquées. La grande expérience tactique qui transpire de cet extrait n'est bien entendu pas nécessairement liée à l'épisode de Manlius, en tout cas pas uniquement, elle méritait en tout cas d'être mise en lumière. L'exemple des Sotiates prouve en tout cas qu'il ne faut pas être trop enclin à préjuger aussi vite de la faiblesse du potentiel

²²⁸ Callegarin L., 2009, p.33.

²²⁹ César, *B. G.*, III, 20.

militaire des peuples aquitains, et de leur incapacité à s'opposer à toute menace extérieure, qu'elle soit celte ou romaine.

En définitive ce conflit auquel les Aquitains paraissent avoir été mêlés de près, ne contraria pas vraiment le développement progressif de l'emprise de Rome sur la région, l'axe garonnais compris, il est même plutôt probable qu'elle le précipita. Sans en restreindre la portée stratégique, il adviendrait en effet au regard de nouveaux indices, que la politique diplomatique de la république dans ces contrées ne prit en fait un tour nouveau qu'à la fin des années 70 av. J.-C., et non pas antérieurement aux événements qui se déroulèrent dans la péninsule Ibérique à partir de 78 av. J.-C. En 72 av. J.-C., la loi Gellia accorde en effet à Pompée de récompenser les chefs indigènes alliés qui l'avaient soutenu pendant la guerre de Sertorius, en leur décernant la citoyenneté romaine²³⁰. R. Sablayrolles a très justement mis en évidence que le général semblait en avoir fait usage lors de la création *ex nihilo* de *Lugdunum Convenarum*. Le corpus épigraphique de cette cité atteste en effet d'un nombre particulièrement élevé de patronymes *Pompeii*²³¹. Cette pratique des autorités romaines provinciales se perpétua sans doute dans les décennies suivantes en Aquitaine, probablement jusqu'à la fin de la guerre des Gaules. C'est ce qu'indique s'il est accepté, le rapprochement judicieux opéré entre le nom de Piso Aquitanus, cet aristocrate aquitain mort dans les rangs romains en 55 av. J.-C., et celui du proconsul de Transalpine en charge de 67 à 64 av. J.-C., C. Calpurnius Piso²³². Ce dernier entreprit vraisemblablement durant son mandat de consolider les relations de la *Provincia* avec ses voisins aquitains. L'aïeul de Piso Aquitanus dut adopter à cette date le patronyme de celui qui avait travaillé à lui faire décerner du sénat le titre d'ami, et peut-être celui de citoyen romain. Aussi minime soit-il, cet élément marque probablement une réalité beaucoup plus étendue des manœuvres diplomatiques menées par Rome en Aquitaine au Ier siècle av. J.-C., stratégie dont la finalité sous-jacente était d'asseoir toujours davantage l'emprise de la république sur cette région.

²³⁰ Sablayrolles R., 2009, p. 48.

²³¹ *Ibid.*

²³² Dugand J.-E., 1981, p. 43.

2. 3. L'installation des Bituriges Vivisques sur l'estuaire de la Gironde : entre migration volontaire et stratégie diplomatique romaine

2. 3. 1. Une migration ancienne

Nous l'avons vu, des mentions littéraires antiques permettent d'établir que plusieurs peuples celtes s'étaient installés de longue date sur la rive droite de la Garonne. Ce fut le cas des Santons, qui se fixèrent au niveau de l'estuaire de la Gironde, et des Nitiobroges qui s'implantèrent plus en aval du fleuve sur la moyenne vallée de la Garonne. Les Volques Tectosages quant à eux occupaient sur un large tronçon la dernière extrémité du fleuve. R. Sablayrolles a très justement souligné que l'emprise exacte de ce peuple sur la haute vallée de la Garonne n'était pas renseignée par les sources textuelles, et qu'il ne contrôlait sans doute pas les territoires pyrénéens où la Garonne trouvait sa source²³³. Toujours est-il qu'il constituait une entité majeure de la portion de l'isthme « gaulois » situé entre ce fleuve et la mer Méditerranée. Même en tenant compte des polémiques centrées sur la chronologie d'établissement de ces peuplades sur l'axe garonnais, il est assuré qu'ils y arrivèrent anciennement, au moins à partir du IIIe s. av. J.-C. si ce n'est bien avant dans le cas des Tectosages. Le débat se complexifie davantage à propos d'un autre peuple gaulois, les Bituriges Vivisques, localisé sur les deux rives de l'embouchure de la Garonne, mais uniquement par des auteurs décrivant une situation ethnique régionale postérieure à la conquête césarienne. Les discussions, toujours âpres, se centrèrent et se perpétuent encore aujourd'hui sur la question de la date à laquelle les Bituriges Vivisques s'arrêtèrent sur cette zone, ainsi que celle de leur présence réelle ou pas sur la rive gauche de la Garonne, le franchissement du fleuve par ce peuple étant sujet à caution pour certains auteurs contemporains. Schématiquement nous pourrions scinder en deux groupes les différentes propositions se rapportant au débat ; le premier, partisan d'une venue des Bituriges Vivisques dans le sillage d'autres peuples gaulois à date haute, c'est-à-dire aux environs de la fin du Ve et du début du IVe siècle av. J.-C., le second en proposant tout au contraire une arrivée beaucoup plus récente juste après la conquête césarienne.

²³³ Sablayrolles R., 2009, p. 42.

A. Coffyn, ne constatant aucune rupture culturelle au second âge du Fer en Aquitaine, réfutait ainsi toute conquête gauloise de cette contrée et suggérait que seul les Bituriges Vivisques se seraient installés de part et d'autre du fleuve vers la fin du Ve siècle :

« Les fouilles du site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin, en Gironde, et quelques trouvailles du nord de la Gironde au Médoc permettent déjà de penser à une arrivée de peuples gaulois vers la fin du Ve siècle ou le début du IVe siècle avant notre ère. Quel peut-être ce peuple sinon les Bituriges Vivisques qui trouveront bientôt leur identité »²³⁴.

Tandis que le chercheur délimitait leur territoire d'outre-Garonne par une frontière occidentale face aux Médulles du Médoc dans les environs de Cestas, et vers la Croix d'Hins au sud²³⁵, Y. Roman évoquait quant à lui sans les nommer explicitement, une présence et un établissement progressif de peuples celtes sur la rive droite de la Garonne dès le Ve siècle av. J.-C.²³⁶. La divergence majeure entre les deux auteurs se cantonne à la délimitation territoriale des Bituriges Vivisques, puisque Y. Roman ne leur faisait pas franchir le fleuve. En se fiant aux toponymes frontières et aux documents médiévaux, il situait bien un peuple à cheval sur les deux rives de la Garonne, mais il y plaçait à la suite de C. Juillan le peuple aquitain des Vasates. Les Bituriges Vivisques, bornant leur territoire au nord, ne s'étendraient pas au-delà d'une petite portion de la rive droite de la Gironde.

« Pour admettre le face-à-face rapporté par Strabon, il faut [...] imaginer à date haute l'annexion du pagus des Medulli par les Bituriges. Cette solution, possible et logique malgré tout, qui s'appuie sur les limites du diocèse médiéval mais qui exige d'admettre une extension de la cité à date haute, semble celle de la facilité. [...] De toute manière nous sommes là en terre d'exception, celtique comme l'a noté Strabon, et en majeure partie sur les bords de la Gironde et non de la Garonne.»²³⁷

Y. Roman rapportait en effet l'existence d'une confusion chez certains auteurs antiques entre Garonne et Gironde. En ce qui nous concerne, nous préférons nous en tenir aux dires de Strabon, qui sont sans équivoque :

« C'est entre les Bituriges-Vivisques et les Santons, deux peuples de race gauloise, que le Garounas, grossi des eaux de trois affluents, débouche dans l'Océan. Les Bituriges-

²³⁴ Coffyn, 1986, p. 57.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Roman Y., 1994, p. 216.

²³⁷ *Ibid.*

*Vivisques sont les seuls étrangers dont les possessions se trouvent enclavées parmi celles des Aquitains ; mais ils ne font pas partie pour cela de leur confédération. Ils ont leur emporium ou marché principal à Burdigala, ville située au fond d'un estuaire que forment les bouches du Garounas.»*²³⁸

Le débat sur l'arrivée des Bituriges Vivisques en Aquitaine est en réalité très ancien, puisqu'A. Luchaire, comme nous l'esquissions déjà au sein de l'historiographie, en avait déjà cerné les contours dès 1879. Il prenait alors position dans une polémique qui perdurait déjà avant lui, et suivit ainsi les positions de l'abbé Baurein pour qui le peuple des Bituriges, sorti exsangue de la guerre contre Rome, n'aurait pas pu se permettre de se séparer d'une partie de sa population pour aller fonder une « colonie » sur l'estuaire de la Garonne²³⁹. Hypothèse qui sur la base de ces seuls éléments est en effet pertinente. On peut cependant opposer bien des raisons expliquant la venue post-conquête des Bituriges en Aquitaine, nous y reviendrons.

Autre argument de poids en défaveur d'une arrivée récente : A. Luchaire jugeait irréaliste, dans l'optique d'une implantation dès la fin du conflit en 52 av. J.-C., que le peuple gaulois ait atteint un tel degré d'aisance qu'il ait pu faire bâtir avant 27 av. J.-C., début du principat, « *un autel consacré en l'honneur de cet empereur et du Génie de la cité des Bituriges Vivisques* »²⁴⁰. L'érudit aquitain retenait également une autre suggestion moins convaincante cette fois-ci : l'importance du trafic fluvial au niveau de l'estuaire, dont fait état Pomponius Méla, était, selon lui, indubitablement liée à une certaine puissance du peuple qui en contrôlait l'embouchure, vigueur économique incompatible avec la thèse d'un établissement récent des Bituriges Vivisques. Nous n'y souscrivons pas, car Méla écrivit sous Claude, soit presque un siècle après la supposée arrivée des Bituriges Vivisques, laps de temps plus que nécessaire à l'édification d'une force commerciale notable surtout en un endroit aussi stratégique que l'estuaire de la Garonne, mais de toute manière l'importance du trafic fluvial ne nous paraît pas directement liée aux capacités économiques de ce peuple gaulois. A. Luchaire préfère suivre les suggestions proposant une arrivée ancienne des Bituriges Vivisques, peut-être dès le Ve siècle av. J.-C., il se fiait sans doute à cette citation de Tite-Live relatant l'hégémonie désormais révolue des Bituriges en Gaule.

²³⁸ Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1.

²³⁹ Luchaire A., 1879.

²⁴⁰ *Ibid.*

« Pour ce qui est du passage des Gaulois en Italie, voici ce qu'on en raconte : à l'époque où Tarquin l'Ancien régnait à Rome, la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. »²⁴¹

Il réfuta cependant les arguments estimant que le passage de Strabon sur l'Aquitaine (comme tant d'autres extraits) serait à attribuer à Poseidonios, ce dernier ayant voyagé dans ces contrées au début du Ier siècle av. J.-C., ce qui aurait pour effet de définitivement conclure à une implantation sur la Garonne, antérieure à la conquête romaine. Nous suivons l'avis d'A. Luchaire, il est plus probable que Strabon, qui séjourna à Rome vers 28 av. J.-C., y glana des informations beaucoup plus récentes, peut-être même inédites ; n'oublions pas que Messala Corvinus réprima à cette date précise une révolte en Aquitaine.

Sur un tout autre point, celui de l'ethnonymie, l'universitaire ne cacha pas la difficulté à traduire le second nom de cette tribu : Vivisques. Il proposa un rapprochement toponymique qui nous a paru assez pertinent pour en rapporter intégralement la citation : « Constatons seulement l'existence d'une localité du nom de *Viviscum*, située au bord du lac de Genève, et remarquons que *-isc* est un suffixe de dérivation assez commun dans les noms de lieux et de peuples des régions celtiques. »²⁴². Il n'alla pas jusqu'à proposer une provenance alpine des Bituriges Vivisques, ce que d'autres chercheurs, tout dernièrement, n'hésitent plus à faire. J. Lacroix pense en effet voir dans cette peuplade, une tribu homonyme à celle présente de manière certaine dans le Berry. A la correspondance troublante, il faut bien l'avouer, de cette localité suisse, Vevey, *Viviscum* dans l'itinéraire routier de la table de Pinteuger, avec le nom de nos Bituriges d'Aquitaine, le linguiste rapproche un dernier élément confortant un peu plus son hypothèse. Il souligne à juste titre que le nom de la tribu des Médulles, voisins des Vivisques sur l'estuaire de la Gironde, était également porté par une tribu celtique des Alpes suisses²⁴³ ! Cependant d'autres Médulles sont localisés au nord du Portugal, sans que, dans aucun des cas, on ne parvienne à en éclaircir les pérégrinations²⁴⁴. Des indications tout aussi intéressantes que celles qui viennent d'être exposées accréditent quant à elles les thèses d'une implantation postérieure à la guerre des Gaules.

²⁴¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 34.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ Lacroix J., 2012, p. 26. Strabon, IV, 4, 5.

²⁴⁴ Maurin L., 2010, p. 24.

2. 3. 2. L'hypothèse d'une arrivée post-conquête

Avant de poursuivre, nous nous devons de préciser plus en détail en quoi la polémique de l'installation des Bituriges Vivisques nous intéresse particulièrement. La date approximative d'implantation de ce peuple, en fonction du fait qu'elle soit définie à date haute ou basse, modifie complètement notre approche de la celtisation sur ce secteur de l'axe garonnais, et plus généralement dans toute l'Aquitaine. En effet les théories développées plus haut d'une migration des Bituriges Vivisques vers le IV^e siècle av. J.-C., si elles étaient établies, auraient deux implications majeures. D'une part nous n'aurions plus tort de considérer que les Bituriges Vivisques aient été suivis ou précédés par d'autres peuples gaulois, les théories partisans d'une celtisation extensive notamment le long du littoral atlantique s'en trouveraient ainsi confortées. De plus, si l'on tient compte des indications de Strabon, rapportant de manière formelle une distinction culturelle et physique entre Aquitains et Gaulois, cela impliquerait que les Bituriges Vivisques aient conservé une certaine homogénéité ethnique depuis leur venue au IV^e siècle. Nous pourrions alors proposer d'adopter la thèse d'une arrivée massive de migrants, et par voie de conséquence un fort rayonnement culturel de ces derniers sur les peuplades aquitaines voisines. Dans le cas contraire, les nouveaux arrivants celtes auraient été rapidement brassés par les peuples aquitains limitrophes, et le géographe n'aurait pas pu dresser le tableau d'un tel clivage ethnique.

L'hypothèse d'une implantation après 52 av. J.-C., soit quelques décennies avant la rédaction de la *Géographie*, a l'avantage d'éclaircir le point de l'uniformité ethnique des Bituriges Vivisques. L'empreinte celtique que nous décelons à travers l'onomastique dans cette zone septentrionale de l'Aquitaine, devrait ainsi, de la même façon, être rattachée à une datation beaucoup plus tardive. J.-P. Bost se range de l'avis d'un déplacement des Bituriges Vivisques opéré par l'occupant romain. Cette scission et la « déportation » de ce peuple prendrait place dans un contexte plus général de réorganisation territoriale et administrative de l'Aquitaine et de la Gaule. Les nouvelles dénominations de **Tarbelli** **Quatuor Signani** et de **Cocosates Sex Signani** livrés par Pline n'en seraient que d'autres exemples²⁴⁵. Concernant l'évolution ethnonymique de ces deux peuples, nous préférons lui conférer une portée militaire, trace des levées de contingents d'auxiliaires auquel César

²⁴⁵ Bost J.-P., 2000, p. 30.

procéda, lors de la guerre civile qui l'opposa à Pompée. Dès le début du conflit en 49 av. J.-C., le conquérant des Gaules décrit les opérations qu'il mena dans le nord-est de l'Hispanie et évoque ces « *troupes gauloises, que lui-même avaient rassemblées en appelant de chaque ville ce qu'il y avait de plus illustre et de plus brave, principalement en Aquitaine et dans les montagnes qui touchent à la province romaine.* »²⁴⁶

S'il attribue à César les premières visées de cette refonte, il en décerne à un autre la paternité : « *je crois que la conception finale du projet romain sur la récente conquête, et la réalisation de celui-ci ont été l'œuvre d'Agrippa. À partir de 40 av. J.-C., l'homme de confiance du futur empereur Auguste [...] a été responsable des affaires gauloises, et il a eu le temps de transformer progressivement le pays et de préparer la réforme provinciale à venir.* »²⁴⁷

Cette hypothèse de J.-P. Bost se révèle extrêmement séduisante, d'autres motifs confortant un déplacement des Bituriges Vivisques à partir de 40 nous viennent d'ailleurs à l'esprit. Est-il d'abord nécessaire de rappeler le contexte de tensions exacerbées qui régna en Aquitaine en cette deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C. ? Climat qui donna lieu à deux révoltes d'envergure en 39-38 et 29-28, nécessitant ainsi l'intervention des légions. Rien de surprenant à ce qu'Agrippa, au lendemain de la première rébellion, ait tiré les leçons d'un tel événement. En prévention de troubles similaires, il aurait installé sur la Garonne les Bituriges Vivisques ; ce peuple, qui ne disposait pas de réseau de solidarités et d'alliances avec les peuplades aquitaniques, aurait fait office de tête de pont en Aquitaine et de point de passage sûr pour les troupes romaines stationnées plus au nord dans le reste de la Gaule. Il convenait également de sécuriser l'estuaire de la Garonne, carrefour commercial stratégique qu'empruntaient notamment les navires chargés d'étain en provenance de Grande-Bretagne. Ce métal si précieux aux yeux de Rome aurait mis bien plus de temps à lui parvenir par voie terrestre. Nous pensons ainsi qu'il faut s'en tenir aux sources anciennes, Strabon et Pline l'Ancien après lui, eurent accès à des documents officiels de l'administration romaine, inventoriant les mesures prises par Agrippa puis Auguste. Si les Vivisques n'apparaissent dans la liste des peuples de l'Aquitaine qu'à partir de Strabon, il faut suggérer qu'ils n'y furent déplacés qu'après la conquête (**fig. 79 à 82**).

²⁴⁶ César, *Bello Civile*, I, 39.

²⁴⁷ Bost J.-P., 2000, p. 30.

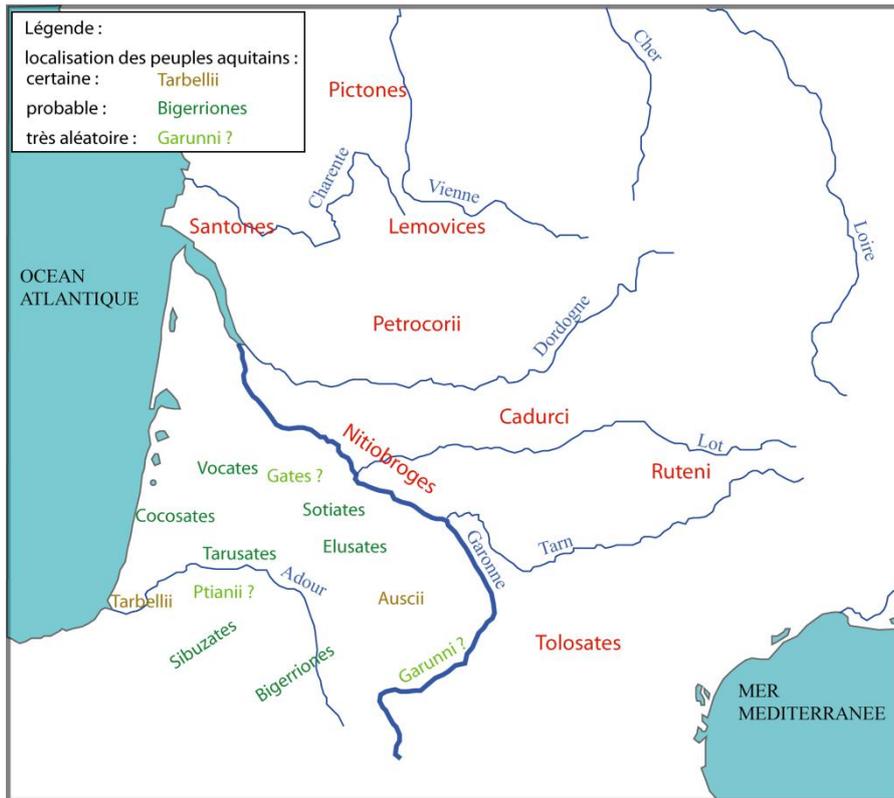


Fig. 79 – Les peuples aquitains selon César.

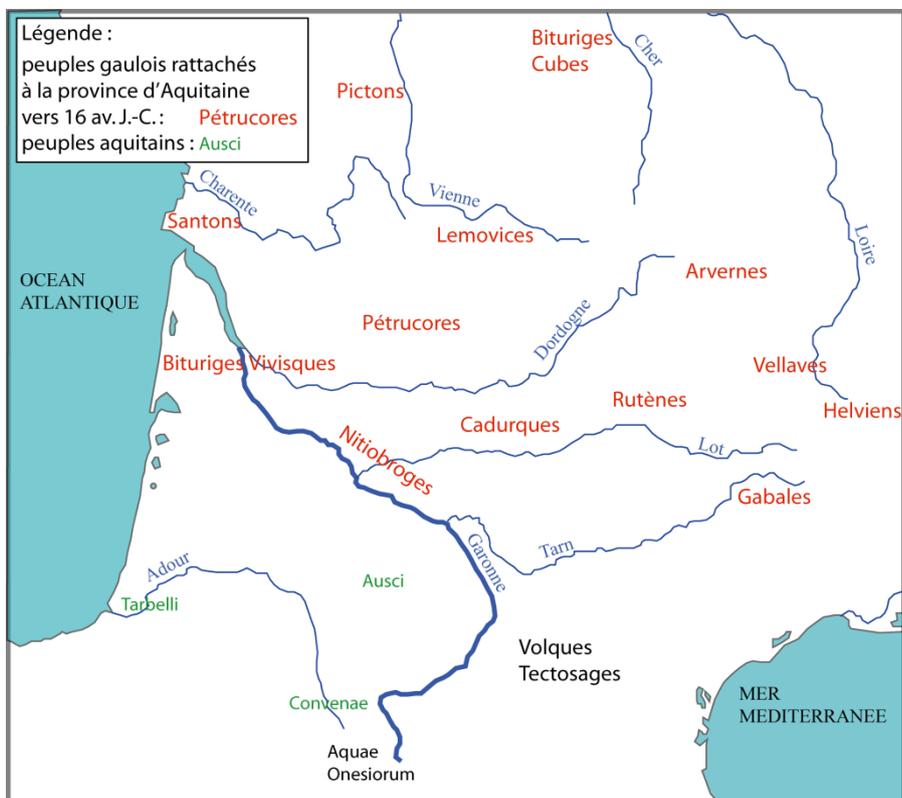


Fig. 80 – Les peuples aquitains selon Strabon.

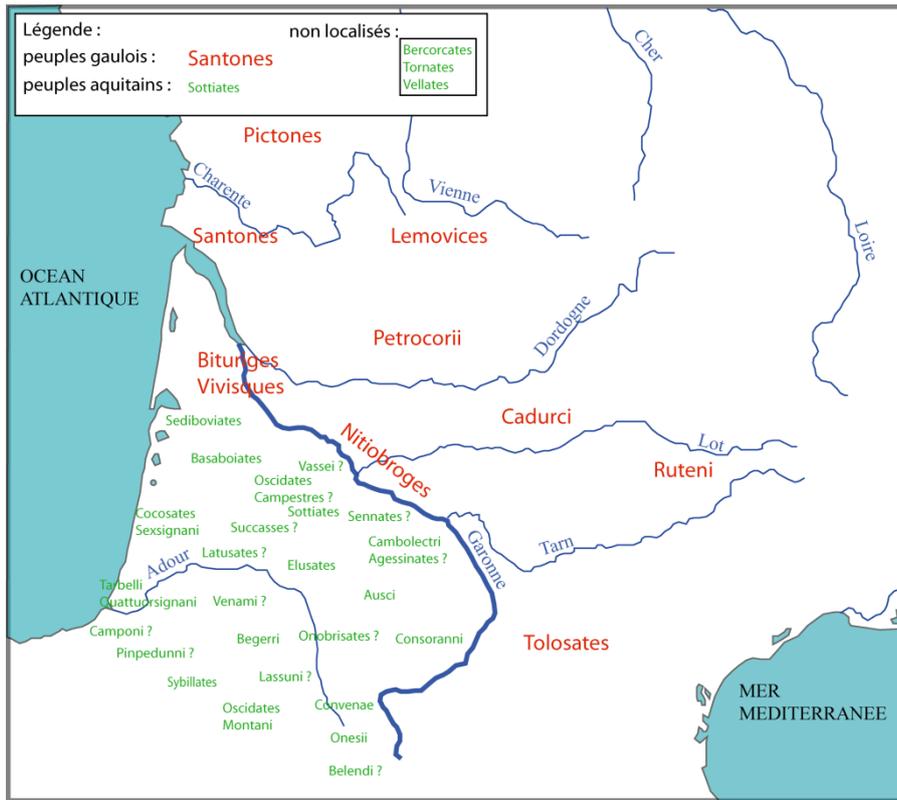


Fig. 81 – Les peuples aquitains selon Pline l'Ancien.

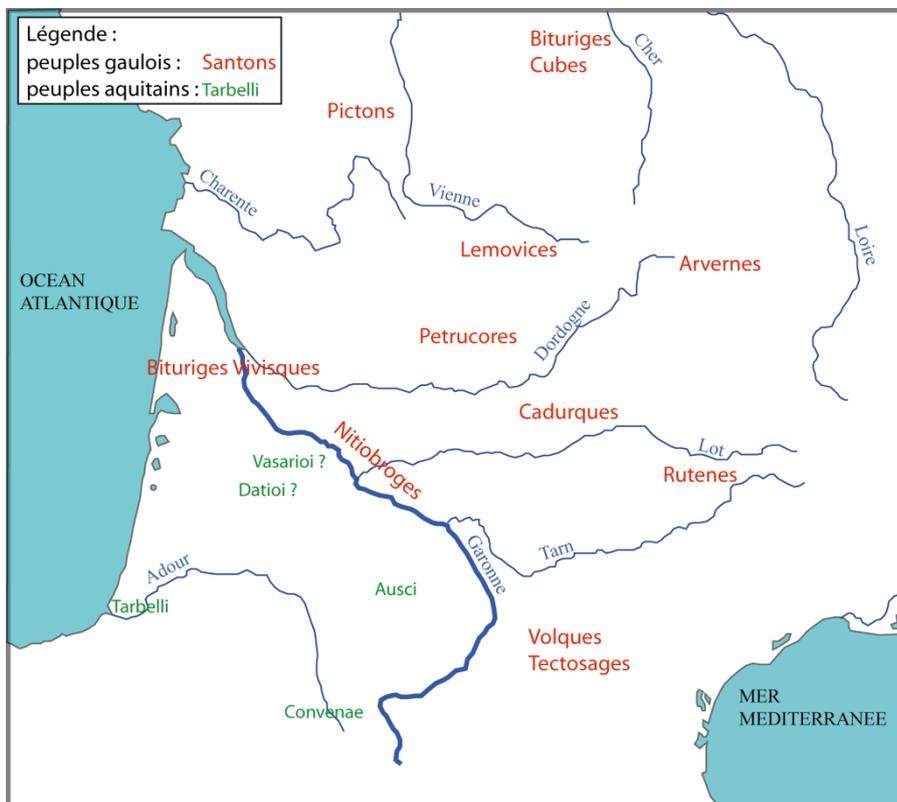


Fig. 82 – Les peuples aquitains selon Ptolémée.

César précise cependant que ne figurent pas dans sa liste les *ultimae nationes*²⁴⁸, peuplades aquitaniques qui ne firent pas leur soumission à Crassus au vu de la saison avancée. Nous pensons qu'il ne faut pas être tenté de voir parmi eux les Bituriges Vivisques, le proconsul étant catégorique quant à une séparation nette opérée par la Garonne, entre Gaulois et Aquitains. La recherche récente semble accréditer la thèse d'un déplacement des Bituriges après la guerre des Gaules. Les nombreuses trouvailles d'oboles « au cheval », aussi appelées fractions d'argent au cheval, datées de 50-30 av. J.-C.²⁴⁹ frappées à Bordeaux, nous conforte dans l'hypothèse d'un déplacement des Bituriges Vivisques sur l'estuaire de la Garonne à partir de 50 av. J.-C. L'iconographie tout à fait particulière de ces oboles, qui comporte au revers un équidé entouré d'une sorte d'annelet, se retrouve chez d'autres monnayages attribués à des tribus de la Gaule interne, notamment les Arvernes²⁵⁰, les Cadurques²⁵¹, et surtout les Bituriges Cubes du Berry !²⁵² (fig. 83).

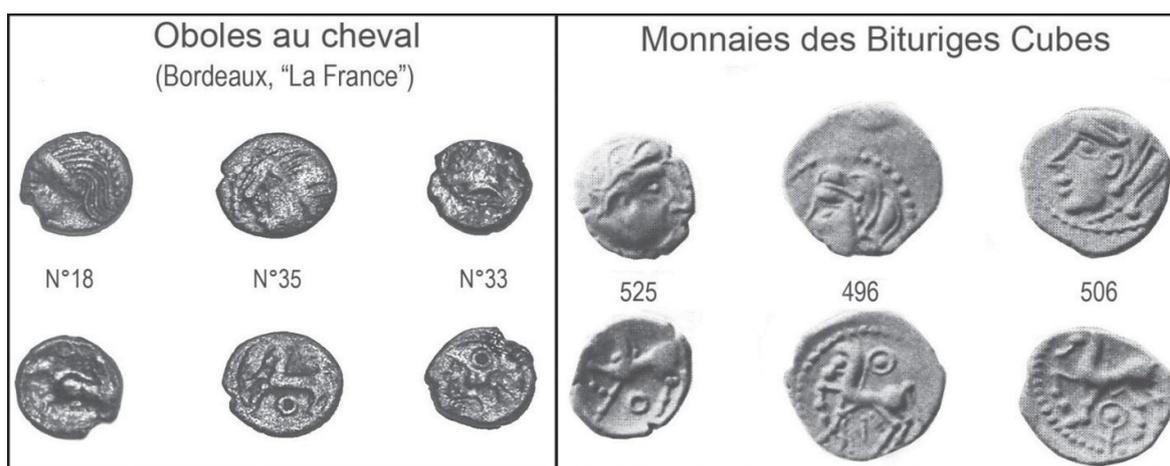


Fig. 83 - Comparaison entre les oboles au cheval de Bordeaux et les monnaies des Bituriges Cubes (oboles : cliché E. Hiriart ; monnaies bituriges : Nash 1978) (dans Hiriart E., *Aquitania*, 25, 2009, p. 387.).

Ce judicieux rapprochement proposé par E. Hiriart, entre l'iconographie de certaines monnaies des Bituriges Cubes et celles des frappes mise au jour à Bordeaux, datées de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., nous convainc encore un peu plus de la théorie d'une installation à la même période des Bituriges Vivisques sur l'embouchure de la Garonne.

²⁴⁸ César, *B. G.*, III, 27.

²⁴⁹ Geneviève V., 2013, p. 177, 178.

²⁵⁰ Feugère M., Py M., 2011, p. 343. Cf. ARV-3868.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 353. Cf. CAD-3002.

²⁵² Hiriart E., 2009, p. 387.

2. 3. 3. Une « déportation » : châtement du soulèvement de 52 ?

Une autre proposition, tout aussi légitime, fut faite par les tenants d'une arrivée post-conquête des Bituriges Vivisques. En punition de leur ralliement au soulèvement général fomenté par Vercingétorix en 52 av. J.-C., César aurait, à l'issue du conflit, peut-être à l'occasion de sa première venue en Aquitaine en 51, scindé en deux le peuple biturige et en aurait « déporté » une partie dans la région de l'embouchure de la Garonne, loin de leur Berry natal. Voici l'épisode relatant la trahison des Bituriges à la cause romaine :

*« Après avoir, par ces moyens violents, rassemblé bientôt une armée, il en envoie une partie chez les Ruthènes, sous les ordres de Luctérios, du pays des Cadurques, et **lui-même va chez les Bituriges**. A son approche, ceux-ci députent vers les Eduens dont ils étaient les clients, et leur demandent des secours pour mieux résister aux forces de l'ennemi. Les Eduens, de l'avis des lieutenants que César avait laissés à l'armée, leur envoient de l'infanterie et de la cavalerie. Arrivées à la Loire qui sépare les Bituriges des Eduens, ces troupes s'y arrêtaient quelques jours et revinrent sans avoir osé la passer. Les chefs dirent à nos lieutenants qu'ils étaient revenus sur leurs pas, craignant une perfidie de la part des Bituriges dont ils avaient appris que le dessein était, s'ils passaient le fleuve, de tomber sur eux d'un côté, tandis que les Arvernes les attaqueraient de l'autre. Est-ce par le motif allégué aux lieutenants ou par trahison que les Eduens en agirent ainsi? C'est ce qu'on ne peut décider, n'y ayant rien de positif à cet égard. Après leur départ, **les Bituriges se joignirent aux Arvernes.** »²⁵³*

Ils tentèrent de se soulever à nouveau l'année suivante, Hirtius nous en rappelle les faits :

« César [...] conduisit le reste de l'armée dans le pays fertile des Bituriges, qui, possédant un vaste territoire et beaucoup de places fortes, n'avaient pu être arrêtés par la présence d'une seule légion dans leurs préparatifs de guerre et leurs projets de révolte. »

Si l'initiative de l'installation du peuple gaulois sur l'estuaire de la Garonne peut, à notre sens, très bien être attribuée à César, la thèse d'une scission et d'un déplacement forcé opérés par le conquérant, en vue de sanctionner le peuple félon des Bituriges, nous semble dépassée. Ch. Goudineau a écrit des lignes très éclairantes à cet égard²⁵⁴. Le renouvellement de la théorie trouve, cependant, ses fondements dans le réexamen réalisé

²⁵³ César, *B. G.*, VII, 5.

²⁵⁴ Goudineau Ch., 2007, p. 725.

par J. Hiernard²⁵⁵, d'une monnaie datant d'une période antérieure à la conquête²⁵⁶. Son analyse, et l'interprétation innovante qu'il avança, auxquelles nous souscrivons, permirent de mettre à bas la théorie d'une partition du peuple biturige réalisée par l'occupant romain. Le revers de cette monnaie comportait de part et d'autre d'un cheval deux brèves inscriptions. Le numismate discerna un omicron, un upsilon, et un iota (OYI) au-dessus de l'équidé, ainsi qu'un kappa, un upsilon au-dessous. Un petit omicron fut remarqué entre les branches de l'upsilon après un examen plus approfondi (KOY) (**fig. 84**).



Fig. 84 – Monnaie biturige comportant les graphies en grec OYI et KOY, (Goudineau Ch., 2007).

OYI et KOY s'écrivant respectivement VI et CU en latin, le numismate finit par s'apercevoir que ces caractères pouvaient tout à fait correspondre aux premières lettres des épithètes *Vivisque* et *Cube*²⁵⁷, c'est en tout cas l'hypothèse qu'il proposa. Le peuple biturige était donc scindé en deux *pagi* avant la guerre des Gaules, rien à voir avec un quelconque châtement.

La thèse traditionnellement admise d'un déplacement punitif d'une partie des Bituriges peut, elle aussi, être remise en cause. Si l'on ne peut nier que César, si tant est que ce fut lui, avait à l'esprit l'idée d'affaiblir le peuple biturige en ordonnant la migration d'un rameau vers d'autres contrées, nous pensons à la suite de Ch. Goudineau que ce ne fut pas dans une optique punitive. En effet, amoindrir le potentiel militaire d'un peuple, qui même après avoir fourni douze mille hommes à l'armée de secours de Vercingétorix en 52,

²⁵⁵ Hiernard J. 1997, p. 61-65.

²⁵⁶ Elle est issue d'un trésor daté de la même époque, qui fut découvert en 1827 par un berger dans les environs de Cheverny. Goudineau Ch., 2007, p. 725.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 725.

était capable de préparer un nouveau soulèvement dès 51, n'a rien de surprenant. Il semblerait qu'il faille voir dans les Vivisques la fraction pro-césarienne du peuple biturige, et dans leur installation sur l'estuaire de la Garonne une récompense pour leur fidélité à Rome et à la personne de César²⁵⁸. Nous avons déjà explicité l'aspect hautement stratégique que constituait le contrôle de l'embouchure du fleuve ; selon nous, il ne pouvait être déferé à un peuple séditieux, cela va à l'encontre de toute logique. Au contraire, il s'agit là, à notre avis, d'un gage de confiance accordé à un peuple ami de Rome : les Bituriges Vivisques établis sur le fleuve assuraient aux légions un point de passage sûr en cas de troubles en Aquitaine. A cette tête de pont s'ajoutait la possibilité de recruter sur place des troupes auxiliaires gauloises qui viendraient soutenir les contingents réguliers formés par les légionnaires. Les rentrées financières qu'incombe la possession d'un tel carrefour économique, tiendraient alors lieu de récompenses pour les multiples services rendus.

Plus encore qu'une simple rétribution, en reconnaissance de la fidélité éprouvée d'une frange des Bituriges au parti romain, nous y voyons d'avantage la poursuite logique par César d'une politique diplomatique engagée par Rome dès la fin du II^e s. av. J.-C., dans le but d'affermir son contrôle sur les grands axes commerciaux, ici celui de la Garonne. Outre les avantages d'ordre géopolitiques exposés précédemment, le « remplacement » du peuple détenteur du contrôle de l'embouchure devait sans nul doute inclure pour Rome, la perspective de nouvelles retombées financières. Du temps où elle était encore effective, la mainmise des Santons sur une partie de l'estuaire leur permettait sans nul doute, de la même façon que les autorités romaines le pratiquaient au sein du *portorium* de Tolosa, de prélever des taxes sur les navires empruntant ce débouché de la Garonne. Sans pousser plus loin le champ des spéculations, l'installation d'un peuple allié, organisée de toute pièce par les conquérants, sur ce secteur économique majeur, impliquait nécessairement que le pouvoir romain devait en retirer quelques avantages pécuniaires. Cet échange de bons procédés se traduisait peut-être par le reversement d'une partie des taxes prélevées. Sinon comment expliquer « l'expropriation » des Santons ? Payaient-ils le prix des taxations auxquelles ils avaient probablement astreintes, du temps de l'indépendance, les marchandises transitant par l'embouchure ? À dire vrai rien ne le prouve, Rome voulu

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 727.

peut-être plus simplement placer sur cette zone stratégique un intermédiaire plus docile et conciliant.

Le proconsul ne se risquait-il pas, en faisant pénétrer au sud de la Garonne un peuple de nature celtique, à déstabiliser encore plus une contrée qui l'était sans doute déjà ? A peine dix ans plus tard, l'Aquitaine serait en effet le foyer d'une insurrection. Si le clivage ethnoculturel que rapportent les Anciens, surtout Strabon, s'avérait exact, le danger existait. Sans sous-estimer les visées géopolitiques de César, nous connaissons les prédispositions du conquérant des Gaules à cet égard, nous pensons que l'installation des Bituriges Vivisques au niveau de l'estuaire, relevait tout au contraire d'un calcul politique réfléchi, dernière étape d'une stratégie géopolitique menée par Rome dans la région depuis des décennies, scellant de manière sure et définitive son emprise sur l'axe garonnais. Il est fort à parier que ce « remaniement » ethnique au niveau de l'estuaire démontra rapidement, lors des soulèvements de l'Aquitaine en 39 et 29 av. J.-C., toute son efficacité. À moins que l'arrivée des Vivisques ne soit justement la conséquence des troubles que connut la région à cette date... Strabon n'est réputé avoir rédigé le livre IV de sa *Géographie* qu'en 18 ap. J.-C. Sa description de l'Aquitaine faisait-elle référence à la décennie qui suivit tout juste la conquête, ou se rapportait-elle à elle une situation plus tardive ? Aucun indice ne permet de conclure définitivement.

Le réexamen d'une citation communément interprétée, comme un simple prétexte utilisé par le proconsul pour intervenir militairement en Gaule, et enfin récolter une gloire si ardemment espérée, nous incite à prendre au premier degré la mention suivante :

« *On rapporte à César que les Helvètes ont le projet de traverser les terres des Séquanais et des Eduens, pour se diriger vers celles des Santons, peu distantes de Tolosa, ville située dans la province romaine.* »²⁵⁹

Le territoire des Santons devait être suffisamment vaste²⁶⁰, et vraisemblablement assez peu densément peuplé pour que ce peuple ait pu accepter la venue prochaine d'un peuple à la population si nombreuse. Un passage du *Bellum Gallicum* indique très clairement que les Helvètes n'avaient rien laissé au hasard dans les préparatifs de leur

²⁵⁹ César, *B. G.*, I, 10.

²⁶⁰ Dans la traduction d'A. Constans de 1964 du *B. G.*, J.-F. Angély proposait déjà de prendre cette citation au pied de la lettre, et de voir le territoire des Santons s'avancer jusqu'au confluent du Dropt et de la Garonne.

déplacement imminent. En effet, après que César les eut interceptés, on lui fit amener les tablettes sur lesquelles ce peuple tenait le compte de ses effectifs, guerriers, femmes, enfants et vieillards. César rapporte le nombre imposant mais tout à fait crédible de 368 000 individus²⁶¹. Ch. Goudineau a suggéré que le territoire occupé par les Bituriges Vivisques devait probablement correspondre à celui qui aurait été cédé aux Helvètes si leur migration était parvenue à son terme, et donc qu'il débordait sans doute au sud de la Garonne²⁶².

L. Morin a fait judicieusement remarquer, que les Santons ne devaient pas constituer une menace pour le commerce et le trafic garonnais, puisque César ne se dirigea que contre les Helvètes, seuls jugés dangereux²⁶³. Les Santons n'avaient en effet aucun intérêt à perturber le trafic fluvial au niveau de l'estuaire. Les retombées économiques régulières que devait inférer la maîtrise de ce débouché étaient autrement plus avantageuses. Nous pensons donc que les Santons devaient considérer que la venue prochaine des Helvètes ne représenterait pas une embûche à leurs affaires. À l'inverse, nous préférons voir dans l'installation à leurs côtés d'une puissante tribu alliée²⁶⁴, la marque d'une stratégie santone visant à consolider leur contrôle du trafic de l'estuaire, face à Rome qui peu à peu avançait ses pions sur l'axe garonnais. Les Nitiobroges étaient en effet devenus récemment des alliés de Rome dans la zone²⁶⁵. Une nuance peut donc être dressée quant aux motivations qui décidèrent César à mettre un terme à la migration des Helvètes. Certes, une part de ses contemporains, notamment ses adversaires au sénat, devaient attendre avec impatience que le proconsul commette le moindre manquement, et assurément une non intervention face aux Helvètes en aurait constitué un²⁶⁶. La part d'ambition personnelle de celui qui n'était pas encore le vainqueur des Gaules, ne doit pas pour autant être sous-estimée²⁶⁷.

²⁶¹ César, *B. G.*, I, 29.

²⁶² Goudineau Ch., 2007, p. 725.

²⁶³ Morin L., 2010, p. 20.

²⁶⁴ Les premiers contacts entre ces deux peuples avaient-ils été tissés à la fin du II^e s. av. J.-C. à l'époque de la migration des Cimbres et des Teutons ? Nous avons déjà rapporté que les Helvètes Tigurins avaient vraisemblablement détruit une légion romaine dans les environs d'*Aginnum*.

²⁶⁵ Le père de leur roi avait reçu du sénat le titre d'ami. César, *B. G.*, VII, 31.

²⁶⁶ César assure lui-même que les territoires abandonnés des Helvètes seraient alors tombés entre les mains des Germains.

²⁶⁷ Une ambition qui passa à la postérité si l'on en juge par cette citation de Suétone : « voyant, près d'un temple d'Hercule, la statue du grand Alexandre, il poussa un profond soupir, comme pour déplorer son inaction ; et, se reprochant de n'avoir encore rien fait de mémorable à un âge où Alexandre avait déjà conquis l'univers, il demanda incontinent son congé, afin de venir à Rome pour saisir le plus tôt possible les occasions de se signaler. » (Suétone, *Jules César*, 7).

En autorisant, une fois la guerre terminée, la venue des Bituriges Vivisques sur le territoire des Santons, le proconsul aurait ainsi tenu rigueur des vellétés passées de ces derniers à introduire une nouvelle peuplade sur la basse vallée de la Garonne, et à modifier ainsi à leur avantage le rapport des forces en présence dans cette zone clé. Ch. Goudineau a au contraire estimé que l'installation des Vivisques avait été réalisée par les autorités romaines dans l'objectif de réparer l'affront que César leur avait infligé en interrompant le déplacement des Helvètes quelques années plus tôt :

« *Les Santons désiraient un apport de population dans le Bordelais, ils l'ont. Les Vivisques se voient remettre un superbe territoire au débouché de la voie Narbonne-Toulouse, avec un port de commerce déjà actif : il y a pire comme châtiment ! En outre, à en croire Pline, la **lex provinciae** accordait à ces trois civitates le **statut de civitas libera**.* »²⁶⁸

Ces deux hypothèses ne sont pas inconciliables. L'annexion des territoires de l'estuaire au profit des Bituriges Vivisques souligne, à notre sens, un châtiment des Santons qui jusqu'à Alésia s'étaient rangés dans le camp des « anti-romains ». Après cette date, César ou un autre après lui, auraient alors, dans le cadre d'une politique globale de conciliation et d'apaisement des grandes peuplades gauloises, songé à récompenser les partisans indigènes qui avaient œuvré à soutenir son entreprise durant la conquête. Les Santons reçurent alors le statut de *civitas libera*, mais tout comme les Bituriges Cubes et les Arvernes²⁶⁹ ! La capitale des Santons, *Mediolanum*, devint même celle de la grande province d'Aquitaine après la réforme d'Auguste, et certains de ses chefs les plus importants, bien évidemment proromains, reçurent la citoyenneté romaine²⁷⁰.

Force est de constater que la théorie de la « déportation » punitive ne tient pas. Si César ne cache pas à travers son récit qu'il châtia sévèrement les personnalités et les peuples qui s'étaient élevés contre lui, à l'exemple des Eburons d'Ambiorix qui annihilèrent une légion en 54²⁷¹, le conquérant se montra plutôt miséricordieux avec les vaincus, à l'image des dizaines de milliers de prisonniers qu'il rendit aux Eduens et aux Arvernes après sa victoire à Alésia, toujours dans l'objectif de se concilier les grands peuples gaulois.

²⁶⁸ Goudineau Ch., 2007, p. 725.

²⁶⁹ Pline, Histoire Naturelle, IV, 33.

²⁷⁰ Goudineau Ch., 2007, p. 726.

²⁷¹ Afin de venger cet affront, César voulut « *détruire jusque dans sa race et son nom une nation si criminelle.* » (B. G., VI, 34.).

3. La Garonne, frontière naturelle et limite culturelle entre les mondes gaulois et aquitain : examen des sources archéologiques

3. 1. Des rivages de la Garonne aux Pyrénées : l'examen des lieux d'habitat

3. 1. 1. Les agglomérations fortifiées, quelle typologie ?

L'étude des sources textuelles a bien montré que les auteurs antiques, surtout nos deux sources les plus prolixes, César et Strabon, avaient considéré que la Garonne constituait de manière très claire une frontière culturelle entre les territoires aquitains et la Gaule celtique. Pensant que ces descriptions ne retranscrivaient que schématiquement la réalité de cette zone d'interface, nous avons cherché à vérifier la véracité de leur constat. Il convenait alors d'analyser les informations fournies par l'archéologie sur chaque rive du fleuve, tant au niveau de l'habitat, que sur les questions de la numismatique et de la céramique, et d'observer dans la mesure du possible l'existence ou l'absence de cette fracture culturelle matérialisée par le cours du fleuve. Un premier regard peut ainsi être porté aux différentes agglomérations fortifiées situées de part et d'autre de la Garonne.

Les structures défensives : un critère de reconnaissance des oppida ?

Les fouilles archéologiques menées avec toujours plus de rigueur depuis près d'une trentaine d'années en Europe, nous ont permis de grandement améliorer nos connaissances de ce type d'établissements dans le monde celtique. Il semblerait que ce soit à partir de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. que les plus notables d'entre eux se dotèrent d'un rempart, venant ainsi compléter le potentiel défensif d'une position topographique dans bien des cas déjà dominante²⁷². À partir du XIXe siècle, reprenant la dénomination utilisée par César dans ses commentaires, ces vastes sites de hauteurs fortifiés furent communément appelés *oppida* par les archéologues. L'un d'entre eux, J. Déchelette, put mettre en évidence l'existence de fortes concordances culturelles relatives aux éléments

²⁷² Brun P., Ruby P., 2008, p. 133.

matériels recueillis sur ces sites à travers l'Europe ; il conceptualisa alors la notion de « civilisation des *oppida* », notion définissant à la fin l'ère celtique indépendante, cette large aire culturelle allant de la Hongrie actuelle au sud-est de l'Angleterre²⁷³. Dans son extrême périphérie sud-occidentale, cette civilisation celtique continentale trouvait selon bien des auteurs ses derniers *oppida* sur les berges de la rive droite de la Garonne, à Agen et Vieille-Toulouse. En 2000 toutefois, S. Fichtl y incorporait au sud de la Garonne l'*oppidum* de Sos-en-Albret²⁷⁴. Les fouilles sporadiques menées sur cet *oppidum*, comme sur tant d'autres emplacements de hauteurs fortifiés en Aquitaine ethnique, sont cependant déjà anciennes et n'avaient pas permis d'appréhender clairement l'organisation interne et le dispositif défensif de ce site. Ces lacunes localisées traduisent en réalité un déficit plus général de la recherche archéologique régionale sur ce type d'établissements. Seul le plateau de la Sioutat à Roquelaure bénéficie depuis quelques années d'une fouille programmée étendue et approfondie. Sur la rive droite de la Garonne, de nouvelles fouilles avaient pu être réalisées dans les années 1990 par R. Boudet sur l'*oppidum* de l'Ermitage, un chantier archéologique repris par Fl. Verdin depuis 2003. Encore plus récemment à Vieille-Toulouse, en 2007, la conduite d'une fouille préventive permettait à Ph. Gardes d'éclaircir un peu plus l'organisation de l'*oppidum* fondé par les Volques Tectosages à la fin du IIIe av. J.-C.

Afin de poursuivre plus avant le champ des comparaisons entre les différents établissements évoqués, il était au préalable nécessaire d'explicitier la signification recouverte par le mot d'« *oppidum* ». Des auteurs antiques aux archéologues contemporains, il semble avoir pu désigner des sites de nature, et de configurations bien éloignées. César attribua vraisemblablement ce mot latin à des sites qui trouvaient leur pendant dans la sphère méditerranéenne. S. Fichtl, qui est revenu sur l'ambiguïté entourant cette dénomination, a pu souligner que dans le récit césarien, elle pouvait tout aussi bien désigner des grands emplacements de hauteur munis d'une enceinte, que des établissements de plaine plus modestes ne possédant pas de fortifications²⁷⁵. Les caractéristiques typologiques de ces différents emplacements n'apparaissent donc pas, comme ayant constitué des critères déterminants dans l'appréhension que s'en fit le

²⁷³ Ficht S., 2000, p. 17.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 22.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 13.

conquérant. Sous sa plume transparait d'avantage les fonctions majeures que purent recouvrir ces agglomérations à l'urbanisation parfois avancée : à la fois pôles économiques et centres politiques. Depuis les années 1960, les archéologues se sont tout de même ingéniés à essayer de fixer une définition précise de ce vocable confus, sans jamais vraiment y parvenir. Les débats portèrent tant sur la superficie minimale renfermée par le site, que sur la présence ou non de rempart, la localisation en plaine ou en altitude et la datation, autant de critères sur lesquels ils ne réussirent pas à s'entendre. Pour sa part S. Fichtl retenait un espace minimum enclos de 15 ha pour voir « décerner » à un site le statut d'*oppidum*²⁷⁶, et donc de ville. P. Brun et P. Ruby sont bien revenus sur le caractère erroné d'une approche cherchant à établir une définition de l'*oppidum* par les seuls critères typologiques mentionnés précédemment. Selon eux une ville se détermine plus par ses fonctions politiques et économiques, à l'intérieur de sa propre sphère urbaine, mais aussi en lien avec les campagnes environnantes²⁷⁷. Ils préconisent ainsi de conférer le terme de ville pour cette définition précise, et d'abandonner à celui d'*oppidum* « son poésie floue littéraire »²⁷⁸. Nous avons ainsi conservé au terme d'*oppidum* un sens fonctionnel, celui de pôle politique et économique sans critères typologiques prédéfinis.

La superficie et l'organisation interne

Ces précisions exposées, rien n'empêche désormais de mettre en relation les caractéristiques mises en évidence par l'archéologie de ces sites gaulois et aquitains. Si la superficie enfermée d'un site n'apporte plus d'informations rentrant en ligne de compte dans la définition d'un *oppidum*, il n'est pas dit qu'elle ne puisse pas nous renseigner sur le contraste culturel brossé par les Anciens entre les domaines aquitain et celtique. Sur ce point précis, le tableau que nous avons dressé (**fig. 86**) démontre bien que la « frontière » entre ces deux sphères culturelles ne se situe pas sur la Garonne ! L'espace enclos par l'éperon barré de Sos englobe en effet une quinzaine d'hectare. Si tant est qu'il s'agisse bien de la capitale des Sotiates, César l'avait en tout cas qualifié d'*oppidum*²⁷⁹. A Lecture sont surtout connus les puits « rituels » fouillés dans les années 1960 par M. Larrieu-Duler,

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 19.

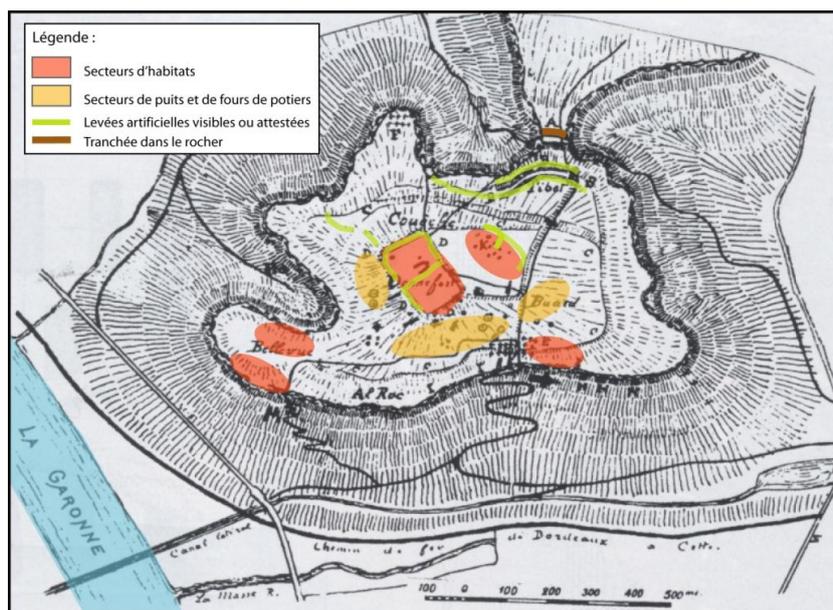
²⁷⁷ Brun P., Ruby P. 2008, p. 145.

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ César, *B. G.*, III, 21.

mais il est très probable que la superficie de cet éperon barré atteignait les 60 ha. Les plateaux d'Esbérous et d'Higat à Eauze sont quant à eux mieux renseignés grâce aux fouilles qui y furent menées en 1996 par Ph. Gardes. De l'avis même de l'archéologue, l'organisation spatiale de l'occupation de ce site de hauteur trouve des similitudes avec « *une série de caractéristiques observées sur de nombreux oppida du monde celtique.* »²⁸⁰. Comme sur ces emplacements, l'espace protégé par le système défensif ne correspond pas à l'emprise de la surface habitée, plusieurs parcelles paraissent en effet avoir été laissées vacantes, peut-être à des fins agricoles. Les quartiers d'habitation y sont également séparés des zones d'artisanat situées en bordure du site, agencement de l'espace qui trouve aussi des similitudes avec les *oppida* de Gaule celtique. Le champ des analogies trouve même des prolongements dans le domaine des fortifications, car, si comme l'indique Ph. Gardes « *l'éperon barré répond à un type conventionnel durant toute la Protohistoire* », le système défensif observé sur l'oppidum d'Eauze, tout comme sur les sites plus réduits de Roquelaure et de Vic-Fezensac, trouve des parallèles proches avec des fortifications constatées en Gaule Belgique²⁸¹. À Agen le site fortifié de l'Ermitage abrite lui sans organisation apparente plusieurs zones d'habitation, dont un noyau central de 10 ha, entre lesquelles s'insinuent des aires réservées aux puits rituels et aux fours de potiers. La présence de quartiers résidentiels est confirmée par la découverte de restes de parois en clayonnage, ainsi que par une kyrielle de trous de poteaux. Les vestiges de trois fours de potiers abandonnés vers 70 av. J.-C., ont aussi été mis au jour. Aucune structuration particulière de l'espace ne semble donc se dégager sur le plateau de l'Ermitage (fig. 85).

Fig. 85 – L'oppidum de l'Ermitage à Agen.



²⁸⁰ Gardes Ph., 2010, p. 22.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 6.

Commune	Dpts	Lieu-dit	Type de site	superficie estimée	Chronologie du site
Mont-Beuvray	71	Bibracte	enceinte	200 ha	Ile-ler av. n. ère
Alise-Sainte-Reine	21	Alésia	enceinte	90 ha	Ile-ler av. n. ère
Agen	47	l'Ermitage	éperon barré	60 ha	Ile-ler av. n. ère
Vieille-Toulouse	31	La Planho	appui sur escarp.	20 ha	IIIe av/G-r
Sos-en-Albret	47	Au village	éperon barré	15 ha	Ier et 2e Fer/G-r
Eauze	32	Esbérous-Higat	éperon barré	20 ha	Ile-ler av. n. ère/G-r
Lectoure	32	Ville haute	éperon barré	60 ha	Ile-ler av. n. ère/G-r
Pouydraquin	32	Latran	habitat de hauteur	2 ha	Ile-ler av. n. ère/G-r
Roquelaure	32	La Sioutat	éperon barré	7 ha	Ier et 2e Fer/G-r
Vic-Fezensac	32	St-Jean-de-Castex	éperon barré	2 ha	Ile-ler av. n. ère/G-r
Asson	64	L'Ermitage	enceinte	2,4 ha	Ile-ler av. n. ère/G-r
Bellocq	64	Le Castéra	enceinte complexe	5 ha	Protohistoire
Bordes	64	Bois des Bordes	enceinte	3,7 ha	Ile-ler av. n. ère
Guindalos	64	Notre-Dame	éperon barré	1,2 ha	Protohistoire
Labastide-Montréjeau	64	redoute du Castéra	enceinte	7 ha	Ile-ler av. n. ère
Lescar	64	Le Bilaà	éperon barré	2,7 ha	Ile-ler av. n. ère
Ibos	65	Castéra	éperon barré	1,3 ha	Ile-ler av. n. ère
Lanne	65	Croueau	enceinte	0,77 ha	Ile-ler av. n. ère
Montsérié	65	Cap de Pènes	enceinte	8 ha	Ile-ler av. n. ère
Montgaillard	65	Las Puyollès	éperon barré	5 ha	2e Fer
Orleix	65	Le Turon	éperon barré	2 ha	Ile-ler av. n. ère
Ossun	65	Camp de César	enceinte	5 à 12 ha	Ier et 2e Fer
St-Lézer	65	Castetbieh	éperon barré	6,2 ha	Ile-ler av. n. ère
Soublecause	65	Castéra	éperon barré	2 ha	Ile-ler av. n. ère
Aire-sur-Adour	40	Le Castéra	éperon barré	3,5 ha	Ile-ler av. n. ère
Biscarrosse	40	La Pendelle	enceinte	0,5 ha	Ile-ler av. n. ère
Bougue	40	Castet	éperon barré	12 ha	Ile-ler av. n. ère
Larrivière	40	Thun	appui sur escarp.	2 ha	Néo/M-a
Mont-de-Marsan	40	Musée	éperon barré	9 ha	BF/Ier et 2e Fer
Narrosse	40	Castra-d'Arles	enceinte	0,6 ha	BM/2e Fer
Sanguinet	40	L'estey-du-Large	lacustre, enceinte	0,3 ha	Ile-ler av. n. ère

Légende :

Superf. > à 60 ha :	
Superf. entre 60 et 15 ha :	
Superf. entre 5 et 14 ha :	
Superf. < 5 ha :	

Fig. 86 - Superficie de sites fortifiés en Gaule (d'après Ph. Gardes 2009).

L'*oppidum* de La Planho (Vieille-Toulouse) dévoile quant à lui une toute autre organisation, cette fois-ci beaucoup plus structurée. Les zones d'habitation sont agencées en « lanières », et bornées sur certains secteurs par un système de voiries pavées de fragments d'amphores. Des fossés de drainage viennent compléter le dispositif. La présence de fosses-silos nécessaires à l'alimentation d'une population nombreuse confirme une structuration de l'espace élaborée. La zone artisanale sciemment écartée de l'aire d'habitation le prouve à son tour. Cette organisation témoigne sans doute de l'influence toujours plus importante du monde méditerranéen sur cette partie de la Gaule méridionale. L'arrivée d'une garnison romaine dans la ville à la fin du IIe s. eut probablement pour effet d'accélérer ce processus. L'*oppidum* de Vieille-Toulouse pouvait aussi répondre aux besoins de ses habitants en matière de production artisanale. Des ateliers de bronziers et de

tabletiers ont été mis en lumière, ils produisaient tous deux des petits objets du quotidien assurant ainsi une certaine autonomie économique au site. Des fours de potiers datés du Ier siècle av. J.-C. ont aussi été répertoriés.

En Aquitaine sub-garonnique, les premières marques d'une évolution de l'habitat traditionnel en matériaux périssables vers des constructions en dur de conception méditerranéenne sont déjà perceptibles sur le site de Roquelaure peu après la conquête. Un grand bâtiment aux fondations de pierre fut en effet édifié sur ce petit *oppidum* dès les années 40/30 av. J.-C. Ph. Gardes proposait pertinemment qu'il pût s'agir de la bâtisse d'un puissant chef indigène dont la nouvelle propriété prouvait, et promouvait assurément l'adhésion aux valeurs de la romanité.

Une fois la rive gauche de l'Adour franchie, le corpus des sites fortifiés tend à s'étoffer jusqu'aux premiers contreforts des Pyrénées, mais l'espace minimal enclos atteint des proportions bien moindres en comparaison de celles observées précédemment sur la vallée de la Garonne et le département du Gers. L'éperon barré, qui constituait l'unique type de système défensif dans cette dernière zone, reste très présent dans les territoires de piémonts, où apparaissent cependant des enceintes de différentes sortes, s'adaptant presque toujours de manière étroite, comme à Ossun, au relief de sa position. Selon Ph. Gardes ces différents types de remparts circulaires « *peuvent être rapprochés d'habitats fortifiés de la zone nord-ouest de la péninsule Ibérique.* »²⁸². Dans les Landes, la fortification palissadée de l'Estey-du-Large à Sanguinet illustre bien elle aussi ce phénomène plus large, étendu à l'Aquitaine méridionale, d'une intégration des contraintes topographiques lors de la mise en place de ces petites enceintes. Le contraste culturel qui semble transparaître au regard de la très dense proportion de sites fortifiés à faible superficie du sud-ouest de l'Aquitaine, face aux grands éperons barrés du nord et de l'est de la région, doit cependant être nuancé. L'incidence de la topographie locale, qui se caractérise à proximité de la chaîne montagneuse par un relief extrêmement vallonné a dû nécessairement prédéterminer fortement la taille et la configuration des futures installations.

Si des fonctions politiques et économiques ont pu être mises en évidence pour les vastes agglomérations fortifiées de la vallée de la Garonne, aussi bien celtes qu'aquitaines,

²⁸² Gardes Ph., 2009, p. 49.

le statut et le rôle des nombreux sites défensifs d'Aquitaine méridionale restent plus énigmatique. À la suite de Ph. Gardes nous ne pensons pas devoir accorder trop de poids aux hypothèses ayant suggéré une occupation temporaire, étroitement liée aux pratiques agro-pastorales, de nombre de ces petits sites. Les zones d'habitat ont au contraire livré sur ces emplacements des structures attestant une occupation permanente des lieux²⁸³. À une échelle inférieure à celle des *oppida* périgaronnais, et malgré la faiblesse des données en notre possession, nous serions tout de même tenté d'accorder à plusieurs de ces menus emplacements, y compris ceux ne dépassant pas les 2 ha, une fonction politique forte portée sur le contrôle des zones rurales immédiatement environnantes. La disproportion du dispositif défensif²⁸⁴ de certains de ces petits sites y trouverait à notre sens une explication valable.

La localisation

Toute proportion gardée, des critères similaires semblent avoir été privilégiés par les communautés aquitaines et celtiques dans le choix du lieu d'installation de leurs emplacements remparés. Dans chacun des cas, tenant compte du relief local, ces agglomérations fortifiées, qu'elles soient principales ou secondaires, ont été édifiées sur une éminence topographique et non loin d'un axe de communication. Cela est particulièrement flagrant dans le cas des *oppida* celtiques garonnais, celui de l'Ermitage à Agen n'étant séparé du fleuve que de quelques centaines de mètres ; il en est de même pour le plateau de la Planho à Vieille-Toulouse. Cette proximité remarquable des capitales politiques des Nitiobroges et des Volques Tectosages avec la Garonne fait, à notre avis, transparaître l'existence d'une volonté particulièrement affirmée propre à ces peuples de s'en arroger le contrôle sur une partie de son cours. Nous avons déjà exprimé quelles retombées économiques pouvaient conférer pour son détenteur, l'emprise, même limitée sur une portion, de cette importante voie commerciale. Faisons également observer qu'aucun *oppidum* de type celtique n'est attesté à proximité de l'estuaire de la Garonne, ce qui nous conforte un peu plus à croire que la venue des Bituriges Vivisques ne se fit pas après la conquête romaine. En effet, une fois la guerre des Gaules terminée, la domination romaine, de par la « paix » qu'elle apporta, fit progressivement perdre tout leur intérêt à ces

²⁸³ *Ibid.*, p. 55.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 56.

sites de défense parfois écartés des voies commerciales. Dans l'hypothèse d'une arrivée postérieure à la période de l'indépendance, les Vivisques n'auraient pas alors eu le moindre besoin de rechercher un tel emplacement.

3. 1. 2. Des villes-marchés de plaine cantonnées au seul monde gaulois

Le faible maillage de sites fortifiés entrevu pour le nord et l'est de l'Aquitaine, en comparaison à la forte densité de ces établissements dans le sud de la région, est cependant à contrebalancer avec la présence affirmée d'agglomérations de plaines ouvertes au sein de la première zone. Cependant, si nous avons mis en évidence que les *oppida* aquitains de la moyenne vallée de la Garonne atteignaient des superficies équivalentes à leurs homologues périgaronnais de la rive droite du fleuve, comme à Agen et Vieille-Toulouse, ces territoires celtiques ont également livré de vastes villes ouvertes non remparées sans commune mesure avec celles existantes en Aquitaine. À cet égard, les fouilles réalisées par Ch. Sireix sur l'emplacement ouvert de Lacoste, occupé dès le III^e siècle av. J.-C., et situé à la jonction des territoires des Santons, des Nitiobroges et des Pétrucos, ont pu permettre d'approfondir nos connaissances du monde celtique de la basse vallée de la Garonne. Cette large ville marché dont nous allons tenter de livrer une description exhaustive est désormais une des mieux documentée de toute l'Europe celtique.

De nombreuses campagnes de fouilles ont été menées sur cet emplacement depuis sa découverte dans les années 1950. Cependant c'est véritablement la fouille préventive conduite par l'archéologue Ch. Sireix entre 2007 et 2008 qui permit une compréhension plus globale du site. Une zone réservée à l'habitation y fut attestée, ainsi que plusieurs secteurs artisanaux. Au plus fort de son extension jusqu'au début du I^{er} siècle av. J.-C., le site s'étendit sur 25 ha, dont seulement 5 occupés par des habitations. Le reste était consacré aux quartiers artisanaux répartis à l'intérieur de parcelles bordées de fossés selon une organisation orthonormée bien définie²⁸⁵. Les structures des habitations et des ateliers sont cependant très mal connues du fait de la nature des sols. D'après les indications de l'auteur, plus qu'une simple agglomération du second âge du Fer, ce site aurait également

²⁸⁵ Sireix Ch., 2011, p. 42.

consisté en une vaste plateforme de production et d'échanges d'objets artisanaux, bijoux en verre (**fig. 5**)²⁸⁶, petits objets en fer et bronze etc. Le travail du métal nous est en effet certifié par les trouvailles d'outils tels que des marteaux, des limes (**fig. 4**), des clous, des lingots de plombs et d'étain. D'autres ustensiles évoquent quant à eux le travail du bois et des champs (houe, faucilles). 14000 artefacts en métal, la plupart en fer, quelques-uns en bronze, ont été récoltés lors des prospections et des fouilles préventives²⁸⁷. Pour la majorité il s'agissait de fragments d'objets, et de chutes de forges laissant présager une intense activité artisanale « *plutôt consacrée à la fabrication de menus objets, principalement de parures (fibules et bracelets en fer et en bronze), et à certaines pièces d'armement ou d'équipement militaire en fer (bouterolles de fourreaux d'épées, chaînes de suspension et crochets de ceintures en particuliers).* »²⁸⁸. Si la confection et le commerce de ces petits éléments au sein du site semblent aujourd'hui indéniables, on peut très certainement objecter que cette production sidérurgique ne se limitait pas à ces seuls composants. Des pièces métalliques de tout calibre, sans doute beaucoup plus massives, furent aussi forgées dans ces ateliers. Une fois obsolète ce type de matériel était probablement recyclé ce qui peut en expliquer la découverte beaucoup plus rare. A ce titre un magnifique fragment de tôle de laiton, où sont représentés deux guerriers gaulois munis chacun d'un bouclier (**fig. 6**), d'une épée et d'un casque, y fut mis au jour. Le décor de la volute à gauche de la plaque en fait un objet typiquement celtique. Les nombreux morceaux recueillis de bracelets en verre, mais aussi de perles, sont quant à eux rapprocher d'objets semblables retrouvés sur d'autres emplacements celtiques. Le site de Lacoste comprenait aussi onze fours de potiers datés environ du début du Ier siècle av. J.-C. Une remarque peut être faite au sujet de ces fours à soles rayonnantes, dont le modèle se retrouve sur d'autres sites protohistoriques de la moyenne vallée de la Garonne, à Lagruère, La Gravisse, Eysses mais aussi sur l'*oppidum* aquitain de Sos²⁸⁹ (**fig. 34 et 35**) ! Les fours découverts sur l'*oppidum* d'Agen comportaient quant à eux des soles perforées²⁹⁰, qui ne connurent une large diffusion en domaine non méditerranéen qu'avec le début de la romanisation²⁹¹.

²⁸⁶ Les numéros en *italique* de certaines figures indiquent qu'elles sont répertoriées dans les Annexes.

²⁸⁷ Sireix Ch., 2011, p. 42.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 44.

²⁸⁹ Sireix Ch., 1990, p. 73.

²⁹⁰ Boudet R., 1996, p. 8.

²⁹¹ Sireix Ch., 1990, p. 74.

L'essor que prit la « ville marché » de Lacoste ne doit en réalité rien au hasard. L'implantation même du site a dû jouer un rôle non négligeable dans le développement de cette « agglomération artisanale ». Situé à proximité de trois peuples celtes, qui plus est à moins de deux kilomètres du premier gué carrossable sur la Dordogne depuis l'Océan, le site a très vraisemblablement constitué un point de passage obligé. La position de Lacoste à ce carrefour stratégique explique parfaitement la vigueur du travail artisanal que l'on peut discerner par la grande quantité d'objets retrouvés. L'affaiblissement du débit de la Dordogne à cet endroit en facilitait aussi très certainement le contrôle du trafic fluvial. Ces observations ont très justement permis à Ch. Sireix d'écrire que Lacoste pouvait dorénavant être considéré comme un de ces « *grands oppida dits de plaine [...] mais avec une vocation plus orientée vers un contrôle et une domination mercantile que vers une hégémonie politique.* »²⁹².

A deux kilomètres de la rivière Lot, Eysses comporte quelques similitudes avec le site de Lacoste. En effet, de nombreuses couches d'occupation ont été repérées, ainsi que de très nombreuses fosses et trous de poteaux attestant l'existence d'une zone d'habitat étendue. Si une zone artisanale est belle et bien attestée, elle est loin d'avoir l'ampleur de celle de Mouliets-et-Villemartin que nous présentions plus haut. Soulignons toutefois que le secteur de Ressigué-Bas-Est a livré une des plus riches concentrations d'amphores gréco-italiques de la région Aquitaine, tant par la quantité que par la qualité, indice d'une véritable aisance économique. Le travail du métal est certifié par la mise en lumière d'un niveau d'occupation comportant d'importantes traces de métallurgie²⁹³. Un dispositif artisanal complété de quatre fours de potiers de conception locale²⁹⁴. L'ensemble des découvertes de structures et de mobiliers faites à Eysses, datées entre le IIe et le Ier siècle av. J.-C., semble faire de cette localité une agglomération d'importance du peuple nitobroge.

La découverte à Eysses²⁹⁵, dans la fosse d'une petite nécropole, de présumés moules à flan (de monnaies) (**fig. 29**), impliquerait pour certains archéologues la présence d'un atelier de frappe, ce qui en plus de conférer au site une évidente fonction économique, lui

²⁹² *Ibid.*, p. 97.

²⁹³ Lieu-dit Rouquette.

²⁹⁴ Lieu-dit Réssigué-Bas-Est.

²⁹⁵ Lieu-dit Maillebras.

attribuerait, au contraire de Lacoste, un rôle politique de premier plan. Le droit de frappe étant en principe l'apanage du centre politique que constitue l'*oppidum*. Cette position ne fait cependant pas l'unanimité, l'interprétation de ces objets comme des moules à flans reste elle-même contestée, notamment par L. Callegarin. D'autres chercheurs répliquent que ces moules pouvaient très bien avoir été produits localement afin d'être ensuite exportés vers un centre de frappe²⁹⁶. Il est en effet notable de signaler qu'aucun monnayage local n'est connu pour ce site.

Le nombre important et la grande variété du numéraire retrouvé sur les sites de Lacoste et d'Eysses semblent faire de ces emplacements gaulois de la vallée de la Garonne des carrefours économiques majeurs entre les aires culturelles du bassin méditerranéen et celle de la Gaule centrale. Nous avons en effet répertorié pour Lacoste des oboles de Marseille, des monnaies d'Emporion (fin IIIe-IIe av. J.-C.), et de Rhodè (IIe av. J.-C.), ainsi que des deniers romains reflétant les échanges en vigueur avec la sphère méditerranéenne. Les monnaies gauloises sont aussi très bien représentées puisque figurent des monnayages des peuples pétrucors, santons, pictons, lémovices, arvernes, séquanes, atrébates, et un statère des Boïens d'Europe centrale. Des monnaies « à la croix » attribuées aux Volques Tectosages ont aussi été découvertes. L'agglomération artisanale de Lacoste paraît avoir été une plaque tournante importante du commerce en Gaule centrale et occidentale, peut-être joua-t-elle aussi un rôle de lieu de transit des produits méditerranéens, notamment des amphores vinaires, vers l'intérieur de la Gaule. Le ramassage de plus de 2200 fragments de godets de sels sur le site laisse entendre que Lacoste fut également un centre de redistribution de cette denrée très précieuse²⁹⁷.

Les différentes fouilles conduites à Eysses depuis plusieurs décennies ont aussi permis de recueillir bon nombre de monnaies, au répertoire encore plus varié qu'à Lacoste. Les chercheurs répertorient des imitations d'Emporion et de Rhodè, ainsi que sept types différents de monnaies « à la croix ». À cela s'ajoute des frappes lémovices, pétrucors, des bronzes et des potins gaulois, des monnaies celtibères et des deniers de la République. À noter que figure également dans ce lot des monnaies sotiates et à protubérances attestant sans doute des échanges commerciaux avec l'Aquitaine sub-garonnique. Le brassage

²⁹⁶ J.-F. Garnier expose l'intégralité des thèses relatives à cette question, dans son rapport de fouille de 1989, p. 10.

²⁹⁷ Sireix Ch., 2011.

monétaire de ce site, combiné aux importantes importations de céramiques méditerranéennes et à la non présence de fortifications²⁹⁸, nous amène à penser qu'à partir du III^e av. J.-C. et jusqu'à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., l'agglomération d'Eysses fut un carrefour économique important de la moyenne vallée de la Garonne.

3. 1. 3. Les mondes funéraire et cultuel : des pratiques interrégionales communes ?

Dès les années 1980 J.-P. Mohen avait pu mettre en évidence que le bassin aquitain avaient connu depuis l'âge du Bronze jusqu'au milieu du second âge du Fer, des pratiques funéraires distinctes. À cette période le paysage sépulcral de la contrée semble avoir été divisé en deux grandes « tendances » : au nord de la Garonne dominaient les *tumuli* et les fosses à inhumations, tandis qu'au sud du fleuve prévalait l'incinération sous tertres. Ces traditions funéraires séculaires paraissent avoir perduré jusqu'à la deuxième moitié du second âge du Fer. C'est en tout cas ce que prêtent à penser les deux uniques sépultures aristocratiques découvertes sur notre zone d'étude.

À 4,5 km de l'oppidum des Nitiobroges, à Agen, fut en effet fouillée en 1960 et 1990 une fastueuse sépulture datée du troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. Aucune trace du dôme de terre n'a pu être révélée, ni celle du corps du défunt, mais la présence de ce dernier fut fortement supposée par les archéologues. La construction d'une route avait il est vrai sévèrement endommagé à plusieurs reprises ce gisement archéologique. Un abondant et riche mobilier put tout de même être sauvé par les fouilleurs. Parmi ces nombreuses trouvailles figurait la panoplie intégrale d'un guerrier celte : des fragments d'une épée et de son fourreau, un bouclier, un casque en fer et un morceau de cotte de maille (*fig. 13 et 14*). Le statut de haut lignage de ce personnage transparaît notamment à travers les vestiges d'un char à quatre roues, une découverte remarquable pour cette période. Les dernières tombes princières comprenant des chars de ce type sont en effet datées du début du Ve siècle av. J.-C.²⁹⁹. La vaste chambre funéraire livra également de la vaisselle indigène mais surtout italique, ainsi que plusieurs amphores (simplement décollétées) et des traces de

²⁹⁸ Lacoste ne comporte pas non plus de fortifications.

²⁹⁹ Kruta V., 2000, p. 537.

quartiers de viande, autant d'offrandes censées accompagner le défunt dans son dernier voyage.

Outre les importations d'objets en provenance du monde méditerranéen telles les amphores vinaires, le mort était aussi doté d'éléments qui l'avaient probablement accompagné dans sa vie quotidienne : une paire de strigile pour le soin du corps, et quatre lampes à huiles (*fig. 15*), attestant avec encore plus de force la vigueur des échanges commerciaux de l'aristocratie nitiobroge et des celtes garonnais avec le monde méditerranéen. Une autre trouvaille, une corne à boire, indique par le style de son ornementation métallique des échanges commerciaux avec des contrées encore plus lointaines, à savoir le monde germanique (*fig. 12*). Un pot à décor ibérique certifie aussi sans doute un commerce peut être plus faible, ou en tout cas moins attrayant pour l'aristocratie celtique, de produits en provenance de la péninsule Ibérique ou du Languedoc sud-occidental. Parmi ces nombreux objets les archéologues ne reconnurent aucun élément pouvant laisser présager une origine sub-garonnique.

Afin de nouer des comparaisons avec cette tombe « princière » de la rive droite de la Garonne, nous nous sommes arrêté sur l'une des rares sépultures bien connues en Aquitaine pour le second âge du Fer. Un tumulus de 19 m de diamètre et d'1,50 m de hauteur, qui fut découvert dans le département des Landes à la fin du XIXe s, sur le territoire des communes de Vielle-Tursan et d'Aubagnan. Ce tertre constitua vraisemblablement un tombeau familial ou tribal, sans doute utilisé durant plusieurs générations. Les fouilleurs de l'époque mirent en effet au jour près de 80 urnes cinéraires. Parmi elles, se détachaient deux vases à incinération situés côte à côte, et dotés d'un riche mobilier métallique. Outre un fragment de cote de maille (*fig. 50*), figurait également un casque en fer orné d'un pommeau sommital, dont les paragnathides étaient décorées de « bossettes » (*fig. 49*) du même style celtique³⁰⁰. P.-E. Dubalen signalait également des fragments d'épées et une lance pliés volontairement, perdus depuis lors, mais qui rappellent une pratique bien connue dans le monde celtique. Ce matériel était aussi accompagné de deux fioles en argent sur lesquelles étaient inscrits des caractères en langue ibère (*fig. 52* et *54*). Ce luxueux mobilier avait fait dire à P.-E. Dubalen qu'il avait appartenu à un « roi » et une « reine » aquitains. Si quatre fibules à disques de type

³⁰⁰ Boyrie-Fénié B., 1995, p. 159.

pyrénéen semblent ancrer les personnages incinérés dans le contexte culturel local, les objets apparentés au monde celtique ont pu faire naître différentes théories y voyant davantage le signe de la pénétration des populations celtiques en Aquitaine. En 1987, le réexamen du mobilier archéologique de ces deux urnes par D. Roux et A. Coffyn leur faisait adopter une hypothèse plus crédible : « *Les objets rares et précieux se propagent plus vite que les hommes et ont pu être acquis par un chef aquitain. Ils impliquent surtout des relations avec le nord-est de la péninsule Ibérique* »³⁰¹. C'est d'ailleurs le rapprochement de ces phiales et de leurs motifs (**fig. 51** et **53**) avec d'autres trouvées en Hispanie³⁰² qui permet de préciser une datation à la tombe de ce « chef » aquitain. Selon J.-C. Hébert c'est approximativement vers 220 av. J.-C.³⁰³ que furent forgées ces phiales dans la basse vallée de l'Ebre, zone celtibérique, et par voie de fait que fut incinéré ce haut personnage.

Près d'un siècle et demi sépare le « chef » aquitain de « l'aristocrate » gaulois inhumé dans la tombe à char de Boé. Si ce hiatus chronologique nous incite à considérer avec prudence les grandes dissimilitudes qui séparent ces deux sépultures, il n'empêche pas pour autant de poser certaines observations. Plus que l'opulence d'un unique individu, le matériel archéologique découvert à Vielle-Tursan révèle davantage les contacts qui furent noués avec le nord de l'Hispanie dès la fin du III^e s. av. J.-C. L'ouverture du sud-ouest aquitain aux influences extérieures à cette époque reste tout de même à mesurer, tout juste peut-on assurer de l'attrait sans doute étendu d'une partie de ses élites pour de riches objets en provenance du monde celtibérique. Faut-il penser que ses relations aient pu être initiées à la suite du deuxième conflit romano-punique, qui avait fini par gagner la péninsule Ibérique ? Nous y reviendrons. La sépulture de Boé témoigne quant à elle d'une volonté appuyée de la part de l'entourage du défunt d'inscrire son dernier voyage dans les traditions ethniques et culturelles pluriséculaires de la tribu, ce que manifeste probablement la présence remarquable d'un char à quatre roues. Le statut de haut rang du mort est aussi garanti par les nombreuses offrandes de viandes et de vin. Plus que l'attrait des Gaulois pour cette boisson, la profondeur de l'imprégnation des us et coutumes méditerranéens chez une partie de l'aristocratie celtique se ressent de façon plus certaine dans l'adoption

³⁰¹ Coffyn A., Roux D., 1987, p. 43.

³⁰² Dans le trésor de Tivisa.

³⁰³ Hébert J.-C., 1990, p. 28.

d'objets du quotidien, telle la paire de strigile. Bien entendu la chambre funéraire est datée de la décennie qui suivit la conquête romaine, mais la panoplie de guerrier qui accompagne le défunt est bien celle d'un homme adulte qui connut la période de la guerre des Gaules. Les vestiges archéologiques ne nous disent cependant pas si, comme le roi des Nitiobroges Teutomatos, il a choisi le parti de Vercingétorix et de l'indépendance des tribus gauloises, ou bien celui de César.

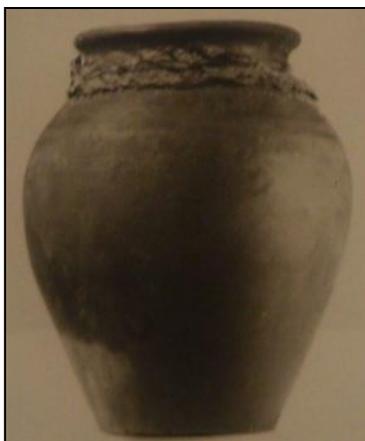
Malgré le contraste culturel que nous rapportions entre les traditions funéraires du sud et du nord de la Garonne, d'autres indices ont pu laisser penser que les deux rives avaient pu partager quelques pratiques funèbres communes. Il s'agit bien entendu des puits comportant dans leur fond un ou plusieurs dépôts, et dont les chercheurs se sont longtemps échinés à définir la portée funéraire ou rituelle. Ces puits ont été repérés, fouillés dans certains cas, sur les terres des Nitiobroges, à Agen sur l'*oppidum* de l'Ermitage, mais aussi chez les Rutènes³⁰⁴. Cette « coutume » trouvait en réalité plus certainement son origine chez les Volques Tectosages chez qui de nombreux puits ont été répertoriés, près de 400, une centaine fouillés, la plupart très anciens. Les peuples voisins paraissaient ensuite avoir adopté ce culte toulousain. Parmi eux, les Aquitains orientaux, à savoir les Ausques et les Lactorates qui seraient venus s'agréger à cette grande communauté de pensée, partageant des traditions culturelles et/ou funéraires identiques.

Outre le caractère intentionnel des dépôts descendus au fond des puits et leur comblement rapide, d'évidentes analogies avaient pu être constatées entre les puits de l'Ermitage et ceux La Planho, notamment à travers le riche mobilier entreposé. Dans bon nombre de ces puits, des pièces d'armements avaient été remontées, des casques en fer ou en bronze (*fig. 7, 9, 24 et 25*), mais aussi des pièces de vaisselle métallique (*fig. 18 à 20*). Des différences persistaient cependant, puisque peu d'ossements humains furent retrouvés dans les puits du toulousain et aucun dans ceux d'Agen. La recherche se dirigea alors plutôt vers l'hypothèse de rites chtoniens où de très rares sacrifices humains auraient été pratiqués³⁰⁵. Encore dernièrement la suggestion d'un tel culte nous semblait tout à fait crédible. Cela d'autant plus que certains de ces puits n'atteignaient pas la nappe

³⁰⁴ Verdin Fl., 2005.

³⁰⁵ *Ibid.*

phréatique, et que le caractère délibéré de plusieurs dépôts avaient été pertinemment démontrés, notamment par des restes de cordes trouvés sur des poteries (**fig. 87**).



**Fig. 87 - Restes de cordes sur un vase
du puits n°8 de Lectoure (Larrieu M., 1967)**

Les puits aquitains que nous avons étudiés n'ont cependant pas livré de dépôts aussi luxueux que ceux observés à Vieille-Toulouse, seul un casque en fer fut remonté du puits de Vic-Fezensac (**fig. 47**). Nous ne pensons pas qu'il faille voir en ces dissemblances l'appropriation, l'adaptation en milieu aquitain d'une tradition gauloise au contexte culturel local. Nos propres investigations menées sur les puits de Lectoure n'ont en effet pas mis en évidence de logiques, de redondances propres à nous permettre de penser que l'élaboration de ces puits, et la mise en place de leurs dépôts, avaient respecté la moindre codification rituelle (**fig. 37 et 42**). Plusieurs de ces puits sont datables de la fin du IIe-début Ier s. av. J.-C. mais la configuration de leurs extrémités offre tout à la fois des fonds plats, en cuvette, ou même concave.

Concernant les trouvailles de vases de formes hautes dans le premier dépôt de ces puits, le plus profond donc, la recherche la plus récente tant désormais à privilégier l'hypothèse de la simple perte de poteries à puiser l'eau³⁰⁶. La présence de ces éléments de puisage, poteries ou seaux pour certains puits gaulois, associée à la mise en évidence d'une faune d'insectes et de petits mammifères aquatiques, a judicieusement amené A. Gorgues et P. Moret à avancer l'hypothèse que ces structures étaient en fait de simples puits à

³⁰⁶ Gorgues A., Moret P., 2003.

eau³⁰⁷. La présence de batraciens et la conservation des poutrages en bois attestent tout à la fois que ces puits étaient restés longtemps ouverts, et surtout, qu'ils avaient contenu de l'eau ! Une fois le puits asséché ou dans l'impossibilité d'être réfectionné, il était rapidement transformé en dépotoir. C'est en tout cas l'interprétation novatrice qui fut formulée pour les puits de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch (**fig. 88**), mais qui s'applique totalement à nos puits aquitains. Pour d'autres puits qui laissent plus clairement apparaître à travers leur dépôt la marque d'une offrande volontaire, l'interprétation d'un sacrifice propitiatoire réalisé avant la mise en service de la structure a été suggérée³⁰⁸. Nous pouvons néanmoins nous interroger sur la pertinence de cette dernière théorie, ces offrandes alimentaires ou matérielles ne risquaient-elles pas, à courts et longs termes, de souiller l'eau des puits en question ?

Les cuvettes observées pour certains de nos puits du Lectourois, qui ont pu également être constatées pour quelques-uns du Toulousain, en indiqueraient alors peut-être l'entretien par le fréquent curage de leur fond³⁰⁹. La forme du conduit du puits, circulaire ou quadrangulaire, s'expliquerait quant à elle par la nature du sédiment dans lequel il fut creusé, un sol meuble dans le premier cas de figure, et compact dans le second³¹⁰. Fl. Verdin et A. Colin ont insisté à leur tour sur la fonction de puisage de la majorité des objets remontés du fond de ces puits. Les pièces de vaisselle métallique comprises, ces chercheurs ont pu établir que 71 % du mobilier découvert était lié au service des liquides, et donc sans doute de l'eau. S'il s'agit alors bien de puits à eau, comment expliquer les trouvailles de mobiliers relatifs à l'armement, notamment les magnifiques casques mis au jour à Vieille-Toulouse, Agen et même Vic-Fezensac ? Pour ce dernier site, les auteurs rappellent que le casque en question avait été transformé en chaudron (**fig. 47**) et qu'il avait donc plausiblement servi au puisage de l'eau. Elles constatèrent des ajustements d'un type similaire sur les casques de l'Ermitage à Agen³¹¹. Si d'autres dépôts de mobilier laissent quant à eux transparaître un caractère intentionnel plus assuré, Fl. Verdin et A. Colin mettent en exergue la difficulté d'interprétation de certains gestes, qui ne trouvent pas nécessairement des éclaircissements dans la seule perspective

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 136.

³⁰⁸ Thollard P., 2009, p. 203.

³⁰⁹ Verdin Fl., Colin A., 2012, p. 394.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 398.

³¹¹ *Ibid.*, p. 404.

d'un culte et de ses rituels associés. L'importante réactualisation opérée par la recherche sur les puits du Sud-Ouest impose donc à ce jour d'en écarter les interprétations funéraires ou rituelles, et par voie de fait, de rejeter la vision d'une aire géographique de pratiques sépulcrales et cultuelles communes, entre Gaulois cisgaronnais et Aquitains orientaux.

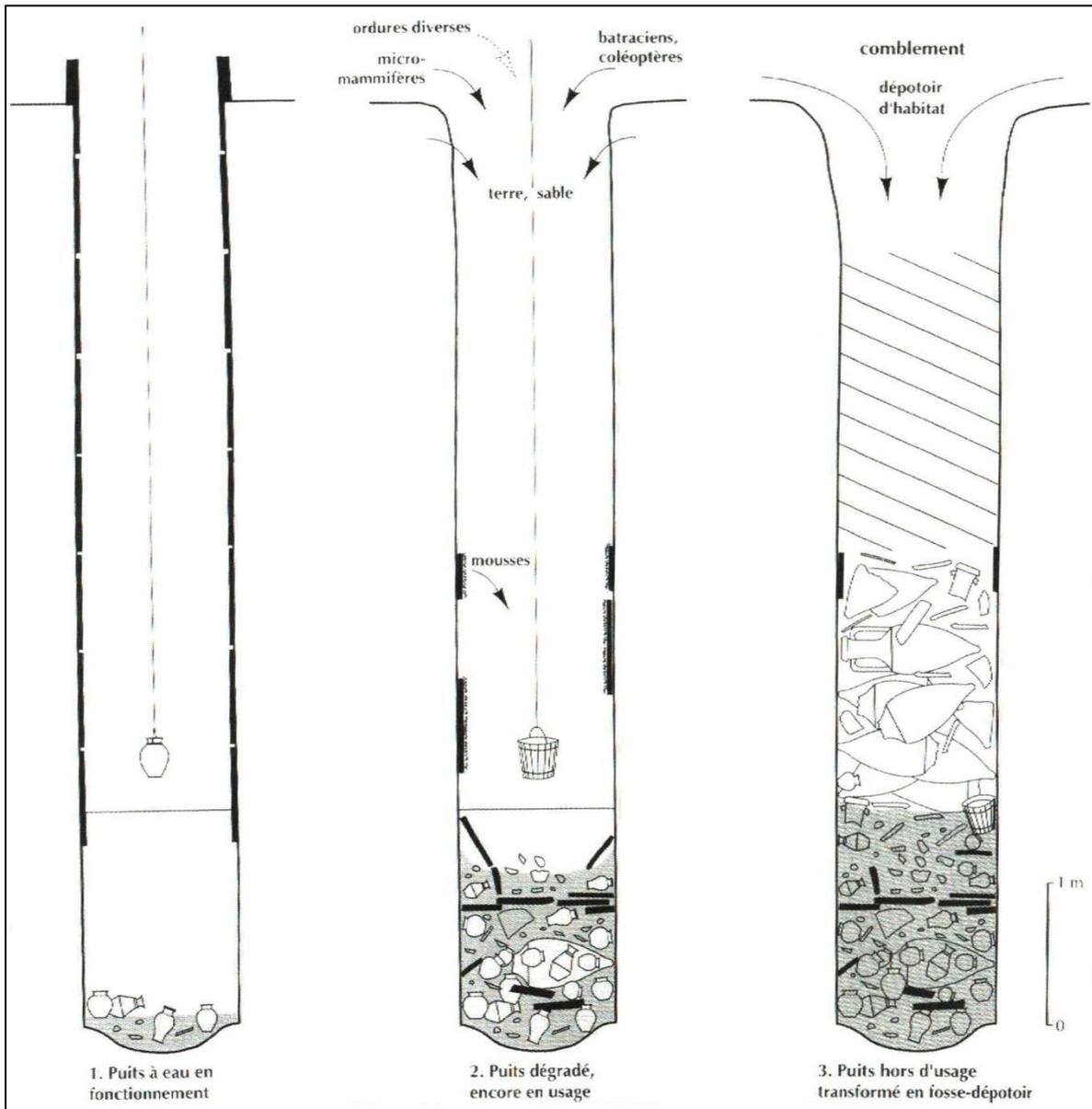


Fig. 88 - Nouvelle hypothèse du comblement de certains puits « funéraires » ou « cultuels » de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch (Gorgues A., Moret P., 2003, p. 137, fig. 74).

3. 2. Les enseignements issus de la numismatique

3. 2. 1. Le développement du phénomène monétaire : des influences distinctes

Alors que nous cherchons à vérifier, données archéologiques à l'appui, la véracité des descriptions antiques qui attestent l'existence d'une partition ethnique, entre Aquitains et Gaulois, matérialisée par la Garonne, il était plus particulièrement nécessaire de revenir sur les informations fournies par la documentation numismatique régionale. Un premier jalon peut ainsi être posé en analysant la naissance du phénomène monétaire dans le sud-ouest de la Gaule. Cette étape cruciale que constitue l'élaboration, à l'initiative des élites tribales, des premières émissions monétaires en Gaule, peut en effet révéler par les choix métrologiques et iconographiques qui furent adoptés, la marque d'une influence politique et culturelle extérieure.

Le développement du phénomène monétaire en Gaule lors de la seconde moitié du III^e s. av. J.-C. a d'abord consisté en l'imitation servile de monnaies grecques. Les colonies helléniques installées sur le rivage nord-occidental de la mer Méditerranée développèrent très tôt l'utilisation de la monnaie, dès la fin du VI^e siècle av. J.-C. chez les Massaliotes implantés non loin de l'embouchure du Rhône. Les cités grecques installées sur la côte catalane empruntèrent rapidement le même chemin, Emporion au début du Ve siècle av. J.-C., et Rhodè à la fin du IV^e siècle av. J.-C.³¹².

Les frappes de ces deux dernières *poleis*, plus particulièrement celles de Rhodè, inspirèrent la production des premières frappes de plusieurs peuples du sud de la Gaule. Ces imitations assez maladroitement circulèrent sur l'axe Aude / Garonne mais quasi exclusivement sur la rive droite du fleuve. Si les Aquitains n'élaborèrent pas de prototypes étroitement liés à l'iconographie des colonies catalanes, ils paraissent cependant en avoir adopté l'utilisation du même métal, l'argent, pour frapper leurs monnayages. Les émissions, toutes aussi serviles, fabriquées par les peuples gaulois de la Gaule intérieure indiquent elles aussi une influence grecque, mais cette fois-ci beaucoup plus lointaine, en provenance du royaume de Macédoine.

³¹² Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 2.

Les sources textuelles nous apprennent que plusieurs générations de guerriers celtes furent recrutées à l'époque hellénistique par les successeurs d'Alexandre, et engagés dans les nombreuses batailles qui les opposèrent. Les services de ces mercenaires étaient bien entendu rétribués en « monnaies sonnantes et trébuchantes », les statères de Philippe II de Macédoine furent ramenés en Gaule par ce biais, où ils servirent de modèles aux premières frappes tribales. Là encore, aucune imitation du statère macédonien n'a été frappée ou échangée au sud de la Garonne (*fig. 63*)³¹³. Si en ce qui concerne les prototypes imités, le fleuve garonnais marque de manière remarquable une frontière culturelle entre domaine aquitain et Gaule celtique, la prise en considération du métal de frappe ne corrobore qu'en partie ce contraste (*fig. 89*).

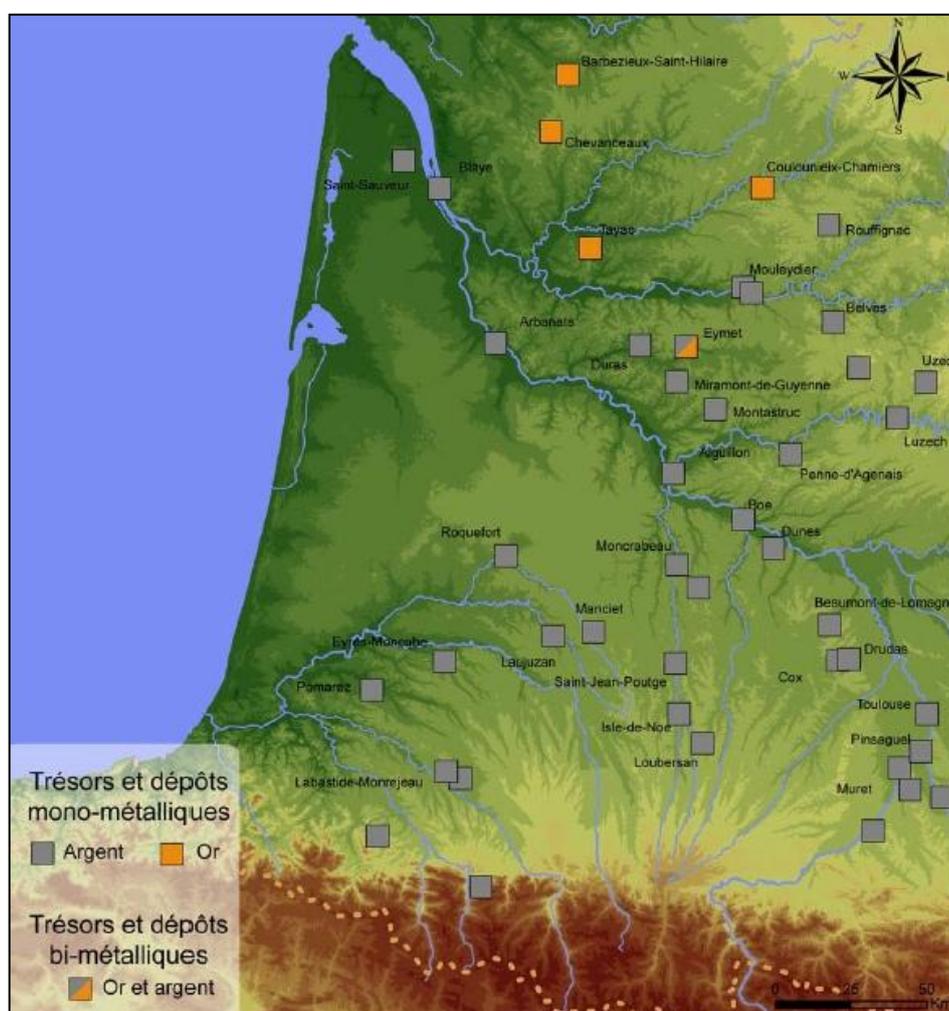


Fig. 89 - Carte de répartition des dépôts monétaires or / argent (IIIe-Ier s. a.C.) (Hiriart E., et alii, 2013).

³¹³ *Ibid.*, p. 3.

La carte de répartition des dépôts monométalliques en argent met en lumière qu'un grand nombre de ces trésors a aussi bien été découvert en Aquitaine sub-garonnique que sur la rive droite de la haute et moyenne vallée de la Garonne. Il ne s'agit cependant que d'un léger débordement, car à l'échelle de la Gaule, la vallée de la Garonne, au sens large, fait bien office de rupture. L'intégralité des trésors de monnaies d'or restent d'ailleurs confinés à la Gaule celtique. Toutefois, si l'on considère, à la manière des auteurs antiques, le seul cours du fleuve, cette concentration de dépôts en argent sur la rive droite atteste qu'il ne constituait pas une « frontière » culturelle étanche...

Depuis l'époque des premières imitations à la fin du III^e siècle av. J.-C., jusqu'à la conquête romaine, le « paysage » monétaire du sud-ouest de la Gaule dévoile une véritable constance dans le choix du métal de frappe. Les premières monnaies imitées de notre zone d'étude furent ainsi toutes frappées selon un étalon identique, l'argent, pour un poids approchant les 4,70 g, aligné sur celui des émissions d'Emporion à la même époque. Les numismates spécialisés sur le numéraire régional ont cependant pu mettre en exergue que, si ces productions reprenaient le plus souvent l'iconographie des monnaies d'une des deux cités de la côte catalane, la rose de Rhodè, le cheval couronné par la Niké ou le pégase d'Emporion, d'autres productions témoignaient d'une association d'éléments de diverses influences. En plus des éléments qui viennent d'être mentionnés, nous retrouvons aussi bien dans le répertoire iconographique de ces monnaies « métissées », le lion de Massalia, le cavalier de Tarente, que des représentations issues du statère de Philippe II de Macédoine³¹⁴. Les chercheurs insistent sur le fait que « *les hybridations les plus marquées, tant typologique qu'épigraphique, se rencontrent dans les zones de contact entre deux cultures, plus particulièrement dans la vallée de la Garonne, où des ethnies celtes et aquitaines sont voisines.* »³¹⁵. Ces informations poussent bien entendu à nuancer la vision antique d'une fracture culturelle au niveau de la Garonne. L'absence de production, et la non circulation de frappes imitées en Aquitaine sub-garonnique, qui pourrait conforter la dichotomie ethnique entre Celtes et Aquitains, est elle-même à considérer avec prudence. Un peuple aquitain s'est, sans la reproduire servilement, approprié pour ses propres émissions une des figurations véhiculée par le statère d'or macédonien, celle dite au « rapace conducteur ». Bien que frappées en argent, le revers des séries sotiates,

³¹⁴ *Ibid.*, p. 4.

³¹⁵ *Ibid.*

anciennement attribuées aux Elusates, laisse en effet transparaître une iconographie que nous retrouvons d'ordinaire plébiscitée chez des tribus de la Gaule celtique. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails.

À l'image de cette frappe des Sotiates que nous évoquions, d'autres peuples du quart sud-ouest de la Gaule s'éloignèrent progressivement du cadre des prototypes imités en s'appropriant, et en renouvelant l'imagerie portée par les monnaies méditerranéennes. Cette évolution toucha conjointement les deux grandes zones qui s'imprégnèrent des standards figuratifs méditerranéens, à la fois les peuples celtes de la Gaule du centre-est qui s'inspirèrent du statère en or macédonien, et les territoires gaulois de la haute et moyenne vallée de la Garonne. Sur la **figure 90** nous pouvons observer que la représentation de l'aurige et du cheval sur le revers de l'imitation pétrucore tend déjà à s'éloigner de la graphie du statère de Philippe II. Si le cheval est très stylisé, le graveur a tout de même tenté de reproduire sous l'équidé, les caractères grecs qui apparaissaient au même endroit sur le modèle originel. Le statère picton révèle une appropriation et une transformation encore plus poussée, caractéristique des monnaies dites « ethniques ». Sur le droit l'étalon comporte désormais une tête anthropomorphe, sous lequel l'artiste a ajouté une grande main dont la signification nous échappe.



Fig. 90 - L'évolution iconographique de quelques monnayages du sud-ouest de la Gaule (d'après Feugère M., Py M., 2011).

Les premières monnaies à la croix, traditionnellement attribuées aux Volques Tectosages, illustrent elles aussi ce changement d'étape de l'évolution du phénomène monétaire en Gaule. Les croissants sur le revers de la pièce au style « cubiste » rappellent encore les sépales qui figuraient fidèlement sur les imitations. La croix, qui représente sur les imitations le calice de la fleur de Rhodè, dissocie dorénavant très clairement le revers des drachmes à la croix en quatre parties. L'insertion à l'intérieur de ces quartiers de différents objets propres au monde celtique (hache, triskèle, torque etc.) démontre bien l'accaparement accompli dès la fin du III^e siècle av. J.-C. par les élites tribales de la Gaule sud-occidentale, de l'usage et de la symbolique de l'instrument monétaire.

3. 2. 2. La comparaison des productions monétaires « ethniques » gauloises et aquitaines

L'analyse typologique, esquissée dans les lignes précédentes, des monnayages frappés dans la vallée de la Garonne a démontré que le cours du fleuve ne matérialisait pas de délimitation culturelle évidente entre sa rive gauche aquitaine, et droite celtique. Non seulement l'argent a été utilisé comme métal de frappe par la quasi-totalité des peuples implantés sur la Garonne³¹⁶, mais l'imagerie transposée par les différentes entités émettrices sur leur numéraire a révélé des sources d'influences très diverses. Sur la moyenne vallée de la Garonne, les Sotiates du sud du fleuve se sont saisis d'une figuration macédonienne plus prisée en Gaule celtique, tandis que l'inventaire des monnaies retrouvées dans les villes marchés de Lacoste et d'Eysses a dévoilé des productions arborant, entre autres, des représentations issues des cités grecques catalanes. La vallée de la Garonne semble donc avoir très tôt constitué, au moins dès la deuxième moitié du III^e siècle av. J.-C., une zone d'intenses métissages culturels.

Le revers des monnaies sotiates au cheval avait pendant un temps été rapproché de l'iconographie monétaire d'une émission d'Emporion. Les numismates pensaient que la forme triangulaire, qui au revers surplombe l'équidé (cf. *SOT-4*), était une évolution stylisée des ailes du pégase emporitain, ou une stylisation de la Niké présente sur une autre émission de la cité. L. Callegarin est revenu sur cette filiation et a bien mis en évidence

³¹⁶ Exception faite des Santons si l'on en croit les découvertes d'imitations de statères de Philippe II au niveau de l'estuaire de la Gironde.

que cette figuration remontait en réalité à un prototype sotiade reprenant la graphie au « rapace conducteur » du statère de Philippe II de Macédoine³¹⁷ (cf. *SOT-I*). À y regarder de très près, pris dans son ensemble, le facies monétaire du bassin aquitain comporte effectivement une vraie « fracture culturelle », localisée non pas au niveau de la Garonne mais dans le sud-ouest du domaine aquitain ! La carte des aires de circulation des principaux ensembles monétaires (**fig. 92**) indique très clairement la production, entre Adour et Pyrénées, de trois monnayages dont la typologie et « l'iconographie » sont analogues, mais qui s'écarte de toutes les représentations exposées jusque-là. Ces émissions en argent sont en effet « aniconiques » et anépigraphes, et ne représentent que des sortes de protubérances. Frappées dans un métal précieux, à un poids donné³¹⁸, l'absence de « sceau », de symboles permettant d'identifier l'entité émettrice pourrait cependant les rapprocher davantage des objets prémonétaires basés sur la seule valeur pondérale³¹⁹. Laurent Callegarin précise toutefois que ces émissions à protubérances doivent être considérées comme des monnaies à part entière, car l'estampille qui « n'apparaît pas clairement lisible pour nous, devait l'être aux yeux des Anciens. Ceux-ci n'ont pas hésité à associer ces pièces à d'autres comportant une valeur faciale clairement définie, tels les bronzes coloniaux gaulois au début du Haut-Empire »³²⁰.

L'éclaircissement du sens de la figuration originale, mais très abstraite, de ces monnaies³²¹ a pendant des années constitué une gageure pour les numismates. Des interprétations très subjectives ont été formulées, l'une d'entre elles proposée par Gabrielle Fabre³²² avance toutefois une filiation qui mérite d'être rapportée. Cette chercheuse rapprocha nos monnaies à protubérances du traitement iconographique d'un « grain germé » figuré sur des frappes boïennes. Force est de constater qu'effectivement les « bossettes » représentées sur le droit de la monnaie type Pomarez trouvent une ressemblance étonnante avec la graine de l'exemplaire boïen LT 9456 (**fig. 91**). Une autre frappe attribuée aux Boïens (LT 9460) trouve une similitude de traitement troublante, dans la représentation sur son revers d'un grain germé cette fois à un stade plus avancé, avec le

³¹⁷ Callegarin L., 2009, p. 28.

³¹⁸ 4,70 g à la fin du III^e siècle av. J.-C., tout comme les frappes sotiades au cheval à la même période.

³¹⁹ Callegarin L., 2011, p. 320.

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Par commodité nous avons rapproché ces monnaies dans le corpus numismatique aux Tarbelles, peuple notable du sud-ouest aquitain qui à l'époque de César occupe une espace identique à celui de la distribution des monnayages à protubérances (cf. *TAR-I*, 2 et 3).

³²² Fabre Gabrielle, 1952, p. 147.

monnayage à protubérances dit au type au Y. Les concordances iconographiques que nous venons d'évoquer, et la localisation de la tribu aquitaine des Boïates sur littoral landais à la Teste-de-Buch, avaient été judicieusement rapprochées par J.-C. Hébert du peuple Boïen³²³. Tout en acceptant la concordance figurative des monnaies boïennes au « grain germé » avec les émissions à protubérances, L. Callegarin a souligné la faiblesse de la théorie d'une filiation entre les Boïates aquitains et Boïens de Bohême. D'une part les monnaies boïennes en question sont frappées en or, d'autre part aucun exemplaire de ces émissions attribuées aux Boïens n'a été découvert en domaine aquitain, et surtout, le territoire présumé des Boïates n'a livré que très peu de pièces du type Pomarez³²⁴, *idem* pour le type au Y.

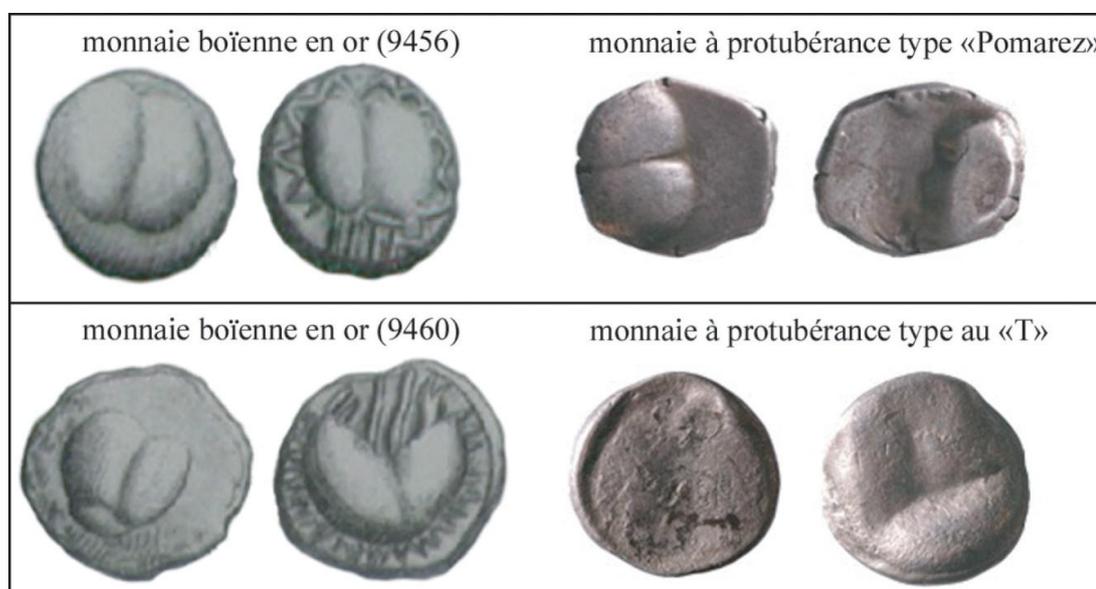


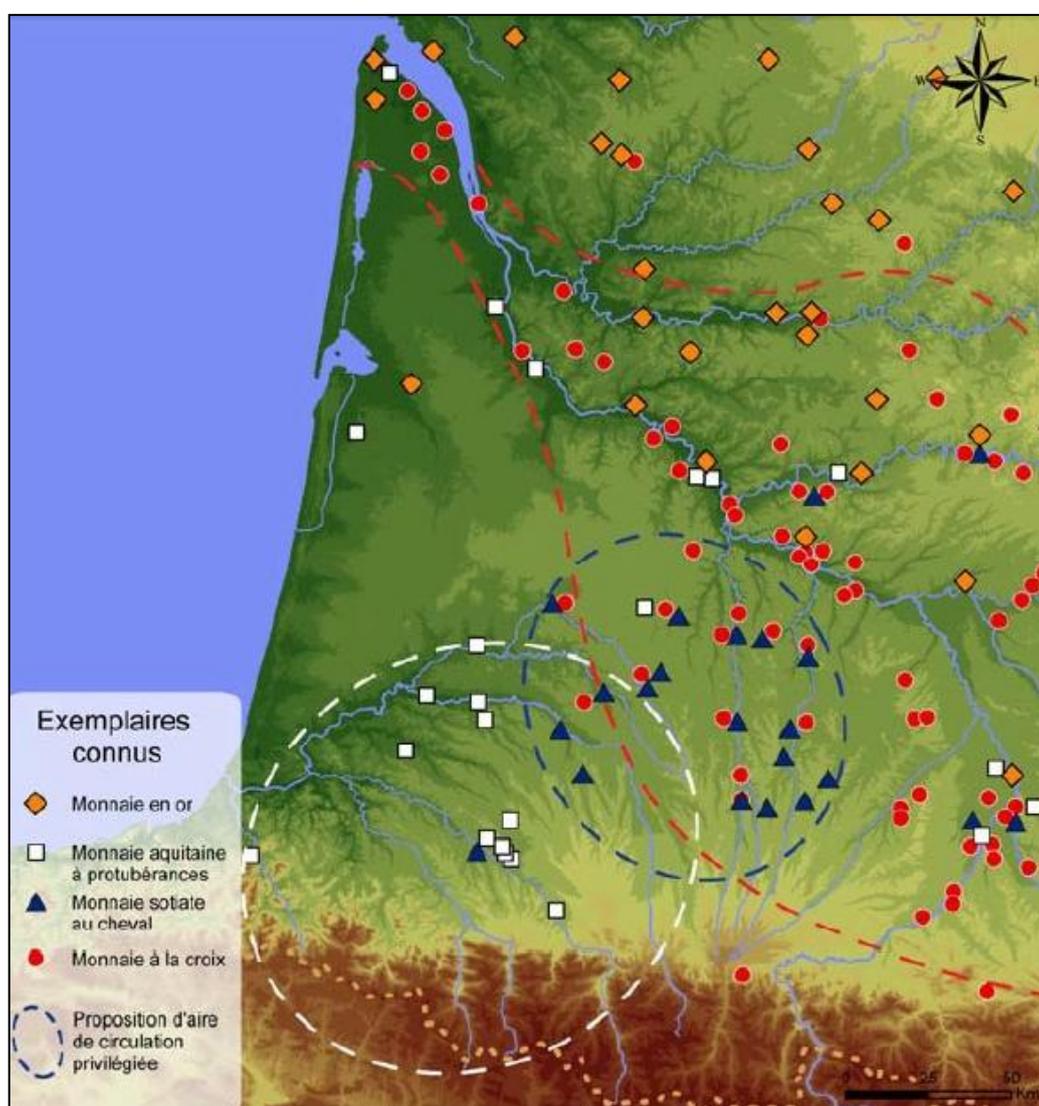
Fig. 91 - Comparaison des monnaies boïennes avec deux monnayages à protubérances (monnaies boïennes : Gouet S., *La Tour II*, 2001, p. 82, 83 ; monnaies à protubérances : Callegarin L., 2009).

À partir du début du II^e siècle av. J.-C. le faciès monétaire aquitain ne connaîtra plus de transformations typologiques et iconographiques majeures. Les entités émettrices des monnayages à protubérances vont ainsi conserver leurs caractéristiques originales jusqu'à la conquête romaine. Cette constatation peut aussi être appliquée au monnayage sotiote au cheval qui se perpétuera jusqu'à la même césure chronologique, mais dans une version toujours plus stylisée du type « immobilisé » au « rapace conducteur ». Seule remarque

³²³ Hébert J.-C., 1987, p. 101.

³²⁴ Callegarin L., 2005, p. 430.

notable, la troisième émission de cette tribu ajoute à son avers, qui était resté jusque-là aniconique, une tête de femme probablement prise aux drachmes d'Emporion, qui elle aussi connaîtra progressivement une métamorphose importante³²⁵ (cf. *SOT-3*). Contrairement aux deux grands ensembles monétaires aquitains que nous venons d'évoquer, le groupe des émissions à la croix a vu son iconographie se transformer et s'enrichir de nouvelles « variétés » durant tout le IIe siècle av. J.-C.³²⁶. La circulation des monnaies à la croix, frappées en très grand nombre, a été si étendue, allant de l'Aude à l'embouchure de la Garonne, qu'il est encore à ce jour pratiquement impossible d'en déterminer les peuples émetteurs (**fig. 92**).



³²⁵ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 12.

³²⁶ À ce titre notre corpus numismatique n'en répertorie que les principales émissions qui ont concerné notre zone d'étude. La classification stylistique de ces monnaies prête encore aujourd'hui à débat.

Fig. 92 - Carte de répartition des principaux ensembles monétaires (fin du IIIe – milieu du Ier a.C.). (Hiriart E., et alii, 2013).

Face à la profusion de monnaies à la croix découvertes dans toute la vallée de la Garonne, rive gauche comprise, les monnayages aquitains à protubérances et « au rapace conducteur » paraissent avoir été produits à une échelle beaucoup plus réduite, et de façon très discontinue. Ces éléments invitent ainsi à penser que les économies des peuples aquitains ne s'appuyaient sur l'instrument monétaire que de manière très relative. Depuis l'apparition des premières frappes tribales à la fin du IIIe siècle av. J.-C., le troc a sans nul doute dû continuer de jouer un rôle prépondérant dans les pratiques commerciales des tribus aquitaines et gauloises. Une citation de Diodore de Sicile sur l'inclination des élites gauloises pour le vin³²⁷ va dans le sens de notre propos :

*« Aussi beaucoup de marchands italiens, poussés par leur cupidité habituelle, ne manquent-ils pas de tirer profit de l'amour des Gaulois pour le vin. Ils leur en apportent soit dans des bateaux sur les rivières navigables, soit sur des chars qu'ils conduisent à travers le pays plat ; en échange d'un tonneau de vin, ils reçoivent un jeune esclave, troquant ainsi leur boisson contre un échanson. »*³²⁸

La production monétaire ne semble être devenue régulière qu'à la fin du IIe siècle av. J.-C. Si avant cette période les populations aquitaines n'utilisèrent que très rarement l'instrument monétaire lors de leurs transactions quotidiennes, nous pouvons nous interroger sur les motivations qui animèrent, depuis l'apparition du phénomène monétaire à la fin du IIIe siècle av. J.-C., ces peuples à battre monnaie. L'apparition de la monnaie frappée chez ces communautés suppose nécessairement qu'elles connaissaient un stade de structuration suffisamment avancée pour être en mesure de la mettre en place. Cette adoption de la monnaie implique aussi une volonté affirmée de la part des élites gouvernantes à consolider leur emprise politique et territoriale sur la communauté³²⁹. Il transparaît toutefois, au regard des chronologies suggérées par les numismates et des indications métrologiques livrées par les différentes monnaies, que ce soit surtout le contexte géopolitique extérieur qui a conditionné dans un premier temps la fréquence de fabrication des émissions. Les plus anciens exemplaires de monnaies à la croix, mais aussi

³²⁷ Un amour du vin qui ne paraît d'ailleurs pas devoir tenir du simple *topos* littéraire, en témoigne les énormes quantités de tessons d'amphores retrouvés sur nombre de nos sites.

³²⁸ Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 26.

³²⁹ Callegarin L., 2011, p. 323.

à protubérances et sotiates au cheval, ont en effet été découverts dans des trésors monétaires en péninsule Ibérique datés de l'époque de la seconde guerre punique³³⁰. La présence de ces monnayages en Hispanie, uniquement à l'époque du conflit, s'explique certainement par le recrutement de troupes mercenaires gauloises et aquitaines par les autorités romaines et carthaginoises. Peu avant, ou du moins au début de cette guerre, les monnaies sotiates atteignaient encore un poids de 4,70 g, aligné sur l'étalon d'Emporion. Après le conflit elles ne pèsent plus que 4,50 g, soit la valeur du denier lourd romain³³¹. Un dépôt monétaire livra une monnaie à protubérance de type Beyrie de 3,60 g, à ses côtés figurait, entre autres, des monnaies à la croix d'une valeur pondérale similaire. Les numismates ont pu mettre en évidence la compatibilité métrologique de ces émissions avec celle de différents monnayages méditerranéens : « *les exemplaires "légers" aquitain et gaulois trouvent une relative compatibilité avec la drachme lourde massaliète (c. 3,70 g), l'hémishekel punique (c. 3,70 g), le victoriat romain (c. 3,40 g), puis le denier romain à l'extrême fin du IIIe siècle a.C.* »³³².

Les changements métrologiques entrevus certifient à notre avis, la volonté des élites tribales aquitaines et celtiques à s'insérer dans les circuits économiques régis par les grandes puissances de la Méditerranée occidentale. Plus encore, la répercussion à leur numéraire des évolutions pondérales, induites par l'évolution du second conflit romano-punique, atteste d'une attention suivie et ancienne, à notre avis sous-estimée, des Aquitains face aux grands bouleversements géopolitiques extérieurs. L'implication concrète des peuples aquitains dans la guerre de Sertorius que nous avons abordée dans le chapitre précédent n'avait donc rien d'une hypothèse fantaisiste. Ces indices métrologiques confortent également notre perception de contacts de grande ampleur, de relations diplomatiques assidues entretenues par les instances étatiques de ces peuplades aquitaines avec les contrées limitrophes, l'Ibérie, la Gaule Celtique, et bien sûr Rome, notamment depuis la mise sous tutelle de Tolosa en 118 av. J.-C.

³³⁰ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 7.

³³¹ Callegarin L., 2011, p. 323.

³³² Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 8.

3. 3. La confrontation des données céramiques

3. 3. 1. La portée et les limites de cette étude

L'examen du faciès céramique, plus particulièrement celui des poteries de fabrication locale, poursuit les mêmes intentions qui ont justifiées l'étude des données numismatiques et des sites d'habitat. Notre méthode reste inchangée, il s'agit en effet d'analyser la morphologie des céramiques issues des fouilles de sites aquitains comme gaulois, et de les confronter au postulat antique d'un fleuve garonnais véritable frontière ethnique et culturelle. Sur quasiment tous les sites du second âge du Fer, la céramique commune représente le mobilier archéologique le plus abondant. Cependant, l'analyse de cette documentation tient surtout à son présumé caractère « traditionnel », *id est* à la proportion de ce vaisselier indigène d'usage domestique à avoir été produit et utilisé localement, et donc à comporter un répertoire de forme représentatif du faciès céramique de sa zone de découverte. Le matériel céramique propre au domaine aquitain et aux territoires celtiques périgaronnais sera dans un premier temps étudié séparément, afin de constater la présence ou l'absence de particularismes intrinsèques à chacune de ces sphères d'influences. Ces résultats seront ensuite corrélés entre eux dans le but de confirmer ou d'infirmer la réalité de cette « fracture » culturelle au niveau du vaisselier indigène.

Nous avons bien conscience du caractère périlleux des initiatives s'ingéniant à vouloir faire correspondre une certaine culture matérielle à une ethnie bien déterminée... Notre démarche n'a pas pour objectif d'ériger tel ou tel type de vase en attribut symbolique d'une identité ethnoculturelle. Il est cependant tout à fait intéressant d'observer si les aires de diffusion de certains faciès céramiques coïncident avec celles mises en évidence par la numismatique. Nous pensons en effet que l'aire de distribution de certaines céramiques communes, tout comme celle des monnaies à protubérances par exemple, peuvent être interprétées comme des formes de résonances de réalités identitaires anciennes. A notre avis, la dimension politique recouverte par les données monétaires, et celle plus prosaïque véhiculée par la céramique de fabrication locale, peuvent s'avérer tout à fait complémentaires. Si la corrélation entre ces deux sources peut très certainement nous

amener à cerner avec plus de force le reflet de ces entités culturelles protohistoriques, d'autres éléments limitent cependant la portée de cette étude.

Tout d'abord, mise à part Lacoste et Sos-en-Albret où notre documentation céramique nous est fournie par les officines de potiers fouillés sur ces sites, le reste de nos données provient d'emplacements où les fours céramiques ne sont pas connus, ce qui entache en partie la fiabilité de l'origine locale du vaisselier en question. La majorité des dessins céramiques que nous rapportons sont ainsi issus de mobiliers retrouvés dans des niveaux d'occupation (**fig. 93**). Fr. Réchin rappelle que certaines c.n.t. de Grande-Bretagne, recueillies dans un contexte romain, avaient connu une diffusion très étendue, bien éloignée de la localisation de leurs batteries de fabrication³³³. Si le céramologue insiste sur le fait que la concordance entre une aire ethnoculturelle définie et un spécimen de céramique n'a rien d'une évidence, cette adéquation peut toutefois exister dans certains cas, il cite notamment l'exemple de tribus d'Afrique subsaharienne pour qui « *les poteries servent assez fréquemment de marqueurs d'identité pouvant différencier différents groupes ethniques.* »³³⁴.

Dans la droite ligne des hypothèses de M. Bats exposées dans l'historiographie, nous pensons que le poids (inconscient) du goût et des traditions ethniques des populations entraient grandement en ligne de compte dans le choix de leurs poteries, et que d'une certaine manière la céramique culinaire inventoriée est tout à fait susceptible de refléter, d'exprimer, ces anciennes réalités identitaires. Plus globalement nous pensons pouvoir prolonger cette pensée à l'intégralité du répertoire vaisselier c.n.t., notamment aquitain, dont la conception locale est plus particulièrement garantie. Fr. Réchin a en effet souligné qu'aucun atelier de fabrication de c.n.t. n'avait été découvert entre Garonne et Pyrénées, et que très probablement ce type d'officine n'avait jamais existé dans notre région à l'époque protohistorique³³⁵. Le chercheur a suggéré que la fabrication de ces céramiques indigènes non tournées n'avait probablement constitué qu'une activité saisonnière, restreinte au seul cadre familial d'individus, peut-être des agriculteurs, cherchant à compléter leurs revenus³³⁶.

³³³ Réchin Fr., 1994, p. 460.

³³⁴ *Ibid.*, p. 475.

³³⁵ *Ibid.*, p. 456.

³³⁶ *Ibid.*, p. 456 et 457.

Fig. 93 – Tableau récapitulatif des sites dont la vaisselle céramique commune a été étudiée.

Commune	Dpts	type de site	Chronologie du site	Provenance du mobilier céra	C. N. T. %	C. C. T. %	Bibliographie
Mouliets-et-Villemartin	33	ouvert	250 av. J.-C. à 150 ap. J.-C. (chrono. fours : La Tène D1)	fours potiers	env. 30 %	ind.	Sireix Ch., 2013, p. 90, 93 et 114.
Agen	47	fortifié	Fin IIe s., à 50 av. J.-C.	puits et fosse	ind.	ind.	Boudet R., 1996.
Vieille-Toulouse	31	fortifié	175 à 125 av. J.-C.	fosse "rituelle"	ind.	ind.	Vidal M., Marty B., 1979.
Vieille-Toulouse	31	fortifié	100 à 50 av. J.-C.	fosse	5, 9 %	50, 6 %	Sergent F., 2012, p. 56.
Eysses	47	ouvert	120 à 70 av. J.-C.	niveau d'occup.	ind.	ind.	Besombes-Hanry A., 2010.
Sos	47	fortifié	1er et 2e Fer- GR (chrono. fours :100 à 50 av. J.-C.)	fours potiers à l'ext de l'oppid.		surtt de la grise tournée	Lapart J., 1981. Gardes Ph., 2009, p. 58 (chrono.).
Roquelaure	32	fortifié	140 à 50 av. J.-C.	niveau d'occup.	env. 47 %	env. 52 %	Gardes Ph., 2011, p. 372, 380.
Roquelaure	32	fortifié	50 à 30 av. J.-C.	niveau d'occup.	57, 34 %	39, 61 %	Gardes Ph., 2011, p. 383.
Roquelaure	32	fortifié	30 à 15 av. J.-C.	niveau d'occup.	env. 41 %	55, 93 %	Gardes Ph., 2011, p. 401.
Roquelaure	32	fortifié	15 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.	niveau d'occup.	47 %	env. 48 %	Gardes Ph., 2011, p. 421.
Auch	32	ouvert	120 à 40 av. J.-C.	niveau d'occup.	env. 22 %	76, 9 %	Bach S, Gardes Ph., 2001 - 2002, p. 79 à 110.
Auch	32	ouvert	40 à 10 ap. J.-C.	niveau d'occup.	env. 15 %	71, 2 %	
Auch	32	ouvert	0 à 40 ap. J.-C.	niveau d'occup.	net recul	net recul	
Vic-Fezensac	32	fortifié	dernier quart du 1er s. av J.-C.	puits	ind.	ind.	Cantet M., 1975.
Sanguinet	40	lacustre et fortifié	IIe et 1er s. av. J.-C.	niveau d'occup.	95 %	4, 50 %	Réchin Fr., 1994, p. 430 à 433.
Hastingues	40	Camp. pastoral	IIe et 1er s. av. J.-C.	niveau d'occup.	87, 76 %	12, 23 %	Réchin Fr., 1994, p. 146.
Hastingues	40	Camp. pastoral	1er s. ap. J.-C.	fosses dépotoirs	86, 11 %	13, 44 %	Réchin Fr., 1994, p. 153.
Guéthary	64	atelier de salaison	Tibère	dépotoir	48, 43 %	24, 21 %	Réchin Fr., 1994, p. 219.
Bordes	64	fortifié	IIe et 1er s. av. J.-C.	niveau d'occup.	78, 74 %	21, 25 %	Réchin Fr., 1994, p. 205.
Lescar	64	ouvert	Auguste	niveau d'occup.	63, 08 %	31, 94 %	Réchin Fr., 1994, p. 232.
Lescar	64	ouvert	Auguste - Tibère	niveau d'occup.	54, 38 %	24, 56 %	Réchin Fr., 1994, p. 237.
St-Bertrand	31	ouvert	vers 20/15 av. J.-C.	niveau d'occup.	34, 58 %	52, 63 %	Réchin Fr., 1994, p. 48.
St-Bertrand	31	ouvert	vers 15/10 av. J.-C.	niveau d'occup.	25, 18 %	54, 41 %	Réchin Fr., 1994, p. 69.

Une dernière remarque peut être formulée quant au caractère inégal de la documentation scientifique que nous avons utilisée. La majeure part du matériel céramique pris en considération n'a bien souvent pas bénéficié des mêmes études approfondies qui ont pu être conduites pour des sites tels que Lacoste et Roquelaure. D'autre part, notre approche néophyte ne permettait pas aisément de déterminer le caractère rare ou courant de certains vases. Gageons que la mise en relation des différentes formes de céramiques, sur le modèle des tableaux réalisés par Ph. Gardes (*fig. 70 et 71*), permettra de gommer les faiblesses de notre documentation, et si elles existent, de faire ressortir les tendances culturelles indigènes de la production céramique de notre zone d'étude. Terminons par un point de méthode en précisant à l'intention du lecteur, que devant la grande variété terminologique utilisée par les céramologues dans les diverses publications consultées, nous avons pris le parti de l'« uniformiser » autant que possible, afin d'en faciliter la compréhension. Les urnes, les vases ovoïdes, globulaires, etc., sont ainsi tous dénommés dans le corpus céramique par l'appellation de pots. Pour les formes basses nous avons délaissé autant que faire se peut le terme de « terrine » pour celui d'écuelle. Le schéma suivant (*fig. 94*) spécifie quant à lui quelques détails de vocabulaire à propos des caractéristiques morphologiques des céramiques analysées.

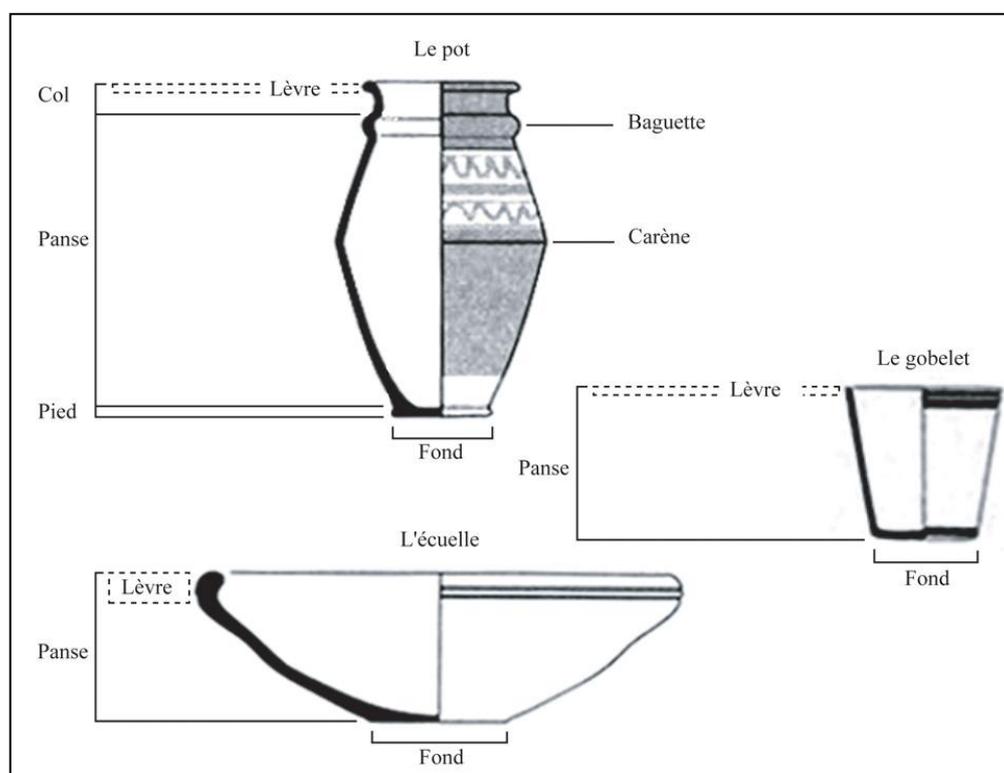


Fig. 94 – Tableau précisant quelques unes des terminologies céramiques employées.

3. 3. 2. Des faciès céramiques gaulois et aquitain homogènes ?

Le mobilier céramique de la Celtique périgaronnaise a été entrevu par l'examen du mobilier de quatre grands sites : les *oppida* de Vieille-Toulouse et d'Agen, ainsi que les villes marchés d'Eysses et de Lacoste. Un rapide aperçu des différents types de poteries présentés pour chacune de ces localités permet de souligner une certaine hétérogénéité du faciès céramique de cette vaste zone (**fig. 95**). Chaque secteur semble en effet se différencier des autres par la présence ou l'absence de pots bien particuliers. Cette vision est particulièrement saisissante s'agissant d'examiner le panel diversifié de pots offert par les c.c.t de Lacoste. Se côtoient des vases ovoïdes d'une facture assez « banale », qui peuvent dans ce cas précis trouver des similitudes de formes avec les autres sites gaulois, et des pots aux caractéristiques plus particulières. Un des vases exposés comporte ainsi sur la partie supérieure de sa panse de légères cannelures, profil original que nous n'avons constaté sur aucun autre site. La présence d'une ou plusieurs baguettes au niveau de la jonction panse-col peut également être soulignée pour certains vases, sans que là encore nous n'ayons pu observer de correspondances. Sur le plan décoratif, la c.c.t. répertoriée à Lacoste affiche des bandes de motifs linéaires ou quadrillés, des décors que l'on aperçoit sur quelques vases d'Agen, mais le répertoire de vases de ce dernier site ne concorde pas avec ceux des autres emplacements celtiques. À Eysses cette fois, l'inventaire des c.c.t. montre des similarités au niveau de certains cols présentant une lèvre légèrement déjetée vers l'extérieur. Cependant un contraste apparaît au niveau de plusieurs pots aux cols saillants, vraisemblablement typiques à cette ville marché.

Les disparités morphologiques du faciès céramique de ces sites sont toutefois atténuées si l'on considère désormais les vases non tournés. Des différences de tailles persistent, mais *grosso modo* les profils de ces urnes laissent apparaître des ressemblances notables, notamment entre Lacoste et Vieille-Toulouse. Le champ des similarités s'élargit également aux décors puisque les panses de tous les pots présentés, mis à part ceux d'Eysses, sont entièrement peignées. Des décors poinçonnés sont aussi visibles au niveau de la jonction panse-col pour la plupart de ces pots montés à la main. Concernant les grandes jarres, les lèvres de celles de Lacoste indiquent une ressemblance avec celle de la *dolia* présentée pour Agen. À Vieille-Toulouse cependant, les bords de ces grands vases de

stockage ne trouvent aucune analogie avec les lèvres des deux sites précédemment mentionnés.

Alors que l'examen des formes fermées a bien mis en lumière l'originalité du paysage céramique indigène tourné de chacun de nos sites gaulois, des particularismes toutefois nuancés par la comparaison des urnes non tournées, l'analyse du tableau des formes ouvertes (**fig. 96**) suggère quant à lui que les territoires celtiques périgaronnais ont partagé un fonds céramique commun. Des écuelles comportant un fort renflement de la lèvre s'observent dans le répertoire c.c.t. de nos quatre sites. Les affinités typologiques les plus flagrantes sont toutefois révélées par la catégorie des bols et gobelets. Deux formes communes à chaque site s'y distinguent : une sorte de bol aux parois très évasées en forme « d'entonnoir », et un pot cylindrique à panse verticale. Pour ce dernier type, les exemplaires de Vieille-Toulouse présentent une panse légèrement évasée. Si l'on considère maintenant les profils de jattes que nous avons recensés, on peut constater qu'une carène faiblement affirmée semble unir les quatre lots. Les individus inventoriés pour Vieille-Toulouse dénotent toutefois par des lèvres déjetées plus prononcées. Les observations que nous avons avancées au sujet des différences et des similitudes morphologiques doivent cependant être nuancées par l'absence d'indications sur la proportion de c.n.t. et c.c.t. pour chacun des vaisseliers gaulois.

Venons-en maintenant à examiner le répertoire de formes inventoriées pour l'Aquitaine ethnique. Afin de cerner le plus rigoureusement possible le faciès céramique de cette région nous avons sélectionné aussi bien des sites de la vallée de la Garonne (Sos, Roquelaure, et Auch) que des établissements situés sur le piémont pyrénéen (Bordes), et dans le sud-ouest landais avec l'enceinte palissadée de l'Estey-du-Large à Sanguinet, et le camp pastoral d'Hastingues. La comparaison du matériel de chacun de ces emplacements fait transparaître l'existence de deux grands faciès céramiques régionaux, et corrobore totalement les résultats déjà mis en lumière par Ph. Gardes. Se distingue en effet, « *le Gers et ses marges d'une part, les Landes et le front pyrénéen d'autre part.* »³³⁷. Ces distinctions typologiques que nous allons détailler sont de surcroît augmentées d'un clivage relatif à la proportion de c.n.t. et de c.c.t. Cette dernière catégorie atteint 76 % du mobilier céramique

³³⁷ Gardes Ph., 2002, p. 58.

sur certains sites gersois, comme à Auch (**fig. 93**) et à Eauze³³⁸. La frange sud-occidentale de l'Aquitaine connaît elle aussi des proportions aussi élevées, mais en ce qui concerne la c.n.t. près de 87 % du mobilier céramique d'Hastingues est non tourné, 95 % à Sanguinet (**fig. 93**) !

Les trois sites retenus pour cette dernière zone possèdent un répertoire c.n.t. peu diversifié, mais qui présente une cohérence morphologique assurée. Sanguinet, Hastingues et l'*oppidum* de Bordes ont tous livré des pots qui comprenaient des cols particulièrement développés. Ces types de vases aux cols très saillants sont inexistantes sur les sites de l'est de l'Aquitaine. Nous observons des décors poinçonnés au niveau des lèvres et de la jonction panse-col sur plusieurs de ces vases, excepté à Bordes. Précisons toutefois que les bords de ces pots étaient quasiment tous décorés de la sorte à l'Estey-du-Grand, une fréquence inhabituelle à l'échelle de l'Aquitaine. Un autre type de vase, absent des profils céramiques dessinés à Bordes, semble être typique à la région landaise. Parmi les tessons mis au jour à l'intérieur du site lacustre de Sanguinet figurait en effet un large pot sans carène, au rebord plat déjeté vers l'intérieur. Un pot identique est exposé au sein du mobilier non tourné d'Hastingues. Ces larges pots qui semblent indiquer une spécificité culturelle landaise sont également confortés par une autre poterie bien caractéristique à cette zone : la jatte à anses internes (**fig. 94**). Le seul spécimen connu pour l'époque protohistorique a été découvert à Sanguinet, mais d'autres poteries de ce type ont été mises au jour sur des sites gallo-romains du département. Les jattes « ordinaires », *id est* sans anses, de l'Estey-du-Grand trouvent aussi des concordances très nettes avec leurs homologues non tournés et tournés du campement pastoral d'Hastingues.

En face de cette zone culturelle landaise et pyrénéenne se différencie une autre aire présentant un faciès céramique tout aussi homogène : le département du Gers et ses marges garonnaises. Sur le plan de la c.n.t. tout d'abord, le profil des pots de Roquelaure s'apparente tout à fait avec ceux d'Auch (**fig. 93**). Cette dernière localité conserve tout de même une singularité, les lèvres de certains vases forment comme un bandeau triangulaire. Concernant les décors, on soulignera simplement que le peignage des urnes semble être une constante sur ces deux sites, mais c'est plus généralement le cas dans toute l'Aquitaine, y compris sur les territoires celtiques limitrophes du fleuve. L'analyse des

³³⁸ *Ibid.*

profils de céramiques tournées inventoriés pour Roquelaure et Auch ne présente pas au premier abord de ressemblances évidentes. Tout juste pouvons-nous distinguer quelques affinités au niveau de certains cols. Cette faible correspondance entre les formes des c.c.t. des deux sites est cependant uniquement imputable aux maigres séries de céramiques que nous avons pu collecter pour ces emplacements. La cohérence typologique de la c.c.t. gersoise est en effet bien établie, Ph. Gardes la soulignait selon les termes suivants : « *le faciès de la céramique de type celtique de cette zone présente une grande homogénéité ; il s'apparente de manière frappante avec le vaisselier toulousain contemporain.* »³³⁹. Ce céramologue est revenu de manière approfondie sur les liens qui, au niveau du répertoire céramique, unissaient le pays gersois. Le vase balustre que nous rapportons pour Roquelaure n'est ainsi pas spécifique à ses seuls environs. Ph. Gardes en signale la présence à Lectoure, Eauze et Auch³⁴⁰. La comparaison des formes ouvertes (**fig. 94**), notamment des écuelles, dévoile une certaine disparité entre les séries exposées pour ces deux agglomérations. Les fouilles menées à Auch en avaient livré des exemplaires très « bas », que nous ne constatons pas sur le site fortifié de Roquelaure. Les jattes, elles, se détachent de leur type landais correspondant par une carène moins haute, une morphologie que révèlent également les exemplaires de la région toulousaine.

Les productions fournies par les fours de Sos méritent d'être traitées à part tant elles s'écartent du répertoire typologique dressé pour les autres sites aquitains, notamment gersois. Le diamètre d'ouverture très large de certaines formes fermées (**fig. 93**) dépasse les 15 cm, des mensurations qui n'ont pas été remarquées à l'intérieur du mobilier des autres sites cis garonnais. L'inventaire des formes présenté ne rejoint pas non plus les profils observés en Aquitaine. Les deux vases qui comportent une baguette sur la partie supérieure de leur panse trouvent plutôt des affinités avec certains vases de Lacoste et d'Agen. Alors que le pays gersois semble avoir adopté un vaisselier de c.c.t. largement influencé par celui du Languedoc occidental, les poteries façonnées au tour de l'*oppidum* de Sos trahissent davantage une forte influence en provenance de la rive droite de la moyenne vallée de la Garonne. Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par la comparaison des formes ouvertes (**fig. 94**) découvertes dans les fours de la capitale des Sotiates, avec celles de l'Ermitage et de Lacoste. Le renflement intérieur bien prononcé des lèvres des écuelles

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*

de Sos est analogue à celui constaté à Mouliets-et-Villemartin. Ensuite, c'est une fois de plus la catégorie des bols et gobelets qui nous apportent les ressemblances les plus criantes. Les deux spécimens de « bols » que nous mettons en évidence dans le mobilier céramique des quatre sites gaulois sélectionnés, l'un d'allure très cylindrique, l'autre aux parois très évasées, sont également représentés à Sos-en-Albret. Seules les jattes viennent nuancer ce constat de concordances manifestes avec les formes céramiques celtiques. Elles se caractérisent en effet par une carène très forte, avec un aspect plutôt « bombé », dont le diamètre dépasse nettement celui de son ouverture. Un profil que nous n'avons observé nulle part ailleurs.

En somme, le faciès céramique aquitain se dissocie en deux grandes aires culturelles. La première recouvre la zone des piémonts pyrénéens et le département des Landes, et se caractérise par de très fortes proportions de c.n.t. ainsi que par une morphologie particulière. La région landaise semble même comporter des types de pots qui lui sont entièrement spécifiques. En parallèle de ces territoires, l'Aquitaine orientale et ses marges garonnaises ont révélé détenir un faciès céramique comportant un haut pourcentage de c.c.t., des poteries dont de nombreux profils trouvent des concordances frappantes avec ceux observés sur les sites celtiques de la rive droite de la Garonne. Dans sa thèse, Fr. Réchin indiquait une rupture nette entre le répertoire céramique aquitain du premier et du second âge du Fer³⁴¹, une « fracture » culturelle en partie attribuable à cette intrusion toujours croissante de c.c.t. de type celtique. Après ce chercheur nous nous interrogeons sur l'interprétation à donner à ces changements culturels. Faut-il y voir la marque de la pénétration et de l'installation de groupes celtiques en Aquitaine orientale durant le second âge du Fer ? A notre avis cette « influence » celtique, perceptible sur le mobilier céramique de l'Aquitaine orientale, est plutôt imputable aux intenses échanges économiques qui semblent avoir animé les territoires riverains à l'axe garonnais, notamment à partir du II^e siècle av. J.-C.

³⁴¹ Fr. Réchin, 1994, p. 477.

Fig. 95 – Formes céramiques « fermées » de sites gaulois et aquitains à la fin du 2nd âge du Fer.

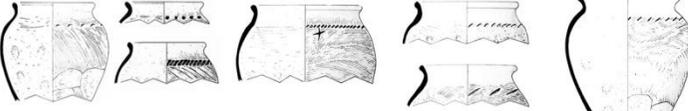
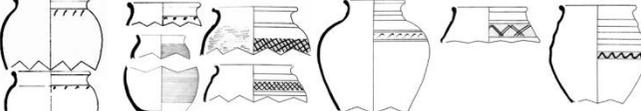
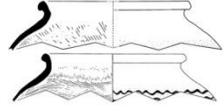
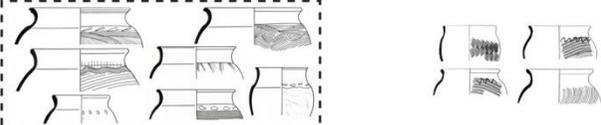
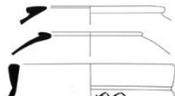
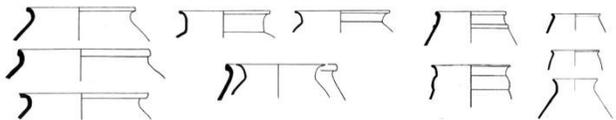
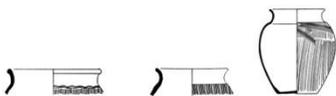
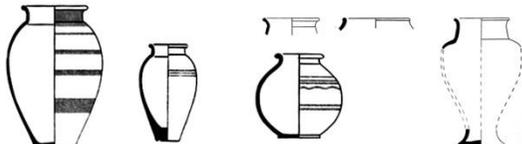
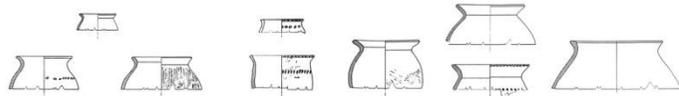
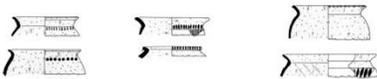
0_15 cm	Chronologies	pots		grandes jarres
		c. n. t.	c. e. t.	c. n. t.
Lacoste	130 à 80 av. J.-C.			
L'Ermitage (Agen)	Fin IIe s. à 50 av. J.-C.			
La Planho (Toulouse)	175 à 125 av. J.-C. 100 à 50 av. J.-C.			
Eysses	120 à 70 av. J.-C.			
Sos	100 à 50 av. J.-C.			
La Sioutat (Roquelaure)	140 à 50 av. J.-C.			
Auch	150 à 40 av. J.-C.			
Sanguinet	IIe et Ier s. av. J.-C.			
Hastingues	IIe et Ier s. av. J.-C.			
Bordes	IIe et Ier s. av. J.-C.			

Fig. 96 - Formes céramiques « ouvertes » de sites gaulois et aquitains à la fin du 2nd âge du Fer.

0_15 cm	Chronologies	écuelles		bols et gobelets		jattes		assiettes
		c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.	c. c. t.	c. c. t.
Lacoste	130 à 80 av. J.-C.							
L'Ermitage (Agen)	Fin Ile à 50 av. J.-C.							
La Planho (Toulouse)	175 à 125 av. J.-C. 100 à 50 av. J.-C.							
Eysses	120 à 70 av. J.-C.							
Sos	100 à 50 av. J.-C.							
La Sioutat (Roquelaure)	140 à 50 av. J.-C.							
Auch	150 à 40 av. J.-C.							
Sanguinet	Ile et Ier av. J.-C.							
Hastingues	Ile et Ier av. J.-C.							
Bordes	Ile et Ier av. J.-C.							

3. 4. Une aire onomastique aquitaine affirmée

3. 4. 1. L'examen du dossier anthroponymique aquitain

Nous avons brièvement entraperçu au sein de l'historiographie les conclusions auxquelles est parvenue l'analyse des inscriptions anthroponymiques régionales recensées par J. Gorrochategui. Ses résultats ont mis en évidence que les noms de personnes aquitains se concentraient dans l'est de la contrée, majoritairement dans la région du piémont. À l'inverse cette même zone ne livre que peu d'anthroponymes celtiques, leur proportion augmente cependant en se rapprochant de la Garonne. De la même façon le nombre de *nominis* de type aquitain décroît fortement au-delà d'Auch, jusqu'à devenir anecdotique en abordant les territoires adjacents au fleuve. L'auteur lui-même avait émis quelques réserves quant à la fiabilité de ce matériel épigraphique d'époque romaine, dont la datation reste souvent imprécise, à renseigner des réalités culturelles antérieures à la conquête. Après ce chercheur nous pensons cependant que, selon le concept d'« aire onomastique » défini par J. Untermann, ces anthroponymes indigènes sont tout à fait susceptibles de révéler l'ancienne aire d'expression de la langue aquitaine. Cet idiome n'a pas subitement cessé d'être utilisé après l'assujettissement des peuplades autochtones par Publius Crassus en 56 av. J.-C. L'usage du latin ne se répandit que progressivement, sans doute d'abord chez les élites dirigeantes, et finit ensuite par être adopté dans les autres couches de la population. Les patronymes aquitains découverts à Sos, les plus septentrionaux attestés en Aquitaine, sont ainsi le fait de deux tailleurs de pierre, Adehio et Harbelesteg³⁴². Ce type de dédicace ne resta donc pas l'apanage de la haute société aquitaine.

Avant d'entrer dans le détail des données fournies par le corpus des anthroponymes indigènes, précisons toutefois que, si selon les résultats du linguiste les noms d'origine aquitaine semblaient se raréfier sur les territoires contigus à la Garonne, nous avons tout de même cherché à vérifier si les contrées attenantes à l'autre rive du fleuve en avaient livré quelques occurrences. La consultation du petit corpus d'inscriptions latines répertoriées

³⁴² Gorrochategui J., 1984, p. 56.

pour le domaine des Nitiobroges n'a en ce sens rien donné³⁴³. En ce qui concerne les contrées jadis peuplées par les Volques Tectosages, nous nous sommes fié au compte rendu qu'en fit J. Gorrochategui : « *La onomástica que conocemos a través de la epigrafía de toulouse es totalmente gala.* »³⁴⁴.

Les inscriptions de Burdigala répertoriées par L. Maurin comportaient elles aussi une grande majorité d'anthroponymes d'origine gauloise. L'auteur les a d'ailleurs classés selon les thèmes linguistiques les plus fréquemment utilisés. L'élément *-cinto*, « le premier³⁴⁵ », prédomine largement devant tous les autres composés avec de nombreux Cintogenus, Cintonatus, autrement dit : « le premier ou la première né(e) »³⁴⁶. Parmi le répertoire de noms de la cité des Bituriges Vivisques figurent également d'autres racines plus rares, mais tout aussi classiques de l'onomastique celtique. En voici quelques exemples, *-seno*, « vieux », que le philologue retrouve chez Sennoruccius, de *-rucco*, « honte, rougeur³⁴⁷ », peut-être le « vieux honteux », ou le « vieux rougeau ». Une Senodonna, *id est* une « vieille femme », apparaît également, de *-dona* « femme³⁴⁸ ». Citons encore une Camulia, construit sur l'élément *-camulos* « champion³⁴⁹ »³⁵⁰. L'intégralité des anthroponymes indigènes ne se rapporte cependant pas uniquement à la langue gauloise, L. Maurin put en rapprocher quelques-uns à l'aquitain : Horcola, Sortoleto, Senius, puis ceux moins assurés de Belestus, Siles, et Soris³⁵¹. Le chercheur s'interroge alors pertinemment sur la présence de ces noms de personnes dans la ville des Bituriges, faut-il voir en ces dénominations les témoignages ténus du passé préceltique de Burdigala ? Sans clore le débat, L. Maurin rappelle également que ces anthroponymes peuvent tout aussi bien avoir appartenu à des individus originaires de la zone ethnique de l'Aquitaine³⁵², domaine dont Burdigala ne faisait plus partie depuis l'arrivée des Bituriges Vivisques.

³⁴³ Fages B., Maurin L., *I. L. A., Nitiobroges*, 1991, Agen.

³⁴⁴ Gorrochategui J., 1984, p. 54.

³⁴⁵ Delamarre X., 2003, p. 116.

³⁴⁶ Maurin L., 2010, p. 74.

³⁴⁷ Delamarre X., 2003, p. 262.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 146.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 101.

³⁵⁰ Maurin L., 2010, p. 75.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 74.

³⁵² *Ibid.*

Plus en amont du cours du fleuve, sur la moyenne vallée de la Garonne, le territoire des Lactorates détient un répertoire d'une quarantaine d'inscriptions, dont le linguiste espagnol s'étonne qu'il ne fournit « *ningún nombre propio típicamente aquitano* »³⁵³. Georges Fabre et Pierre Sillières, qui ont rédigé le volume des inscriptions latines d'Aquitaine consacré à Lectoure, en recensent quelques-uns : Iullus, Taurinus, Titulla, Oppidana, mais en spécifiant toutefois que ces surnoms sont aussi signalés en territoire celtique³⁵⁴. En parallèle de ces anthroponymes, les auteurs en répertorient d'autres, eux incontestablement celtiques, tels Camulus que nous évoquions déjà pour Bordeaux, mais aussi Comenua et Seranus³⁵⁵. Citons également le nom de Catullus, qui reprend l'élément – *catu* très répandu dans l'onomastique celtique, exprimant « le combat, la bataille³⁵⁶ ». Cet anthroponyme aurait alors signifié « le combattant ». Nous pouvons ainsi très vraisemblablement suspecter que nombre de ces noms de personnes celtiques avaient perdu au fil des générations leur charge sémantique originelle, et n'étaient perpétués que par simple tradition onomastique. Georges Fabre suggère en ce sens que si ces noms indiquent probablement la migration récente d'individus de souche gauloise en Aquitaine, ils peuvent tout aussi bien avoir été portés par des descendants de familles celtiques « *s'étant installées anciennement au sud de la Garonne* »³⁵⁷.

On ne peut exclure que la *pax romana* permit à elle seule, par le nouvel ordre politique qu'elle instaura, à des familles autrefois régentées par une caste tribale dirigeante, de pouvoir désormais se mouvoir librement. La conquête engendra sans nul doute de nouveaux flux migratoires, cette fois-ci d'un type individuel, mais plus généralisé. Des populations, notamment de Gaulois d'outre-Garonne, désormais « émancipés » des anciens cadres sociétaux, plus sûrement poussés par des nécessités économiques, purent alors envisager d'aller s'établir sur l'autre rive du fleuve, côté aquitain. À notre avis, si la conquête eut un impact indéniable dans ces mouvements, il est tout aussi plausible que cette rupture politique ne fit que simplement augmenter, développer un phénomène déjà existant de déplacements individuels de Celtes vers l'Aquitaine périgaronnaise. L'absence d'anthroponymes indubitablement aquitains permet de pousser encore plus loin le champ

³⁵³ Gorrochategui J., 1984, p. 55.

³⁵⁴ Fabre Georges et Sillières P., 2000, p. 104.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ Delamarre X., 2003, p. 110.

³⁵⁷ Fabre Georges et Sillières P., 2000, p. 105.

des interrogations : faut-il concevoir que, sur le modèle de l'établissement des Bituriges Vivisques dans le Bordelais, le territoire de Lectoure vit lui aussi s'installer, mais aux temps de l'indépendance, une importante population celtique ? Sur ce point Georges Fabre nous invite à considérer avec prudence le corpus anthroponymique du Lectourois : « *l'absence de fouilles de nécropoles ne nous permet pas de connaître, comme par exemple à Auch, des individus moins distingués parmi lesquels les traditions onomastiques de l'Aquitaine seraient mieux révélées.* »³⁵⁸. Le chef-lieu des Ausques comporte en effet de nombreux noms propres gaulois, mais aussi aquitains, tels Ahoissus, Belexia, Bortossus, Sembus³⁵⁹.

Comme les noms gaulois dont nous rapportons plus haut les significations, les noms aquitains sont eux aussi porteurs d'un sens compréhensible par les locuteurs de la langue en question. Eteints depuis des siècles, ces idiomes posent de nombreuses difficultés aux linguistes qui tentent d'en éclaircir la compréhension. Et pour cause, seuls de très rares et succincts témoignages de ces parlers sont parvenus jusqu'à notre époque. La recherche portée sur la langue des anciens Aquitains, en plus de ne pouvoir se baser que sur un corpus anthroponymique restreint, ne bénéficie pas comme le gaulois continental du secours des langues celtiques toujours en usage. La méthode utilisée par J. Gorrochategui afin de faire progresser notre connaissance de ce parler a ainsi consisté à s'appuyer sur la langue basque. La proximité pluriséculaire de ces deux idiomes préindoeuropéens ayant nécessairement abouti à quelques emprunts linguistiques. Le chercheur mit en relation le vocabulaire de la langue basque, bien connu par les textes depuis le XVI^e siècle, ainsi que son répertoire de noms de personnes, dont les premières traces écrites remontent au XI^e siècle ap. J.-C.³⁶⁰, avec les anthroponymes indigènes recensés dans la région. Le chercheur put ainsi établir des rapprochements très convaincants entre les deux langues, par exemple sur la thématique de la parenté, et du sexe. Il écrit : « *Andere, Cison, Nescato, Sembe-, Seni-, [...] y Atta- admiten una relación formal con vasc. andere, 'señora, mujer', gizon, 'hombre, varón', neskato, 'muchacha', seme, 'hijo', sein, sehi, segi, 'niño, criado', de *seni [...] y aita, 'padre'.* »³⁶¹. Une autre catégorie d'éléments anthroponymiques aquitains révèle également une correspondance frappante avec le vocabulaire basque, celle des

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Gorrochategui J., 1984, p. 55.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 356.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 363.

dénominations animalières. La racine aquitaine *Hars-* se retrouve dans le mot basque *hartz* « ours » ; *Aher-* avec *akher* « mâle caprin » ; *Asto-* avec *asto* « âne » ; et *Heraus-* dans *herauts* « verrat »³⁶². L'élément aquitain *Belex-* s'associe sans doute aussi au basque *bele*, *belatz* « corbeau »³⁶³. Ainsi, le nom du tailleur de pierre retrouvé à Sos, Harbelesteg, et ses dérivés Harbelex, signifieraient « ours noir », selon le composé *Hars-* que nous venons d'évoquer, et le mot basque *beltz* « noir » ; celui d'Andereseni « femme enfant » ou plutôt « jeune femme », du basque *andere* « femme »³⁶⁴, et *seni* de *sehi*, *sein*, *segi* « enfant »³⁶⁵. Terminons par citer l'anthroponyme Ummesahar « vieille créature », des éléments basques *ume* « créature », et *zahar* « vieux »³⁶⁶.

Le répertoire des théonymes indigènes comporte lui aussi des ressemblances importantes avec des termes de la langue basque. J. Gorrochategui rapproche Leherenn du basque *leher* « crever » évoquant peut être le nom d'une divinité destructrice³⁶⁷. La plupart de ces noms de dieux apparaissent cependant composés, tels Illurberri, « terre neuve » du basque *ilur* « terre », *berri* « nouveau » ; Aherbeleste dont le sens se définirait par « le caprin noir » ; Baigorri « le fleuve rouge » de *bai* « fleuve, et *gorri* « rouge »³⁶⁸. Ces quelques comparaisons que nous aurions pu multiplier attestent la force des contacts linguistiques noués entre Aquitains et les populations proto-basques depuis la plus haute Protohistoire, des emprunts lexicaux induits par le voisinage ancien de ces deux sphères d'influences. Ces concordances terminologiques certifient également le caractère totalement différencié de l'aquitain face aux langues celtes, corroborant sur ce point les allégations de César et Strabon. D'autres indices relatifs à l'onomastique, que nous aborderons dans le dernier chapitre, amènent cependant à penser que des relations étroites furent aussi tissées entre Aquitains et Gaulois, cela avant même la conquête romaine.

³⁶² *Ibid.*, p. 364.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 359.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 362.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 362.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 366.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 360 et 366.

3. 4. 2. La question de l'ethnonymie aquitaine

Le dossier onomastique de l'Aquitaine préaugustéenne ne se limite pas au seul répertoire des anthroponymes indigènes que nous venons d'aborder. La longue liste de noms de peuples aquitains rapportée par Pline l'Ancien semble également conforter les assertions d'auteurs antérieurs décrivant une distinction culturelle et ethnique nette entre l'Aquitaine et les territoires celtiques d'outre-Garonne. Nous retranscrivons ci-dessous la citation de Pline qui répertorie les peuples compris à l'intérieur des nouvelles frontières administratives de l'Aquitaine, établies par Auguste vers 16 av. J.-C. Les peuples aquitains y figurent en gras afin de les différencier des peuples gaulois rattachés à la province :

« A l'Aquitaine appartiennent les *Ambilatres*, les *Anagnutes*, les *Pictons*, les *Santons*, libres; les *Bituriges*, libres, surnommés *Ubisques*; les *Aquitains* qui ont donné leur nom à la province, les *Sediboviates*, puis les ***Convènes*** rassemblés dans une ville; les ***Bigerriones***, les ***Tarbelles***, surnommés *Quatuor Signani* ; les ***Cocosates***, surnommés *Sex Signani* ; les ***Vénames***, les ***Onobrisates***, les ***Belindi***, la chaîne des Pyrénées ; au-dessous, les *Monesi*, les ***Osquidates Montani***, les *Sibyllates*, les *Campones*, les ***Bercorates***, les ***Pinpedunni***, les *Lassunni*, les *Vellates*, les *Tornates*, les *Conсорanni*, les *Ausques*, les ***Élusates***, les *Sottiates*, les ***Osquidates Campestris***, les *Succasses*, les ***Latusates***, les ***Basaboviates***, les *Vassei*, les *Sennates*, les ***Cambolectres Agesinates*** joints aux *Pictons*, puis les *Bituriges* libres, appelés *Cubes* ; les *Lemovices*, les *Arvernes*, libres ; les *Cabales* ; d'un autre côté, les *Rutènes*, qui sont limitrophes de la Gaule Narbonnaise ; les *Cadurques*, les *Nitiobroges* et les *Pétrocores*, séparés des Toulousains par le Tarn. »³⁶⁹.

La pléiade de peuples attribués à la seule Aquitaine ethnique frappe bien entendu l'esprit, mais nous aimerions surtout orienter l'attention du lecteur sur la désinence en –**ates** de près de 15 ethnonymes sur les 28 que livre l'auteur. La signification de ce suffixe a fait l'objet d'une polémique lié à la question de l'origine ethnique des peuplades aquitaines, un débat qui perdure encore aujourd'hui.

Dans une contribution toute récente où il réactualise ses données, J. Gorrochategui conserve des hypothèses identiques interprétant la présence d'anthroponymes gaulois et hybrides dans notre région : « l'Aquitaine a subi soit une pénétration réelle, soit une influence culturelle des peuples gaulois, qui se manifeste dans les noms de beaucoup de

³⁶⁹ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IV, 33.

toponymes et ethniques transmis par les sources. »³⁷⁰. Alors qu'au premier abord l'auteur ne semble pas trancher précisément en faveur de la théorie migratoire ou de celle d'une « celtisation » de contact, sa position sur les noms de peuples aquitains est cependant lourde d'implication quant à la nature du peuplement aquitain. Le chercheur assimile sans détour la désinence *-ates* à une spécificité celte : « *Apparemment nous sommes devant le même suffixe, qui apparaît dans certains noms de peuples gaulois comme les Atrebates, Nantuates, etc.* »³⁷¹. De notre point de vue l'attribution d'une origine gauloise à ce suffixe, si elle est avérée, nécessite forcément le recours au facteur migratoire pour en justifier la fréquence aussi importante dans les noms de peuples aquitains. Si l'argument d'une influence culturelle, d'une « mode » des noms gaulois, peut comporter une certaine crédibilité concernant les patronymes indigènes, il ne tient plus dans le cas de l'ethnonymie. La liste dressée par Pline l'Ancien livre les noms d'une dizaine de tribus portant cette désinence, cela reviendrait à conférer une origine celtique à près de la moitié des peuples aquitains !

À la suite de ces ethnonymes s'en ajoute d'autres qui présentent une étymologie celtique quasi-assurée, notamment celui des Pimpedunni dont le nom signifierait en gaulois « les cinq forteresses »³⁷². Certaines de ces peuplades étant localisées jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne pyrénéenne, nous ferions ainsi face, selon l'hypothèse d'un suffixe gaulois, à une pénétration majeure des Celtes dans la région. Si l'on couple ces données aux suggestions de J.-P. Bost³⁷³ et Georges Fabre, partisans d'une présence de peuples celtisés le long du littoral atlantique, allant jusqu'au contrôle de la vallée de l'Adour par certains d'entre eux³⁷⁴ (les Tarbelles et les Tarusates), c'est une Aquitaine presque intégralement celtisée qu'il faudrait alors se représenter (**fig. 97**), vision que contredit la toponymie et l'anthroponymie, et que l'archéologie ne confirme pas. Si l'idée que de petits groupes de migrants celtes aient pu pénétrer en Aquitaine et se mêler rapidement aux populations locales nous semble séduisante, leur pénétration ne saurait avoir été aussi étendue.

³⁷⁰ Gorrochategui J., 2013, p. 27.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² Fabre G., 2004.

³⁷³ Bost J.-P., 2000.

³⁷⁴ Fabre G., 2004.

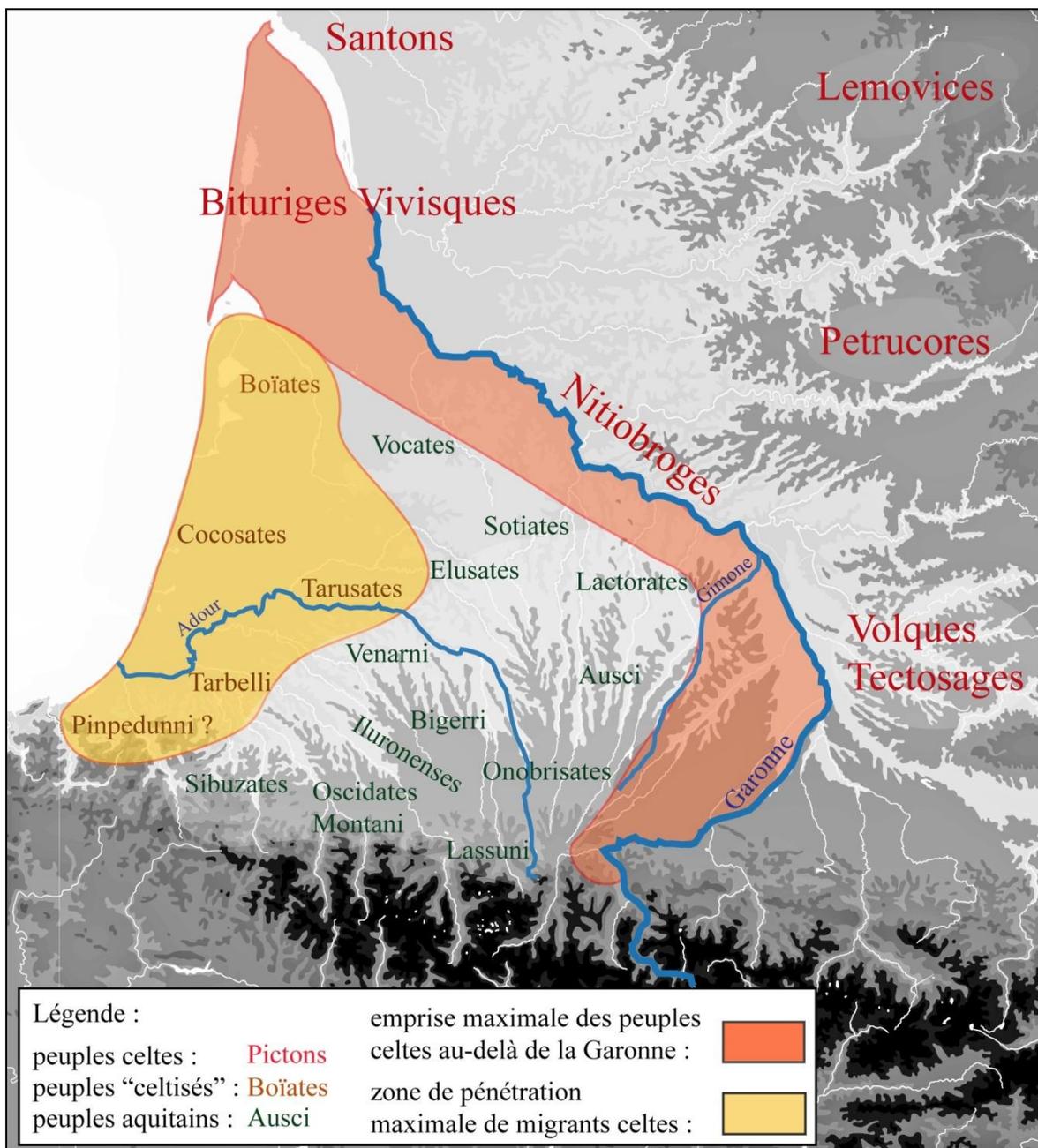


Fig. 97 – Pénétration de peuples celtes ou celtisés au-delà de la Garonne, selon les hypothèses les plus expansives.

La portée ethnique de cette désinence en **-ate** reste très donc discutable, elle est parfois simplement rapprochée d'une appartenance à une localité³⁷⁵, théorie qui concernant l'Aquitaine nous paraît beaucoup plus admissible. On retrouve en effet ce suffixe chez des peuples ligures, cependant il n'est pas exclu que ces derniers n'aient pas été eux aussi

³⁷⁵ Delamarre X., 2003, p. 41. Cf. le mot gaulois *ambe-* « rivière ».

celtisés. Poseidonios inventorie cinq groupes ethniques entre Hispanie et Italie, parmi eux il présente un groupe qu'il nomme Celtoligures³⁷⁶.

Dans le cas où ce suffixe serait effectivement d'origine gauloise, notre directeur de recherche L. Callegarin a formulé lors de notre soutenance de M1, l'hypothèse intéressante selon laquelle les ethnonymes aquitains auraient pu être portés à la connaissance du conquérant romain par des intermédiaires de langue gauloise. Ces derniers auraient désigné dans leur langage les noms des tribus aquitaines établies entre Garonne et Pyrénées, ethnonymes que Rome aurait ensuite conservé, et fixé définitivement. Patrick Le Roux est bien revenu sur ce pouvoir, cet apanage romain de nommer, de répandre son regard et de dicter ses dénominations³⁷⁷. Resterait alors à définir la période à laquelle ces ethnonymes auraient été figés, peut-être à la fin du IIe siècle av. J.-C. lorsque Rome installa un corps de troupe dans la capitale des Volques Tectosages ? Le manque d'éléments ne permet pas de conclure en faveur de l'une ou de l'autre des hypothèses présentées.

³⁷⁶ Kruta V., 2000.

³⁷⁷ Le Roux P., 1998, p. 40.

4. Influences culturelles et métissages en domaine aquitain : la question de l'identité ethnique régionale

4. 1. L'Aquitaine méridionale : des relations anciennes et soutenues avec la péninsule Ibérique

4. 1. 1. Un substrat ibère assuré

L'hypothèse d'une supposée celticité d'une majorité d'ethnonymes aquitains, et paradoxalement à l'aube du Ier siècle ap. J.-C.³⁷⁸, le constat d'une totale dissociation ethnoculturelle entre Aquitains et Gaulois rapporté par Strabon, rencontre une autre impasse, cette fois-ci basée sur l'absence de certains indices onomastiques. En effet, la venue ancienne de groupes réduits de migrants, peut-être une élite militaire qui aurait imposé son nom aux populations locales avant de se fondre en elles au cours des siècles, n'est confirmée par aucun élément toponymique. Nous disposons d'autres cas de figure en la matière, notamment celui des migrations celtiques en Hispanie, où l'implantation de ces populations dans la vallée de la Meseta, et leur extension temporaire vers l'ouest et le sud-ouest de la péninsule, purent être confirmées par l'existence de toponymes au suffixe – **briga** (fig. 98).

Dans l'hypothèse d'une implantation celtique en Aquitaine, inhérente au mouvement migratoire qui s'établit en péninsule Ibérique, comment expliquer l'absence de toponymes à suffixe –**briga** ? Nous pourrions l'expliquer par le nombre trop réduit de migrants, mais à ce moment-là on ne comprend plus comment ces derniers parvinrent à imposer leurs ethnonymes aux autochtones, ce qui suppose une certaine domination, et ne laissèrent par contre aucune trace, ou si peu, dans la toponymie locale...

³⁷⁸ Strabon rédige le livre IV de sa *Géographie* en 18 ap. J.-C. Il utilise cependant de nombreux passages de Posidonios.

A. Coffyn lui-même écrivait : « nous trouvons des radicaux préceltiques comme dans Garros (*garr- ic*, le chêne, que l'on retrouve dans garrigue), celtiques dans Bernos (*berna* : vergne ou aulne), basques dans Biscarosse (*Biskar* : échine, montagne), latins dans Tillos (*tilla* : le tilleul) et Giscos (*Ginesta* : genêt), romans dans Argelos (*argile*) »³⁸¹. Là où le chercheur perçoit l'unité linguistique durable de l'aquitain dans la région, nous voyons avant tout le caractère incertain des données utilisées.

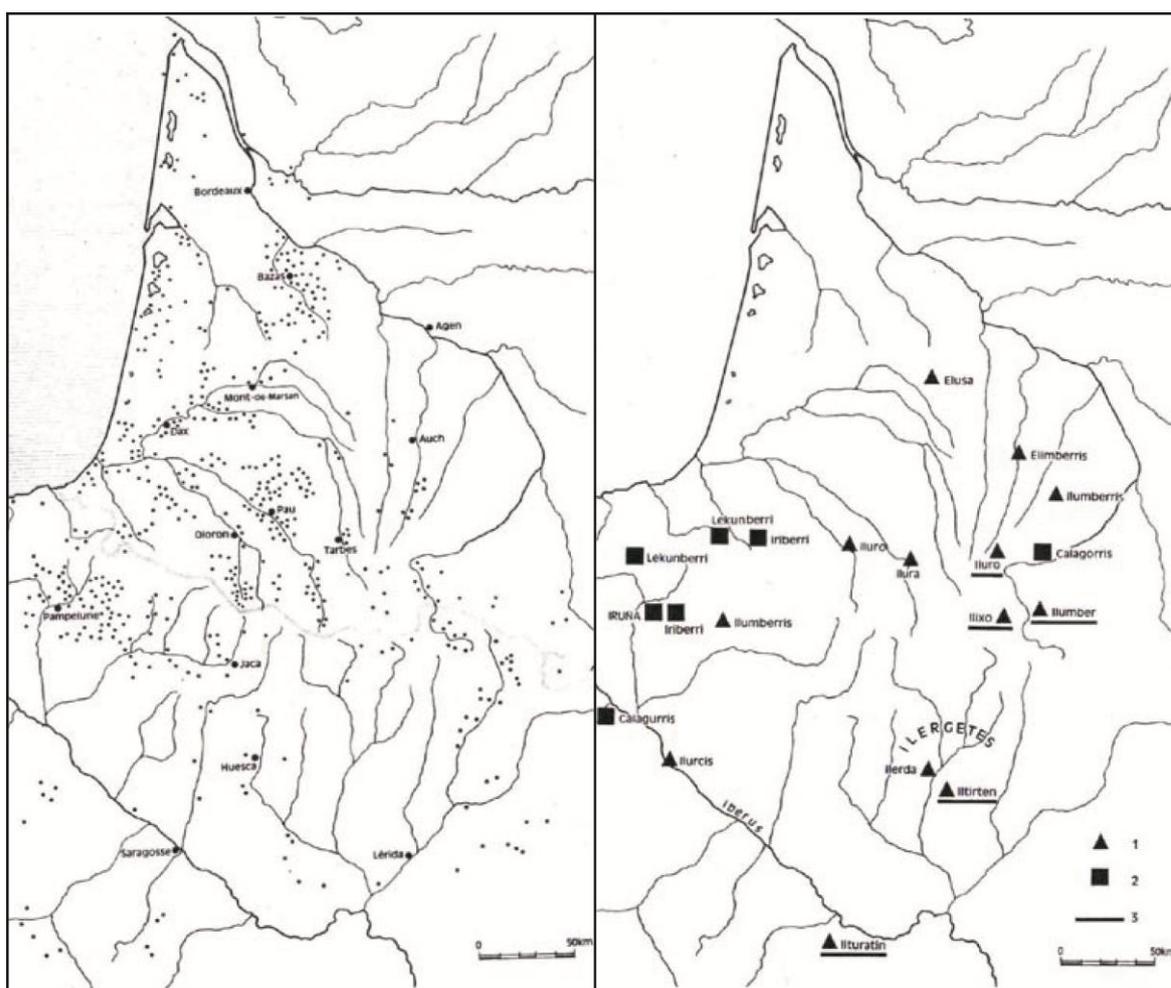


Fig. 99 – Carte A : les toponymes en os et assimilés en Aquitaine et en Espagne ; Carte B : les toponymes aquitains et ibériques analogues : Eli – ili – ilu (triangle), Ini – lek – iru (carré), inscription (trait), (Coffyn A., 1986).

J. Gorrochategui est lui aussi revenu sur la portée à conférer à ces données. Tout en conférant aux toponymes à désinences –os une origine aquitaine, et en suggérant que leur

³⁸¹ Coffyn, 1986, p. 47.

distribution concorde tout à fait avec l'ancienne aire d'expression de l'aquitain, il s'étonne de l'absence quasi-totale d'attestations de ce suffixe dans les sources textuelles antiques : « *Ni parmi les noms transmis par les historiens anciens, en commençant par Jules César, ni parmi ceux que nous devons à des géographes comme Strabon ou Ptolémée, nous ne trouvons rien qui puisse être mis en relation avec notre suffixe aquitain -oss(o)* »³⁸². Il conclut que si ce suffixe relève bien du substrat linguistique aquitain, son expansion dans toute l'Aquitaine sub-garonnique, jusqu'au Pays-basque et à l'Aragon, remonterait davantage à une période postérieure à la conquête romaine³⁸³. Les éléments toponymiques présentés ne sont pas les seuls indices permettant d'envisager des contacts appuyés entre les tribus aquitaines et les peuples du nord-ouest de la péninsule Ibérique, une foule d'autres éléments certifient encore plus vertement la vigueur de ces relations.

4. 1. 2. Des contacts transpyrénéens appuyés

Les preuves les plus convaincantes, attestant des liens tissés par les peuplades situées de part et d'autre des Pyrénées, sont extraites des sources littéraires antiques. L'un des témoignages les plus remarquables nous est fourni par le récit que fit César de la guerre des Gaules. Le proconsul ne se rendit pas lui-même en Aquitaine avant l'année 51 av. J.-C., cinq années plus tôt il avait chargé l'un de ses légats, Publius Crassus, de soumettre la contrée et ses populations. César nous décrit le déroulement de sa campagne : après avoir franchi la Garonne³⁸⁴ et laborieusement vaincu la tribu des Sotiates, le jeune Crassus mena son armée en direction du sud-ouest. Les peuples aquitains de la zone en question mirent alors tout en œuvre pour s'opposer à lui :

*« Ils députent aussi vers les états de l'Espagne citérieure, voisins de l'Aquitaine, pour qu'on leur envoie de là des secours et des chefs. À leur arrivée, pleins de confiance dans leur nombre, ils disposent tout pour la guerre. Ils mettent à leur tête ceux qui avaient longtemps servi sous Q. Sertorius et qui passaient pour très habiles dans l'art militaire »*³⁸⁵.

³⁸² Gorrochategui J., 2013, p. 30.

³⁸³ *Ibid.*, p. 31.

³⁸⁴ Il dut traverser le fleuve dans les environs d'Agen. Les Nitiobroges étaient devenus depuis quelques années les alliés de Rome dans ce secteur.

³⁸⁵ César, *B. G.*, III, 23.

Ces propos du proconsul confirment non seulement les profondes affinités linguistiques observées entre les deux versants des Pyrénées, mais attestent des liens privilégiés qui purent unir ces populations. Ici les Aquitains abandonnent purement et simplement le commandement des opérations à leurs alliés. Les modalités prévoyant l'intervention des renforts cantabres allaient probablement bien au-delà de cette seule décision pragmatique. Ce choix stratégique recouvrait, sans nul doute, une réalité plus complexe d'anciennes et profondes connexions des peuples du sud de l'Aquitaine avec ceux du nord-ouest de l'Hispanie. Nous sommes d'ailleurs tenté de penser que cette assistance militaire mutuelle se renouvela au moins une dernière fois quelques décennies plus tard...

Bien que vaincus par Crassus en 56 av. J.-C., des peuples aquitains se soulevèrent à deux reprises contre l'autorité de Rome, la première fois en 39 av. J.-C. Agrippa fut chargé d'écraser la révolte, ce qui fut fait l'année d'après si l'on en croit Appien :

« Alors qu'il était dans cet état de découragement il apprit qu'Antoine était été d'accord pour l'alliance et qu'il entendit parler d'une grande victoire sur les Celtes d'Aquitaine, remportée par Agrippa. »³⁸⁶.

Eutrope nous rapporte les mêmes événements : *« A cette époque, M. Agrippa obtint de grands succès en Aquitaine, et L. Ventidius Bassus battit dans trois rencontres les Perses qui faisaient irruption en Syrie »³⁸⁷.*

Un passage d'un poème de Tibulle nous apprend que dix ans après ce premier soulèvement, les Aquitains se révoltèrent à nouveau³⁸⁸ :

« Ce jour a été chanté par les Parques qui filent les trames des Destins, qu'aucun Dieu ne peut rompre, ce jour qui devait mettre en déroute les peuples de l'Aquitaine, faire trembler l'Aude vaincue par un vaillant soldat. L'oracle est accompli : la jeunesse romaine a vu de nouveaux triomphes et des chefs captifs aux bras liés; et toi, Messalla, père des lauriers du vainqueur, tu étais porté sur un char d'ivoire aux chevaux couleur de neige. J'étais avec toi quand tu méritas ces honneurs : les Pyrénées des Tarbelles en sont témoins, ainsi que les rivages de l'océan Santonique ; témoins la Saône et le Rhône rapide, et la grande Garonne et la Loire, onde bleue du Carnute blond. »³⁸⁹.

³⁸⁶ Appien, *Guerres civiles*, V, 92.

³⁸⁷ Eutrope, *Abrégé de l'histoire romaine*, VII, 3.

³⁸⁸ Tibulle était un protégé de Messalla, il l'accompagna lors de sa campagne en Aquitaine.

³⁸⁹ Tibulle, *Elégies*, I, 7.

Au IV^e siècle ap. J.-C., l'historien romain Eutrope l'évoqua également : « *Auguste ajouta à l'empire romain l'Égypte, la Cantabrie, la Dalmatie, vaincue bien des fois avant lui, mais qui fut alors entièrement soumise ; la Pannonie, l'Aquitaine, l'Illyrie, la Rhétie, les Vindéliens et les Salasses dans les Alpes* »³⁹⁰.

Cette ultime rébellion, où les Tarbelles prirent vraisemblablement un rôle majeur, se déclencha en 29 av. J.-C. et fut réprimée l'année suivante. Il est intéressant de remarquer que, le déclenchement de cette insurrection coïncide parfaitement avec le début d'une campagne militaire entreprise par Auguste contre le réduit asturo-cantabre. Les menées romaines dans le nord-ouest de la péninsule eurent probablement pour effet de réveiller, de réactiver des relations de solidarité entre les populations du nord et du sud des Pyrénées, des liens que la conquête de l'Aquitaine n'avait apparemment pas distendus.

Ces contacts, entre les peuples de l'Aquitaine méridionale et ceux du nord-ouest de l'Hispanie, sont également mis en évidence par des études numismatiques. Les exemplaires de monnaies à légende ibérique retrouvés en Aquitaine sub-garonnique proviennent pour une large part de la vallée de l'Ebre et du piémont pyrénéen espagnol. Le phénomène monétaire y fit vraisemblablement son apparition vers le milieu du II^e siècle av. J.-C. Si le bornage chronologique de ces émissions fait encore polémique, une grande part des spécialistes s'accordent aujourd'hui sur une chronologie de production de ces émissions située entre 154 et 74 av. J.-C.³⁹¹. En Aquitaine, les découvertes isolées et sous forme de dépôt de ces monnaies se concentrent dans le piémont occidental de la chaîne, ne dépassant presque jamais l'Adour (**fig. 100**). À l'inverse, si l'on excepte les quelques numéraires retrouvés dans des trésors hispaniques datés de la seconde guerre punique, aucun monnayage aquitain ne circule au sud de la chaîne pyrénéenne.

³⁹⁰ Eutrope, *Abrégé de l'histoire romaine*, VII, 5.

³⁹¹ Callegarin L., 2011, p. 325.

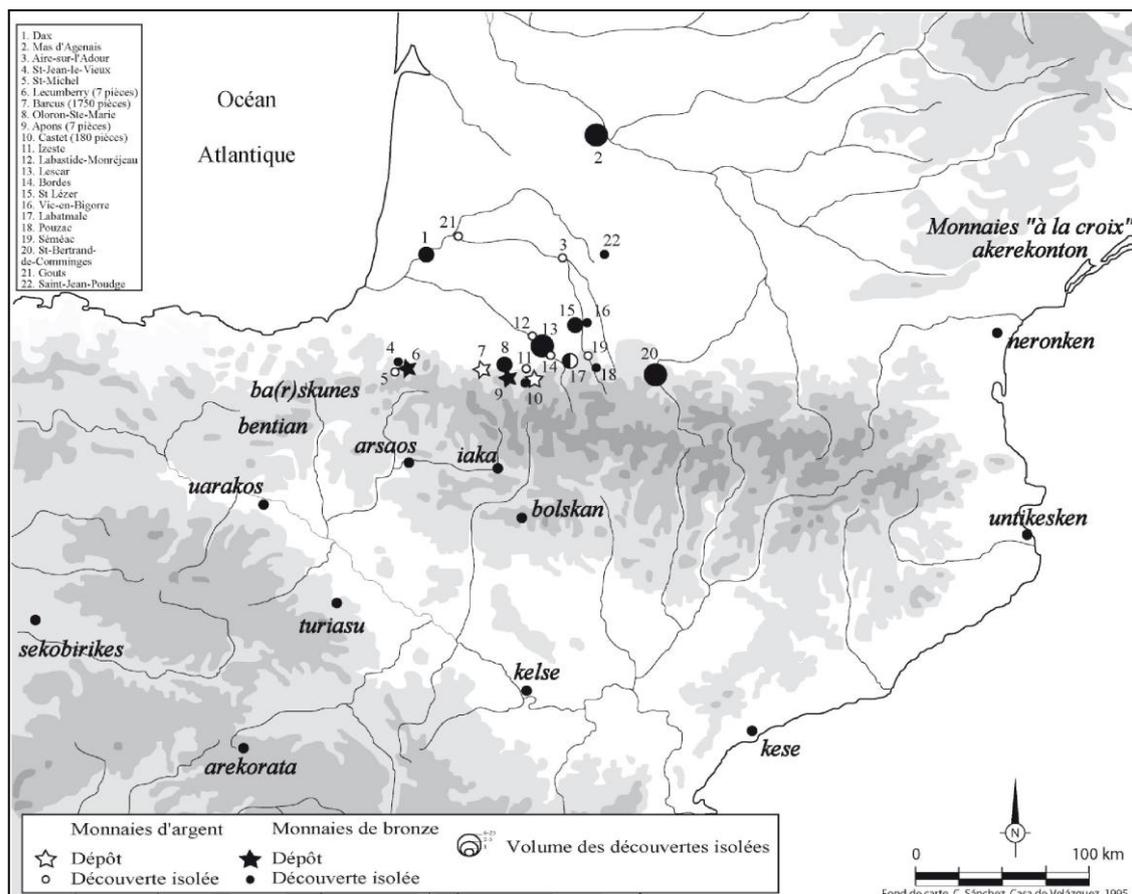


Fig. 100 - Carte de découvertes des monnaies à légende ibérique en Aquitaine méridionale (Callegarin L., 2011).

La recherche numismatique récente a pu établir un lien direct entre un contexte militaire et l'émergence de la frappe monétaire chez les peuples de la vallée de l'Ebre, au milieu du II^e siècle av. J.-C. Rome avait été amenée à prendre pied sur le sol hispanique à la faveur du deuxième conflit punique, dont l'issue lui avait permis de conserver les territoires anciennement sous domination carthaginoise. La République avait alors cherché à étendre sa domination au nord-ouest de la péninsule, où plusieurs peuples s'opposèrent vivement à sa progression. Plusieurs campagnes militaires furent nécessaires pour les soumettre. À en croire les sources antiques, les combats furent acharnés. L'historien grec Polybe utilisa même l'expression de « guerre de feu »³⁹² pour qualifier cette suite de conflits, parfois parsemés d'échecs cuisants pour les légions, qui ne s'achevèrent qu'en 133 av. J.-C. avec la prise de Numance par Scipion Emilien. Dans la dernière phase de ces affrontements, Rome eut recours à des contingents auxiliaires, fournis par les peuples

³⁹² Polybe, *Histoires*, livre XXXV, I, 1.

indigènes alliés, afin de compléter ses effectifs³⁹³. Ces tribus auraient alors, dans la dernière phase du conflit, frappées leurs premières émissions monétaires pour rémunérer les troupes qu'elles plaçaient sous commandement romain³⁹⁴. Selon L. Callegarin, la présence massive de ces monnayages en Aquitaine méridionale s'explique tout aussi bien par des échanges économiques, « *comme en témoigne la distribution selon l'axe méridien des monnaies de chaque atelier péninsulaire* », que par des pratiques pastorales, et des déplacements de troupes³⁹⁵. Le numismate précise cependant que, les événements militaires à l'origine de la diffusion de ces monnaies ibériques en Aquitaine, sont davantage à rattacher à la guerre de Sertorius, et au repli de certains de ses partisans sur le piémont septentrional des Pyrénées³⁹⁶.

L'ancienneté des relations entre les populations des deux versants avait été soulignée dans le chapitre précédent lors de l'examen de la tombe d'Aubagnan. Une dernière catégorie d'indices invite cependant à nuancer la force des contacts entrevus. Lors de son recensement des anthroponymes indigènes aquitains, J. Gorrochategui ne décèle presque aucun nom ibère³⁹⁷. Il est étrange d'observer que la présence de toponymes ibériques en Aquitaine ne se corrèle pas avec celle d'anthroponymes de même nature. Si ces témoignages épigraphiques remontent avant tout au Haut-Empire, il est probable que les populations aquitaines ne s'approprièrent pas non plus de prénoms ibères du temps de l'indépendance. Le concept d'aire onomastique stipule en effet qu'une société, dont la langue disparaît peu à peu, perpétue généralement une partie de son patrimoine linguistique au travers de son onomastique.

³⁹³ Une citation d'Appien a longtemps fait penser aux historiens que Rome avait rencontré une véritable crise de recrutement : « *pour la première fois, on tira au sort l'armée pour l'Espagne, au lieu du recrutement habituel* » (Appien, *Ibérique*, 49). F. Cadiou est revenu sur ces difficultés éprouvées par la République d'enrôler de nouvelles recrues pour les guerres celtibériques, des récits largement exagérés. Du même auteur, *Hibera in terra miles*, p. 169.

³⁹⁴ Callegarin L., 2011, p. 325.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 327.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 326.

³⁹⁷ Gorrochategui J., 1984, p. 53.

4. 2. L'Aquitaine septentrionale et orientale : une influence celtique ancienne

4. 2. 1. Une zone périgaronnaise aquitaine sous l'emprise des peuples gaulois ?

Les données présentées dans les chapitres précédents (archéologiques, onomastiques), n'ont pas réellement permis de spécifier la nature de l'influence celtique perceptible sur les marges garonnaises du domaine aquitain. Les territoires des tribus celtes cisgaronnaises empiétaient-ils, même légèrement, sur la rive gauche du fleuve ? Ou au contraire faut-il plutôt s'orienter vers l'hypothèse d'une simple celtisation de contact, des populations aquitaines limitrophes du fleuve ? Quelques maigres indices littéraires peuvent être suggérés pour tenter d'éclaircir ces interrogations, notamment au niveau de la moyenne vallée de la Garonne.

Une simple considération d'ordre stratégique peut être avancée afin de vérifier la crédibilité de la thèse d'une emprise des Nitiobroges sur la rive gauche de la Garonne : la défense d'un territoire est rendue beaucoup plus ardue lorsque ce dernier est segmenté par un obstacle naturel, que ce soit un fleuve ou une montagne. La maîtrise d'un tel espace implique nécessairement la capacité « tactique » de l'entité détentrice à pouvoir en défendre aisément chacune des parties fragmentées. Autrement dit, une présence des Nitiobroges sur les deux rives de la Garonne signifierait que ce peuple possédait un potentiel militaire suffisamment important pour maintenir son emprise sur chaque rive.

Les seules indications qui puissent nous renseigner sur l'importance des divers peuples gaulois nous sont fournies par Jules César. Le proconsul consigna dans son récit de la guerre des Gaules, quelques informations portant sur les effectifs militaires et la démographie des différentes tribus qui se joignirent, ou s'opposèrent à lui. Nous y découvrons de petits peuples, et d'autres plus imposants, tels les Belges Bellovaques que nous citons au début de ce mémoire³⁹⁸. En ce qui concerne les Nitiobroges, César les mentionnent dans la liste des peuplades formant l'armée de secours, chargée de dégager Vercingétorix, assiégé dans Alésia. Le conquérant nous rapporte qu'il leur fut demandé de fournir un contingent de 5000 hommes³⁹⁹, un nombre qui apparaît relativement faible au

³⁹⁸ César rapporte qu'ils pouvaient mettre 100 000 hommes en campagne. César, *B. G.*, II, 4.

³⁹⁹ César, *B. G.*, VII, 75.

regard des 35000 guerriers obtenus des Arvernes et des Eduens⁴⁰⁰. De plus, tout comme pour cette dernière tribu, nous avons suggéré que le peuple nitiobroge était devenu un allié de Rome bien avant le début de la conquête. En 52 av. J.-C., à l'heure de l'insurrection quasi-générale des peuples gaulois, les Nitiobroges n'avaient dû être que peu éprouvés par les six années d'affrontements⁴⁰¹. Bien que très certainement approximatifs, ces effectifs permettent tout de même d'estimer le potentiel démographique et militaire des différentes tribus mentionnées⁴⁰². Ainsi à l'époque de la guerre des Gaules, les Nitiobroges constituaient un « petit » peuple gaulois, sans doute pas assez fort pour pouvoir raisonnablement leur octroyer la possession d'un vaste territoire sur la rive gauche de la Garonne, une zone qui les aurait mis en contact direct avec une des tribus les plus puissantes de l'Aquitaine orientale : les Sotiates. Précisons toutefois que cette hypothèse ne vaut que pour le milieu du Ier siècle av. J.-C. Les frontières territoriales fluctuent au cours du temps en fonction des événements politiques. Rien ne prouve que les Nitiobroges n'empiétaient pas à une époque antérieure sur les abords du domaine aquitain.

Bien entendu, il ne faut pas non plus se limiter à se représenter les relations intertribales des populations protohistoriques de l'Europe de l'ouest selon le schéma trop simpliste d'un perpétuel rapport de force. Les traces d'intenses échanges économiques, certifiées par les archéologues (comme à Lacoste), impliquaient nécessairement la constance d'un climat relativement pacifique, plus propice au commerce. La migration avortée des Helvètes en Saintonge a également mis en évidence que des tractations diplomatiques existaient entre ces différentes peuplades, et que leur ampleur était sans doute sous-estimée. Nous sommes loin de l'image des « bons barbares » véhiculée par les historiens de la fin du XIXe siècle. Cette vision transmise par les sources antiques de tribus gauloises belliqueuses, en état de guerre permanent, comportait donc quelques excès, néanmoins ce *topos* littéraire n'était pas non plus sans fondements... La conquête romaine fut grandement facilitée par les sempiternelles vicissitudes internes qui animaient la Gaule à cette époque.

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ César ne rapporte leurs agissements contre les intérêts de Rome qu'à partir de l'année 52, où ils participent à une offensive contre la *Provincia*. César, *B. G.*, VII, 7.

⁴⁰² A. Deyber est revenu sur les effectifs que César conféra à l'armée de secours. L'auteur met en avant que qu'une grande partie des contingents envoyés en renforts ne pouvaient pas arriver à temps à Alésia. Ces chiffres n'indiquaient peut-être qu'« un état antérieur des forces qu'étaient capables de mobiliser les cités gauloises en cas de guerre ». Du même auteur *Les Gaulois en guerre*, 2009, p. 216.

Afin de ne pas se retrouver esseulées en cas de conflit, de nombreuses peuplades n'hésitaient pas à rejoindre de grandes fédérations tribales, en général placées sous la coupe d'un peuple dominant, tel les Arvernes ou les Bituriges du Berry. Des alliances étaient ainsi fréquemment conclues entre les différentes entités tribales, à l'exemple de la coalition aquitano-cantabre qu'affronta P. Crassus en 56 av. J.-C. Nous souhaiterions revenir sur le fait, habituellement décrié, que de tels traités de coopération ont pu exister entre Gaulois et Aquitains à la toute fin de la guerre des Gaules, mais aussi probablement bien avant... Aucun nom de tribu aquitaine n'est cité par César dans la liste des peuples insurgés en 52 av. J.-C. Cette absence a pu être considérée par certains commentateurs comme une preuve supplémentaire démontrant le particularisme du peuplement régional. Ethniquement et culturellement dissemblables des populations de la Gaule celtique, les peuplades aquitaines ne se seraient pas senties concernées par le soulèvement conduit par Vercingétorix, et n'y auraient donc pratiquement pas participé⁴⁰³. Cette opinion était confortée par un extrait du récit de César évoquant l'emploi de mercenaires aquitains par le roi des Nitiobroges. Seul l'appât du gain aurait ainsi su motiver quelques rares troupes aquitaines à participer à cette insurrection : « *C'est sur ces entrefaites que Teutomatos, fils d'Ollovico et roi des Nitiobroges [...] vint le rejoindre avec une forte troupe de cavaliers de sa nation et des **mercenaires** qu'il avait recruté en Aquitaine.* »⁴⁰⁴.

Une autre compréhension peut cependant être tirée de ce passage. Tout d'abord, il convient de revenir plus en détails sur la phrase précédemment citée, issue de la transcription de L.-A. Constans. Le traducteur a légèrement surinterprété le sens originel de cette ligne. En effet la version latine de cet extrait n'emploie pas le mot mercenaire : « *Interim Teutomatus, Ollouiconis filius, rex Nitiobrigum [...] **cum magno equitum suorum numero et quos ex Aquitania** conduxerat ad eum peruenit.* »⁴⁰⁵

Il faut donc comprendre la phrase selon le sens suivant : « *Dans l'intervalle, Teutomatos, fils d'Ollovico, roi des Nitiobriges [...] était venu le rejoindre avec **un corps considérable de cavalerie levé dans son pays et dans l'Aquitaine.*** ».

⁴⁰³ Girard M., 1863, chapitre III.

⁴⁰⁴ César, B. G. VII, 31. Traduction de L.-A. Constans.

⁴⁰⁵ César, B. G. VII, 31.

La présence de ces cavaliers aquitains dans les rangs du roi nitiobroge peut tout aussi bien être entendue comme la marque de relations de bonne entente, entre ce peuple gaulois et les communautés du nord-est de l'Aquitaine. Au milieu du Ier siècle av. J.-C., des accords diplomatiques et militaires avaient probablement rapproché les deux rives du moyen cours de la Garonne. B. Fages a commenté cet extrait en conservant le terme de « mercenaires », néanmoins il interprétait déjà cette mention comme la trace des « *liens de clientèle existant, de part et d'autres du fleuve, entre le royaume nitiobroge et ses voisins aquitains* »⁴⁰⁶.

4. 2. 2. Une celtisation sous-estimée de l'espace périgaronnais aquitain ?

Les données archéologiques et onomastiques examinées dans le chapitre III ont permis d'entrevoir une influence notable du monde celtique sur l'Aquitaine orientale. Le faciès céramique indigène de cette région a montré de nombreuses affinités morphologiques avec celui des territoires de la rive droite de la Garonne. Sur le plan numismatique, L. Callegarin a pu mettre en évidence que les Sotiates avaient très clairement privilégié, pour leur frappe ethnique, une iconographie surtout utilisée chez les peuples gaulois. À l'issue de ce tour d'horizon des diverses sources disponibles, la nature de cette influence celtique demeurait néanmoins difficile à définir. Si l'interprétation de ces multiples indices nécessite une certaine prudence, nous avons tout de même suggéré qu'ils convergeaient davantage vers l'hypothèse d'une celtisation de contact, plutôt que vers celle de présumées migrations, ou encore d'une quelconque emprise des tribus gauloises sur la rive gauche de la Garonne. Les divers éléments observés en domaine aquitain, marqués par l'empreinte d'une « culture celtique », seraient donc davantage attribuables aux intenses échanges économiques ayant pendant plusieurs siècles animés l'axe garonnais. À ce commerce constant, notamment perceptible par la pléthore de monnaies à la croix découvertes sur la vallée de la Garonne (*fig. 64*), s'adjoignait également des rapports diplomatiques soutenus entre les communautés des deux rives.

Les études numismatiques livrent d'autres informations susceptibles de confirmer cette vision. Nous avons déjà précisé que sous le vocable général de « monnaies à la

⁴⁰⁶ Fages B., 1995, p. 46.

croix » était en réalité comprises plusieurs « variétés » de numéraires. L'origine des drachmes à la croix de type « cubiste » est ainsi souvent décernée aux Volques Tectosages, du fait des quantités importantes de ces frappes découvertes à Vieille-Toulouse⁴⁰⁷. Les peuples émetteurs de plusieurs autres séries « à la croix » n'ont cependant pas encore été précisément identifiés, par suite de la trop grande dispersion géographique des dits monnayages. C'est par exemple le cas des drachmes aux styles « négroïde » et « flamboyant », où seule une appellation stylistique a été conservée⁴⁰⁸. D'autres exemplaires, surtout retrouvés dans la région de Toulouse, ont été classés sous la dénomination de style « languedocien »⁴⁰⁹. Ces difficultés à déterminer l'origine de ces frappes peuvent également s'expliquer par le fait qu'elles étaient produites par des « entités politiques, de nature et de dimensions variables (peuple, région, cité...) »⁴¹⁰.

Dans certains cas, à l'exemple des monnaies au style « cubiste », les numismates sont parvenus à mettre en lumière une aire de circulation suffisamment précise pour pouvoir proposer une attribution. C'est ainsi qu'une nouvelle série de monnaie à la croix, dite « à la fleur trilobée », a tout récemment été rattachée au pays sotiatae⁴¹¹ (**fig. 101**). Cette émission tient son nom de la représentation, à l'avant, d'une fleur à trois pétales, figurés par trois lobes. Le revers se rapproche plus sensiblement de l'imagerie des monnaies à la croix (*DCFT-1* et *2*). Il se subdivise en effet par quatre quartiers, où nous reconnaissons très clairement des objets caractéristiques à ce grand ensemble monétaire (hache, croissant). L'élaboration, par les Aquitains cisgaronnais, d'un monnayage présentant certains des standards iconographiques propres aux monnaies à la croix, incite à penser que ces peuples, du moins celui des Sotiataes, avaient parfaitement su s'insérer dans le vaste complexe économique axé sur le cours du fleuve⁴¹². Ces éléments invitent donc, une fois de plus, à mesurer la vision antique d'un clivage ethnoculturel matérialisé par le cours de la Garonne.

⁴⁰⁷ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 15.

⁴⁰⁸ Cf. corpus numismatique : *DCN-* et *DCF-*.

⁴⁰⁹ Cf. corpus numismatique : *DCL-*.

⁴¹⁰ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 14.

⁴¹¹ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 17. Cf. corpus numismatique : *DCFT-*.

⁴¹² Une intégration à nuancer toutefois si l'on tient compte de l'aire de circulation des monnaies sotiataes au cheval, limitée à la région de Sos et au département du Gers.

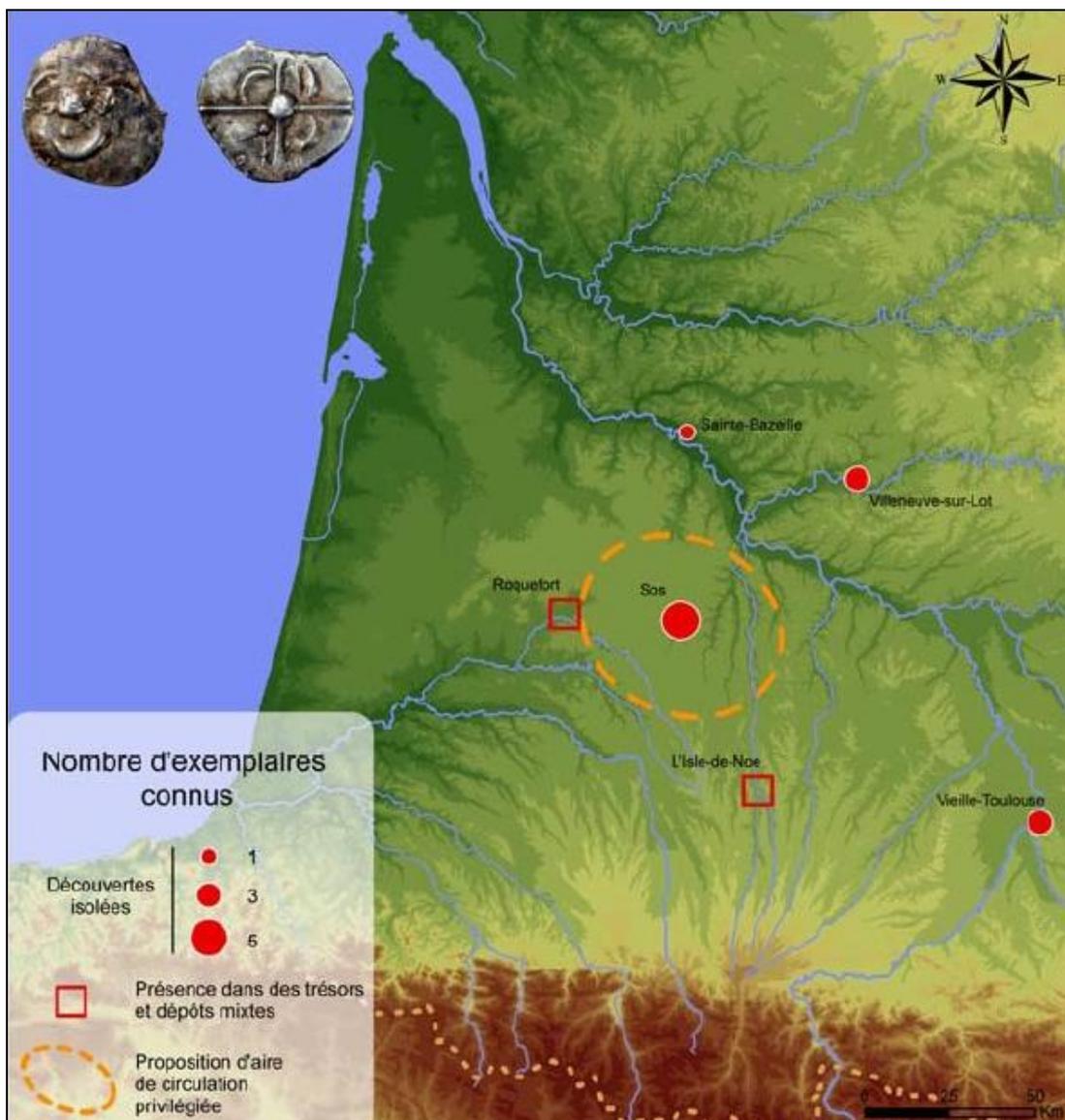


Fig. 101 - Carte de répartition des monnaies « à la fleur trilobée » (Hiriart E., et alii, 2013).

Ce sont ces contacts économiques qui ont entraîné une celtisation des territoires aquitains périgaronnais, phénomène qui, à en croire le corpus de noms celtiques retrouvés dans la région, s'est poursuivi sous domination romaine. Nous avons cependant souligné le fait que certains noms répertoriés devaient probablement détenir une origine beaucoup plus ancienne, remontant à une période antérieure à la conquête, peut-être dès le III^e siècle, époque où l'on place traditionnellement l'établissement des Nitiobroges sur la rive droite de la Garonne. De cette période date peut-être les premiers contacts diplomatiques noués par ce peuple avec ses voisins aquitains. La profondeur et l'ancienneté de ces relations, entre les élites tribales des deux rives, s'entrevoient certainement par la lecture du nom de

l'un des chefs des Sotiates qui fit sa reddition à P. Crassus en 56 av. J.-C : Adiatuanos. Ce nom typiquement celtique, formé sur la base *adient(u)-*, signifierait « aux grands désirs » ou « aux grandes ambitions »⁴¹³. Cette racine se retrouve fréquemment dans le répertoire anthroponymique celtique : Adiantos, Adiatullus, Adiatorix etc⁴¹⁴. Joaquin Gorrochategui a proposé plusieurs théories expliquant l'usage d'un nom celtique par un chef aquitain, notamment celle d'une mode de prénoms gaulois parmi les membres de l'aristocratie aquitaine⁴¹⁵. Cette hypothèse nous semble tout à fait valable, mais nous pensons qu'il est tout aussi plausible d'envisager que cet anthroponyme soit le résultat d'une union mixte, *id est* entre un Celte et une Aquitaine, ou inversement.

Les mariages élitistes intertribaux dans le monde celtique sont attestés par les sources textuelles. César s'en était fait l'écho : « *l'Héduen Dumnorix [...] puissant chez eux par son crédit et par ses largesses, était en outre l'ami des Helvètes, à cause de son mariage avec la fille de leur concitoyen Orgétorix.* »⁴¹⁶. Est-il impossible d'imaginer que des peuples limitrophes, tout en admettant qu'ils n'appartenaient peut-être pas au même ensemble ethnique, aient pu développer entre eux des politiques d'alliances matrimoniales pour pérenniser leurs relations diplomatiques et économiques ? A dire vrai, de telles pratiques devaient être courantes, le cas d'Adiatuanos ne représenterait que l'un des nombreux exemples du fruit de ces unions « stratégiques » interethniques. Et quand bien même il ne faudrait y voir qu'un simple attrait pour les prénoms celtes, de la part des peuples aquitains des abords du fleuve, c'est déjà accorder beaucoup d'importance à l'influence culturelle des Nitiobroges et autres Gaulois sur la rive gauche de la Garonne. Joaquin Gorrochategui s'accorde également à voir dans la racine *-adian* un mot celtique, il suspecte toutefois que le suffixe du nom d'Adiatuanus soit d'origine aquitaine⁴¹⁷, ce qui le placerait dans la catégorie des noms hybrides. Chose importante, le recensement de cette classe de patronymes révèle qu'en plus d'être nettement plus nombreux que les noms « purement » gaulois⁴¹⁸, ils pénètrent aussi nettement plus profondément à l'intérieur du territoire aquitain que ces derniers (**fig. 102 et 103**).

⁴¹³ Delamarre X., 2003, p. 32.

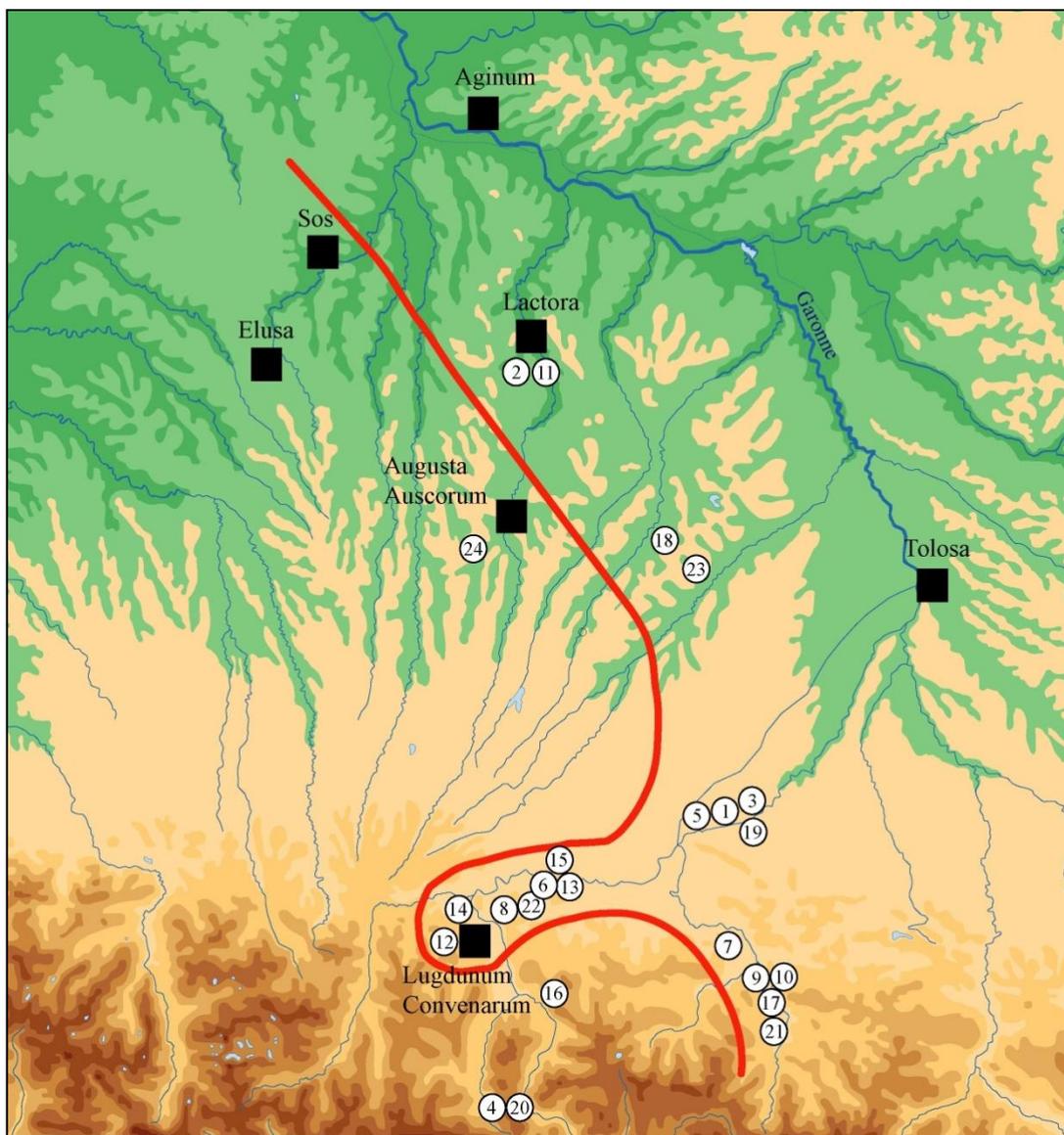
⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ Gorrochategui J., 1984, p. 56.

⁴¹⁶ César, *B. G.*, I, 9.

⁴¹⁷ Gorrochategui J., 1984, p. 358.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 367.

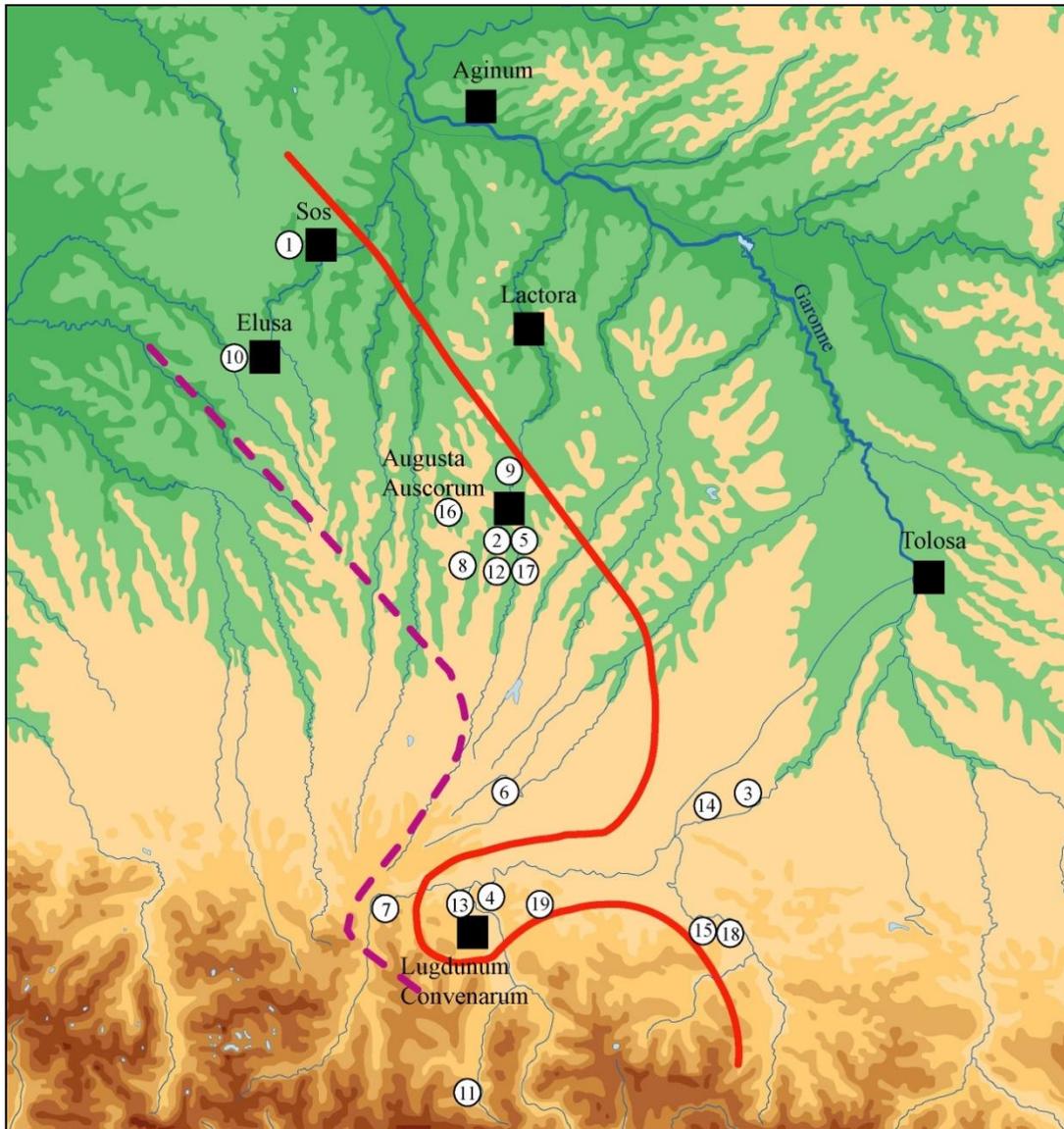


Anthroponymes celtes en Aquitaine orientale :

- | | | |
|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| 1. Aconi (Chiragan) | 9. Dannorigis (Saint-Lizier) | 17. Solimari (Saint-Lizier) |
| 2. Camuli (Lectoure) | 10. Donni (Saint-Lizier) | 18. Solimuti (Gimont) |
| 3. Casidanni (Saint-Cizy) | 11. Donnia (Lectoure) | 19. Soliti (Saint-Cizy) |
| 4. Cassia (Bagnère-de-Luchon) | 12. Eppamaigi (St-Bertrand) | 20. Toma (Bagnère-de-Luchon) |
| 5. Cassili (Martes-Tolosanes) | 13. Litano (Valentine) | 21. Trocci (Saint-Girons) |
| 6. Cintugnati (Arnesp) | 14. Sennacius (Barsous) | 22. Vennonius (Ardèche) |
| 7. Dannoni (Prat) | 15. Sennagi (Saint-Gaudens) | 23. Venusius (Monferran-Saves) |
| 8. Dannonia (Saint-Lizier) | 16. Sintus (Saint-Béat) | 24. Vinusius (Lasséran) |

Limite de la pénétration des anthroponymes celtes en Aquitaine orientale : ———

Fig. 102 – Limite de la pénétration des anthroponymes celtes en Aquitaine orientale (d'après J. Gorrochategui, 1984).



Anthroponymes hybrides aquitano-gaulois en Aquitaine orientale :

- | | | |
|---------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Adiatunnus (Sos ?) | 7. Britex (Montsérié) | 13. Dunohorigis (Barsous) |
| 2. Attaiorig (Auch) | 8. Cahenna (Lasséran) | 14. Dunohoxsis (Marnes-Tolosanes) |
| 3. Axsedo (Saint-Cizy) | 9. Cambuxae (Duran) | 15. Dunomagius (Prat) |
| 4. Belheiorigis (Goudran) | 10. Condai (Eauze) | 16. Illai (Nux, Barran) |
| 5. Bersegi (Auch) | 11. Condannossi (Caubous-Oueil) | 17. Matico (Auch) |
| 6. Bocontiae (Sarrecave) | 12. Dunai, Dunaio (Auch) | 18. Toutannorigis (Prat) |
| | | 19. Toutaronia (Auch) |

Limite de la pénétration des anthroponymes celtes en Aquitaine orientale : ————

Limite de la pénétration des anthroponymes hybrides aquitano-gaulois en Aquitaine orientale : - - - - -

Fig. 103 - Limite de la pénétration des anthroponymes hybrides aquitano-gaulois en Aquitaine orientale (d'après J. Gorrochategui, 1984).

Un bref aperçu des noms recensés sur la **figure 103** rend compte de la récurrence de l'élément gaulois *-rig*, « roi »⁴¹⁹, dans les anthroponymes hybrides : Belheiorigis, Dunohorigis, Dunohoxsis. La racine de ces deux derniers patronymes, *duno-*, est également celtique et peut signifier « brun »⁴²⁰ ou « force »⁴²¹, à moins que l'on retienne le terme *-dunon* « citadelle »⁴²². Le linguiste espagnol affirme que ces deux anthroponymes témoignent d'une adaptation à la structure linguistique de la langue aquitaine⁴²³. On remarquera également la présence répétitive du « h », sans nul doute une particularité morphologique de cet idiome⁴²⁴. Citons encore Condannossi, qui présente le préfixe celtique *con-* et le vocable de même origine : *dannos-* « magistrat »⁴²⁵. Toutannorigis est lui aussi répertorié par le linguiste comme une probable adaptation hybride d'un nom gaulois, notamment au niveau du suffixe intermédiaire : (touta) *-nno-(rigis)*⁴²⁶.

Joaquin Gorrochategui voit en ces résultats les traces d'un probable phénomène de bilinguisme, preuve des contacts étroits et anciens des peuples aquitains avec les Gaulois riverains de la Garonne. Cette hypothèse nous paraît tout à fait admissible, d'autant plus qu'elle est confortée par des inscriptions épigraphiques laissant entendre l'existence de couples mixtes. Le chercheur put en effet mettre en lumière que bien des stèles votives « familiales » comportaient des anthroponymes attribuables au faciès onomastique de chacune de ces deux entités ethnoculturelles.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 363. Delamarre X., 2003, p. 259.

⁴²⁰ Delamarre X., 2003, p. 154.

⁴²¹ « *fortaleza* ». Gorrochategui J., 1984, p. 363.

⁴²² Delamarre X., 2003, p. 154.

⁴²³ Gorrochategui J., 1984, p. 358.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 377.

⁴²⁵ Delamarre X., 2003, p. 135.

⁴²⁶ Gorrochategui J., 1984, p. 358.

4. 3. Les répercussions culturelles de la conquête romaine sur l'Aquitaine ethnique

4. 3. 1. Des marges garonnaises aux Pyrénées : le paysage monétaire de la période post-conquête

L'analyse de la documentation numismatique, relative à la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C., met très clairement en évidence les répercussions politiques de la soumission des peuplades gauloises et aquitaines. Les frappes ethniques s'interrompent subitement, laissant place à un nouveau paysage monétaire. Les monnaies, fabriquées en or ou en argent avant la conquête, sont dorénavant majoritairement produites en bronze. Les évolutions observées par les numismates ne se limitent cependant pas aux seuls critères métrologiques, les changements touchent également le style et les choix iconographiques des nouvelles émissions, étroitement inspirées de monnayages romains. Un changement important se produit aussi concernant la taille et la nature des entités émettrices. Les monnayages de l'ante-conquête semblaient surtout avoir recouvert deux échelons de production, l'un tribal, comme pour la monnaie sotiote au cheval, l'autre régional, à l'exemple de certaines émissions à la croix. Toutes ces frappes cessent d'être conçues sous domination romaine, où s'affirment désormais des monnaies émises par des chefs locaux. L'assujettissement des Gaules accompli, la République sut témoigner sa reconnaissance aux indigènes de haut rang qui, à un moment où à un autre du conflit, avaient pris son parti. Ces personnages, issus des strates tribales dirigeantes, purent vraisemblablement conserver une certaine autorité politique et économique au sein de leur communauté. Par-delà ces libéralités apparentes, l'affirmation de ces intermédiaires autochtones reflète davantage la mise en place d'une politique pragmatique de contrôle des territoires conquis. Dans un contexte de l'immédiat après-guerre, un contrôle indirect permettait à Rome de maintenir efficacement son emprise sur les peuplades vaincues, tout en évitant de nouveaux soulèvements.

Afin de consolider leur nouvelle autorité, ces roitelets n'hésitèrent pas à frapper leurs émissions à leurs noms. Les légendes monétaires nous fournissent ainsi plusieurs patronymes : *Anniccoios*, *Contoutos*, *Atectori*, *Adietuanus* etc. L'attribution de nombre de ces petits bronzes n'a pu être établie de manière certaine par les numismates ; s'ils s'accordent en général à décerner le monnayage *Atectori* aux Pictons, les exemplaires aux

noms d'*Anniccoios* et *Contoutos* font encore polémique. Tous deux frappés en grand nombre⁴²⁷, leurs aires de circulation très étendues empêchent d'en établir l'origine avec exactitude. Un réexamen récent de ces monnaies semble toutefois peser en faveur d'une provenance santonne⁴²⁸. Les monnaies à la légende *Luccios* posent elles aussi de nombreuses difficultés d'identification, tant la quantité d'exemplaires retrouvée est faible et leur localisation disparate⁴²⁹.

Dans le cas du monnayage au nom d'*Adietuanus*, la mention « REX SOTIOTA »⁴³⁰ permet sans conteste d'en décerner la paternité aux Sotiates, ou plutôt à leur chef, qui fit sa soumission au légat de César en 56 av. J.-C.⁴³¹. L'influence romaine sur cette émission se manifeste sans ambages par la représentation d'une louve au revers. Le commanditaire de cette frappe semble également avoir voulu préserver un lien avec les séries en usages avant la conquête. Les virgules bouletées observables sur l'avers des monnaies à la louve (*SOT-5a*), sont directement issues de l'avers de la dernière émission sotiata au cheval (*SOT-4*). L'ambivalence culturelle de ce monnayage symbolise assez bien la situation politique et culturelle de nombre de ces dirigeants indigènes de la période post-conquête, à la fois ancrés dans les traditions tribales, et acquis aux « valeurs » de la romanité, ou du moins, à l'autorité de la puissance conquérante... Cette influence bipolaire se constate de nouveau sur les bronzes de *Luccios* (*PET-1*), qui présentent au droit une tête traitée selon le style méditerranéen, et au revers un sanglier, si souvent figuré sur les monnaies ethniques. À l'époque de l'indépendance, des représentations de cet animal furent utilisées comme emblème martial dans tout le monde celtique. Nous le retrouvons figuré sur un cimier de cavalier du chaudron de Gundestrup⁴³², mais aussi sur les carnyxs découverts à Tintignac, et en enseigne militaire à Soulac-sur-Mer (*fig. 60*). Les monnaies à légende *Anniccoios* reprennent elles aussi le sanglier, cette fois-ci accompagné d'un autre symbole hérité de l'avant-conquête : un triskèle (*SAN-1*). Des thèmes iconographiques plus novateurs ont été privilégiés sur les bronzes *Contoutos* et *Aectori*, où sont respectivement représentés un loup et un taureau.

⁴²⁷ Le type *Contoutos* représente 76% du numéraire de bronze post-conquête sur la vallée de la Garonne. Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 27, 28.

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ Hiriart, 2009, p. 106.

⁴³⁰ Cf. corpus numismatique *SOT-5b*.

⁴³¹ Callegarin L., 2009, p. 32 à 35.

⁴³² Kruta V., 2000, p. 650.

Ce véritable basculement monétaire peut néanmoins être nuancé. Quelques rares monnayages continuent d'être émis selon certaines des normes typologiques et iconographiques en vigueur avant la conquête romaine. Sur la moyenne vallée de la Garonne, deux émissions produites par les Nitiobroges entre 50 et 25 av. J.-C. utilisent exclusivement l'argent comme métal de frappe. Leurs poids respectifs semblent toutefois s'aligner sur celui du quinaire romain⁴³³. En ce qui concerne le traitement iconographique de ces monnayages, il paraît être resté assez fidèle à celui que nous avons pu observer sur des monnaies ethniques. La tête sur le droit de l'exemplaire *CUBIOS (NIT-1)* se détache complètement des représentations romanisées vues sur les bronzes *Anniccoios*. La représentation de l'équidé sur le revers peut elle aussi être rapprochée de figurations constatées sur des frappes ethniques. Sur la seconde série, dite à la légende *EΦE*, la tête est casquée (*NIT-2*) ; l'influence stylistique de Rome n'y est pas plus perceptible que sur le type précédent. L'étalon représenté au revers comporte même sous son poitrail un torse, un objet que l'on observe habituellement sur certaines monnaies « tribales ».

Une autre « frappe », entrevue en abordant l'hypothèse d'une arrivée post-conquête des Bituriges Vivisques en Bordelais, semble elle aussi avoir perpétué des standards iconographiques éloignés des modèles romains : celle des « fractions d'argent ». Cette dénomination regroupe en réalité un ensemble de monnayages, une sorte de masse de diviseurs, dont les numismates retrouvent des exemplaires un peu partout en Gaule celtique, mais sans parvenir encore à en identifier les peuples émetteurs. En outre, la chronologie de ces monnaies, longtemps basée sur les seules comparaisons stylistiques et métrologiques, s'est avérée peu fiable une fois confrontée aux contextes stratigraphiques⁴³⁴. Ajoutons que les types les plus anciens de ces petits numéraires sont signalés dans des contextes de la fin du III^e siècle av. J.-C. Sur l'embouchure de la Garonne, la question de l'apparition de certaines de ces petites pièces après la conquête romaine semble toutefois pouvoir être éclaircie. V. Geneviève a mis en exergue la prédominance d'un type particulier de fractions d'argent à Bordeaux⁴³⁵, comportant au revers un cheval entouré d'un ou deux annelets (*BIV-1*), et a ainsi proposé de les attribuer à cette cité. Le numismate précisait également qu'« *Aucune fraction de ce type n'a été*

⁴³³ Hiriart, 2009, p. 97.

⁴³⁴ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 32.

⁴³⁵ 75% des fractions d'argent découvertes dans la ville. Geneviève V., 2013, p. 177.

recueillie dans des niveaux antérieurs à la seconde moitié du Ier s. a.C. et la plupart d'entre elles se retrouve même dans des contextes augustéens.»⁴³⁶. Sans émettre d'hypothèse définitive expliquant la production de ces numéraires à Burdigala postérieurement à la conquête, ce spécialiste avançait qu'elle témoignait peut-être de l'établissement des Bituriges Vivisques sur l'estuaire⁴³⁷.

Lors du chapitre précédent, l'étude des sources archéologiques avait mis en lumière que le postulat antique, d'une scission culturelle délimitée par le cours de la Garonne, n'était pas confirmée par l'instrument monétaire. Les monnayages conçus par les peuplades gauloises et aquitaines de la vallée garonnaise s'approprièrent aussi bien une iconographie héritée des statères de Philippe II de Macédoine, que des cités d'Emporion et de Rhodè. Une vraie fracture apparaissait cependant au niveau de l'Adour avec les émissions à protubérances, hermétiques à toutes les influences susmentionnées. Si la production de ces piécettes aniconiques s'interrompt elle aussi sous domination romaine, la césure culturelle localisée sur l'Adour semble persister. Alors que les monnayages ethniques qui avaient cours sur l'axe garonnais ont été remplacés, après la conquête, par des émissions aux noms de chefs locaux, le sud-ouest aquitain ne crée plus aucune monnaie... L'ampleur du contrecoup culturel occasionné par l'instauration du nouvel ordre romain, doit donc être relativisée.

L'appropriation des normes iconographiques romaines fut essentiellement le fait de territoires contrôlés par des chefs indigènes, dont l'accession ou le maintien à la tête de leur tribu n'était dû qu'au bon vouloir de Rome. Les zones d'émissions de ces frappes d'intermédiaires locaux correspondent étrangement à des secteurs névralgiques de l'axe garonnais : le pays santou bordant la zone de l'embouchure, et la région de Sos proche du cours moyen du fleuve, une contrée où Adietuanus avait su opposer une vigoureuse résistance à P. Crassus. Implantés sur des contrées éloignées de la *Provincia* et de l'axe garonnais, les hauts personnages du sud-ouest aquitain ne paraissent pas avoir bénéficié de telles faveurs politiques. Nous pouvons aussi raisonnablement proposer que la mise en place de ce « système » de contrôle indirect chez les peuplades reculées du sud de la région, ne se concrétisa pas jusqu'à la conception d'une émission monétaire. Celle du chef

⁴³⁶ *Ibid.*

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 181.

sotiate Adietuanus ne semble d'ailleurs s'être apparentée qu'à une simple frappe de prestige⁴³⁸.

Une découverte récente nous amène cependant à nuancer l'absence de toute production monétaire en Aquitaine méridionale. La recherche numismatique a mis en exergue la fabrication dans la zone du piémont pyrénéen, dans la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C, d'imitations de l'atelier ibérique de Iaka (**IAK-3**). La frappe de ces monnaies répondait vraisemblablement à un besoin des populations locales, relatif à leurs transactions quotidiennes. Signalons la découverte de sept de ces bronzes dans une grotte à Apons, datés des années 40-30 av. J.-C, mais ces numéraires semblent cependant davantage refléter la présence momentanée d'une troupe romaine dans le sud de l'Aquitaine, époque où la région montrait encore, quelques années après la conquête, des signes d'agitation⁴³⁹.

4. 3. 2. Une rupture culturelle dans le faciès céramique aquitain à l'époque d'Auguste ?

La conquête romaine n'a pas subitement transformée les us et coutumes des populations aquitaines. Les archéologues situent plutôt l'affermissement des premiers changements notables au règne d'Auguste, période où fut entreprise une grande réforme administrative des provinces conquises en Gaule. Sur le plan céramique, Fr. Réchin souligne la mise en place d'« *un nouvel univers* » se traduisant par l'adoption de nouveaux types de poteries, une évolution à nuancer toutefois devant la persistance d'autres catégories de vaisselles particulières à la région⁴⁴⁰.

Par une méthode analogue à l'analyse des formes céramiques opérée dans le chapitre précédent, nous souhaitons aborder plus en détails cette transformation du faciès céramique « indigène » à partir de l'époque augustéenne. Pour ce faire, nous avons une nouvelle fois réalisé des tableaux présentant la céramique commune de plusieurs sites aquitains. Le premier d'entre eux comprend des « formes fermées » sur une chronologie ciblée sur la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C. (**fig. 104**). Afin de mieux percevoir les

⁴³⁸ Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., 2013, p. 26.

⁴³⁹ Callegarin L., 2011, p. 329.

⁴⁴⁰ Réchin Fr., 1994, p. 484.

évolutions du faciès céramique en question, nous l'avons immédiatement fait suivre d'un autre tableau, toujours centré sur les formes dites « fermées », mais selon une chronologie plus centrée sur la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. (**fig. 105**). Une logique identique a été adoptée pour les « formes ouvertes » (**fig. 106 et 107**).

Après la conquête (**fig. 104**), le répertoire c.n.t de Roquelaure présente toujours ce grand pot peigné déjà observé aux époques antérieures. Seule une deuxième poterie, plus petite, fait son apparition au sein de cette catégorie. Le faciès des c.c.t de ce site présente également des permanences typologiques, nous reconnaissons en effet deux grands pots déjà en usage sur l'*oppidum* quelques décennies auparavant (**fig. 95**). À ces deux vases viennent s'ajouter trois nouvelles formes inconnues jusque-là : deux petits pots, et un vase qui comporte une baguette à la jonction panse-col. L'influence méditerranéenne se perçoit surtout au niveau de l'arrivée d'une pièce de vaisselle encore inconnue dans la région : la cruche⁴⁴¹. Le matériel céramique, provenant de couches d'occupation de la période augustéenne (**fig. 105**), révèle l'utilisation de vases aux morphologies inédites, cela tant pour la c.n.t. que pour la c.c.t. Chacune de ces catégories conserve cependant quelques pots remontant au second âge du Fer (**fig. 104**).

Le mobilier céramique de Vic-Fezensac n'est renseigné dans notre étude que par les vases qui furent remontés du puits fouillé dans les années 1970 (**fig. 104**). La structure fut datée du dernier quart du Ier s. av. J.-C. Le répertoire des formes fermées est extrêmement varié, et semble bien illustrer ces modifications des habitudes de consommation des populations aquitaines à l'époque du règne d'Auguste. On aperçoit des vases à carène haute qui se rapprochent de ceux exposés pour Roquelaure, mais également des poteries à carènes médianes et basses, absentes des séries consultées pour l'*oppidum* de la Sioutat. M. Cantet écrivait cependant à leur propos les lignes suivantes : « *C'est la poterie que l'on retrouve en abondance dans tous les gisements de la fin du premier siècle avant notre ère, à Toulouse, à Saint-Bertrand, à Auterive, à Lectoure, à Auch, à Roquelaure.* »⁴⁴². Tout en conservant des pots plus « traditionnels », les populations du pays gersois paraissent s'être appropriées très rapidement de nouveaux types de vases. Ajoutons toutefois que ce constat s'explique sans doute aussi par la nature des sites d'où proviennent les céramiques

⁴⁴¹ Placée dans la catégorie des pots par simple commodité.

⁴⁴² Cantet M., 1975, p. 21.

analysées. Des emplacements ruraux auraient peut-être livrés un faciès céramique moins diversifié que celui qui vient d'être entrevu pour les sites de hauteurs de Roquelaure et Vic-Fezensac.

À Lescar, les pots mis au jour dans les niveaux augustéens sont exclusivement non tournés (**fig. 104**). Deux vases attirent plus particulièrement notre attention, ils comportent un col saillant que nous avons déjà constaté pour certains sites du second âge du Fer. Nous avons reproduit dans ce tableau les céramiques de Sanguinet, Hastings et Bordes, dont la chronologie reste encore assez imprécise : IIe au Ier s. av. J.-C. Ces emplacements de la région landaise et du piémont pyrénéen ont livré des vases aux cols très prononcés, à la manière de ceux que nous évoquions pour Lescar. Sur les sites ruraux de cette grande aire culturelle, les types de c.n.t. en usage sont restés inchangés jusqu'à l'époque augustéenne. Qu'en est-il du mobilier céramique inventorié sur des niveaux à la chronologie plus tardive ? À cet égard, le site de Lescar dévoile une véritable continuité de son faciès c.n.t. au moins jusqu'à la période augusto-tibérienne (**fig. 105**). Nous reconnaissons également un pot à rebords plat interne, des vases que nous avons signalés pour Hastings et Sanguinet à la fin de l'âge du Fer (**fig. 104**).

Cette « stabilité » du fonds céramique non tourné est aussi manifeste dans la région landaise après le changement d'ère. Hastings livre toujours ces pots d'une allure assez massive, au rebord plat interne, ainsi que ces urnes aux cols très saillants (**fig. 105**). Sur la côte basque, l'atelier de salaison de Guéthary présente lui aussi des vases aux lèvres très prononcées, déjetées vers l'extérieur. Précisons que sur une inscription funéraire, découverte dans les cuves de salaison, étaient inscrits des anthroponymes d'origine italique⁴⁴³. Les propriétaires de cet atelier, vraisemblablement étrangers à la région, ont tout de même privilégié une céramique non tournée, fabriquée localement, pour leur utilisation quotidienne.

Sur le cours supérieur de la Garonne, les « couches noires » de Saint-Bertrand-de-Comminges datées des années 20/15 av. J.-C., n'ont pas révélées une variété de formes très étendue (**fig. 104**). Seule une petite urne non tournée paraît pouvoir être clairement rapprochée d'autres exemplaires connus en Aquitaine. Ces niveaux d'occupation

⁴⁴³ Réchin Fr., 1994, p. 213.

remontent à la fondation *ex nihilo* de la cité dans les premières années du règne d'Auguste. L'empereur lui conféra le droit latin et y développa un grand programme architectural. Sur des couches plus récentes (15 av. à 15 ap. J.-C.), le mobilier récupéré fait apparaître une « métamorphose » saisissante du faciès céramique de la ville. Nous constatons encore parmi la c.c.t des profils assez courants, mais la grande diversité des formes figurées, ainsi que la présence d'une cruche, illustrent de façon très nette ce « tournant » culturel augustéen (**fig. 105**). L'adoption de poteries d'influence méditerranéenne est sans doute à mettre en relation avec la construction de nombreux édifices publics, qui témoignent, dans leurs domaines respectifs, de cette volonté des autorités romaines à propager ses modèles de civilisation⁴⁴⁴.

La c.n.t. de Saint-Bertrand contient des types de vases déjà observés dans la région, on remarquera l'absence de pots aux cols très prononcés, tels ceux de Lescar. Des vases aux diamètres d'ouverture très larges rappellent les pots « trapus » à rebord plat interne de la région landaise, mais les cols des exemplaires commingeois semblent différents.

⁴⁴⁴ *Ibid*, p. 41.

Fig. 104 – Formes céramiques « fermées » de sites aquitains (chrono. Ciblée sur la 2^e moitié du Ier s. av. J.-C.).

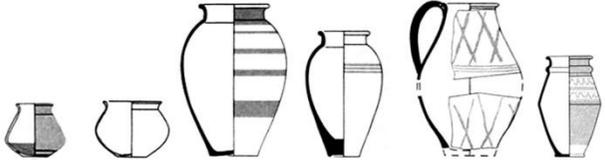
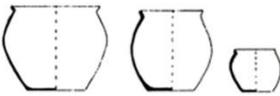
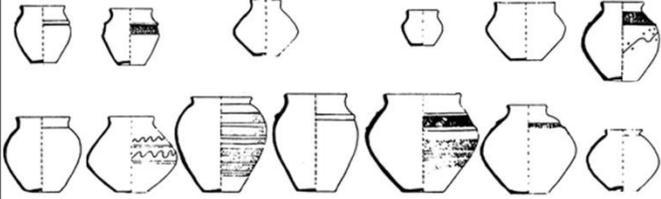
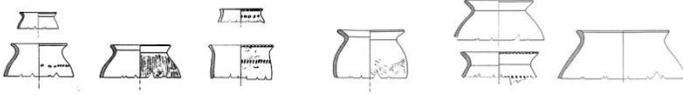
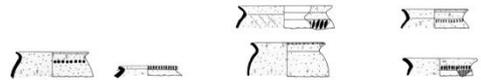
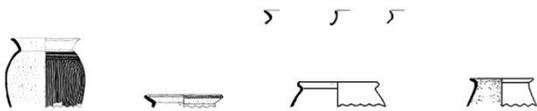
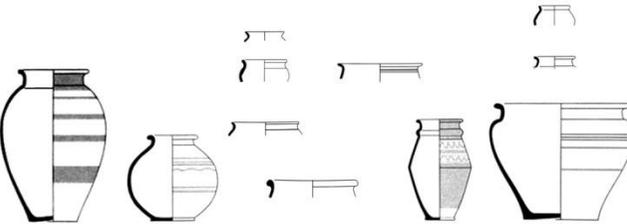
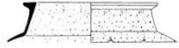
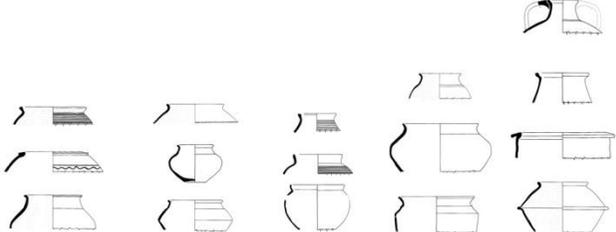
0_15 cm	Chronologies	pots		grandes jarres
		c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.
La Sioutat (Roquelaure)	50 à 15 av. J.-C.			
Vic-Fezensac	dernier quart du Ier s. av. J.-C.			
Auch	40 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.			
Sanguinet	Ile et Ier s. av. J.-C.			
Hastingues	Ile et Ier s. av. J.-C.			
Bordes	Ile et Ier s. av. J.-C.			
Lescar	Auguste			
St-Bertrand	vers 20/15 av. J.-C.			

Fig. 105 – Formes céramiques « fermées » de sites aquitains (chrono. Ciblée sur la 1ere moitié du Ier s. ap. J.-C.).

0_15 cm	Chronologies	pots		grandes jarres
		c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.
La Sioutat (Roquelaure)	15 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.			
Auch	0 à 40 ap. J.-C.			
Hastings	Ier s. ap. J.-C.			
Guéthary	Tibère			
Lescar	Auguste - Tibère			
St-Bertrand	vers 15/10 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.			

Le suivi de l'évolution du faciès céramique indigène peut être poursuivi par l'examen des formes ouvertes. Les poteries découvertes à l'intérieur du puits de Vic-Fezensac témoignent, en ce sens, de l'acceptation de types de vaisselles encore inusités en Aquitaine (**fig. 106**). Une jatte tripode fait partie de cet ensemble, les céramologues estiment cependant que cette poterie se diffuse progressivement durant tout le Ier s. av. J.-C.⁴⁴⁵. L'apparition de vases inspirés de modèles méditerranéens se remarque mieux par la présence, au sein de la catégorie des jattes, de deux bords très épais déjetés vers l'extérieur, formant presque une sorte d'anse : des mortiers⁴⁴⁶. François Réchin souligne que ce récipient fait partie, avec les assiettes, les cruches et les pichets, de ces nouvelles formes encore ignorées dans la région quelques décennies auparavant⁴⁴⁷.

Certaines de ces formes surgissent à Roquelaure dès le début de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. En plus des assiettes, les niveaux d'occupation de cette période révèlent un répertoire de poteries tournées très varié. Si l'écuelle de type protohistorique est toujours présente, le faciès morphologique de cette catégorie s'élargit par l'arrivée de terrines possédant un pied (**fig. 106**). Ces nouveautés touchent également la rubrique des bols et gobelets. Les panses de ces types inédits, tout comme celles des jattes (**fig. 106**), se détachent complètement des formes de vaisselles équivalentes utilisées sur l'*oppidum* avant la conquête romaine (**fig. 96**). Les écuelles tournées et non tournées de facture « traditionnelle » sont toujours en usage au début du Ier s. ap. J.-C. (**fig. 107**). Les formes innovantes mentionnées plus haut sont quant à elles renforcées d'autres poteries encore méconnues dans la région.

Signalons la découverte d'un fragment de jatte à anse interne à Hastings au Ier s. ap. J.-C. symbolisant parfaitement, à l'échelle de l'Aquitaine, cette persistance plus générale des formes de céramiques communes après la période augustéenne. Sur la question de la résonance ethnique et culturelle à conférer à ces conservatismes, Fr. Réchin a écrit que les Aquitains « *ont apparemment trouvé les ressources nécessaires dans la force et le dynamisme de leur identité propre pour conserver l'essentiel de traditions céramiques dont il faut sans doute chercher les fondements dans les particularités ethniques locales et dans l'exploitation d'un milieu particulier, autant de conditions que la*

⁴⁴⁵ Gardes Ph., 2010, p. 242.

⁴⁴⁶ Nous les avons inventoriés dans la catégorie des jattes par simple commodité.

⁴⁴⁷ Réchin Fr., 1994, p. 484.

conquête n'a évidemment pas modifié du jour au lendemain. »⁴⁴⁸, analyse à laquelle nous souscrivons. L'examen du mobilier céramique indigène semble toutefois indiquer une « résistance » culturelle à l'influence méditerranéenne, beaucoup plus forte dans le Sud-Ouest aquitain, impression confirmée par l'étude des monnayages régionaux de la période ante-conquête.

Concernant la c.n.t., son faciès morphologique ne se modifie véritablement qu'à l'époque flavienne⁴⁴⁹. La proportion de c.n.t. reste remarquablement élevée sur ce dernier site (**fig. 93**). Elle atteint encore près de 55% du mobilier céramique de Lescar au début du Ier s. ap. J.-C. À la même période, Saint-Bertrand obtient un pourcentage équivalent mais pour la c.c.t. Les taux les plus remarquables de vaisselles communes tournées se retrouvent cependant sur une autre agglomération, dans le pays gersois, à Auch.

Le faciès aquitain des céramiques tournées et non tournées fabriquées localement dévoile finalement une adoption très partielle des formes méditerranéennes sur les sites ruraux. Cette influence de modèles céramiques étrangers à la région est beaucoup plus perceptible en zone urbaine. Cette tendance, observée à *Lugdunum Convenarum* avec les pots, est également corroborée par l'analyse des formes ouvertes. Si quelques assiettes font leur apparition dans les « couches noires » (**fig. 106**), un véritable contraste se dessine avec la variété typologique que cette dernière catégorie fournit dans des niveaux d'occupation plus récents (**fig. 107**). Le répertoire typologique des bols et gobelets tournés et non tournés s'enrichit aussi, tout comme celui des écuelles tournées.

⁴⁴⁸ Réchin Fr., 1994, p. 499.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 485.

Fig. 106 - Formes céramiques « ouvertes » de sites aquitains (chrono. Ciblée sur la 2^e moitié du Ier s. av. J.-C.).

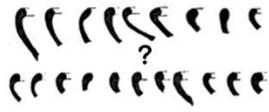
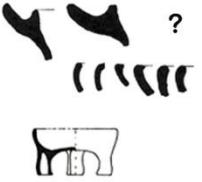
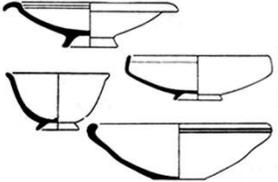
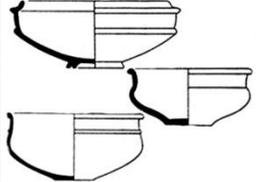
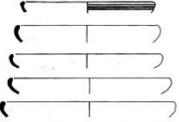
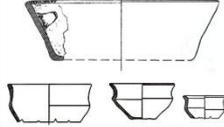
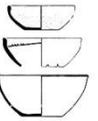
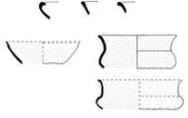
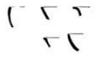
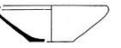
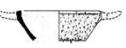
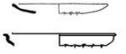
0_15 cm	Chronologies	écuelles		bols et gobelets		jattes		assiettes
		c. n. t.	c. e. t.	c. n. t.	c. e. t.	c. n. t.	c. e. t.	c. e. t.
Vic-Fezensac	dernier quart du Ier s. av. J.-C.							
La Sioutat (Roquelaure)	50 à 15 av. J.-C.							
Auch	40 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.							
Sanguinet	Ile et Ier s. av. J.-C.							
Hastingues	Ile et Ier s. av. J.-C.							
Bordes	Ile et Ier s. av. J.-C.							
Lescar	Auguste							
St-Bertrand	vers 20/15 av. J.-C.							

Fig. 107 - Formes céramiques « ouvertes » de sites aquitains (chrono. Ciblée sur la 1ere moitié du 1er s. ap. J.-C.).

0_15 cm	Chronologies	écuelles		bols et gobelets		jattes		assiettes
		c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.	c. c. t.	c. n. t.	c. c. t.	c. c. t.
La Sioutat (Roquelaure)	15 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.							
Auch	0 à 40 ap. J.-C.							
Hastingues	1er s. ap. J.-C.							
Guéthary	Tibère							
Lescar	Auguste - Tibère							
St-Bertrand	vers 15/10 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.							

4. 3. 3. La réforme provinciale augustéenne

La gestion des territoires conquis par César en Gaule ne nous est connue que par de brèves mentions littéraires, bien souvent peu explicites. Les lignes laissées par Strabon constituent l'un des rares témoignages dont nous disposons, elles nous informent que l'empereur Auguste entreprit une grande réorganisation des provinces « nouvellement » acquises. Les historiens ont pu approximativement dater cette réforme administrative de 16 av. J.-C. Les changements apportés modifièrent complètement l'organisation territoriale des contrées soumises. Le géographe grec nous apprend ainsi que l'Aquitaine ne désigne plus seulement la région habitée par les populations aquitaines, mais une vaste province allant des Pyrénées à la Loire. Les territoires de quatorze peuples gaulois étant agrégés à ceux de l'Aquitaine ethnique⁴⁵⁰. Cette configuration novatrice pourrait, au premier abord, permettre de penser que les autorités romaines avaient passé outre les réalités ethniques de l'époque de l'indépendance. D'autres éléments, plus concis, invitent néanmoins à nuancer cette vision...

Dès la fin des hostilités en 51 av. J.-C., soit bien avant la réforme augustéenne, les Aquitains « authentiques » avaient probablement été amenés à régler de façon conjointe le tribut dû à Rome. Strabon rapporte en effet que les Bituriges Vivisques, seul peuple gaulois établis en Aquitaine, s'en acquittaient séparément⁴⁵¹. C'est en tout cas ce que prête à penser le commentaire de J. Hiernard, qui traduisait l'extrait en question par : « *ils ne paient pas d'impôts avec eux ou en même temps qu'eux* »⁴⁵².

La transcription de ce passage fait cependant polémique, d'autres lectures ont depuis lors été proposées, à commencer par celle de M. Bats : « *De fait, le peuple de ces Bituriges-là est le seul peuple d'une autre race installé chez les Aquitains et il ne leur est pas confédéré.* »⁴⁵³, traduction reprise en des termes similaires par Ph. Remacle. L. Maurin la retient également : selon lui, Strabon veut simplement exprimer que les « *Bituriges*

⁴⁵⁰ Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1.

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² Hiernard J., 1981, p. 89.

⁴⁵³ Bats M. 2005, p. 13.

Vivisques ne peuvent être assimilés aux Aquitains, sans déterminer aucunement la nature des rapports entre les uns et les autres. »⁴⁵⁴.

P. Thollard s'est lui aussi essayé à cet exercice d'exégèse. En comparant les termes employés par Strabon dans cet extrait, avec d'autres passages de son œuvre, il établit une interprétation conservant la notion de « tribut ». Toutefois, sa compréhension de la phrase de Strabon diverge de celle formulée par J. Hiernard. Il traduit : « *remarquons en effet que ce peuple des Bituriges (Vivisques) est le seul peuple allogène établi chez les Aquitains. Il ne leur paie pas tribut.* »⁴⁵⁵. Le sens définitif ne s'écarte au final que très peu de celui suggéré par J. Hiernard, dans les deux cas l'imposition des Bituriges Vivisques paraît être détachée de celle des Aquitains.

Si la signification de cette ligne laisse planer quelques incertitudes, un dernier indice, celui-là épigraphique, semble toutefois conforter l'hypothèse de l'existence d'une plausible circonscription fiscale réservée aux « vrais » aquitains. Dans le volume des *I.L.A.* de Lecture, Georges Fabre et Pierre Sillières rappellent la découverte, dans le nord de l'Italie, d'une inscription permettant d'envisager « *que Lecture fut le centre d'un territoire administré par un procurateur impérial vers la fin du Ier siècle ap. J.-C.* »⁴⁵⁶. Le *cursus honorum* d'un certain C. Minicius Italus, indique en effet que ce personnage avait été, sous le règne de Domitien, *procurator prouinciarum Lugdunensis et Aquitanicae item Lactorae*. Georges Fabre précise qu'il s'agissait d'une « *importante procuratèle ducénaire exercée sur les deux provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine, mais aussi à Lecture* »⁴⁵⁷. De nombreux historiens ont ainsi pensé que Lecture avait été, durant le Haut-Empire, le centre d'une circonscription séparée de recouvrement des impôts, un district fiscal qui n'aurait concerné que les cités de l'ancienne Aquitaine césarienne⁴⁵⁸, hypothèse que nous rejoignons.

Cette subdivision administrative de la « petite » Aquitaine, au sein de la « grande » Aquitaine d'Auguste, comprenait peut-être aussi un dispositif adapté concernant le recrutement militaire. Georges Fabre consigne en effet une autre épitaphe évoquant un

⁴⁵⁴ Maurin L., 2010, p. 21.

⁴⁵⁵ Thollard P., 2009, p. 179.

⁴⁵⁶ Fabre Georges et P. Sillières, 2000, p. 51.

⁴⁵⁷ *Ibid.*

⁴⁵⁸ *Ibid.*

*dilector per Aquitanicae XI Populos*⁴⁵⁹. Les aquitains « autochtones » pouvaient ainsi probablement intégrer des contingents régionaux où les Gaulois n'étaient pas affectés, théorie qui n'a rien d'inconcevable.

Ces quelques indices corroborent d'office l'originalité culturelle de l'Aquitaine ethnique, mais démontrent également que le sentiment identitaire de ces populations était suffisamment conscient et prononcé pour que Rome entreprenne de le « respecter » partiellement, par la mise en place de dispositifs spéciaux.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

Conclusion

Depuis près d'une trentaine d'années, plusieurs études spécialisées se sont intéressées à améliorer, dans leurs domaines respectifs, nos connaissances des contrées situées entre Garonne et Pyrénées. La plupart d'entre elles n'ont pas hésité à tester la véracité des lignes laissées par les auteurs anciens, qui dissocient pleinement la culture et les peuples de l'Aquitaine avec ceux de la Gaule Celtique. Les synthèses combinant les résultats obtenus par ces différentes recherches sont en revanche beaucoup plus rares. C'est ce relatif déficit qui nous a poussé à vouloir entreprendre, par le biais d'une approche pluridisciplinaire, un nouveau tour d'horizon des données liées à l'histoire du peuplement aquitain.

Une thématique ancienne : un siècle et demi de débats

Cette thématique est en réalité assez ancienne, les premiers écrits remontant à la deuxième moitié du XIXe siècle, période de remise au goût du jour des écrits antiques, et d'essor de l'archéologie. À travers ces sources textuelles, érudits et lettrés de toute l'Europe redécouvraient un passé antique. Dans l'Hexagone, selon un contexte généralisé d'affirmation des Etats-nations, les Gaulois vaincus par Jules César furent érigés en population fondatrice de la patrie française. Le conquérant des Gaules, et Strabon après lui, avait pourtant insisté sur les distinctions culturelles et ethniques qui séparaient les populations aquitaines des Celtes d'outre-Garonne, mais peu importait... Pour la IIIe République, née dans la tourmente de 1871, seule prévalait l'édification d'une histoire unificatrice. Des voix s'élevèrent dès cette époque pour soulever le particularisme de ces anciens Aquitains, tel A. Luchaire qui parvint en partie à le faire reconnaître sur le plan des publications historiennes. À la toute fin des années 1890, C. Jullian, dans son ouvrage sur *l'Histoire de Bordeaux*, reconnaissait cette spécificité tout en flattant le passé celtique de Burdigala et de ses habitants. Malgré ces avancées dans l'exégèse des récits antiques, les campagnes de fouilles archéologiques menées dans la région s'échinèrent à retrouver la

trace du passage des Celtes, dont les nombreuses migrations avaient été documentées par les sources textuelles. La discipline archéologique vit à cette période se développer le modèle historico-culturel du diffusionnisme, paradigme qui ne concevait l'évolution technologique et culturelle des sociétés que par l'apport d'influences extérieures. Les contrées qui, comme l'Aquitaine protohistorique, ne présentaient pas une culture matérielle fortement imprégnée d'éléments halstattien et laténien, considérés comme des marqueurs de celticité, furent présentées comme culturellement retardées. Bien plus tard, dans les années 1980, se produisit un véritable tournant épistémologique où la recherche tendit à se recentrer sur les communautés protohistoriques locales, la thèse novatrice de J.-P. Mohen sur *L'âge du Fer en Aquitaine* illustre bien ce changement d'étape. Les disciplines scientifiques connexes à l'archéologie telles la céramologie et la numismatique, renouvelèrent de manière importante notre savoir des us et coutumes de ces anciennes populations. Le débat sur la nature ethnique des peuples aquitains, désormais délesté de toutes considérations diffusionnistes, se perpétua *grosso modo* entre les tenants d'une sphère aquitaine totalement originale, hermétique à toutes influences extérieures, et les partisans d'une forte incidence de migrants celtes sur la contrée. Plus encore, le dogme traditionnel des « invasions » celtiques aux âges du Fer, depuis un mythique berceau d'Europe centrale, fut totalement remis en cause. Différentes théories furent échafaudées établissant tour à tour que des bandes d'Indo-Européens (dont descendent les Celtes), des guerriers montés à cheval pour certains, de simples fermiers pacifiques pour d'autres, avaient quitté leur berceau originel localisé en Ukraine ou en Turquie actuelle, il y a plusieurs milliers d'années, pour « envahir » l'Europe et s'imposer à ses populations non indoeuropéennes. Tout récemment, un nouveau paradigme défendait l'hypothèse que cette vague indoeuropéenne n'avait jamais existé. Les Celtes seraient tout simplement issus des premiers hommes modernes arrivés en Europe au Paléolithique supérieur. Progressivement, ils se seraient répandus des régions de l'Arc Atlantique vers l'est du continent.

Devant ces hypothèses complexes et bien souvent contradictoires, qu'il était néanmoins nécessaire de prendre en considération, nous avons choisi de ne pas nous enfermer dans une polémique conceptuelle qui aurait requis de notre part un degré de spécialisation plus avancé que celui de notre niveau de formation. Nous avons préféré opter pour un retour aux sources, plus simple mais aussi plus à même de fournir les

informations nécessaires à l'élaboration d'une synthèse exhaustive sur l'Aquitaine préaugustéenne. Issues des sources textuelles, des disciplines archéologiques et onomastiques, nous avons utilisé toutes les données susceptibles d'être confrontées au postulat antique d'un fleuve garonnais, frontière naturelle intangible entre Aquitaine ethnique et Gaule celtique. Nous ne nous sommes cependant pas contenté d'éclaircir la piste des contacts noués entre Celtes et Aquitains, la problématique de l'implication du voisinage de Rome et des peuples du nord de la péninsule Ibérique a également été explorée. À travers cette recherche, nous ne nous sommes pas non plus limité à mettre en relation les informations produites par les publications scientifiques récentes, nous avons également avancé nos propres hypothèses lorsque cela s'y prêtait. Dans le cas des sources textuelles, nous avons insisté sur le fait que le constat dressé par César et Strabon d'une sphère aquitaine distincte du monde gaulois, n'était en rien contredit par les lignes d'auteurs postérieurs évoquant des « Celtes d'Aquitaine », cette mention d'Appien recouvrant plus probablement une portée géographique.

La Garonne : un axe commercial de tous les enjeux

En resituant notre sujet dans un contexte politique plus global, nous pensons avoir mis en évidence que les migrations celtiques s'étant installées dans la vallée de la Garonne avaient pu être attirées par la perspective de profiter de l'intense trafic commercial qui empruntait le cours du fleuve. Bien que les délimitations des territoires des Nitiobroges et des Volques Tectosages ne soient pas connues, l'hypothèse d'une attraction de l'axe garonnais pourrait être confortée par la situation géographique de leur principal *oppidum* : complètement accolé au fleuve, en facilitant ainsi la maîtrise d'une portion de son cours. Concernant cette fois les Bituriges, sans prétendre avoir clos le débat de la venue de ce peuple, nous pensons néanmoins avoir livré des lignes convaincantes quant à la thèse de leur installation au niveau de l'estuaire de la Gironde dans les décennies qui suivirent la conquête. Christian Goudineau a bien démontré que cet établissement relevait davantage d'une récompense de Rome envers une faction alliée, que d'une « déportation » punitive contre un peuple ennemi. Nous pensons néanmoins que cette opération diplomatique romaine, selon une politique plus générale de conciliation des grands peuples gaulois, dépassait largement le cadre d'une simple gratification envers une tribu amie. En conférant

les territoires de l'embouchure du fleuve aux Bituriges Vivisques, Rome consolidait un peu plus son contrôle de l'axe garonnais. Nous avons suggéré que derrière ce calcul politique, l'implantation organisée des Vivisques ne constituait en réalité que la clé de voûte, l'accomplissement définitif de manœuvres diplomatiques conduites par Rome sur la vallée de la Garonne depuis la fin du IIe siècle av. J.-C., en vue de renforcer son emprise sur cette importante voie économique. Une politique d'alliances et d'ingérences est également constatée sur d'autres grands axes commerciaux, telle la vallée du Rhône.

Une frontière garonnaise simplificatrice ?

Au regard des nombreux éléments présentés dans ce mémoire, nous pouvons résolument avancer que la Garonne, au sens large, constitua bien une frontière géographique, mais aussi culturelle, entre le domaine ethnique aquitain et les contrées habitées par les peuples celtiques. Un contraste net se dessine notamment en ciblant les agglomérations de plaines ouvertes. L'Aquitaine ethnique n'a pas révélé, à ce jour, de sites pouvant approcher la dimension économique de villes marchés telles que Lacoste et Eysses. En considérant, à l'échelle de l'Europe, l'aire de répartition des sites référencés comme des *oppida*, le fleuve garonnais semble une fois de plus marquer une « délimitation ». Une tendance encore observée lorsque nous avons entrepris d'étudier les données relatives à la sphère funéraire. La comparaison des tombes de Boé et d'Aubagnan a en effet révélé d'éclatantes dissimilitudes entre les traditions sépulcrales des mondes aquitain et gaulois. L'analyse des informations portant sur les puits « funéraires », qui avaient, un temps, pu faire présager de l'existence d'une aire culturelle commune aux Aquitains et aux Celtes de la vallée de la Garonne, n'a pas confirmé de telles hypothèses. La recherche récente a pu démontrer avec justesse que nombre de ces structures ne constituaient en fait que de simples puits à eau, qui une fois hors d'usage étaient transformées en fosses dépotoirs. En matière de linguistique, les travaux de J. Gorrochategui sur les anthroponymes indigènes recensés en Aquitaine ont établi que notre région avait possédé, conformément aux dires des auteurs anciens, un idiome complètement différent des parlers gaulois. L'originalité de cette aire onomastique est corroborée, entre autres, par le faciès des noms de peuples comprenant une fréquence élevée de désinences en *-ates*. L'élaboration de cette synthèse a mis en avant que ce

particularisme culturel aquitain était aussi confirmé par les données numismatiques. Le développement du phénomène monétaire en Gaule non méditerranéenne à la fin du III^e s. av. J.-C., a suivi des trajectoires différentes au nord et au sud du fleuve. Des monnaies imitées ont bien été produites et échangées sur la vallée de la Garonne, mais uniquement sur sa rive droite ! Si l'on considère désormais le métal de frappe, l'Aquitaine ethnique utilisa exclusivement l'argent, tandis que la Gaule celtique privilégia l'or.

Si les descriptions laissées par les auteurs antiques semblent tout à fait véridiques à l'issue de cette enquête, leur témoignage s'est aussi montré grandement simplificateur au moment d'entrer dans le détail des informations fournies par chaque discipline. L'examen des sites d'habitats a permis d'établir, que des emplacements de hauteur fortifiés correspondant aux caractéristiques des *oppida* celtiques continentaux étaient aussi présents sur la rive gauche de la Garonne. Une limite apparaissait, mais au niveau de l'Adour, où, jusqu'aux Pyrénées, ce type d'établissement présentait une superficie beaucoup plus réduite, et une occupation de l'espace remparé plus complète. Cette « fracture » culturelle doit cependant être mesurée devant l'incidence probable de la topographie locale dans la configuration de ces habitats. Une prudence identique doit être maintenue devant le clivage culturel constaté entre les coutumes sépulcrales du domaine aquitain et celles de la zone celtique périgaronnaise. Il n'est pas assuré que la sépulture de Boé soit vraiment représentative des pratiques funéraires en vigueur sur toute la rive droite de la Garonne, ni que celle d'Aubagnan puisse symboliser celles de l'Aquitaine toute entière. Ajoutons à cela qu'un important hiatus chronologique sépare les deux sites. L'analyse des faciès céramiques indigènes a, quant à elle, dévoilé que les sites gaulois partageaient un répertoire commun de formes ouvertes. Leurs productions se dissociaient toutefois en ce qui concerne les vases tournés et non tournés. En Aquitaine, deux grandes zones se détachent : d'un côté la région landaise et le piémont pyrénéen avec notamment un fort taux de c.n.t., et de l'autre le pays gersois, révélant des proportions importantes de c.c.t. ainsi que des morphologies de poteries très nettement inspirées de celles des régions celtiques avoisinantes. Les données mises en lumière par les numismates, révélant un développement différencié du phénomène monétaire dans le sud-ouest de la Gaule, témoignent d'une réalité beaucoup plus complexe sur le plan des influences stylistiques. Alors que dans l'ensemble, les peuples gaulois ont privilégié une imagerie héritée du statère de Philippe II de Macédoine, l'iconographie des monnaies à la croix, dont la

plupart des émissions sont probablement attribuables aux Volques Tectosages, est empruntée des frappes de la colonie grecque de Rhodè. Les représentations figurées sur plusieurs monnaies hybrides retrouvées à Lacoste et Eysses, semblent indiquer que la vallée de la Garonne fut une zone d'intenses interpénétrations culturelles entre les communautés riveraines du fleuve. Le peuple aquitain des Sotiates reprit même pour ses émissions la scène du « rapace conducteur » du statère macédonien, que l'on retrouve d'ordinaire en Gaule celtique. Si l'on considère désormais le métal de frappe, l'argent a effectivement été utilisé dans toute l'Aquitaine, mais aussi sur les territoires celtiques périgaronnais, comme le prouve la découverte de nombreux dépôts monométalliques du même étalon. Parmi les tribus gauloises de la vallée de la Garonne, seule celle des santons semble avoir choisi de battre des monnaies en or... Une fois encore, une scission culturelle peut être mise en exergue, mais entre l'Adour et les Pyrénées, où des frappes au style bien particulier ont été mises en lumière : les monnaies dites à protubérances, à la fois aniconiques et anépigraphes. L'existence de cette partition culturelle ne signifie pas pour autant que les peuples aquitains étaient seulement implantés au sud de l'Adour. Les populations septentrionales et orientales de la région, elles aussi aquitaines, furent simplement plus fortement soumises à l'influence des tribus gauloises installées sur la rive droite de la Garonne. En dressant à grands traits cette délimitation sur le cours du fleuve, César et Strabon ne restituèrent que de façon schématique le clivage ethnique qu'ils avaient pu percevoir entre mondes gaulois et aquitain⁴⁶⁰. Leur objectif était tout bonnement de rendre audible à leur lecteurs des contrastes régionaux parfois complexes. Ils ne s'attardèrent donc pas à renseigner les nombreuses nuances que comportait un tel tableau, ni à préciser les particularismes intrinsèques à ces différents ensembles.

Une Aquitaine ouverte aux influences extérieures ?

Au-delà de l'influence politique de Rome sur la région, l'examen des sites archéologiques a permis de souligner une accoutumance des peuples aquitains à certains produits méditerranéens, notamment le vin. Les tessons d'amphores beaucoup plus rares

⁴⁶⁰ Une perception indirecte dans le cas de Strabon, mais par le biais de témoignages sans doute bien informés.

dans le quart sud-ouest de la région indiquant toutefois que cette zone resta plus hermétique que l'Aquitaine orientale à ce type d'influence.

La proximité géographique des populations sud-occidentales du territoire aquitain avec celles du nord-ouest de la péninsule Ibérique a engendré des contacts culturels et politiques particulièrement étroits entre ces communautés. Les nombreux toponymes à consonance ibérique connus en Aquitaine semblent le certifier. Sur le plan diplomatique, la force de ces liens est démontrée par la création d'une coalition d'Aquitains et de Cantabres, qui tenta de s'opposer en 56 av. J.-C. au légat diligenté par César. Nous sommes tenté de penser que les liens tissés entre ces peuplades se concrétisèrent une fois de plus quelques années plus tard, mais cette fois-ci par une « intervention » des Aquitains, qui se révoltèrent en 29 av. J.-C. période durant laquelle Auguste avait entrepris de soumettre le réduit asturo-cantabre. L'existence d'accords similaires entre les tribus gauloises et aquitaines de la vallée de la Garonne peut également être supposée. C'est ce que prête en tout cas à penser la présence, en 52 av. J.-C. peu avant Gergovie, de cavaliers aquitains dans les rangs du contingent mené par le roi des Nitiobroges. Les nombreux anthroponymes celtes recensés par J. Gorrochategui pour le Haut-Empire indiquent en effet l'immigration substantielle d'individus d'origine gauloise sur les marges septentrionales et orientales du domaine aquitain. D'autres noms de personnes, ceux-là hybrides, indiquent que ces nouveaux flux de populations entraînent des unions mixtes avec les « autochtones » aquitains, et même la naissance d'un phénomène de bilinguisme. Nous avons proposé de voir en ces indices onomastiques les traces d'une réalité déjà en vigueur avant la conquête romaine, ce que reflète sans doute le nom bien celtique du chef du peuple aquitain des Sotiates : Adiatuanos.

Une identité ethnique aquitaine ?

Au regard des diverses influences extérieures qui semblent avoir imprégnées les populations de l'Aquitaine préaugustéenne, la question de l'existence d'un sentiment identitaire régional peut être posée. Les récits de César et Strabon présentent une Aquitaine ethniquement homogène, mais nous avons bien souligné qu'au moins deux aires culturelles se détachaient : l'une ciblée sur les contreforts des Pyrénées et la région landaise, l'autre

correspondant *grosso modo* au département du Gers. Quelques rares indices du Haut-Empire permettent de supputer que malgré la réforme provinciale d'Auguste, et la création d'une grande province d'Aquitaine, les « vrais » aquitains avaient pu rester rassemblés au sein d'une même circonscription fiscale. Les éléments les plus significatifs nous proviennent cependant du Bas-Empire avec la création au III^e s. ap. J.-C. d'une province ne réunissant plus que les « authentiques » aquitains : la Novempopulanie. Cette fondation est d'ailleurs authentifiée de manière remarquable par la découverte à Hasparren d'une stèle, gravée d'une inscription latine, stipulant que les Aquitains avaient obtenu de l'empereur⁴⁶¹ d'être séparés des Gaulois. Plus de trois siècles après la conquête, quelle que fut la teneur des particularismes qui autrefois avaient pu les dissocier, les Aquitains éprouvèrent la nécessité de faire reconnaître leur identité commune, leur appartenance à une même communauté de culture et de traditions. Ce sentiment d'unité n'était peut-être pas aussi affirmé du temps de l'indépendance, l'instauration d'un nouvel ordre politique après la conquête, et les bouleversements culturels qu'il impliqua, eurent sans doute pour effet de le renforcer progressivement au fil des siècles.

⁴⁶¹ La pierre d'Hasparren est datée du Bas-Empire.

Bibliographie

Auteurs antiques :

César., Constans L.-A., *Guerre des Gaules*, France, folio classique, Gallimard, 2009. (Les Belles Lettres, 1950, pour la traduction française et pour les notes. Editions Gallimard, 1981, pour la préface, la bibliographie et les cartes.)

César., *Guerre civile, Guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne*, Œuvres complètes tome II, édition *paleo*, traduites du latin par M. Artaud et R. Fougères.

Diodore de Sicile., Goukowsky P., trad., *Bibliothèque historique Fragments*, Livres XXI-XXVI, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

Orose., *Histoire contre les païens*, V, 23, 4. Citation lue dans Sablayrolles R., 2009, p. 50.

Pomponius Méla., Silberman A., trad., *Chorographie*, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Strabon., Lasserre Fr., trad., *Géographie*, tome II, livres III-IV, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

Différents sites internet de traduction et de compilation d'écrits antiques ont été utilisés pour composer notre corpus littéraire, en voici les références :

- Arbre Celtique : <http://www.arbre-celtique.com/>

- Itinera electronica : pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/

- Méditerranée – Antiquité : http://www.mediterranees.net/index_antiquite.html

- <http://remacle.org/>

Appien., *Guerres Civiles*, livre V, (Itinera electronica).

César., *Guerre des Gaules*, Livres I, II, III, IV, VII, VIII, (Itinera electronica).

Cicéron., *Pro Fonteio*, VIII, (Philippe Remacle).

Diodore de Sicile., *Bibliothèque Historique*, livre V, (Méditerranée – Antiquité).

Dion Cassius., *Histoire romaine*, (Itinera electronica).

Eutrope., *Abrégé de l'histoire romaine*, livre VII, (Itinera electronica).

Lucain., *La guerre civile*, (Itinera electronica pour la version latine), pour la traduction française voir Bost J.-P., « Dax et les Tarbelles » p. 44.

Lucain., *Scholies bernoises*, (Arbre Celtique).

Pline l'Ancien., *Histoire naturelle*, Livre IV, (Itinera electronica).

Plutarque., *Histoires parallèles*, Marius, 25, (Arbre Celtique).

Polybe., *Histoires*, livre XXXIV, (Itinera electronica).

Pomponius Méla., *Chorographie*, (Itinera electronica).

Ptolémée., *Géographie, La Celtogalatie aquitaine*, livre II, (Itinera electronica pour la version grecque), (Arbre Celtique pour la traduction française).

Salluste., *Fragments des Histoires*, CCLVIII, (Arbre Celtique).

Strabon., *Géographie*, livres IV et VII, (Arbre Celtique et Philippe Remacle).

Suétone., *Jules César*, 24, (Itinera electronica).

Tibule., *Elégies*, livre I, (Itinera electronica).

Tite-Live., *Histoire romaine*, livre V, (Itinera electronica).

Tite-Live., *Perioché*, LXI, LXV, (Arbre Celtique).

Auteurs contemporains :

Abaz B., « Le Mas-d'Agenais , « Bel Air », fosses gallo-romaines et occupation à la fin de l'âge du Fer », dans *Archéologie en Aquitaine*, 5, 1986, p. 79 à 82 et fig. 40.

Abaz B., *Vingt ans de recherche dans le Marmandais (guide illustré du Musée archéologique de Sainte-Bazeille)*, Sainte-Bazeille, 1991.

Abaz B., Noldin J.-P., 1987a : « Aperçu sur le monnayage sotiatae à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme » dans *B.S.F.N.*, 6, 42^e année, 1987, p. 209 à 214.

Abaz B., Noldin J.-P., 1987b : « Les monnaies d'argent à légende CUBIO et assimilées en Lot-et-Garonne », dans *B.S.F.N.*, 6, 42^e année, juin 1987, p. 215 à 219.

Abaz B., Noldin J.-P., « L'occupation préromaine d'Ussubium (Le Mas-d'Agenais, Lot-et-Garonne) », dans Boudet (R., dir.), 1992, p. 66 à 69.

Alinei M., Benozzo Fr., « Les Celtes le long des côtes atlantiques : une présence ininterrompue depuis le Paléolithique », dans *Aires linguistiques, Aires culturelles*, Brest, 2012.

Almagro M., « La cultura de los campos de urnas », dans Menéndez Pidal R. : *Historia de España*, 1, España prehistorica, Madrid, 1947.

Anonyme, *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque celtique. Publié par la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Paris, I (de A à G), 1875 et II (de H à Z) 1878.

Anonyme, Rapport des Membres de la Sous-Commission chargée d'effectuer les fouilles de Sos, adressé à la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, dans *Rev. Agenais*, 39, 1912, p. 501 à 509.

Anonyme, Centre de recherches et d'études scientifiques de Sanguinet, site archéologique sublacustre de Sanguinet, Rapport d'activités de 1988.

Arambourou R., Préhistoire des Landes : II. Les temps post-glaciaires, dans *Bull. Soc. Borda*, 108, p. 443 à 465.

Arramond J-Ch., Cazes D., Barraud D., et al., *Gaulois des pays de Garonne : II e – I er siècle avant J. -C.*, Graulhet, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2004.

Arthuis R., Atkin J., Bardot A., et al., *La voie de Rome entre Méditerranée et Atlantique*, Santander, Espagne, Ausonius, 2008.

Bach S., Gardes Ph., « Un secteur d'*Augusta Auscorum* : Des origines de la ville au IV^e s. p. C. » dans *Aquitania*, XVIII, 2001-2002, p. 79 à 110.

Ballester X., « Les langues celtiques : origines centre-européennes ou... atlantiques ? », dans *Aires linguistiques, Aires culturelles*, Brest, 2012.

Barahona J.J., *Numismatica y circulacion monetaria en Aquitania* (final del siglo II a.c.- primera mitad del siglo I d.c.), mémoire de maîtrise, Univ. De Bordeaux III, 1990.

Barahona J.-J., *Numismatica y circulacion monetaria en Aquitania*, T.E.R., Université de Bordeaux III, 1992.

Barthalès A., *Les Sotiates : leur origine et leur histoire*, Nérac, 1881.

Barthalès A., Les fouilles de Sos, dans *Rev. Agenais*, 41, 1914, p. 249 à 252.

Bastard C., Au pays des Sotiates. Découvertes d'antiquités à Sos. Une borne militaire à Sos, dans *Rev. Agenais*, 38, 1911, p. 526 à 531.

Bastard C., Station préhistorique. Villa gallo-romaine et mérovingienne de Lamolère près Saint-Pierre-de-Buzet, dans *Rev. Agenais*, 40, 1913, p. 311 et 312.

Bats M., « Strabon, les Bituriges Vivisques et l'Aquitaine de César et d'Auguste », dans Bouet A., Verdin Fl., dir. *Territoires et Paysages de l'âge du Fer au Moyen-Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, 2005.

Bats M., « L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne », dans *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire*, 2006.

Besombes-Hanry A., Lieu-dit La Rouquette, *Une occupation du 2^e âge du fer et du Haut-Empire s'intégrant à la trame urbaine d'Excisum*, Rapport Final d'Opération, I.N.R.A.P., 2010.

Beyneix A., Les puits du second âge du Fer de Vic-Fezensac et de Lectoure, dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 76 à 77.

Bilbao M.-V., *Pratiques funéraires au 1^{er} âge du fer : analyse comparative de part et d'autre des Pyrénées*. Master 2 sous la direction de Tassaut Fr., Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 2006.

Bladé J.-F., *Epigraphie antique de la Gascogne*, Bordeaux, 1885.

Blanc Cl., de Muylder Marj., Plana-Mallart R., dir., *25 ans d'archéologie en Béarn et en Bigorre : de la préhistoire à la fin de l'antiquité*, Narosse, édité conjointement par le groupe archéologiques des Pyrénées Occidentales, Euskarkeologia, le centre de recherche Archéologique sur les Landes et la Fédération archéologique des Pyrénées Occidentales et des Landes, Hors série n 1, 2004.

Bordes M., dir., Vestiges gallo-romains et musée lapidaire, dans *Sites et Monuments du Lectourois*, 1974.

Bosch-Gimpera P., « Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne », *Préhistoire*, 8, Paris, 1941, p.121 à 154.

Bost J.-P., « Présence humaine dans la grande Lande du deuxième âge du Fer à la conquête franque » : III^{ème} s. avant J.-C. - VI^{ème} s. après J.-C., 1981.

Bost J.-P., « Dax et les Tarbelles », dans *L'Adour Maritime de Dax à Bayonne.*, s. 1., 2001, p. 21 à 44.

Bost J.-P., Morin L., Roddaz J.-Mi., dir., *Les Racines de l'Aquitaine*, Toulouse, publié conjointement par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Crédit local de France, 1992.

Boudet R., *L'âge du Fer récent dans la partie méridionale girondin*, thèse de 3^e cycle, Paris, 1984.

Boudet R., « Aspects du peuplement autour de l'estuaire girondin, au I^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique » dans *Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, 1^{er} suppl. à *Aquitania*, 1986, p. 11 à 34, 8 fig.

Boudet R., « L'âge du Fer dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du Ve au I^{er} s. avant J.-C.) », collection « Archéologies », n. 2, Périgueux, 1987, p. 254, 86 fig., 222 pl.

Boudet R., La *circulation* de monnaies d'or pré-augustéennes dans le sud-ouest de la Gaule, dans *E.C.*, 26, 1989, p. 23 à 59, 8 fig.

Boudet R., « Numismatique et organisation du territoire du sud-ouest de la Gaule à la fin de l'âge du Fer : une première esquisse », dans *Rev. Archéol. Ouest, Supplément n° 3*, 1990.

Boudet R., Sculpture sur bois protohistorique de Soulac, dans Collectif 1991, p. 26 et 27.

Boudet R., « Découvertes récentes sur l'oppidum d'Agen et la tombe à char celtique de Boé (Lot-et-Garonne) », dans *Mém. Soc. Arch. Du Midi de la France*, 51, 1991, p. 279 à 281.

Boudet, R., « L'Age du Fer dans le Sud-Ouest de la France : quelques aspects ». dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992.

Boudet, R., et al., *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F., 1992.

Boudet R., 1992a : « Agen, découvert d'un puits à offrandes », dans *Archéologia*, 275, janvier 1992, p. 4 et 5.

Boudet R., 1992b : « L'oppidum de l'Emitage à Agen (Lot-et-Garonne) », dans Boudet R., (dir.), 1992, p. 70 à 73.

Boudet R., 1992c : « Deuxième année de recherche sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen », dans *Bull. A.F.E.A.F.*, 10, 1992, p. 47 à 49

Boudet R., 1994a : « Agen. L'« oppidum » celtique de l'Ermitage », dans Collectif 1994, p. 19 à 21.

Boudet R., 1994b : « Boé, L'ensemble aristocratique gaulois », dans Collectif 1994, p. 29 à 30.

Boudet R., 1994c : « Un puits à offrandes gaulois sur l'oppidum d'Agen », dans *Archéologia*, 306, novembre 1994, p.36 à 43.

Boudet R., *Rituels celtes d'Aquitaine*, 1996.

Boudet R., Jerebzofov A., « La « tombe à char de Boé » (Lot-et-Garonne) », dans Boudet R., (dir.), 1992, p. 95 à 97.

Boudet R., Frugier G., Moreau J., Les sauneries de l'âge du Fer du littoral médocain (Gironde), dans *Cah. Méduiliens*, 14 (nouvelle série), 1990, p. 4 et 5, pl. 3.

Boudet R., Moreau J., Numismatique antique du Nord-Médoc, Soulac et les pays médocains, dans *Actes du 41^e Congrès d'Et. Reg. F.H.S.O.*, Soulac-Pauillac-Saint-Germain-d'Esteuil (1988), Bordeaux, 1989, p. 118 et 119 et 132, fig.

Boudet R., Sireix M., « La céramique gauloise de Lacoste recueillie en surface à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) », dans *R.A.C.F.*, 22, 1983, p. 243 à 256.

Boudon de Saint-Amans J.-F., *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*, Agen, 1859.

Boyrie-Fénié B., *Carte archéologique de la Gaule : Les Landes*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995.

Brun P., Ruby P., *L'âge du Fer en France : Premières villes, premiers Etats celtiques*, Paris, 2008.

Bruneaux J.-L., « Gaulois : le peuple de la guerre ». *Archeologia*, s. l., 2005, 427, p. 48 à 56.

Buchsenschutz O., *Les Celtes*, Paris, 2008.

Cadenat P., *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'USSUBIUM.*, (dite aussi de Saint-Martin), Agen, 1982.

Cadiou F., *Hibera in terra miles : Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Casa de Velasquez, 2008.

Callegarin L. : « Le monnayage dit tarusate (Sud-Ouest de la Gaule) : révisions et Perspectives », dans *Alfaro Asins et al.* 2005, p. 427 à 440.

Callegarin L. : « L'ensemble monétaire aquitain sud-occidental au second âge du Fer », dans *Vaginay & Izac-Imbert*, 2007, p. 209 à 226.

Callegarin L., « Les monnaies des peuples aquitains », dans *Aquitania*, 25, 2009, p. 21 à 48.

Callegarin L., « Sociétés et pratiques monétaires dans l'espace pyrénéen occidental au second âge du Fer », dans *García-Bellido et al.* 2011, p. 315 à 334.

Callegarin L., et García-Bellido M. P., : « Métal, objets d'échanges et systèmes pondéraux en péninsule Ibérique et dans le sud-ouest de la Gaule durant l'Antiquité », dans *Pion & Formoso* 2012, p.116 à 139.

Callegarin L., Geneviève V., Hiriart E., « Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe-Ier s. a.C.) », 2013.

Camoreyt E., *La ville des Sotiates*, 1897.

Cantet M., « Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex » dans *Revue de Comminges*, tome LXXXIII, 1975, p. 6 à 42.

Capdevielle P., Contribution à l'étude de la formation des lacs et étangs du littoral aquitain, dans *Bul. Soc. Borda*, 110, 1985, p. 61 à 78.

Cavalli-Sforza L.-L., *Genes, Peoples and Language*, 2000.

Chabrié C., Villeneuve-sur-Lot, Société Archéologique et Historique de Villeneuve-sur-Lot, *Sondages au lieu-dit Ressigué-Bas-Est*, 2001-2003.

Chabrié C., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit La Rouquette, *Sondage archéologique*, 2004.

Coffyn A., « Recherche sur les Aquitains », dans *Revue des Etudes Anciennes*, s. 1., 1986, p. 41 à 61.

Coffyn A., Roux D., « Le tumulus n°3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes », dans *Les relations entre le sud-ouest et la péninsule Ibérique*, Pau, 1987.

Colin A., Sireix Ch., Verdin Fl., et al., *Gaulois d'Aquitaine*, Santander, Espagne, Ausonius, 2011.

Collis J., « Celtes, culture, contacts : confrontation et confusion », dans *Aquitania*, XII, 1994, p. 447 à 456.

Collis J., « Los Celtas antiguos y modernos », université de Sheffield, 1998, p. 13 à 17.

Coupry J., « Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine) », dans *Gallia*, 17, 1959, p. 377 à 384.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 21, 1963, p. 505 à 514.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 25, 2, 1967, p. 327 à 347.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 27, 1969, p. 343 à 359.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 29, 1971, p. 333 à 350.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 31, 1973, p. 451 à 462.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 33, 1975, p. 461 à 471.

Coupry J., Informations archéologiques, IXe circonscription (Aquitaine), dans *Gallia*, 37, 1979, p. 495 à 498.

Coupry J., Gauthier M., Bilan de dix années d'archéologie en Médoc (1959-1969), dans *Cah. Méduliens*, n°2, 1969, p. 25 à 27.

Coupry J., Jerebzoﬀ A., « Une découverte à Boé (Lot-et-Garonne) », dans *Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais, Actes des 14e et 15e congrès d'études régionales tenus à Villeneuve-sur-Lot les 13-15 mai 1961*, Agen, 1962, p. 35 à 38.

Crubézy E., Masset C., Lorans E., *Archéologie funéraire*, Paris, Editions Errance, Collection « Archéologiques », 2e édition 2007.

Dadat Ph., Découverte d'une monnaie, dans *Archéologie*, 216, 1986, p. 42.

Daynès M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Rouquette, *Rapport Final d'Opération Diagnostique archéologique*, I.N.R.A.P., 2011.

Déchelette J., *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, « Archéologie préhistorique et celtique », vol.II : « Premier âge du fer ou époque de Hallstatt », Paris, 1913.

Deyber A., *Les Gaulois en guerre : Stratégies, tactiques et techniques*, Paris, 2009.

Dubalen P.-E., Tumulus de Vieille-Aubagnan (Landes), dans *B.S.P.F.*, 1926, p. 315 à 316.

Dubos B., Maurin B., Losa, village gallo-romain, site archéologique sublacustre, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 71 à 89.

Dubos B., Maurin B., Le site protohistorique sublacustre de l'Estey-du-Large à Sanguinet (Landes) ; Journées de Chancelade, dans *Archéologie en Aquitaine*, 6, 1986, p. 156 à 162.

Ducasse B., Présentation, séance du 26.10.1969, dans *Rev. Hist. Arch. Libournais*, 37, 1969, p. 141, 1 fig.

Duffau J., Bastard C., Les fouilles et découvertes de Sos en 1912, dans *Rev. Agenais*, 39, 1912, p. 1 à 15.

Dugand J.-E., « Les mentions antiques de Lactora », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Gers*, 1981.

Fabre Gabrielle., Contribution à l'étude Protohistorique du Sud-Ouest de la France (département des Basses-Pyrénées et des Landes), dans *Gallia*, 1, 1943, p. 43 à 79.

Fabre Gabrielle., *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952.

Fabre Georges., *Carte archéologique de la Gaule : Les Pyrénées-Atlantiques*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1994.

Fabre Georges., *I. L. A., Lecture*, 2000, Bordeaux.

Fabre Georges., « Les peuples de l'Aquitaine au Second Âge du Fer », dans *25 ans d'archéologie en Béarn et en Bigorre : de la préhistoire à la fin de l'antiquité*, 2004, hors série, no. 1, p. 59 à 64.

Fabre Georges., Sillières P., *Inscriptions latines d'Aquitaine : Lecture*, Espagne, Ausonius, 2010, p. 15 à 20.

Fages B., Maurin L., *I. L. A., Nitiogroges*, 1991, Agen.

Fages B., *Carte archéologique de la Gaule : Le Lot-et-Garonne*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1995.

Faravel S., « Occupation du sol antique des bassins de l'Escouach et de la Gamage », dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 76, 1985, p. 29 à 38, fig.

Feugère M., Py M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, 2011.

Fichtl S., *La ville celtique : Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, 2000.

Fonds Momméja, Arch. Dép. Lot-et-Garonne 2J319.

Gardes Ph., « Territoires et organisations politique de l'Aquitaine pré-augustéenne : Pour une confrontation des sources », dans : GARCIA (Dominique) VERDIN (Florence) sous la dir. de] - Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque international de AFEAF Martigues 1-4 juin 2000, Paris, Editions Errance, 2002, p. 48 à 65.

Gardes Ph., « L'agglomération antique de Touget (Gers) (II^e siècle avant - Ve siècle de notre ère) Bilan des connaissances à la lumière des recherches récentes », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXVIII, 2008, p. 39 à 77.

Gardes Ph., « Les fortifications protohistoriques dans le sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche », dans *Les fortifications préromaines en France Méridionale*, 2009, p. 37 à 58.

Gardes Ph., « L'oppidum d'Esbérous à Eauze (Gers) : Apport des recherches récentes », dans *Mémoires de la Société d'Archéologie du Midi de la France*, t. LXX, 2010.

Gardes Ph., « Gaulois des champs, romains des villes ? Questions autour de la transition urbaine chez les Ausci d'Auch » dans *Le Jardin des Antiques* n°51, 2011 p. 16 à 18.

Gardes Ph., Lemaire A., Le Dreff Th., *La Sioutat Roquelaure 2010, Rapport triennuel 2008 – 2010*, 2011.

Garde Ph., Lemaire A., Melmoth F., « Une maison romaine dans un village gaulois : La *domus* de la Sioutat à Roquelaure » dans *L'archéologue* n°116, 2011, p. 24 à 31.

Garmy P., « Informations archéologiques, circonscription d'Aquitaine », dans *Gallia*, 43, 1985, p. 224 à 225, 231 à 236.

Garmy P., « Informations archéologiques, circonscription d'Aquitaine », dans *Gallia Informations, Préhistoire et Histoire*, 45, 1987-1988, 1, p. 101 à 124.

Garmy P., Barraud D., Geneste J.-M., « Informations archéologiques », dans *Gallia, Informations*, 1, 1987-1988, p. 130 à 150 et fig. 50 à 61.

Garmy P., Bizot B., Collier A., Informations archéologiques, dans *Gallia Informations*, 1, 1991, p. 84 à 89 et fig. 65 à 74.

Garnier J.-F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Saint-Sernin, prison, centre de détention, *Rapport de sauvetage programmé*, 1984-1986.

Garnier J.-F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Maillebras, « Lotissement du Clos des Pins », *Compte rendu de surveillance de chantier*, 1989.

Gassies J.-B., « Progrès des études préhistoriques dans la région du sud-ouest de la France », dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 3, 1876, p. 1 à 20.

Gauthier M., Informations archéologiques, dans *Gallia*, 39, 1981, p. 473 à 485.

Gauthier M., Informations archéologiques, dans *Gallia*, 41, 1983, p. 464 à 468 et fig. 25 à 29.

Geneviève V., « Les monnaies de la fouille préventive de Lacoste » dans *Gaulois d'Aquitaine*, Santander, Espagne, Ausonius, 2011, p. 64 à 66.

Geneviève V., « Les monnaies préaugustéennes de Bordeaux : quelle circulation monétaire dans la capitale des Bituriges Vivisques avant notre ère ? », dans *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges*, actes du XXXVIIe colloque de l'A.F.E.A.F., Montpellier, 2013.

Geneviève V., Genin M., Ranché C., Villeneuve-sur-Lot, « La Dardenne, rue du Cap de l'Homme », *Rapport Final d'Opération*, I.N.R.A.P., mai 2009.

Girard M., *Histoire de Vercingétorix*, Chapitre III. [URL : http://www.mediterranee-antique.info/Auteurs/Fichiers/GHI/Girard_MA/Vercingetorix/VV_03.htm. consulté le 09/06/13].

Gorgues M., Moret P., « Toulouse et Vieille-Toulouse », dans *Gallia*, 60, 2003, p. 132 à 138.

Gorrochategui Churruca J., *Estudio sobre la onomastica indigena de Aquitania*, Bibao, servicio editorial universidad del pais vasco, 1984.

Gorrochategui J., « Linguistique et peuplement en Aquitaine » dans *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges*, actes du XXXVIIe colloque de l'A.F.E.A.F., Montpellier, 2013.

Goudineau Ch., *César et la Gaule*, 2000.

Goudineau Ch., *Le dossier Vercingétorix*, 2009.

Goudineau Ch., « Antiquités nationales », *Cours et Travaux du Collège de France*, 2007, p. 721-731. [URL : [http://www.college-de-france.fr/media/ant nat/UPL17363cgoudineacours0506.pdf](http://www.college-de-france.fr/media/ant_nat/UPL17363cgoudineacours0506.pdf) ; consulté le 13/06/2011].

Gouet S., *La Tour II*, Paris, 2001, p. 82, 83.

Guédon F., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas-Est, *Rapport Final d'Opération*, I.N.R.A.P., 2006.

Hébert J.-C., Les monnaies romaines trouvées dans le Lot-et-Garonne avant 1900 et depuis, dans *Rev. Agenais*, 112, 1986, p. 96 à 139.

Hébert J.-C., « Réexamen des monnaies des Tarusates, Les Landes », dans *Histoire des Landes, Thermalisme, forêt*, Actes du 40e Congrès d'Etudes Régionales, Dax, 1987, p. 83 à 106.

Hebert J.-C., « Les deux phiales à inscriptions ibériques du tumulus n°III de la lande « Mesplède » à Vielle-Aubagnan », dans *Bulletin de la Société de Borda*, n°417, 1990.

Hiernard J., « Aux origines de la *civitas* des Bituriges Vivisques », dans *Revue Belge de numismatique et de sigillographie*, CXXVII, 1981, p. 75 à 92.

Hiernard J., « Bituriges du Bordelais et Bituriges du Berry : l'apport de la numismatique », *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1997, p.61 à 65.

Hiriart E., *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde : jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de Master 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de F. Tassaux et A. Colin, Bordeaux, 2008-2009.

Hiriart E., « La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne », dans *Aquitania*, 25, 2009, p. 383 à 388.

Iglesias H., « affinités toponymiques cantabro-pyrénéennes et énigmes historiques », dans *Lapurdum IV*, 1999, p. 123 à 166.

Iglesias H., « sur l'origine présumée du fractionnement dialectal de la langue basque », dans *ARSE Boletín anual arqueológico saguntino*, 43 (2009) in press 1-24.

Inglebert H., dir., *Histoire de la civilisation romaine*, France, collection Nouvelle Clio l'histoire et ses problèmes, Editions Puf, 2005.

Jerebwoff A., Notes d'archéologie, dans *Rev. Agenais*, 94, 1968, p. 155-156 et 216-217.

Koch J.-T., « Tartessian as Celtic and Celtic from the West : both, only the first, only the second, neither », dans *Aires linguistiques, Aires culturelles*, Brest, 2012.

Kruta V., *Les Celtes Histoire et dictionnaires : des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, collection Bouquins, Editions Robert Laffont, 2000.

Labrousse M., Informations archéologiques, dans *Gallia*, 24, 1966.

Labrousse M., Informations archéologiques, dans *Gallia*, 26, 1968.

Labrousse M., Informations archéologiques, dans *Gallia*, 34, 1976.

Lacroix J., « L'héritage des peuples gaulois dans les noms de lieux en France », dans *l'Archéologue* n° 118, 2012, p. 38 à 42.

Lacroix J., *Les noms d'origine gauloise : La Gaule des combats*, Paris, 2012.

Lafon R., Un non aquitain de personne dans une inscription latine de Sos, dans *Annales du Midi*, 74, 1962, p. 195 à 199.

Lafon R., « Protohistoire des Landes. Les inscriptions en caractères ibères d'Aubagnan et les inscriptions latines d'Aire-sur-Adour », dans *Bull. Soc. Borda*, 82, 1957, p. 5 à 10.

Lambert Ph., Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne), dans *Actes de la 12e journée des archéologues gersois* tenue à Eauze en 1990, p. 21 à 40.

Lambert Ph., Sos en Albret (Lot-et-Garonne) et les Sotiates, dans Boudet (R., dir.), 1992, p. 84 à 85.

Lapart J., Numismatique gauloise et sites archéologiques gersois d'après quelques lettres d'archéologues de la fin du XIXe s., dans *Bull. Gers*, 84, 1983.

Lapart J., Petit C., *Carte archéologique de la Gaule : Le Gers*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1993.

Larrieu M., *Rapport sur la découverte des puits funéraires n°7, 8 et 9 à Lectoure*, 1967.

Larrieu M., Les origines de Lectoure, dans *Histoire de Lectoure* 1972.

Larrieu-Duler M., Les puits funéraires de Lectoure, dans *Mém. Soc. Arch. Du midi de la France*, 38, 1973.

Larosière G., Moreau J., Sauvetage archéologique sur un site de Hallstatt livrant des restes de briquetages liés à l'extraction du sel, plage de l'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde), dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 68, 1970-1973, p. 111 à 125.

Le Roux P., *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, 1998.

Luchaire A., « Sur les origines de Bordeaux ». *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1879, p. 59.

Luchaire A., « Les origines linguistiques de l'Aquitaine », *Bull. Soc. Sc. Lettres et Arts de Pau*, 1876-1877, p. 20.

Magen A., « Notice sur deux fours à poterie de l'époque gallo-romaine (sur le plateau de Bellevue près d'Agen) », dans *Rec. Ter. Soc. Agr. Sc. Arts Agen*, 2e série, 3, 1873, p. 55 à 67.

Mâitre A., « Le casque en fer du Musée d'Agen remontant à l'époque romaine », dans *Rev. Agenais*, 7, 1880, p. 58 à 63.

Marcadal Y., *L'âge du Fer en Agenais*, thèse de doctorat de IIIe cycle, Univ. De Bordeaux, 1971.

Marcadal Y., « La seule tombe à char d'Aquitaine », dans *Dossiers histoire et Archéologie*, 98, octobre 1985, p. 76 à 80.

Marcadé J., « La lampe au nègre de Bordenave-de-Bory », dans *Studi et materiali, istituto di archeologia universita di Palermo*, 6, *Alessandria e il mondo ellenistico-romano*, Rome, 1984, p. 445 à 449.

Massendari J., *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse)*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 2006.

Massé M., Communication, séance du 12.03.1948, dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 57, 1945-1950, p. 22.

Maurin B., 1986a : Rapports de fouilles, dans *Archéologie en Aquitaine*, 5, 1986, p. 48 à 54.

Maurin B., 1986b : Les fouilles du lac de Sanguinet, dans *Archéologia*, 216, 1986, p. 39 à 41.

Maurin B., Rapports de fouilles, dans *Archéologie en Aquitaine*, 6, 1987, p. 65 à 74.

Maurin B., Rapports de fouilles, dans *Archéologie en Aquitaine*, 7, 1988, p. 65 à 79.

Maurin B., Découverte d'une monnaie tarusate dans le lac de Sanguinet, dans *B.S.F.N.*, 44, 1, 1989, p. 493 à 494.

Maurin B., Rapports de fouilles, dans *Archéologie en Aquitaine*, 8, 1989-1990, p. 61 à 67.

Maurin B., 1994a : Rapports de fouilles, dans *Archéologie en Aquitaine*, 3, 1984, p. 81 à 87.

Maurin B., 1994b : Un village de l'âge du Fer sous le lac, dans *Archéologia*, 194, 1984, p. 38 à 41.

Maurin B., « Sous les eaux du lac de Sanguinet : L'enceinte palissadée de l'Estey du large » dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVIe colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 98 à 101.

Maurin B., 3000 ans sous les eaux du lac de Sanguinet : vingt ans de fouilles archéologiques dans le lac de Sanguinet, 1997.

Maurin B., et al., « L'enceinte protohistorique de l'Estey du large, site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet », dans *Aquitania XV*, 1998, p. 73 à 107.

Maurin B., Dubos B., Lalanne R., Le site protohistorique de l'Estey-du-Grand, dans *Bull.Soc. Borda*, 113, 1988, p. 57 à 72.

Maurin L., Bost J.-P., Roddaz J.-M., dir., *Les racines de l'Aquitaine, Vingt siècles d'histoire d'une région, vers 1000 av. J.-C. vers 1000 apr. J.-C.*, centre Charles Higounet-Pierre Paris, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Toulouse, 1992, 427 p., pl., photos.

Maurin L., *Saintes antique, des origines à la fin du VIe siècle après Jésus-Christ*, Saintes.

Maurin L., *I. L. A., Bordeaux*, 2010, Bordeaux.

Mohen J.-P., L'âge du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe siècle av. J.-C., *M.S.P.F.*, 14, 1980, 562 p., 201 pl. h. t.

Momméja J., « L'oppidum des Nitiobroges », dans *C.A.F.*, 68e session, Agen-Auch, 1901, p. 167 à 242.

Momméja J., *Catalogue raisonné du Musée d'Agen*, Agen, 1909.

Momméja J., Les découvertes de Sos, dans *R.E.A.*, 14, 1, janvier-mars 1912, p. 67 à 71.

Monaldi J.-P., Les jattes à anses internes des sites de Sanguinet, dans *Archéologia*, 216, 1986, p. 41 à 42.

Montigny D., et al., « Piles et faces » : Une collection d'images monétaires. In *Archeologia*, 2010, 481, p. 20 à 27.

Moreau J., Communication, séance du 18.04.1969, dans *Bull. Arch. Bordeaux*, 65, 1963-1969, p. 113.

Moreau J., « L'occupation humaine à l'âge du Fer sur l'ancienne île Médocaine de Soulac-sur-Mer. » dans *Les Celtes, la Garonne, et les pays Aquitains*, Agen, publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts d'Agen du 29 mai au 13 septembre, XVIe colloque de l'A.F.E.A.F., 1992, p. 26 à 27.

Moreau J., Boudet R., Schaaf V., Un sanglier-enseigne gaulois à Soulac-sur-Mer, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 20, 1990, p. 439 à 442, 2 fig., 1 carte.

Moreau J., Cathelot J.-P., Découverte d'une monnaie gauloise en or sur la plage de Soulac-sur-Mer, dans *Cah. Méduliens*, nouv. Série, n°14, 1990, p. 15 à 17.

Moreau J., Rodot H., Site archéologique de la plage de l'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde), sélection de découvertes récentes, dans *Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, 1983, p. 65 à 72.

Moreau J., Zittvogel J.-C., Fosses à offrandes ou fosses funéraires de la Tène III à la plage de l'Amélie, dans *Cah. Méduliens*, nouv. Série, n°13, 1990, p. 9 à 24.

Nicolai A., *Le Mas-d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin*, Bordeaux, 1896.

Nony D., « Une monnaie impériale de Nicomédie (Bithynie) découverte au Mas-d'Agenais », dans *B.S.F.N.*, 29e année, 3, mars 1974, p. 541 à 552.

Nony D., La géographie monétaire de la Gironde pré-césarienne et les origines de Bordeaux, dans *Hommages à Robert Etienne* (= R.E.A., 88, 1986), 1 à 4, p. 125 à 134.

Otte M., « Les Indo-européens sont arrivés en Europe avec Cro-Magnon », dans *Aires linguistiques, Aires culturelles*, Brest, 2012.

Paillet J.-M., Schaad D., Le trésor d'Eauze, Toulouse, dans Collectif 1992.

Pereira de Lima, *Iberos e Bascos*, 1904.

Piot C., *La diffusion des amphores gréco-italiques et italiques en Aquitaine*, mémoire de maîtrise, Univ. de Bordeaux II, I, 1992.

Piot C., « La réutilisation des amphores : contribution à l'histoire économique et à la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la Gaule », tiré-à-part de *Munibe (Antropologia-Arkeologia)*, 2001, n° 53, p. 101 à 133.

Prévoit J.-P., Lapart J., Fours de potiers gaulois à Sos, dans *Rev. Agenais*, 108, 1982, p. 171 à 185.

Ranché C., Villeneuve-sur-Lot, « Ressigué-Bas-Est », *Rapport Final de Fouille*, I.N.R.A.P., 2006.

Réchin Fr., *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse de doctorat de Sciences Humaines sous la direction de monsieur le Professeur Georges Fabre, Volume I, II, et III, Université de Pau, 1994.

Renfrew C., *Archaeology and Language. The puzzle of Indo-European Origins*, London, 1987.

Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieux-dits La Dardenne, rue du Cap de l'Homme, *Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic*, I.N.R.A.P., 2004.

Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit La Rouquette Ouest, *Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic*, I.N.R.A.P., 2004.

Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas-Est, *Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic*, I.N.R.A.P., 2004.

Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieux-dits La Dardenne, rue du Cap de l'Homme, *Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic*, I.N.R.A.P., 2005.

Rimé M., Villeneuve-sur-Lot, lieu-dit Ressigué-Bas, *Rapport Final d'Opération de sondage-diagnostic*, I.N.R.A.P., 2005.

Riune-Lacabe S., Tison S., « De l'âge du Fer au Ier siècle après J.C. : vestiges d'habitats à Hastings (Landes) », dans *Aquitania VIII*, p. 187 à 228.

Roman Y., « Les Celtes, les sources antiques et la Garonne ». *Aquitania*, XII, s. 1., 1994.

Roux D., Coffyn A., Le tumulus n°3 de la lande Mesplède à Vielle dans les Landes, dans *Actes du XXXVIIIe Congrès de la F.H.S.O.*, Pau, 1987, p. 34 à 44.

Sablayrolles R., « Les chemins de Pompée » dans *Espaces et Sociétés à l'époque romaine : entre Garonne et Ebre : Hommage à G. Fabre*, publication de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2009.

Samazeuilh J.-F., *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'arrondissement de Nérac*, Nérac, 1862 (éd. Incomplète), rééd. 1881 (éd. Complétée et annotée par A. Faugère-Dubourg).

Savès G., *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule*, examen et catalogue, Toulouse, Privat, 1976.

Sergent Fr., *Vieille-Toulouse, 9 chemin de la Planho*, Diagnostic archéologique, Rapport d'opération, 2012.

Sion H., *Carte archéologique de la Gaule : La Gironde*, Candé, Fondation Maison des Sciences de l'homme, 1994.

Sireix Ch., « (Fouilles à) Mouilets-et-Villemartin, Lacoste », dans *Archéologie en Aquitaine*, 2, 1983, p. 43 à 48, fig. 24 à 29.

Sireix Ch., « (Fouilles à) Mouilets-et-Villemartin, Lacoste », dans *Archéologie en Aquitaine*, 3, 1984, p. 48 à 52, fig. 32 à 36.

Sireix Ch., « (Fouilles à) Mouilets-et-Villemartin, Lacoste », dans *Archéologie en Aquitaine*, 4, 1985, p. 50 à 51, fig. 35 à 37.

Sireix Ch., *Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouilets-et-Villemartin (Gironde)*, dans *Aquitania*, 8, 1990, p. 45 à 97, 49 fig.

Sireix Ch., « Officines de potiers du Second âge du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : Organisation, structures de cuisson et productions » dans *Aquitania*, XII, 1994, p. 95 à 109.

Sireix Ch., « Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) : une grande agglomération artisanale du sud-ouest de la Gaule ». *Gaulois d'Aquitaine*, Santander, Ausonius, 2011.

Sireix Ch., « L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin », dans *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges*, actes du XXXVIIe colloque de l'A.F.E.A.F., Montpellier, 2013.

Sireix Ch., Berthault F., « Le vin dans l'Entre-Deux-Mers, du Ve siècle avant notre ère au Ve après », dans Collectif 1990, p. 32 à 34, fig.

Sireix M., « Lacoste, une ville-marché gauloise ». *Archeologia*, 1984, 197, p. 60 à 66.

Sireix M., Boudet R., « La stratigraphie de la zone E (fouille n. 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) », dans *Actes du 8e Colloque sur les âges du fer en France non méditerranéenne, Angoulême (1984)*, 1er suppl. à *Aquitania*, 1986, p. 47 à 58, 17 fig.

Sireix M. et C., « (Fouilles à) Mouliets-et-Villemartin, Lacoste », dans *Archéologie en Aquitaine*, 2, 1983, p. 38 à 40, fig. 28 à 30.

Sireix M. et C., « Une ville marché gauloise en Aquitaine », dans *Archéologia*, n. 197, décembre 1984, p. 60 à 66.

Sireix M., Mohen J.-P., « La situation gauloise de Lacoste près de Castillon » (Gironde), dans *Actes du 19e Congrès d'Et. Rég. F. H. S. O.*, Sainte-Foy-la-Grande et ses alentours, 1966 (1969), p. 199 à 210.

Tholin G., « Cimetière antique du Mas-d'Agenais, découverte d'une lampe romaine de bronze », dans *R.S.S.D.*, 5e série, 6, 2e sem. 1873, p. 130 à 133.

Tholin G., « Causeries sur l'origine de l'Agenais », dans *Rev. Agenais*, 23, 1896, p. 40 à 55 et 138 à 152.

Thollard P., « Le regard des civilisés » dans *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire : Les civilisés et les barbares du Ve au IIe siècle av. J.-C.*, 2006.

Thollard P., *La Gaule selon Strabon : du texte à l'archéologie*, Paris, 2009.

Untermann J., Lengue gala y lengua iberica en la Galia Narbonensis, dans *Archivio de Prehistoria leventina*, 12, 1969.

Verdin Fl., Vidal M., « Un rituel particulier : les puits », dans *Gaulois des pays de Garonne : IIe-Ier siècle avant J.-C.*, Graulhet, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2004.

Verdin Fl., et al., « Pourquoi, pour qui ces puits ? », dans *Gaulois des pays de Garonne : IIe-Ier siècle avant J.-C.*, Graulhet, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2004.

Verdin Fl., Colin A., « L’approvisionnement en eau des habitats de l’âge du Fer entre Loire, Pyrénées et Massif central », dans *L’eau : usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l’âge du Fer à l’Antiquité tardive (IIe s. a.C.-VIe s. p.C.)*, Aquitania supplément 21, Bordeaux, 2012.

Vidal M., Marty B., *Vieille-Toulouse, Fosse Funéraire XLVIII : Rapport Confidentiel*, 1979.

Vilaseca S., « La necrópolis de Can Canyis », dans *Trabajos de Prehistoria*, 9, 1963, p.74.

Zittvogel J.-C., Monnaies gauloises « à la croix » et oboles d’argent découvertes à Soulac-sur-Mer (Gironde), dans *B.S.F.N.*, n°23, décembre 1968, p. 334.

Table des matières

Introduction	3
1. Approche historiographique de l'Aquitaine préaugustéenne	11
1. 1. Archéologie et histoire du peuplement en Aquitaine : les prémices	13
1. 1. 1. Les débuts de l'archéologie en Aquitaine	13
1. 1. 2. Les premières théories de l'histoire du peuplement aquitain.....	15
1. 1. 3. L'extension du modèle diffusionniste à la recherche aquitaine	18
1. 2. La question de la nature du peuplement aquitain : une évolution du débat ?.....	23
1. 2. 1. J.-P Mohen : une critique décisive du modèle diffusionniste.....	23
1. 2. 2. Le « tournant » évolutionniste : refus d'une celtisation de l'Aquitaine	26
1. 2. 3. Des peuples aquitains en partie celtisés : une persistance des idées diffusionnistes ? .	30
1. 3. Origine et migrations des populations celtiques en Europe : une question discutée.....	35
1. 3. 1. De l'hypothèse kourgane surannée au modèle novateur de Colin Renfrew	35
1. 3. 2. Entre remise en cause totale des migrations celtiques et réflexion plus large sur la culture matérielle.....	39
1. 3. 3. De nouvelles théories : le paradigme de continuité paléolithique et le projet <i>Abrazo</i> .	43
1. 4. Les disciplines connexes à l'archéologie : apports de ces trois dernières décennies	48
1. 4. 1. Une onomastique aquitaine indigène éclaircie	48
1. 4. 2. Céramologie et numismatique, un renouvellement profond des connaissances.....	51
1. 4. 1. Une approche régionale pluridisciplinaire	55
2. L'Aquitaine ethnique et ses marges périgaronnaises : des territoires sous influences ?	60
2. 1. L'Aquitaine : un espace épargné par les mouvements migratoires ?	60
2. 1. 1. Une entité ethnoculturelle à part	60
2. 1. 2. Un contexte de déplacements massifs de populations.....	64
2. 1. 3. L'émiettement ethnique aquitain.....	68
2. 2. La Garonne ou l'attraction d'un axe commercial de premier plan.....	72
2. 2. 1. L'installation de peuples celtiques sur la rive droite du fleuve : une implantation précoce ?.....	72
2. 2. 2. L'affirmation du contrôle de Rome sur l'axe garonnais depuis la fin du IIe s.....	78
av. J.-C. : des manœuvres localisées ?	78

2. 2. 3. La guerre de Sertorius (78 à 71 av. J.-C.) : des menées romaines contrariées en Aquitaine ?	83
2. 3. L'installation des Bituriges Vivisques sur l'estuaire de la Gironde : entre migration volontaire et stratégie diplomatique romaine	90
2. 3. 1. Une migration ancienne.....	90
2. 3. 2. L'hypothèse d'une arrivée post-conquête.....	94
2. 3. 3. Une « déportation » : châtement du soulèvement de 52 ?.....	99

3. La Garonne, frontière naturelle et limite culturelle entre les mondes gaulois et aquitain : examen des sources archéologiques 105

3. 1. Des rivages de la Garonne aux Pyrénées : l'examen des lieux d'habitat	105
3. 1. 1. Les agglomérations fortifiées, quelle typologie ?.....	105
3. 1. 2. Des villes-marchés de plaine cantonnées au seul monde gaulois.....	112
3. 1. 3. Les mondes funéraire et culturel : des pratiques interrégionales communes ?.....	116
3. 2. Les enseignements issus de la numismatique.....	123
3. 2. 1. Le développement du phénomène monétaire : des influences distinctes	123
3. 2. 2. La comparaison des productions monétaires « ethniques » gauloises et aquitaines...	127
3. 3. La confrontation des données céramiques.....	133
3. 3. 1. La portée et les limites de cette étude.....	133
3. 3. 2. Des faciès céramiques gaulois et aquitain homogènes ?.....	137
3. 4. Une aire onomastique aquitaine affirmée.....	144
3. 4. 1. L'examen du dossier anthroponymique aquitain	144
3. 4. 2. La question de l'ethnonymie aquitaine	149

4. Influences culturelles et métissages en domaine aquitain : la question de l'identité ethnique régionale 153

4. 1. L'Aquitaine méridionale : des relations anciennes et soutenues avec la péninsule Ibérique	153
4. 1. 1. Un substrat ibère assuré.....	153
4. 1. 2. Des contacts transpyrénéens appuyés.....	156
4. 2. L'Aquitaine septentrionale et orientale : une influence celtique ancienne.....	161
4. 2. 1. Une zone périgaronnaise aquitaine sous l'emprise des peuples gaulois ?.....	161
4. 2. 2. Une celtisation sous-estimée de l'espace périgaronnais aquitain ?.....	164
4. 3. Les répercussions culturelles de la conquête romaine sur l'Aquitaine ethnique.....	171
4. 3. 1. Des marges garonnaises aux Pyrénées : le paysage monétaire de la période post-conquête	171

4. 3. 2. Une rupture culturelle dans le faciès céramique aquitain à l'époque d'Auguste ?.....	175
4. 3. 3. La réforme provinciale augustéenne	185
Conclusion.....	188
Bibliographie	196